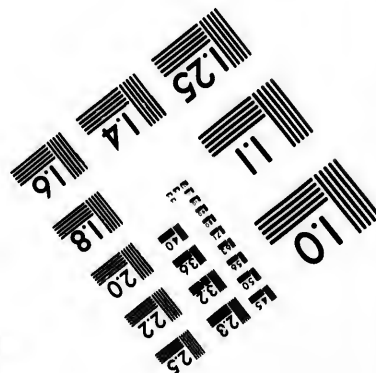
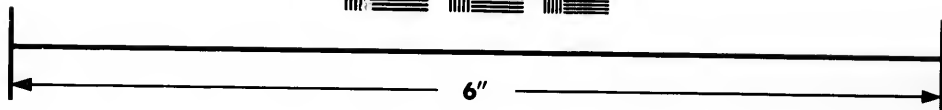
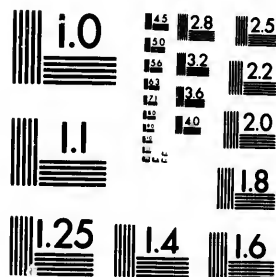


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Blotch on page 192.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

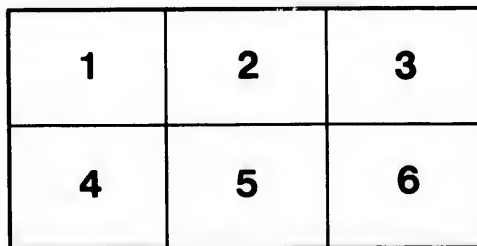
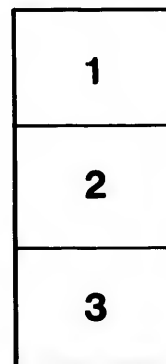
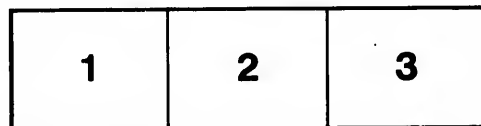
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

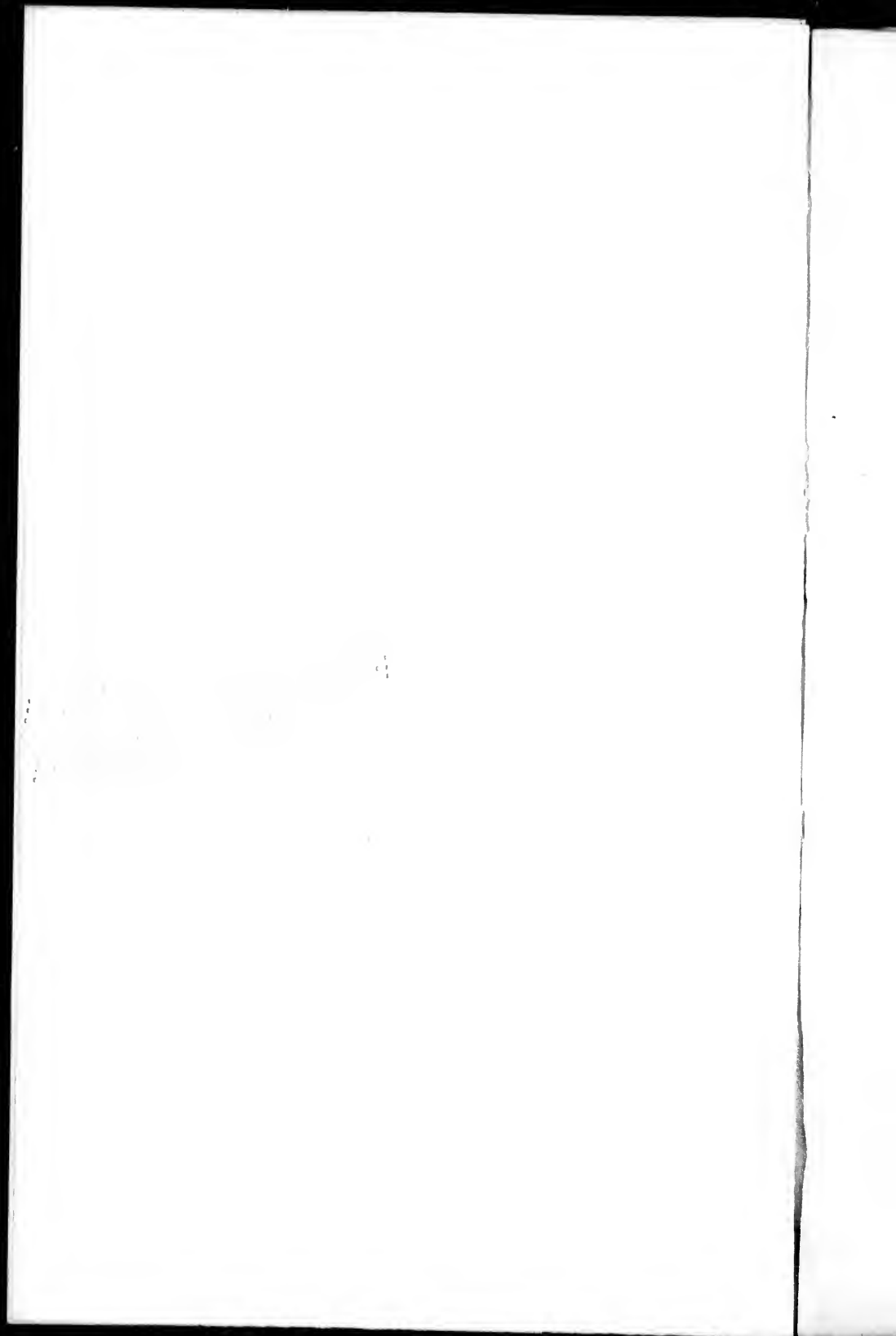
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X



VOYAGE
AU CANADA.

1774

1774

VOYAGE
AU CANADA,

PAR EDWARD ALLEN TALBOT.

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR M***,

SUIVI

D'UN EXTRAIT DU VOYAGE DE M. J. M. DUNCAN

EN 1818 ET 1819.

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR M. ERYIÈS,

L'un des principaux rédacteurs des Annales des Voyages;

ORNÉ DE CARTES GRAVÉES PAR AMBROISE TARDIEU.

TOME PREMIER.



PARIS,
A LA LIBRAIRIE CENTRALE,
RUE DES BONS-ENFANS, N° 23.

1833.

VOYAGE

LA CANADA

PAR M. EDWARD BERRY

DEUXIEME PARTIE

1833

PARIS, CHEZ LA CITRINE, MONTMARTRE

DE LA CITRINE

DE LA CITRINE

DE LA CITRINE

RARE

FC

72
T312
1833
621

PARIS

DE LA CITRINE

DE LA CITRINE

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue Ste-Anne, n. 55, Palais-Royal.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Notre but dans cet avertissement est moins de faire l'éloge de l'ouvrage que nous publions que d'excuser les taches ou les défauts qui pourront y être remarqués.

L'auteur parait avoir eu principalement en vue de présenter à ses compatriotes les avantages et les inconvéniens de l'émigration dans le Canada ; en faisant bien connaître le pays, les animaux sauvages ou domestiques qui lui sont particuliers ou qui y ont été importés, ses productions, le mode de défrichement et de culture, les habitudes, les mœurs des habitans, la législation, etc. Peut-être, a-t-il laissé sous certains rapports quelque chose à désirer ; tandis que sous d'autres rapports il s'est livré à des détails minutieux, à des récits d'anecdotes ou d'aventures, quelquefois étrangères à son sujet, quelquefois trop longuement racontées. Nous avons élagué tout ce qui nous a paru pouvoir l'être

sans nuire à l'ensemble de l'ouvrage, et peut-être trouvera-t-on que nous aurions pu élaguer encore ; car il est possible que ce qui nous a semblé essentiel à l'ouvrage ou d'instruire ne soit pas nécessairement par tous les lecteurs.

On voit dans les pensées de l'auteur, toutes ses relations annoncent un homme éminemment religieux, un homme d'un sujet loyal, véritablement ami de son pays (enfin), desirant procurer à la patrie le bonheur de ses compatriotes en opérant l'amélioration de la contrée dans laquelle il est venu s'établir.

Nous ne parlerons du style de l'ouvrage que pour dire qu'il doit avoir nécessairement perdu dans la traduction ; cependant le traducteur en a autant que possible conservé la teinte originale. C'est à ce désir peut-être qu'il faut attribuer une partie des locutions, des expressions peu familières à notre langue, des anglicismes enfin, (puisqu'il faut trancher le mot) que l'on trouvera dans cette traduction : mais il faut bien que chaque fruit conserve le goût du terroir qui l'a produit.

On trouvera à la fin du second volume deux morceaux détachés qui sont aussi dans l'édition anglaise. Le premier (EXCURSION DANS L'ÉTAT DE

NEW-YORK) aurait pu être supprimé comme étranger à l'ensemble de l'ouvrage ; mais sa brièveté lui a fait trouver grâce d'autant plus facilement, qu'il contient des détails qui peuvent servir à comparer l'état des colonies anglaises de l'Amérique du Nord avec celui des États-Unis. Le second est une NOTICE SUR LES INDIENS DE L'AMÉRIQUE : elle nous a paru rentrer entièrement dans le but de l'ouvrage et en faire un chapitre essentiel.

En résultat, nous pensons que l'ouvrage, par la variété des sujets qui y sont traités, pourra intéresser ceux qui lisent pour tuer le temps, et ceux qui cherchent quelque chose dans les livres. Un coup d'œil jeté sur la table des matières de chaque volume suffira pour justifier notre opinion, en même temps qu'il mettra le lecteur à même de choisir le passage qui conviendra le mieux à ses goûts ou au but de ses lectures.



peut-être
aguer en-
s a semblé
soit pas
lecteurs.
es ses ré-
nent reli-
ment ami-
urer à la
patriotes
tréc dans

rage que
nt perdu
cteur en a
originale.
attribuer
peu fami-
in, (puis-
trouvera
e chaque
produit.
me deux
l'édition
ÉTAT DE

...
E
c
l
t
d
d
s

CINQ ANNÉES
DE RÉSIDENCE
AU CANADA.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

LES Mémoires que je vais publier ont pour objet de donner une idée exacte de l'état actuel du Canada. La France a long-temps dominé sur ces vastes contrées, qui ont enfin passé dans les mains de nos ambitieux voisins, par une suite d'évènemens trop connus pour qu'il ne soit pas inutile de les rappeler ici.

TOME I.

I

Mais j'ai dû penser que cet Ouvrage serait bien accueilli du Public, ne fût-ce que pour établir une comparaison entre l'état du Canada, lorsqu'il appartenait à la France, et ce qu'il est en ce moment; et j'ai été confirmé dans cette opinion par la manière simple et lucide de l'auteur anglais, qui me paraît avoir complètement rempli l'objet qu'il s'était proposé : instruire et intéresser. Je me trouverai heureux, si je parviens à obtenir le même résultat.



INTRODUCTION

DE

L'AUTEUR ANGLAIS.

JE conçois aisément que la pauvreté n'est point un crime, quoique, soit dit en passant, un homme de beaucoup d'esprit ait observé que c'était encore bien pis. Les sages les plus célèbres de l'antiquité n'ont point eu de honte, en faisant allusion à *res angustas domi*, et partageaient complètement cette opinion. Je reconnaitrai sans hésiter, que je suis devenu un exilé, non par choix, mais par nécessité; non pour réaliser une grande fortune au milieu des déserts *trans-atlantiques*, mais pour me soustraire à la pé-

nurie et à tous les maux qui devaient en être , pour moi , les conséquences naturelles dans ma terre natale.

Mon père , qui possédait autrefois une belle propriété dans le sud de l'Irlande , se trouva , à l'époque de la dernière guerre , dans des circonstances tellement pénibles , qu'elles lui ôtèrent la possibilité de prolonger son séjour dans ses domaines , sans être forcé de descendre du genre de vie auquel il avait été accoutumé , pour être en butte aux désagrémens et aux embarras auxquels les premières habitudes l'avaient parfaitement rendu étranger. Etant entré , dès sa première jeunesse , dans la carrière militaire , il était assez naturel que ses enfans manifestassent la plus forte prédilection pour le même état. Croyant jouir d'un assez grand crédit pour pouvoir obtenir pour nous des commissions , aussitôt que nous aurions atteint l'âge requis , il entreprit , malgré la modicité de ses moyens , de nous don-

ner une éducation qui pût nous mettre à même de bien remplir les grades auxquels nous serions appelés. Cet espoir lui servit d'encouragement, pour braver les coups de l'adversité, jusqu'à ce qu'il pût ainsi pourvoir mon frère et moi. Mais le retour de la paix vint anéantir toutes ses espérances, tous les moyens de parvenir dans d'autres professions honorables étant interceptés d'avance, et devenant bien plus rares encore, lorsque grand nombre de jeunes gens, obligés de se retirer du service, cherchèrent de nouvelles sources d'avancement, avec les plus grands droits, dans un pays pour l'honneur duquel plusieurs avaient vaillamment combattu.

A cette époque, les perspectives de ma famille devinrent chaque jour plus effrayantes : lorsque mon père s'aperçut que des circonstances inévitables fermaient à ses enfans tout espoir d'avancement militaire, et qu'il ne lui restait qu'un bien faible espoir de les voir plus

heureux dans d'autres carrières , il porta son attention vers l'émigration , comme seul moyen d'assurer le sort de notre nombreuse famille , et d'éviter ainsi les regrets , si naturels à un bon père , de voir ses enfans rétrograder des rangs que leurs ancêtres avaient occupés dans la société.

Des milliers de malheureux enfans de l'Irlande , avaient alors dirigé toutes leurs pensées vers les Etats - Unis d'Amérique. Les préjugés populaires en faveur des établissemens à former dans ces contrées , étaient à cette époque dans toute leur force , quoique , depuis , un grand nombre de ces préventions si favorables se soient dissipées par la pénible expérience d'un sort bien différent de celui qu'on avait espéré obtenir : l'étonnante variété et l'immense étendue du territoire de la république , le grand choix de climat et de sol qu'elle offre aux agriculteurs , l'heureux succès des entreprises des premiers colons

et l'importance toujours croissante de quelques établissemens récents , tout concourait à fixer sur cette partie du Nouveau Monde l'attention des aventuriers. Mais il y eut une considération qui , dans l'esprit de mon père , l'emporta sur tous ces séduisans avantages : devenir le sujet d'un pays en hostilité ouverte avec celui dans lequel sa famille avait eu , à l'ombre de la protection britannique , une existence brillante , pendant plusieurs siècles ; se rendre à jamais étranger aux institutions et aux lois de la Grande Bretagne , et se voir forcé d'apprendre à ses enfans à devenir fidèles à une république qui ne pourrait jamais lui inspirer le moindre attachement , étaient des pensées qui ne pouvaient être conçues ni par lui ni par sa famille.

Telles furent les principales considérations qui nous décidèrent à donner la préférence aux déserts non encore explorés du Canada , et à négliger ce que l'on

nonimait vulgairement *les Champs Élyséens* des Etats-Unis. Nous n'avons pas eu de motifs d'être mécontents de ce choix, quoique originairement dicté par des raisons politiques : nous nous félicitons, au contraire, après une expérience de six années, de la détermination que nous prîmes alors ; et c'est ce que la suite de ces mémoires expliquera au lecteur.

Le choix du pays où nous devons nous rendre ayant été fait, mon père s'adressa au comte Bathurst, secrétaire d'Etat de sa Majesté, au département des Colonies, pour en obtenir une concession de terres dans le Canada : Henri Goulburn, secrétaire de son Excellence, lui répondit, d'après ses ordres, la lettre suivante :

« En réponse à votre lettre à lord Bathurst, il me charge de vous informer que le gouvernement de sa Majesté a cessé de donner des encouragemens aux individus qui désirent d'aller s'établir dans les colonies : il leur accorde

» seulement vingt-cinq acres de terre
» qu'ils sont libres de choisir : mais ils ne
» doivent pas s'attendre que le gouver-
» nement leur paie le passage , ni leur
» donne aucun secours, lorsqu'ils seront
» arrivés aux colonies.

» Néanmoins, lord Bathurst est disposé
» à recevoir les propositions de toutes les
» personnes qui désireront entreprendre ,
» par elles-mêmes ou par leurs agens ,
» la culture de plus grandes concessions
» de terre, soit au cap de Bonne-Espé-
» rance , soit dans les provinces amé-
» ricaines du nord , aux conditions sui-
» vantes :

» De semblables concessions ne se-
» ront faites qu'à ceux qui pourront
» s'engager à emmener et à établir sur les
» terres concédées dix colons au moins ;
» et la quantité de terres concédées, dans
» ce cas , sera dans la proportion de cent
» acres pour chaque colon qu'on s'enga-
» gera à y établir.

» Pour éviter que cette condition puisse
» être éludée, les personnes qui deman-
» deront une concession de terres seront
» obligées à payer comptant, la somme
» de dix livres sterling par chaque colon,
» laquelle somme leur sera rendue, aus-
» sitôt qu'elles seront arrivées dans la
» colonie, et que les colons auront été
» établis sur les terres assignées.

» Je dois en outre vous faire observer,
» que dans le cas où vous consentiriez à
» entreprendre de cultiver des terres sous
» ces conditions, soit au cap de Bonne-
» Espérance, soit dans l'Amérique du
» nord, et où vos propositions seraient
» approuvées par sa Seigneurie, cette
» concession vous sera faite sans frais, et
» l'on vous accordera le tonnage néces-
» saire pour votre transport ou celui de vos
» agens, ainsi que celui des colons que
» vous pourrez avoir engagés : vous de-
» vrez pourvoir vous-même à la nour-
» riture des colons.

» Je suis, etc. »

Mon père accéda sur le champ aux termes proposés par ce document , et au lieu de n'emmener que dix colons , cinquante quatre familles formant environ deux cents personnes se présentèrent comme candidats pour émigrer sous ses auspices. Lorsqu'il eut fait les arrangements nécessaires avec ce grand nombre d'individus , dont quelques-uns étaient d'estimables bourgeois, et d'autres de petits fermiers jouissant de la meilleure réputation, il remplit la condition imposée en payant le dépôt spécifié.

Aussitôt après la conclusion de cet arrangement, nous reçumes de M. Goulburn le billet suivant contenant l'ordre au gouverneur du Canada :

Downing Street. , 14 mai 1818.

« M. Goulburn présente ses compli-
» plimens à M. Talbot, et lui transmet
» ci-inclus l'ordre au gouverneur du Ca-
» nada pour faire la concession de terres

» en proportion du nombre de colons qui
» l'accompagnent.»

BUREAU DE LA SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT.

Downing Street , 27 mai 1818.

« Monsieur,

« RICHARD TALBOT, écuyer, s'étant en-
» gagé à amener en Canada les colons
» dont les noms sont ci-joints, vous au-
» rez d'abord à lui assigner une conces-
» sion de terres dans la proportion de
» cent acres par chaque individu au-des-
» sus de dix-sept ans qui l'accompagnera;
» et aussitôt que les colons seront établis
» sur les terres que vous lui aurez assi-
» gnées, vous lui payerez les sommes
» fixées pour leurs noms respectifs, en
» vous remboursant du montant sur ma
» sous-secrétairerie. »

J'ai l'honneur d'être, etc.

signé *Bathurst.*

A Sir John Cope Sherbrooke, gouverneur du
Canada.

A la réception de ces lettres qui équivalaient à un ordre de marche pour notre bande empressée, nous préparâmes tout pour nous rendre immédiatement au lieu où nous devons nous embarquer.

Comme les lettres que je publie instruiront graduellement les lecteurs de tout ce qui concerne notre colonie émigrante, je pense que la présente introduction leur paraîtra suffisante.



colons qui

E D'ÉTAT.

27 mai 1818.

ieur,

s'étant en-

les colons

, vous au-

ne conces-

portion de

du au-des-

mpagnera;

ont établis

aurez assi-

es sommes

ectifs, en

ant sur ma

gné *Bathurst*.

verneur du

b
ér
no
te
tic
lar
de
vé

LETTRE I.^{ère}

Départ pour Cowe. — Analyse de ce que nous éprouvons, en contemplant la contrée dans laquelle nous passons. — Regrets qui en furent les suites. — Arrivée du vaisseau qui devait nous transporter. — Sa description. — Manière dont il était disposé, — etc.

Port de Cowe, 15 juin 1818.

C'est avec beaucoup de justesse que la célèbre lady Morgan a dit qu'il y avait certaines émotions du cœur que la plus haute éloquence ne pouvait décrire, et que tout ce qui est fortement conçu par l'âme, peint par l'imagination, ou senti par le cœur, devient faible et languissant, par la froideur et la sécheresse des détails. Jamais je ne sentis si fortement la vérité de cette assertion, que je le fais en ce

moment : la pensée de me séparer à jamais d'une contrée chérie, des compagnons de ma jeunesse et des amis de mon cœur produit dans mon âme un tel conflit de sentimens opposés, que sans l'espoir consolant de trouver l'indépendance au-delà des mers, et l'agréable perspective d'un échange constant de sentimens avec ceux qui me croiront digne de correspondre avec eux, mon esprit affaibli, dénué de toute autre consolation, aurait bientôt succombé sous le poids de ses tristes réflexions.

Vous avez souvent essayé de me persuader que dans les premiers momens d'une vive affliction, il est inutile de vouloir lutter contre les chagrins dont notre cœur est accablé; mais vous pouvez vous rappeler que je n'ai jamais voulu admettre la justesse de cette remarque. Une longue et pénible expérience m'a maintenant démontré la rectitude de vos observations.

Lorsque nous arrimâmes à Cowe, nous trouvâmes que le vaisseau destiné à nous transporter en Amérique n'était pas encore arrivé : nous fûmes, en conséquence, forcés de pren-

dre des logemens , que nous parvînmes heureusement à nous procurer à des prix modérés et dans un quartier très-agréable de la ville , d'où nous avions une vue étendue du port et de ses différentes fortifications.

Nous y demeurâmes plus d'un mois avant d'apprendre l'arrivée du *Brunswick* : c'était un très-beau bâtiment et disposé avec beaucoup de soin , pour que nous y fussions tous bien logés. Les appartemens de cabine consistaient en une vaste salle à manger, deux appartemens principaux , dans chacun desquels il y avait des logemens pour quatre personnes , et deux vastes chambres à coucher qui pouvaient recevoir environ vingt personnes. La chambre commune contenait environ quarante logemens séparés , propres à recevoir six hommes , ou un nombre proportionné de femmes ou d'enfans. Le *Brunswick* était commandé par le capitaine Black , officier anglais d'une grande expérience : il y avait à bord cent cinquante tonneaux de lest , cent cinquante tonneaux de munitions pour la garnison de Québec , et trois mois de provisions pour les colons de mon père qui ne devaient s'en servir

que dans le cas où les leurs seraient épuisées par un voyage long et fatigant ou pour toute occurrence fortuite impossible à prévoir.

La cabine était uniquement disposée pour recevoir mon père et sa famille : mais, comme il y en avait trois autres respectables qui nous accompagnaient, celles de M. *Geary*, de M. *Hardy* et de M. *Burton*, nous consentîmes à la partager avec eux.



LETTRE II.

Embarquement. — Mal de mer. — Temps désagréable. — Mort de plusieurs enfans. — Arrivée sur le grand banc de pêche. — Vue du continent d'Amérique. — Ile d'Anticoste. — Délicieuse perspective du fleuve Saint-Laurent et de ses nombreuses îles. — Îles des oiseaux. — Ile Verte. — Ile d'Orléans. — Accueil hospitalier qu'on y reçoit. — Infériorité du sol et chétive apparence des récoltes. — Charmante vue de l'entrée du bassin à Québec. — Chutes du Montmorency. — Arrivée à Québec. — Maisons couvertes d'étain. — Visite à la ville. — Diversité de langages et de coutumes. — Société et réception dans un hôtel, — etc.

Le 13 juin, vers onze heures du matin, nous mîmes à la voile du port de Cowe, et en peu

de temps , nous nous trouvâmes au milieu du vaste Atlantique : à peine eûmes-nous le temps de jeter un regard d'adieu sur les côtes de l'Irlande notre chère patrie , avant qu'elle disparût à notre vue et se perdit dans l'immensité de l'Océan.

En moins d'une heure , après que nous eûmes levé l'ancre , tous les passagers se trouvèrent attaqués , comme par enchantement , de ces redoutables nausées , connues sous le nom de mal de mer , et que je crois être l'inévitable partage de ceux qui voyagent sur mer pour la première fois : pendant environ quinze jours nous fûmes tourmentés par cette maladie , et pendant ce temps , un grand nombre de nos plus zélés partisans de l'émigration auraient désiré ne pas avoir quitté leurs paisibles demeures pour s'exposer à tous les dangers et à toutes les difficultés d'un long voyage , et ne pas s'être livrés à de brillantes espérances de fortune , avant d'avoir bien calculé les différentes privations qu'ils devaient éprouver pour y parvenir.

Le mal de mer rend ceux qui en sont atteints extrêmement irritables : Cette maladie semble

dissoudre , pendant quelque temps , les plus douces affections de la vie. Vous auriez été tout surpris de voir des femmes faire des reproches à leurs maris , des enfans à leurs parens , et des parens à leurs enfans : tous semblables au bon père Adam , cherchaient à se disculper les uns aux dépens des autres du péché commis. Cependant , après quinze jours de maladie , tous les futurs colons furent en état de convalescence , et plusieurs même , en aussi bonne santé qu'avant leur départ.

Pendant les huit ou dix premiers jours de notre voyage , le temps était si mauvais et les vents tellement contraires , que nous ne fîmes que peu de progrès : le temps devint ensuite plus doux et plus agréable ; et les vents continuèrent à souffler de l'ouest et du nord-ouest , pendant toute la traversée.

Le 21 juillet , nous jetâmes l'ancre devant la cité de QUÉBEC , après une traversée de quarante trois jours et demi : pendant ce court période , douze de nos compagnons de fortune eurent la mer pour tombeau , et nous en enterrâmes un plus grand nombre encore dans les différentes

îles formées par le Saint-Laurent. Tous étaient des enfans au-dessous de quatorze ans , enfans qui , peu de jours avant ce changement subit , étaient gais et sains ; tous l'espoir et les délices de leurs parens.

Rien d'une importance particulière (excepté les morts dont je viens de parler) , ne survint depuis le premier jusqu'au trentième jour de notre traversée , où nous approchâmes du grand banc de TERRE-NEUVE ; le lendemain nous fûmes en vue de l'île de TERRE-NEUVE qui était la seule terre ferme que nous eussions vue depuis plus d'un mois : peu de jours après, nous aperçûmes le continent américain , qui ne nous parut d'abord qu'une immense combinaison de nuages épais , reposant sur le sein de l'Océan. Mais à mesure que nous approchâmes de plus près , et que nous pûmes distinguer les montagnes élevées , les forêts majestueuses et les fleuves aux ondes argentées s'élançant dans toutes les directions avec une constante impétuosité , mon âme fut enchantée de ce coup d'œil si nouveau pour moi et si peu attendu.

Peu de jours après être entrés dans le golphe de SAINT-LAURENT , nous fûmes enveloppés

d'un de ces épais brouillards si souvent redoutables pour les vaisseaux qui montent et descendent ce puissant fleuve : presque pendant deux jours entiers, nous ne pûmes distinguer la terre dans aucune direction, et n'ayant point de pilote à bord, il nous fut impossible de nous assurer de la route qu'il convenait de suivre : il n'y avait pas le moindre souffle de vent ; et notre vaisseau montait et descendait au gré de la marée. Lorsque nous nous vîmes dans cette dangereuse situation, nous tirâmes plusieurs coups de canon, pour attirer un pilote. La frégate de sa Majesté, l'*Iphigénie*, ayant à son bord sa Grâce le duc de RICHMOND, et sir Arthur MAITLAND, nous précédait à une petite distance ; elle fit aussi dans le même objet quelques décharges de grosse artillerie : mais cela ne réussit pas mieux. Nous n'eûmes point l'idée d'aucun danger imminent, jusqu'au moment où le brouillard s'éclaircit. Alors nous découvrîmes avec autant de surprise que d'alarme, que nous dérivions vers l'île dangereuse d'ANTICOSTE, sur les bords de laquelle tant de braves matelots ont terminé le pénible voyage de la vie. Cette île dangereuse, quoiqu'ayant

124 milles de long et 28 milles de large , n'a pas dans toute son étendue , une baie ou un port assez assuré pour recevoir et abriter un seul vaisseau : elle est entièrement inculte et presque inhabitée. On a fait plusieurs tentatives pour en cultiver le sol dans plusieurs de ses parties : jusqu'ici elles ont toutes été inutiles. Le gouvernement a élevé deux bâtimens dans l'île , un à chaque extrémité : deux familles y sont stationnées pendant les mois d'été , avec d'abondantes provisions qui sont très-généreusement distribuées aux personnes qui peuvent être jetées dans l'île , et qui sont assez malheureuses pour avoir besoin de ces secours. On a aussi pris la précaution de placer sur les différens points de la côte des poteaux qui indiquent ces maisons de secours.

En remontant ce magnifique fleuve , l'œil est constamment réjoui par l'aspect d'une infinité de petites îles très-variées , couvertes d'arbres et d'arbrisseaux de toute espèce et de toute couleur. Mais de toutes les îles dont est décoré cet immense amas d'eau , celles des OISEAUX , situées dans le golphe , sont les plus remarquables et les plus curieuses. Rigoureusement

parlant , elles ne sont rien de plus que deux grands rochers , élevés à une immense hauteur au-dessus de la rivière , et dont la circonférence , à leur sommet , n'excède pas cent cinquante perches. Des millions d'oiseaux font annuellement leurs nids dans les nombreuses cavités de ces rochers et y produisent leurs petits. Les pilotes et les chasseurs des établissemens voisins les troublent fréquemment dans ces retraites découvertes , et, en montant quelquefois jusqu'aux plus hautes éminences , leur enlèvent leurs œufs que les pilotes portent au marché de Québec , où ils en obtiennent un prix aussi élevé que celui qu'on donne ordinairement des œufs des volailles domestiques. Vus à une certaine distance , ces rochers paraissent blancs , à cause de la quantité prodigieuse d'ordures et de plumes dont ils sont couverts : et lorsque les oiseaux sont forcés de prendre leur vol , leur ombre se multiplie à tel point qu'elle obscurcit complètement la surface des lieux sur lesquels ils volent.

L'ÎLE DE BONNAVENTURE est aussi fréquentée par un étonnant assemblage d'oiess sauvages , qui , pendant l'été , abandonnent les contrées du

Sud et viennent fixer leur séjour dans cette île où elles font leurs petits ; après que cet objet a été rempli, leur instinct les fait émigrer de nouveau pour un climat plus chaud. On dit que ces oiseaux sont féroces pendant le temps de l'incubation, et possèdent alors une force incomparable : ils ne balancent pas à attaquer ceux qui veulent les dépouiller et les dangereuses incisions opérées par leur bec qui se dirige ordinairement vers les yeux, oblige souvent les assaillans à se retirer grièvement blessés.

Les bords des deux côtés du fleuve Saint-Laurent, offrent au voyageur l'aspect le plus varié, et très-propre à réaliser les pompeuses descriptions données par les poètes et les romanciers : de hautes montagnes hérissées d'arbres, des cataractes nombreuses et écumantes, qui tombent de rochers suspendus, jusqu'à ce qu'elles aillent se perdre dans l'immensité de l'Océan. Il n'est peut-être pas sur la terre de contrée qui offre des aspects plus sauvages, et plus repoussans, ou qui fasse éprouver plus de plaisir aux amateurs des scènes terribles et imposantes. Une vaste portion de ces con-

trées est presque inconnue aux hommes civilisés, et n'est habitée que par les bêtes féroces de ce vaste désert, et par leurs chasseurs non moins indomptables. Son aspect est horrible et ne peut inspirer à l'âme que des sensations désagréables : un sol ingrat, des rochers sourcilleux, des arbres disséminés, des cataractes rugissantes sont les traits prédominans et les plus engageans de ce tableau de la nature dans son état primitif.

Comme nous naviguâmes pendant douze jours, sur le fleuve j'eus de fréquentes occasions d'aborder au rivage sur plusieurs points différens : je vis pour la première fois dans l'île Verte une des femmes originaires du pays : elle était couverte d'un grand schall de drap, jeté négligemment sur les épaules, et descendant jusqu'aux genoux : ses pieds étaient nus : mais elle ne paraissait pas accoutumée à marcher long-temps sans souliers ou sandales ; sa peau était exactement de couleur de cuivre, et ses cheveux qui touchaient presque à terre étaient noirs comme du jais. Sa contenance était douce et modeste ; son accent n'était pas désagréable, et il n'y avait rien de grossier dans ses ma-

nières : elle entendait très-bien l'anglais , et j'éprouvai un sentiment de regret , en voyant un être si voisin de la civilisation complète , condamné à passer sa vie dans un aussi triste séjour.

Je fus dans l'île d'ORLÉANS , accompagné du capitaine *Blake*, de MM. *Hardy*, *Burton*, *Geary* et de mon frère : immédiatement après être débarqués sur le rivage , nous nous dirigeâmes vers la maison d'un pilote canadien , pour solliciter la permission d'enterrer un de ces jeunes enfans que nous avions le malheur de perdre journellement : nous trouvâmes à la porte qui nous fut aussitôt ouverte , une femme élégamment vêtue de soie noire : si nous l'avions jugée d'après les apparences , nous aurions pu la prendre pour une Comtesse européenne , et non pour la femme d'un pilote canadien. Après avoir cherché à excuser notre importunité , nous l'instruisîmes en anglais du triste objet de notre mission : elle répondit en souriant : « je ne sais pas parler anglais. » Un de nous s'adressant alors à elle en français , lui demanda la permission d'enterrer un enfant mort la nuit précédente et qui était étendu sur

le rivage. Elle accéda très-poliment à notre demande, envoya un homme nous montrer le lieu où nous pouvions déposer le corps, nous invitant obligeamment à revenir ensuite et à prendre notre part de quelques rafraîchissements. Il est inutile d'observer que nous nous empressâmes de profiter de cette invitation amicale, ayant été si long-temps confinés dans un vaisseau, sans pouvoir y jouir du plaisir de varier notre société. Lorsque nous revînmes des funérailles, nous fûmes introduits dans un appartement qui aurait fait honneur à la plus belle maison en Europe. Nous y trouvâmes une boisson délicieuse qui avait été préparée pour nous et composée avec des esprits de la Jamaïque, du lait frais et du sucre d'érable. Nous prîmes avec le plus grand plaisir notre part d'un régal si peu attendu; et après avoir passé environ une heure dans cet asile hospitalier, remercié celle qui en faisait si bien les honneurs, et vanté, comme elle le méritait, l'élégance de sa charmante demeure, nous retournâmes au vaisseau, extrêmement satisfaits, et emportant la plus haute idée de l'hospitalité canadienne.

Quoiqu'on dise que le territoire de la nouvelle Orléans est plus fertile que celui du Bas-Canada, il nous parut être d'une qualité très-inférieure.

L'orge dont on faisait alors la récolte, aurait à peine paru en Europe mériter d'être cueilli. Les patates nous parurent meilleures ; et le tabac semblait y prospérer. Mais il est évident qu'on n'attache dans ce pays aucune importance à sa culture.

Lorsque les fermiers du Canada auront fait quelques progrès dans la précieuse science de l'agriculture, ils seront convaincus qu'il est du plus grand intérêt pour eux de bien labourer leurs vastes possessions : ils abandonneront l'usage de jeter dans le St.-Laurent la paille qu'ils ont de reste, et commenceront à utiliser le fumier qui se fait chez eux et chez les habitans des villes environnantes : ils cesseront de le regarder comme un désagrément dont ils ne peuvent trop tôt se débarrasser. Ils prendront soin alors d'accumuler et d'utiliser leurs engrais : seul moyen de rendre productif un sol maigre ou stérile par lui-même.

ORLÉANS, très-peu au-dessus de la mer,

s'élève graduellement depuis le rivage jusqu'à son centre ; presque tous les bois sont coupés : à peine un arbre s'offre-t-il à la vue ; les barrières sont construites de bois refendu , ce qui tend à donner à toute l'île un air de pauvreté très-défavorable. Sa circonférence est d'environ quarante-huit mille ; sa longueur , de vingt mille ; elle a six mille dans la plus grande largeur. A la plus basse extrémité de l'île, la rivière a environ quinze mille de large. A l'ouest , le courant d'eau se divise en deux canaux à peu près égaux , et forme un bassin qui s'étend à environ six milles dans chaque direction et qu'on peut dire avoir pour limites, d'un côté l'embouchure de la rivière *ST.-CHARLES*, et de l'autre le rivage du *St.-Laurent* opposé à l'extrémité du cap *Diamant* ; dans son sein aussi vaste qu'assuré, on peut voir à l'ancre un nombre immense de vaisseaux marchands et de plus petites embarcations de commerce qui s'y rendent en foule de toutes les parties du monde. Mais cette forêt de mâts qui offre un aspect très-remarquable dans tous les ports de mer en grande activité, de-

vient ici insignifiante, par suite de sa contiguïté avec des bois plus épais et plus élevés.

En entrant dans ce bassin, la combinaison la plus attrayante de scènes imposantes attire et fixe l'attention. Sur la gauche, les cascades du MONTMORENCY, dont les eaux s'élancent sur un précipice de deux cent quatre-vingt-dix pieds, les roches de la pointe LEVI, sur le rivage du sud, où se déploient tous les indices de l'industrie humaine, le promontoire élevé, situé à l'opposite et sur lequel est placée la ville de QUÉBEC, combinés avec les grandes masses d'arbres, de chaque côté de la rivière, composent l'ensemble d'un tableau aussi imposant que magnifique, dont un étranger ne détourne les yeux qu'avec le plus grand regret.

Dans le fait, toute la contrée, jusqu'à environ cent cinquante milles au-dessous de Québec, diffère beaucoup dans son aspect des pays agrestes que l'on découvre à l'entrée, et doit affecter puissamment l'âme d'un voyageur qui sait observer les pays qu'il parcourt. L'admiration y est excitée non-seulement par la nouveauté de l'ensemble de la perspective qui diffère beaucoup de toutes celles qu'on voit en

Europe, mais encore par les grandes masses de quelques-unes des parties qui la composent. Des montagnes élevées couvertes de bois impénétrables, dont les sommets vont border l'horison; des rivières serpentant avec rapidité qui viennent apporter leurs eaux tributaires au fleuve St.-Laurent; un grand nombre d'îles où croissent des arbres vigoureux dont les épais branchages prolongent leurs ombres sur la vaste étendue d'eau dont ils sont entourés; de nombreuses cascades placées à différentes distances réfléchissant avec éclat les brillants rayons du soleil, tandis qu'elles lancent leurs torrens écumeux sur les roches avancées d'où elles rebondissent en jets légers et aériens, et se réunissant ensuite de nouveau, tombent en torrents impétueux qui vont se jeter dans la mer. Tels sont les traits les plus caractéristiques du tableau qui se présente aux yeux étonnés du spectateur placé de l'un des côtés du fleuve.

Mais il y a d'autres vues d'un aspect plus doux et plus civilisé qui donnent un air animé et délicieusement varié à plusieurs parties de la scène et les désignent comme étant plus spécialement les demeures des hommes et l'ob-

jet de leur culture. Les églises couvertes en toits d'étain, ainsi que les clochers réfléchissant jusqu'à vingt mille de distance l'éclat qui les entoure; les maisons des fermes, toutes d'une extrême propreté, qui, pendant environ cinquante lieues, forment une suite d'établissements contigus; les taillis épais, sur quelques-uns des bords, et la belle diversité des intervalles qui les séparent: tout cela forme un aspect romantique qui ne peut que plaire et intéresser.

Il était environ six heures du soir, lorsque nous jetâmes l'ancre devant le port de Québec: comme nous remontions lentement le bassin, le canon des batteries, et le feu continu des vaisseaux du port, tous saluant leur nouveau gouverneur qui avait jeté l'ancre quelques minutes avant nous, produisirent une telle confusion qu'il se passa quelque temps avant de pouvoir nous rappeler que notre voyage était à sa fin. Lorsque la fumée eut disparu, la ville jusqu'alors cachée en partie à nos yeux, se présenta majestueusement à nous.

Les maisons dont la plupart sont couvertes en étain, s'élevant, rang par rang, en forme

d'amphithéâtre ; les murs imprenables , et les batteries dirigeant leurs canons redoutables vers le bas de la rivière ; les tours de *Martello* et celle encore plus élevée du télégraphe ; et les clochers hardis dont les aiguilles montent jusqu'aux nues , sont des objets qui remplissent tous les étrangers d'un étonnement à la fois solennel et agréable , et donnent la plus favorable opinion d'un pays qui fait naître de semblables sensations.

Aussitôt que les officiers de la douane eurent inspecté le vaisseau , notre capitaine ordonna que personne ne tentât d'aller au rivage avant le lendemain matin : cette injonction ne fut pas très-patiemment reçue par les passagers , dont plusieurs avaient un désir extrême de se mêler à la foule des habitans qui bordaient les quais pour recevoir leur illustre gouverneur. Comme la famille de mon père n'était pas comprise dans cette prohibition , je reçus une invitation du capitaine Black pour faire avec lui une incursion dans la cité. Le vaisseau était au centre du bassin , ce qui nous obligea à aller au rivage dans une chaloupe. Arrivés au quai de la Reine , nous avançâmes dans une

rue sombre et étroite , en partie éclairée par quelques mauvaises lampes , qu'on venait d'allumer à l'instant : nous entrâmes ensuite dans une autre rue mieux percée , encombrée , comme la première , d'une foule bigarrée de toutes les Nations , des zones torrides , glaciales et tempérées ; au milieu de laquelle il était impossible de dire quels étaient les plus nombreux des descendans de *Cham* , de *Schem* ou de *Japhet*. Des Africains , des Américains , des Indiens , des Européens et des Asiatiques composaient ces groupes bizarres : quelques-uns étaient vêtus de pourpre avec du linge fin , et paraissaient , d'après quelques indices extérieurs , s'être copieusement nourris pendant toute la journée : d'autres déployaient leurs grotesques figures , dans un état approchant d'une nudité presque totale ; en un mot , une semblable exposition des costumes de toutes les nations qui habitent le globe terrestre ne peut être vue qu'en Amérique , ou peut-être dans la nouvelle capitale de la Russie. Ces mouvemens confus et cette diversité peu harmonieuse de langage , produisirent un tel effet sur les organes de mon ouïe , que je crus être au

moment où on plaçait la dernière pierre de la tour de Babel : je n'entendis pas prononcer un seul mot d'anglais ; je ne vis pas une seule figure qui m'offrît les traits d'un compatriote ; excepté lorsqu'à ma grande satisfaction je me trouvai dans le magasin d'un marchand anglais , où en regardant autour de moi , et réfléchissant sur la courte excursion que je venais de faire , je me rappelai qu'au lieu d'avoir été occupé à placer la dernière pierre de la tour de Babel , j'avais seulement terminé ma première promenade dans la ville de Québec.

La première visite que le capitaine Black et moi fîmes dans la soirée , fut dans un hôtel : en y arrivant , nous fûmes introduits dans un vaste appartement , dans lequel il y avait environ trente capitaines de vaisseaux marchands : nous entrâmes sans cérémonie et découvrîmes bientôt que chaque individu avait devant lui un énorme gobelet rempli de liqueur , avec une pipe d'environ trois pieds et demi de longueur , et une poche du meilleur tabac de Virginie. En peu d'instans , le capitaine Black et moi jouîmes des mêmes avantages. Je pris un peu de la liqueur qui était vraiment délicieuse ,

mais je demandai à être dispensé de la pipe et du tabac : l'appartement était extrêmement chaud , rempli de la fumée d'un tabac brûlant et des exhalaisons de corps échauffés. Je désirais , de grand cœur , pouvoir en sortir ; mais , puisque j'y étais venu , non de mon propre choix , mais par complaisance pour le capitaine , qui paraissait aussi rêveur dans cette réunion amphibie , que s'il était occupé à découvrir la longitude , je ne pouvais convenablement me retirer , qu'au moment où il jugerait convenable de me donner le signal du départ. Ces enfants de Neptune parlèrent de voyages longs et courts , de vaisseaux bien et mal construits , des avantages de la vue maritime , et de précieuses qualités de l'eau-de-vie de Cognac : tout cela d'une manière si diffuse et si prolongée , que je désirais d'être dans ce moment endormi dans la maison la plus mal construite , plutôt que de me trouver en pareil lieu. Pas un sujet n'y fut discuté ; pas une idée suggérée qui fut susceptible d'aucun résultat utile ou agréable , pour tout autre que pour eux-mêmes. Je fus obligé d'attendre dans cette pénible situation jusqu'à onze heures : alors toute

la société se leva d'un consentement mutuel et spontané, mais non sans prendre un nouveau rendez-vous pour la soirée suivante, pour leur édification générale et pour la prospérité du commerce du tabac. Il est inutile de vous assurer que je ne me trouverai point à cette nouvelle réunion.



LETTRE III.

Situation de QUÉBEC. — Ses belles apparences extérieures. — Citadelle. — Cap du Diamant. — Édifices publics de Québec. — Château de St.-Louis. — Cathédrale de l'église catholique romaine. — Temples du culte protestant. — Palais de justice. Collège des Jésuites. — L'Hôtel-Dieu. — Le Couvent des Ursulines. — Le Palais de l'Évêque. — Les Barraques. — Statue du général WOLF. — Origine du mot Québec. — Population de cette ville.

QUÉBEC est sous le 46° degré 48 minutes de latitude nord, et 71 degrés 11 minutes de longitude à l'ouest : il est heureusement situé sur les rivières de Saint-Charles et de Saint-Laurent, immédiatement à leur confluent.

Cette ville a , comme je l'ai précédemment observé, la forme d'un amphithéâtre s'élevant par degrés ; et vue de la rivière , elle offre un si bel aspect , qu'un étranger qui ne connaîtrait pas son intérieur , la prendrait pour une des plus belles cités du monde : l'étonnante élévation des clochers , leur aiguilles resplendissantes et les formidables ouvrages extérieurs de la ville , sont hors de tout calcul , de manière à prévenir fortement en sa faveur l'âme d'un spectateur. Mais lorsqu'il entre dans les rues , les places et les allées , surtout de la ville basse , il trouve que tout est borné , mal construit et peu élégant : rien ne peut alors égaler son désappointement : plusieurs rues sont à peine assez larges , pour permettre à deux voitures de passer de front ; et toutes sont dépourvues de beauté , d'élégance et de régularité. Les opérations commerciales se traitent principalement dans la ville basse , qui , par suite de cette circonstance et de sa situation limitée , est dans un tourbillon perpétuel. Les greniers , les magasins et les habitations , quoiqu'en général d'une grande élévation , sont dominés par les projections rocailleuses du cap du DIAMANT , qui ,

arences
amant.
teau de
holique
tant. —
ites. —
sulines.
raques.
gine du
ille.

utes de
ates de
t situé
Saint-
fluent.

dans quelques directions , semble les menacer d'une prochaine destruction. La montée de la haute ville , le long des circuits de la rue de la Montagne , a été ménagée avec beaucoup d'art : mais elle est néanmoins très-rapide , et dans certaines parties , elle est bordée sur la main droite , de profonds précipices.

Lorsqu'on est parvenu à son sommet , l'aspect de la ville devient plus agréable , et on le trouve , à tous égards , préférable à celui de la basse ville. Néanmoins les bâtimens publics offrent peu d'intérêt à ceux qui sont accoutumés à la vue des beaux monumens qu'on admire dans les principales villes d'Europe.

Le bel état des fortifications mérite plus d'attirer l'attention : elles sont parfaitement entretenues , et on a ajouté de nouvelles défenses , partout où elles ont été jugées nécessaires : lorsqu'on les voit du rivage opposé , de quelque partie des campagnes environnantes , elles offrent un coup d'œil très-noble et très-imposant. La citadelle est située sur le point le plus élevé du cap du DIAMANT , qui est à trois cent cinquante pieds au-dessus du niveau du fleuve. Lorsque Quebec devint la capitale de la colo-

nie française , la citadelle fut bâtie , dans la vue uniquement de défendre les approches de la cité du côté de l'ouest , vers les plaines d'*Abraham* : elle domine orgueilleusement sur le *St.-Laurent* , et étend maintenant ses immenses murs et ses ouvrages militaires extérieurs réguliers , jusqu'à l'extrémité de ces plaines , près du bord de la rivière *St.-Jacques*.

La ville a cinq portes : la porte *Saint-Louis* , qui est la plus grande , s'ouvre à l'ouest et vers les hauteurs d'*Abraham* où le brave *Wolf* rendit son dernier soupir. La porte *Saint-Jean* s'ouvre vers *Saint-Foi* , qui est la route de *MONT-RÉAL*. Ces deux portes sont extrêmement fortifiées , et les murs où elles sont placées , ont au moins cinquante pieds d'épaisseur. Les portes du *Palais* et de l'*Espérance* s'ouvrent vers le nord , et la porte de *Prescott* par laquelle on passe dans la basse ville , s'ouvre vers le sud. Les approches de toutes ces portes sont gardées par des batteries et autres défenses. Ainsi , d'après sa position naturellement si avantageuse , et avec ses immenses fortifications , Québec doit être considérée comme une des plus fortes villes de l'univers.

Toute description que l'on donne de Québec, quelque détaillée qu'elle puisse être, sera regardée comme incomplète, si elle ne comprend une esquisse des *célèbres plaines d'ABRAHAM*. Sachant à quel point vous vous intéressez à toutes les circonstances qui se rattachent à notre gloire nationale, je vais ajouter, à votre considération, une légère peinture topographique de cette ville. Québec est entouré d'eau sur trois côtés, et le quatrième s'ouvre à l'ouest vers les plaines. Pour la sûreté de ce côté, sur lequel la ville est la plus exposée, on a élevé de grandes défenses militaires dont j'ai déjà parlé. L'approche des hauteurs, du côté du St.-Laurent, est entourée de ses bords : pendant l'espace de plusieurs milles au-dessus de Québec, elle est difficile et défendue par des précipices : et ce fut néanmoins le seul accès ouvert aux troupes anglaises sous le commandement du général Wolf. Du sommet des rochers élevés qui dominent la rivière, les hauteurs d'Abraham diminuent graduellement, jusqu'aux bords les moins élevés de la rivière St.-Charles. Dans les parties les plus rapprochées de la ville haute, elles ont au-delà d'un

mille de largeur, et à une plus grande distance de Québec, cette largeur s'accroît à mesure que les deux rivières s'éloignent l'une de l'autre et forment les côtés d'un triangle presque équilatéral, dont la base serait une ligne imaginaire tirée à travers les plaines, à environ quatre milles de distance de la citadelle.

Les habitants de Québec ont élevé une statue au général WOLF : mais elle est au-dessous du médiocre et n'offre rien de curieux ; ce qui n'est pas étonnant, vu le peu de progrès des arts, au moment où elle a été placée.

Le château de Saint-Louis, résidence du gouverneur, est dans une situation très-élevée, et d'où l'on découvre une très-belle perspective. Il est bâti sur le bord d'un précipice presque inaccessible, et soutenu par des contre-murs et de forts ouvrages de maçonnerie qui s'élèvent presque jusqu'à la moitié de sa hauteur. Quelques-uns des appartemens du château sont occupés par les divers officiers civils et militaires qui agissent sous la direction immédiate du gouverneur : cet édifice n'a rien qui le recommande, excepté son étendue et sa situation : son extérieur n'attire point l'attention,

quoique construit avec une élégante simplicité.

La cathédrale de la religion catholique romaine est un bâtiment de pierres, bien construit, avec un clocher qui manque d'élévation et qui est bizarrement placé sur un de ses côtés. L'intérieur de cette église, comme celui de toutes les autres qui appartiennent à ce culte, contient plusieurs ornemens riches et dispendieux; un grand nombre de bas-reliefs, tirés des Saintes Écritures, exécutés par main de maîtres, décorent les murs, et l'autel très-grand est d'un travail extrêmement soigné. Le clocher est couvert en étain, selon l'usage observé pour toutes les églises de la province.

L'église épiscopale protestante n'est élevée que depuis peu de temps: on y a observé à un certain point les règles de l'architecture, et cet édifice n'est pas sans mérite.

Il y a aussi une *chapelle de méthodistes*, appelée la maison de réunion *Wesleiche*, et une *église presbytérienne*: toutes les deux sont bien construites.

Le palais de justice n'est pas un bâtiment inférieur ni de peu d'importance; on dit que les dispositions intérieures sont très-convena-

blement adaptées à sa destination. *Le collège des Jésuites, le séminaire, l'hôtel-dieu, le couvent des Ursulines, le palais de l'évêque et les barraques*, sont les seuls autres bâtiments remarquables de la ville, et leur apparence extérieure est peufaute pour attirer une attention particulière.

Le couvent des Ursulines fut fondé par madame de la Peltrie en 1639. Il est présentement occupé par une supérieure et trente-six religieuses dont le principal emploi est l'instruction des jeunes personnes qui professent la religion catholique romaine.

L'hôtel-dieu fut fondé en 1637 par la duchesse d'Aiguillon, sœur du cardinal de Richelieu, et destiné à recevoir les pauvres et à guérir les malades. L'établissement consiste en une supérieure et trente-six religieuses.

Le bâtiment qui servait autrefois de *palais épiscopal* est maintenant converti en une maison d'assemblée pour le parlement provincial.

La situation relative des villes haute et basse rend Québec le séjour le plus désagréable pour toutes les personnes dont les affaires exigent successivement la présence dans les différens

quartiers de la ville. Elle les oblige de monter d'une partie dans l'autre, par de longs escaliers de bois, ce qui est extrêmement désagréable dans les chaleurs brûlantes de l'été.

Les magasins de marchandises à Québec sont bien éloignés de la propreté et de l'élégance qu'on remarque dans les mêmes lieux en Angleterre : les portes et les croisées sont exactement semblables à celles des autres maisons particulières ; et, pour ajouter à leur mince apparence, ils sont toujours sales et mal tenus ; on n'y voit aucune marchandise déployée, excepté quelques misérables chiffons qui donneraient plutôt l'idée d'une boutique d'eau-de-vie ou d'une barraque, que celle d'un magasin considérable de marchandises. Il y a dans la ville une grande quantité de tavernes auxquelles on donne ce nom. Mais je crois que celle de l'*Union* est la seule où l'on puisse trouver tout ce que peut désirer un étranger. Cette vanité, ainsi que l'observe avec justesse M. Lambert, est un trait caractéristique de tous nos frères transatlantiques, depuis les contrées de la Floride, jusqu'aux rives du Labrador : c'est elle qui a induit les habitants de Québec, ainsi

que ceux des autres parties de l'Amérique à décorer le plus mauvais cabaret du nom de taverne. En traversant ces différens pays, vous avez souvent occasion de rencontrer des maisons ainsi surnommées; mais à peine une seule fois dans la semaine en verrez-vous une qui mérite réellement ce nom.

L'origine du mot QUÉBEC est incertaine : quelques-uns prétendent qu'il est dérivé du mot Algonquin *Quebeco* ou *Quebec* qui signifie resserré, parce que le Saint-Laurent devient plus étroit, d'un peu plus de trois quarts de mille, du côté immédiatement opposé à la ville. D'autres assurent qu'il tire son origine du langage normand, et qu'une des personnes qui accompagnaient M. de Champlain dans son expédition, en remontant la rivière, s'écria, en arrivant vers cette partie où la ville est maintenant construite, *quel bec!* quelle pointe! Enfin une troisième opinion veut que ce mot soit dérivé du mot Abenakis, *Quelibec*, qui signifie ferme, parce que les Indiens de cette nation qui résidaient à *Claudiere*, à environ vingt mille de la cité, lorsqu'ils venaient de chez eux, ne pouvaient rien voir des deux ca-

naux formés par l'île d'Orléans, et concluait de là que la rivière était complètement fermée par cette île.

L'origine du mot CANADA n'est pas plus certaine. On dit que les Espagnols pénétrèrent dans ces contrées avant les Français; mais que, les trouvant stériles et sans or, le principal objet de leurs recherches, ils s'écrièrent tous, avec l'accent du désappointement, au moment de leur départ et en présence des Indiens, *aca nada* : ici il n'y a rien. Les Indiens, à l'arrivée des Français, les prirent pour des Espagnols, et désirant s'en débarrasser, ils ne cessaient de crier *aca nada*, ce que les Français ne comprenaient point : ils crurent que c'était le nom du pays. C'est de ce léger incident que l'on suppose généralement que le mot *Canada* a pris son origine.

La population actuelle de Québec s'élève à environ 14,000 âmes, dont les trois quarts sont Catholiques-Romains, d'origine française. Le reste se compose principalement d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais.

LETTRE IV.

*Départ de Québec. — Arrivée à MONTRÉAL. —
Entrevue avec le duc de RICHEMOND, — avec
le colonel COCKBOURNE. — Avis du colonel. —
Nos objections à une résidence dans la pro-
vince inférieure. — Le capitaine BLAKE. —
Des pays qui séparent Québec de Montréal. —
Trois rivières. — Lac ST.-PIERRE. — William-
Henri. — Berthier. — Ile de Montréal. —
Description de la ville. — Étendue et popula-
tion. — Médiocre apparence de tous les bâ-
timens élevés avant la dernière guerre. —
Portes et croisées en feuilles de fer. — Triste
aspect de la ville les dimanches et autres jours
de fête. — Bâtimens publics. — Manière dont
la ville est approvisionnée d'eau. — Maison*

de banque. — Bibliothèque publique. — Cabinet littéraire. — Journaux. — Marché. — Son commerce. — Sa situation ouverte et sans défense. — Bâteaux à vapeur et leur disposition intérieure. — Rareté de l'eau entre Québec et Montréal. — Mauvais état des quais.

Le 3 août 1818, cinq jours après notre arrivée à Québec, nous nous embarquâmes, à bord du bateau à vapeur, *le Télégraphe*, à destination de Montréal, et nous y arrivâmes dans la matinée du 5 du même mois, ayant ainsi fait dans l'espace de trente-six heures un voyage de 180 milles, en remontant un courant très-rapide.

Avant de quitter *Québec*, mon père se rendit chez *le duc de RICHMOND* et lui présenta un ordre de lord Bathurst, relatif aux terres auxquelles il avait droit avec diverses autres lettres d'introduction. Sa Grâce le reçut avec beaucoup de politesse, et lui dit qu'elle serait heureuse de lui rendre tous les services qui seraient en son pouvoir : elle l'adressa en même temps au commissaire, quartier-maître géné-

ral, pour toutes les informations qu'il pourrait désirer relativement au choix d'un établissement

Le colonel Cockbourn entreprit de persuader à mon père de renoncer à l'intention d'avancer dans le Canada, et d'accepter un établissement dans la partie inférieure. Il chercha à lui démontrer les avantages d'un établissement dans un pays plus peuplé; lui offrit la comparaison de champs fertiles et de cités populeuses avec des déserts incultes et des forêts d'un aspect effrayant; peignit en couleurs séduisantes les plaisirs de la société, et fit une sombre description des privations inséparables d'une solitude. Par ces comparaisons, il parvint presque à faire renoncer mon père à l'idée de fixer sa résidence dans le Haut-Canada.

Lorsque mon père nous transmit, à mon frère et à moi, les propositions flatteuses et les avis du colonel, nous lui déclarâmes notre invariable détermination, sous son bon plaisir, de nous rendre dans le Haut-Canada, et le conjurâmes de solliciter immédiatement les instructions nécessaires pour y obtenir des terres et les provisions qui avaient été mises à

bord pour notre usage , par ordre de lord Bathurst. Il consentit à agir d'après notre demande ; et , en mettant sous les yeux de sa Grâce le duc de Richemond , les objections de sa famille à une résidence dans la partie inférieure , et la nécessité d'avoir les rations du gouvernement pour la subsistance des nouveaux colons pendant leur marche vers l'ouest, il obtint l'ordre requis pour les recevoir, avec environ cent vingt paires de couvertures qui avaient aussi été mises à bord pour leur usage.

Je ne dois pas continuer mon récit sans avoir auparavant rendu entière justice aux attentions amicales qu'eut constamment pour nous , pendant une traversée de cinquante-trois jours , le capitaine *Black*, commandant du *Brunswick*. Du moment de notre embarquement , jusqu'à la nuit où nous quittâmes son vaisseau , ses attentions , non seulement pour les passagers de la cabine , mais aussi pour le plus humble individu de la chambre commune montrèrent les sentimens les plus honorables pour lui et pour sa profession. Il mit tous ses soins à rendre la situation de chacun de ceux qui étaient à bord aussi agréable que les circonstances

pouvaient le permettre : il fut à-la-fois ami empressé et attentif, médecin constamment occupé de notre santé, et de nous procurer tous les agrémens possibles. Je dois rendre le même honorable témoignage aux officiers et à l'équipage du Brunswick : nous nous en séparâmes à regret ; ceci est une digression, j'en conviens : mais elle porte avec elle son excuse.

La campagne entre QUÉBEC et MONTRÉAL, quoique plus avancée en culture que celle qui est immédiatement au-dessous de Québec, paraît moins diversifiée et moins peuplée. A quelques milles des trois rivières, les bords du Saint-Laurent deviennent moins escarpés. Quoique peut-être plus agréables et plus régulières, les maisons ont moins d'apparence ; les églises sont moins nombreuses ; mais les fermes sont plus étendues, mieux nivelées et mieux cultivées.

La Pointe aux Trembles, à environ vingt-un milles de Québec, fut le premier village que nous remarquâmes, après avoir quitté cette ville ; il contient une église cathédrale et un

couvent de religieuses , et compte environ 500 habitans , tous d'origine française.

La ville des *Trois-Rivières* , distante de Québec d'environ 90 milles , est située sur une pointe de terre au confluent du Saint-Laurent et du Saint-Maurice. A l'embouchure de cette petite rivière , on voit deux petites îles qui la divisent en trois canaux : ce qui a donné à ce lieu le nom *des Trois - Rivières*. Cette ville , qui approche de Montréal pour l'importance , renferme une église paroissiale française , une église épiscopale anglaise , un hôpital appelé le couvent des Ursulines , pour la guérison des malades et l'instruction des jeunes personnes de la religion catholique-romaine ; une prison et un palais de justice ; une petite baraque , et un monastère de récollets , ordre maintenant éteint en Canada. Il y a aussi aux *Trois-Rivières* une fonderie en fer très-considérable : elle appartient au gouvernement. Il l'affirme à quelques négocians de Québec qui fabriquent sur les lieux des barres de fer de toutes dimensions. On dit que la mine est très-riche , et on y établit des ouvrages de qualité supérieure , notamment des poêles.

Le fer qu'on y forge vaut mieux que le fer anglais, mais il est inférieur à celui de Suède. Le nombre des habitans des Trois-Rivières est de 2,000, dont les cinq septièmes sont Français. Les bateaux à vapeurs s'arrêtent dans cette ville en allant et venant de Montréal, pour débarquer ou prendre des passagers; et recevoir de nouveaux approvisionnemens de bois à brûler.

Bientôt après avoir quitté les Trois-Rivières, nous entrâmes dans le lac *St.-Pierre*, qui n'est qu'une des nombreuses expansions du *St.-Laurent*: il a environ 20 milles de long et 8 à 12 milles de large; les eaux y sont en général extrêmement basses. Par la négligence de notre pilote qui ne suivit pas la direction convenable (la rivière étant coupée en cet endroit par un grand nombre d'îles) nous courûmes le risque de rester à sec en traversant ce lac, ayant marché près d'une heure dans des eaux si peu abondantes que chaque révolution des roues faisait jaillir du lit du lac des herbes sauvages ou du limon.

A 40 milles des Trois-Rivières et à 135 milles de Québec, on trouve la petite ville de *Sorel*

ou *Guillaume-Henri*, dans une latitude de 45 degrés 50 minutes, et par 73 degrés 20 minutes de longitude. Elle est située au confluent du Chambois et du Saint-Laurent. Ses rues sont bien alignées, mais pas encore entièrement bâties; on y voit des édifices consacrés aux cultes religieux; une église catholique romaine et une église protestante épiscopale. Sorel fut d'abord habité par un parti de royalistes qui quittèrent l'union à l'époque où l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue. Cette ville est plus petite que les Trois Rivières, et ne contient que 1500 habitans dont la plupart sont Anglais et Écossais. Elle s'accroît graduellement et, par suite de sa situation salubre, devient fréquemment la résidence de son Excellence le gouverneur du Canada, pendant quelques mois de la saison d'été.

Entre *Guillaume-Henri* et *Montréal*, on trouve plusieurs petits villages, dont le principal est connu sous le nom de *Berthier* ou le bord du nord. Entre ces villages se trouvent plusieurs vastes établissemens qui annoncent l'opulence: quelques-uns d'entr'eux sont en-

core en ce moment occupés par les descendans de la noblesse française qui en jeta les premiers fondemens.

L'île de **MONTRÉAL**, dans laquelle est située la ville de ce nom, a environ trente-deux milles de long et dix-et-demi de large. Elle appartient au séminaire de St.-Sulpice. Elle possède incontestablement le plus heureux climat et le sol le plus fertile de toute la province. La ville est située sur la côte sud de l'île, à 44 degrés 21 minutes de latitude nord, et 75 degrés 34 minutes de longitude à l'ouest : elle est à la distance de 44 milles de Guillaume-Henri, 90, de trois Rivières, et 180, de Québec.

Montréal est situé au milieu des aspects les plus pittoresques : elle est en ce moment très-irrégulière dans sa construction, sa longueur étant d'environ deux milles, tandis que sa plus grande largeur, c'est-à-dire, depuis les bords du St.-Laurent jusqu'au pied de la montagne dont elle tire son nom, n'est seulement que de trois quarts de mille. Elle contient 15,900 âmes, dont plus de moitié sont de la communion catholique-romaine. Les rues sont en général très-étroites, et pour ajouter aux incon-

véniens qui en résultent , on a rendu les trottoirs presque impraticables , par l'usage absurde qui prévaut dans toute la ville , d'élever en dehors des portes , des marches en bois qui avancent de deux ou trois pieds dans les rues. Si seulement deux personnes se rencontrent près de ces constructions embarrassantes , elles sont inévitablement obligées ou de retourner sur leurs pas , ou , par un excès de complaisance , de descendre dans le milieu de la rue , probablement pour s'y trouver dans la neige jusqu'aux genoux , ou dans la boue jusqu'à la cheville des pieds. Il est aussi impossible à deux personnes de marcher en se donnant le bras , sans être obligées de se séparer toutes les dix ou douze verges. Les maisons sont en général bâties en pierre très-solide ; mais celles qui l'étaient avant la dernière guerre présentent un aspect désagréable par suite des portes extérieures et des volets de croisées qui sont en feuilles de fer. L'usage de ces garanties massives est si général , et on y attache tant de prix , qu'on trouve à peine une maison qui ne soit pas disposée de cette manière. Elles ont été adoptées pour arrêter les effets du feu , qui

souvent exerce les plus grands ravages dans cette ville. Il est impossible de se promener dans les rues de Montréal, un dimanche, ou un jour de fête, lorsque toutes les boutiques sont fermées, sans éprouver les plus tristes impressions. Toute la ville paraît alors une vaste prison, et à chaque bruit qui vient frapper l'oreille de l'étranger qui passe, il croit entendre le son des chaînes du malfaiteur, ou les gémissemens lamentables d'un débiteur incarcéré.

On trouve néanmoins dans Montréal, des bâtimens modernes qui ne dépareraient pas les plus belles places de l'Europe: il faut convenir que tous ceux qui sont construits depuis peu montrent un style d'exécution vraiment supérieur. On a nouvellement construit quelques maisons, au-delà des anciennes limites de la ville, et vers les montagnes. Ces édifices prouvent une amélioration sensible dans le goût de leurs constructeurs.

Les édifices publics de Montréal sont l'église française, l'église anglaise, la chapelle des Méthodistes, la maison de réunion des Presbytériens, le palais de justice et les

prisons , la banque de Montréal , le collège , l'hôpital et les barraques.

L'église française ou chapelle catholique-romaine appelée Sainte-Marie, qui est dédiée à la bienheureuse Vierge , est un vaste bâtiment de construction antique dont la façade est en pierres de taille. Elle est située au milieu de la rue de Notre-Dame , une des principales de l'ancienne ville et qui est parallèle au fleuve St.-Laurent. Le clocher qui , avant l'érection de l'église anglicane , était considéré comme le plus beau de toute l'Amérique , n'est maintenant apprécié qu'à raison de son antiquité. Tout l'extérieur de cet immense bâtiment, excepté le toit et le clocher couverts en étain , est uni et sans goût. Mais l'intérieur , suivant l'usage observé dans les autres églises catholiques romaines, est somptueusement décoré de tous les ornemens qui conviennent à un lieu consacré à pareille destination , et qui pénètrent jusqu'au cœur , en affectant vivement les sens extérieurs par leur magnificence imposante et solennelle. Les bancs placés dans cette église n'ont rien de remarquable par leur élégance , ni par leur variété ; mais la voûte est

magnifiquement ornée , et l'autel est un de ceux sur lesquels , pour me servir d'une phrase payenne , les Dieux eux-mêmes pourraient sacrifier. La voûte est divisée en deux sections coniques , par des moulures richement dorées ; et , dans l'espace qui les sépare , on voit d'innombrables figures , toutes d'imagination et très-bien dorées. Au centre de la voûte , se trouve un tableau circulaire de l'Ascension. Quoique ce tableau ne soit point du premier ordre , on dit qu'il est l'ouvrage d'un artiste français d'un talent éminent , et il produit un très-bel effet. Au haut de la partie de la voûte qui est immédiatement au-dessus du cœur , on voit une superbe couronne d'or qui repose sur quatre piliers peints en verd et dont les chapiteaux sont dorés. Cette couronne sert de dais à l'autel qui est placé immédiatement dessous. Derrière la couronne , est placée , de manière à être parfaitement vue de tous les côtés , une statue de la Vierge de grandeur naturelle. Elle a été sculptée sur un bloc de marbre blanc. De chaque côté de l'autel , sont placés cinq tableaux tirés des Saintes écritures , et immédiatement au-dessus du portique d'entrée , est

placé un grand jeu d'orgue, sur lequel se trouve un Christ de hautes proportions et très-bien travaillé. Les ornemens de l'autel sont d'une richesse qui passe toute idée. Un grand nombre de cierges, dont quelques-uns ont plus de quatre pieds de haut, brûlent constamment pendant la célébration du service divin. Ces torches qui forment une brillante illumination et répandent un éclat religieux et solennel, jusques dans les parties les plus éloignées de l'église, impriment à l'âme un sentiment de crainte, et semblent calculées, surtout en plein jour, de manière à purifier et élever vers le ciel les affections terrestres. Pour rendre hommage à la vérité, il n'y a que les individus qui ont voyagé dans les pays catholiques qui puissent se former une juste idée de la magnificence extraordinaire et de la splendeur solennelle de l'ensemble de ce bâtiment. Il peut aisément contenir 3,000 personnes; et rarement trouve-t-on le dimanche, dans son enceinte, un siège vacant. Il y a dans Montréal deux ou trois autres églises catholiques, mais fort inférieures à celle de Sainte-Marie.

L'église épiscopale anglicane est aussi située

se trouve
très-bien
ont d'une
l nombre
plus de
tamment
ivin. Ces
mination
olennel,
gnées de
ment de
en plein
vers le
re hom-
idus qui
ui puis-
magnifi-
r solen-
Il peut
et rare-
son en-
ontréal
s, mais
i située

dans la rue de Notre-Dame. L'intérieur de ce bâtiment est construit en pierres de taille et d'architecture dorique. Le clocher, reconnu pour être supérieur à tout ce qu'on voit en ce genre dans le nord de l'Amérique-Anglaise, est construit avec autant de légèreté que d'élégance. L'aiguille de forme octogone paraît bien proportionnée, et la couverture est en étain. A son sommet, on voit une pomme de pin très-bien faite, surmontée d'une grande girouette, élégamment dorée et décorée de divers ornemens. Il y a dans le clocher une très-belle horloge, avec quatre cadrans dont l'un ou l'autre peut être constamment vu et les heures distinctement entendues de toutes les parties de la ville et des faubourgs. L'intérieur de ce bâtiment indique beaucoup de goût et de soin dans la construction. Il est peint avec une sévérité analogue à sa destination. Quoique cette église soit en général remplie le dimanche, les étrangers n'éprouvent jamais de difficulté à s'y procurer des sièges. Un homme en livrée, placé à la porte, vous indique, à votre entrée, un banc où vous pouvez être placé d'une manière conforme au rang que vous paraissez

occuper dans la société. La galerie supérieure est soutenue par des piliers d'ordre corinthien d'une exécution très-correcte et très-savante. Cet édifice est un des plus beaux ornemens de Montréal.

La chapelle des méthodistes, élevée en 1820, est un bâtiment très-vaste et d'une construction élégante. L'emplacement sur lequel il est situé, a coûté à la société 1,500 livres sterling. Les murs sont tous en pierres de taille, et son toit est couvert en étain. Son intérieur ressemble à celui d'une église anglicane, avec cette différence que la galerie de la chapelle est circulaire, au lieu d'être carrée; et supportée par des piliers unis, au lieu d'être d'ordre corinthien. C'est un grand embellissement pour la ville. Son extérieur est plus beau que celui de tout autre bâtiment, excepté celui de la banque de Montréal.

Il y a dans la ville deux petites maisons de réunions presbytériennes, l'une pour les individus qui font partie de l'église d'Écosse, et l'autre appartenant aux Presbytériens des États-unis.

La prison et le palais de justice sont de vastes

bâtimens entièrement contigus l'un à l'autre, et placés sur une éminence, dans un des plus beaux quartiers de la ville. Derrière ces deux bâtimens se trouve un vaste emplacement, appelé le champ de Mars, consacré, selon l'étymologie de son nom, aux évolutions militaires, et formant, par cela même, une promenade fréquentée par les personnes de tout rang; surtout lorsque l'heure des affaires est passée, et quand la belle température d'une soirée d'été invite les habitans à aller respirer le grand air.

La banque de Montréal est, sans contredit, le plus bel édifice public ou particulier qui existe en Canada, depuis que l'hôtel de la mairie a été brûlé en 1820. Il avait coûté à son propriétaire M. Molton, plus de 50,000 livres sterling.

Le collège plus communément appelé *le séminaire*, est un vaste bâtiment, mais d'une architecture simple et irrégulière. Environ 120 jeunes gens y reçoivent une très-bonne éducation. Les titres requis pour leur admission sont extrêmement simples: ils sont seulement tenus de prouver par témoins qu'ils professent

la religion catholique-romaine. Les étudiants laïques portent de longues robes bleues, serrées par des ceintures d'étoffe de laine. Ceux qui étudient pour l'état ecclésiastique sont distingués des autres par des ceintures de soie noire ou de bombasin.

Les *barraques* sont un bâtiment d'un ordre inférieur, construit pour pouvoir loger 1,000 hommes.

Le monument consacré à *Nelson*, construit à la tête du Marché-neuf, et presque à l'opposé de la prison et du palais de justice, a une assez belle apparence. Je crois qu'on a commis une méprise en plaçant le dos de sa seigneurie vers le fleuve St.-Laurent : la mer fut le théâtre de toutes ses actions, l'élément sur lequel il acquit sa gloire, livra toutes les batailles, et termina enfin sa noble carrière, d'une manière triomphante ; les flots de l'Océan ont célébré son *requiem*. Ce monument est entouré d'une chaîne de fer qui forme presque un cercle complet. Cette chaîne est attachée de distance en distance, à des canons à demi enfoncés dans la terre, et sert comme de barrière pour protéger la base du pilier, contre les roues des voi-

tures de toute espèce qui passent dans ce lieu.

Il y avait anciennement un *monastère* attaché à l'église des Récollets : mais comme il n'y a dans ce moment qu'un seul religieux de cet ordre existant dans la province, le monastère, avec l'emplacement sur lequel il est bâti, est rentré dans le domaine de la couronne, et il a souvent servi temporairement de corps-de-garde pour les troupes.

Outre les bâtimens dont l'énumération vient d'être faite, on compte encore dans Montréal *trois maisons de religieuses*, noires, grises et congrégationnelles.

L'*hôtel-dieu*, situé dans la rue St.-Paul, est la résidence des *religieuses noires*. Il fut fondé en 1614 pour recevoir les pauvres, les malades et les estropiés. Il est toujours employé à cette bienfaisante destination, et les religieuses qui font partie de cette institution, sont au nombre de trente-six.

Les *sœurs grises* furent fondées en 1743 pour recevoir les fous, les enfans trouvés et autres malades. Cet établissement se compose de 24 sœurs.

La *congrégation de Notre-Dame* dont le cou-

vent est situé dans la rue de même nom , fut fondée en 1640 pour l'éducation des jeunes personnes qui professent la religion catholique-romaine.

Ainsi qu'on peut en juger par ce qui précède, Montréal possède plusieurs édifices particuliers d'une grande beauté , mais qui , au lieu d'améliorer l'aspect de la cité , ne produisent d'autre effet que de faire ressortir d'une manière défavorable les autres maisons qui leur sont très-inférieures. Les étoiles que l'on voit à la voûte du firmament seraient l'objet de notre haute admiration , si l'éclat brillant de l'astre du jour et de celui de la nuit ne les effaçait point par sa supériorité.

Montréal est approvisionné d'eau par un *réservoir* construit à ce dessein sur la hauteur de la citadelle : l'eau est conduite de la rivière dans ce réservoir par la force motrice d'une machine à vapeur. Les tuyaux conducteurs sont en fer coulé , et sont tellement enfoncés dans la terre que l'eau qu'ils contiennent ne peut jamais geler. Cet ouvrage fut entrepris par un gentleman écossais nommé *Pootious* , qui , par ses infatigables travaux , est parvenu à réaliser dans ce

pays une brillante fortune. Ce réservoir est à la hauteur d'environ cent pieds au-dessus de la rivière.

Il y a dans Montréal *deux banques* : l'une , portant le nom de *la Banque* , possède un capital de deux cent cinquante mille livres sterling. L'autre , connue sous le nom de *Banque du Canada* , en a 300 milles. Chacune des deux est gouvernée par un président et des directeurs élus tous les ans. Jusque dans ces derniers temps , cette ville était privée de ces moyens si précieux d'utilité commerciale : et ce n'est qu'après avoir long-temps fait la pénible expérience des inconvéniens attachés à l'ancienne manière de traiter les affaires , que les négocians de ces contrées se sont empressés de concourir à l'exécution des plans d'établissement de *Banques Nationales*. Ils en ont obtenu une amélioration considérable de leurs propres intérêts , et ont rendu en même temps à leurs voisins d'importans services , sans se nuire en aucune manière. Ceux qui dirigent ces établissemens de banque , sont , en général , des hommes sages et prudents qui répondent de la manière la plus

satisfaisante à la confiance qu'on leur a témoignée en les appelant à ces postes importants.

La principale *bibliothèque publique* est celle établie par souscription et portant le nom de *Bibliothèque de Montréal* : elle appartient à un certain nombre de personnes qui ont souscrit par portions pour réunir un capital suffisant à un achat de livres et à celui d'un bâtiment convenable pour les recevoir et les conserver. Ce bâtiment contient environ 8,000 volumes, parmi lesquels on trouve un grand nombre d'ouvrages très-estimés. Indépendamment de cette bibliothèque, il existe à Montréal deux cabinets littéraires appartenant à des libraires et qui sont tous les deux très-bien approvisionnés d'ouvrages nouveaux. On y trouve aussi plusieurs journaux anglais et français.

Deux vastes *marchés couverts*, avec toutes les dépendances convenables, placés dans différentes parties de la ville, offrent aux habitants d'amples moyens de se pourvoir de viande, de poisson, de beurre, d'œufs et de tous les autres articles de consommation générale.

Montréal, envisagé sous les rapports commerciaux, peut être considérée comme la capi-

tales du Canada ; mais , sous les rapports politiques , ou doit considérer Québec comme beaucoup plus importante. La situation topographique de la première de ces villes , privée d'ailleurs de tous moyens de défense , fait qu'elle n'est que peu ou pas du tout importante pour les Anglais , en temps de guerre.

En supposant que la population de Montréal s'élève à 16,000 âmes , ce que je pense ne pas être éloigné du calcul le plus exact , on y trouvera environ 10,000 *individus d'origine française* , professant la religion catholique-romaine ; 2000 *Écossais* , presque tous presbytériens ; 1500 *Anglais* , dont la majeure partie est attachée à l'église établie ; 1000 *Irlandais* , dont moitié protestans , moitié catholiques , et environ 1500 *Américains* , dont la religion est la politique , et la divinité l'or qu'ils cherchent à se procurer à tout prix.

On ne compte pas moins de sept bateaux à vapeur navigant continuellement sur le Saint-Laurent , entre Québec et Montréal , dont cinq sont presque aussi grands que des frégates de quarante canons. Ils sont d'une construction élégante , et disposés de manière à rendre ces

voyages très-commodes pour ceux qui les font. Il y en a quelques-uns qui sont assez grands pour recevoir, de chaque côté de la cabine, cent personnes dans deux rangs de cabanes placés l'un au-dessus de l'autre. Ces cabanes sont garnies d'excellens couchers et de rideaux que l'on tire à volonté et qui en cachent l'intérieur. Les femmes y trouvent aussi des logemens séparés de ceux des hommes, mais pour la nuit. Tous les repas se prennent dans une chambre commune. Les passagers sont traités avec les plus grandes attentions à bord de ces bâtimens. Des domestiques de toute espèce sont toujours prêts à servir au premier signal; et des tables, dressées tout le jour, offrent dans chaque saison la réunion des mets les plus recherchés que produisent ces fertiles contrées. En un mot, les agrémens de toute espèce qu'on y trouve, ne le cèdent en rien à ce qu'offrent aux voyageurs les meilleurs hôtels d'Angleterre. Le prix d'une cabane de passage de Québec à Montréal est de trois livres sterling; et de Montréal à Québec, de deux livres sterling et demie, en y comprenant tous les frais. Ces voyages sont,

en général , de vingt-quatre heures de Montréal à Québec , et on en met trente-six pour aller de Québec à Montréal , circonstance qui explique la différence des prix. Les passagers de la cabane construite près de la grande chambre ne paient que dix schellings pour leur transport , et se fournissent de provisions de bouche.

Mais ces vaisseaux à vapeur sont aussi , depuis peu , très-utilement employés à transporter des marchandises de poids ; les difficultés de la navigation entre Québec et Montréal , s'opposant à ce que des vaisseaux excédant une capacité de 240 tonneaux puissent faire ce trajet avec promptitude et sécurité. Le seul secours qu'ils puissent employer pour remonter contre le courant est le vent , et , lorsqu'il n'est pas absolument contraire à leur voyage , de grands vaisseaux peuvent naviguer sur plusieurs points de ce vaste courant ; mais , dans plusieurs autres parties , le défaut d'eau ou d'autres obstacles non moins dangereux s'opposent à la navigation. Par conséquent , leur marche vers Montréal est lente et susceptible de nombreuses interruptions. Pour prévenir ces inconvéniens , il est maintenant devenu

d'un usage général pour les vaisseaux marchands de décharger à Québec la partie de leur cargaison destinée pour Montréal, et de fréter, à un prix modéré, un bateau à vapeur pour la transporter dans cette dernière ville.

Les *quais* de Montréal, si on peut leur donner ce nom, sont dans le plus mauvais état. On ne peut y charger ou décharger les vaisseaux sans beaucoup de difficulté, et un travail très-pénible ; et, pour rendre toute promenade sur les quais aussi désagréable qu'elle est souvent utile aux opérations commerciales, on permet à ceux qui sont chargés de nettoyer la ville d'en porter toutes les immondices dans ces lieux.



LETTRE V.

Embarquement à La Chine pour Prescott. — Rapidité du Saint-Laurent. — Vaisseaux employés pour y naviguer. — Lac Saint-Louis. — Cascades. — Rudes travaux des bateliers. — Barque de Durham. — Conduite d'un fermier américain. — Aspect du pays. — Habitans. — Division de la province. — Prescott. — Ogdensburg. — Brookville. — Kingston. — Fort Frédéric. — Lac Ontario. — Villages entre Kingston et York. — Garnison et bâtimens publics.

Après avoir séjourné quelques jours à Montréal, je revins à Québec pour solliciter de son Excellence le Gouverneur un ordre pour avoir les barques nécessaires au transport des nouveaux colons dans le Haut-Canada. Les lettres

de lord Bathurst à mon père nous avaient induits à croire que le gouvernement nous fournirait les moyens de nous rendre sur les lieux où nous devons nous établir. Mais, à notre arrivée à Montréal, nous trouvâmes qu'il n'avait été fait aucune disposition pour nous transporter plus loin, et que nous allions être obligés d'entreprendre à nos frais un voyage de plus de 500 milles. Il y avait, à cette époque, à *La Chine*, village à environ 20 milles de Montréal, plus de cinquante barques appartenant au gouvernement. L'objet de ma seconde visite à Québec fut d'obtenir ces bateaux du gouverneur. Sa Grâce déclara que, n'ayant point reçu à ce sujet d'ordre de la secrétairerie d'État, elle ne pouvait nous en accorder la disposition, sans s'exposer à supporter personnellement toutes les dépenses et dommages qui pouvaient en résulter. Comme cette excuse me parut assez plausible, je n'insistai pas plus long-temps, et je ne tentai pas de mettre l'affaire en discussion, quoique bien convaincu qu'on avait dû pourvoir à quelques moyens de nous transporter au moins jusqu'à

la distance la plus rapprochée du Haut-Canada.

Je retournai à Montréal sept jours après en être parti, et je m'embarquai à *La Chine* avec mon père et les colons, le 18 août, vingt jours après notre arrivée à Québec.

A raison des eaux basses qui se trouvent immédiatement au-dessous de ce village, les marchandises et les passagers qui doivent remonter la rivière plus haut, sont transportés par terre depuis Montréal. Avant de quitter la Chine, vingt-un colons, craignant les dépenses qu'entraînerait le transport de leurs familles, en avançant dans le Haut-Canada, se séparèrent de nous à la sollicitation du colonel Cockburn, et acceptèrent de lui un établissement près de *Perth*, à environ 140 milles de Montréal.

Par suite de la rapidité du Saint-Laurent immédiatement au-dessus de Montréal, les vaisseaux ne vont pas plus loin que cette ville. Telle est la violence des courans, sur différents points, qu'il est absolument impossible de remonter la rivière dans des vaisseaux de construction ordinaire. On a donc inventé,

pour y sup pléer, des bateaux plats, étroits à l'avant et à l'arrière, faits de planches de pin que l'on adopte comme étant les plus convenables à cette destination. Les bateaux ont environ quarante pieds de long, et dix de large au centre. Ils sont montés par quatre hommes et un pilote. Chaque bateau porte environ cinq tonneaux. Il est muni d'un petit mât et de voiles, de six crocs d'environ neuf pieds de long, revêtus à leur plus basse extrémité de fer qui se termine en une pointe très-aiguë; d'un ancre et des ustensiles nécessaires pour la cuisine. Ce sont ces bâtiments qui effectuent le transport de toutes les marchandises destinées pour le Haut-Canada; et, lorsqu'ils ont terminé leurs préparatifs, ils partent de La Chine ordinairement par convois de cinq à six à-la-fois. Ils arrivent promptement au lac *St.-Louis* formé par la jonction de l'*Otta Was*, ou *Grande-Rivière*, avec le *St.-Laurent*. Si le vent se trouve bon lorsqu'ils traversent ce lac, ils hissent les voiles, jusqu'à ce qu'ils arrivent aux *Cascades*, distantes d'environ 50 milles de Montréal.

Aux Cascades, le gouvernement a fait prati-

quer un canal très-court et des écluses où ces bâtimens passent pour remonter jusqu'au haut des cataractes. Ils continuent ensuite leur marche jusqu'aux *Cèdres*, où, par le moyen de nouvelles écluses, ils remontent encore la partie la plus rapide du torrent. Le courant, entre les Cascades et les Cèdres, est tellement impétueux que les bateliers sont obligés d'avoir recours à leurs crocs qu'ils fixent dans le lit de la rivière; et par la pression de chaque batelier sur cet instrument, ils font remonter le bateau avec une étonnante célérité. Quoique ces manœuvres soient extrêmement fatigantes, ils sont souvent obligés de les continuer pendant plusieurs heures sans relâche. Souvent même leurs plus grands efforts en ce genre deviennent inutiles. Alors ils attachent une corde à l'avant du bâtiment, et, ne laissant à bord que le pilote, ils se plongent dans l'eau et touchent le bâtiment à force de bras, jusqu'au haut des cataractes écumantes. C'est ainsi qu'ils effectuent ce difficile trajet qui emploie rarement moins de dix jours, quoique la distance ne soit que de 120 milles. Je ne peux m'expliquer comment les hommes employés

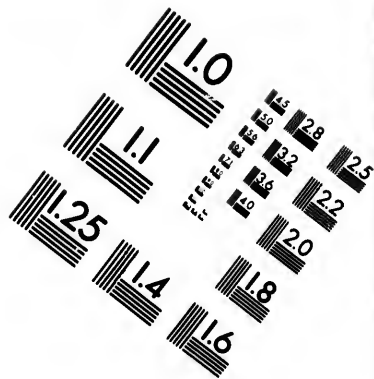
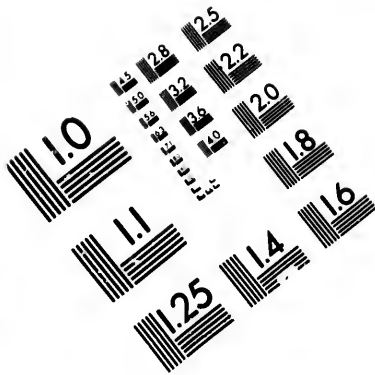
à cette navigation peuvent la continuer longtemps sans ruiner entièrement leur constitution. Excédés de chaleur, ou prêts à s'évanouir de fatigue, ils sont forcés de se mettre dans l'eau jusqu'aux aisselles, et d'y demeurer pour touer les bâtimens. Quelquefois ils y sont complètement transis de froid; ils ont alors recours aux liqueurs spiritueuses dont ils font d'ailleurs un fréquent usage, et peu de minutes après ils sont encore de nouveau baignés de sueur. Les chutes les plus rapides entre Montréal et Prescott, sont les *Cèdres* et les *Cascades* dont nous avons déjà parlé, le *Coteau du Lac* et le *Longsault*. Ce dernier a environ 9 milles d'étendue, et quoiqu'il faille rarement moins d'un jour pour le remonter, on a vu des bateaux ne mettre que quinze minutes pour le descendre dans toute sa longueur.

Tandis qu'environ 150 colons s'embarquaient à la Chine, dans des embarcations canadiennes, appelées bateaux de *Durham*, mon père et sa famille, avec le reste des colons, montèrent sur un bâtiment de même construction. Cette embarcation offrait si peu de dispositions commodes pour les voyageurs que, pen-

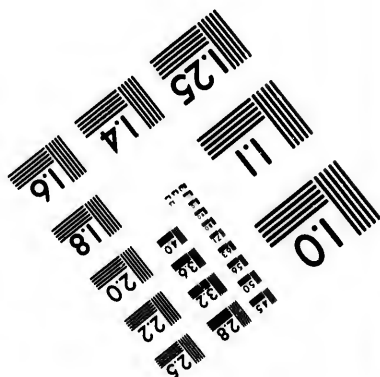
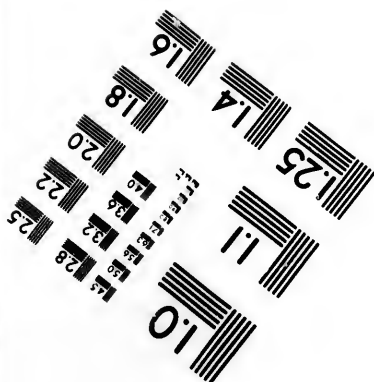
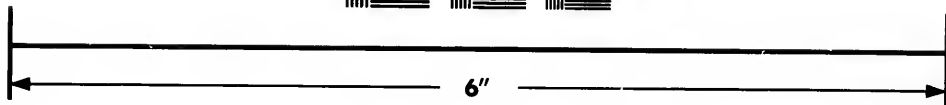
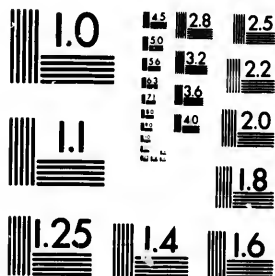
dant les treize jours que dura notre voyage de la Chine à Prescott, notre sort n'était rien moins que susceptible d'exciter l'envie. Pour faire place à ma mère et aux petits enfans dans le misérable trou d'une cabine, mon frère et moi étions fréquemment obligés de dormir sur le rivage en plein air, ayant pour rideaux les zéphirs rafraîchissans, et pour ciel de lit, la voûte azurée du firmament. On doit certainement trouver quelques tavernes le long des bords de cette rivière mais, comme les bateaux ne s'arrêtent pas toujours dans le voisinage de ces asyles, nous avions rarement d'autres moyens de repos que celui dont je viens de parler.

Une nuit entr'autres, trouvant l'air trop froid pour reposer sur la terre, mon frère et moi, avec trois colons, sollicitâmes un fermier canadien de nous permettre de coucher sur le plancher de sa cuisine. Cette humble et modeste requête fut péremptoirement refusée. Nous ne demandions cependant ni lit, ni couverture, ni viande; ni boisson, mais seulement la permission de reposer nos membres fatigués sur des planches absolument nues. Nous





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503

0
13 128
14 128
15 132
16 136
17 22
18 20
19 18

20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

nous retirions après ce refus , et nous allions retourner paisiblement à notre bateau , lorsque nous aperçûmes la porte de l'écurie ouverte : nous y entrâmes et nous venions de découvrir un peu de paille propre , sur laquelle nous espérons nous étendre et passer agréablement la nuit , lorsque le propriétaire y vint , et nous ayant reconnus , nous ordonna en jurant de nous éloigner sur-le-champ. Nous fûmes donc obligés de décamper et d'aller prendre sur le rivage notre station nocturne accoutumée.

Ce petit incident bannit le sommeil de nos paupières , et je me livrai , pendant la plus grande partie de la nuit , aux plus sombres réflexions sur l'avenir qui nous attendait.

Nous employâmes , depuis le 18 août jusqu'au premier septembre , à faire ce trajet qui n'est que de 120 milles. Je crois pouvoir dire , sans crainte d'être taxé d'exagération , que pendant cette courte période , chacun de nous éprouva plus de tribulations , supporta plus de privations , et donna de plus fortes preuves de courage et d'énergie que nous n'avions eu occasion de le faire dans toutes les années de notre vie qui avaient précédé cette époque. Pendant le

jour , par suite du poids considérable de nos bagages , nous étions obligés d'aider les matelots à touer le bateau pour lui faire remonter le courant. Pour cela , nous étions souvent forcés de nous mettre dans l'eau jusqu'aux aisselles, et la nuit nous n'avions pour reposer nos bras tremblans et éternés, que les bords inhospitaliers, de cette rivière de cataractes.

Le neuvième jour de ce voyage amphibie , mon frère et moi avec plusieurs des colons , afin de rompre la triste monotonie de cette pénible navigation , nous quittâmes le bateau pour marcher pendant quelques milles le long des bords du St.-Laurent. Comme nous ne connaissions pas du tout le pays , nous avions soin de nous tenir toujours aussi près que possible du rivage, qui dans cette partie, était complètement couvert de bois épais. Lorsque nous eûmes ainsi parcouru environ un mille , notre marche fut interrompue par une grande étendue de terre marécageuse absolument impraticable : avant que nous eussions tourné le marais et ensuite regagné le rivage, le bateau était hors de notre vue. Nous poursuivîmes néanmoins notre route le long de la rive jusqu'aux

approches de la nuit. Alors nous aperçûmes à environ deux milles , en descendant la rivière , une lumière que nous présumâmes être celle du bateau. Cette conjecture se trouva vraie. Il paraît que, dans notre empressement pour l'atteindre , nous avions dépassé le but et remonté trop haut. Comme la nuit était fort sombre , nous sifflâmes , nous criâmes , nous déchargeâmes nos fusils , espérant engager ainsi les bateliers à avancer et à nous prendre à bord. Mais tous nos efforts furent inutiles. Nous ne pûmes nous faire entendre , ni faire remarquer nos signaux. A la fin, un de nous découvrit une maison à environ un demi-mille de distance. Cette découverte ne nous fit pas peu de plaisir : nous avions marché près de 10 milles , dans une forêt très-peu agréable, et à travers des marais. La faim et la fatigue étaient les suites naturelles de notre course. Lorsque nous entrâmes dans cette maison , et informâmes le propriétaire qui était un Américain , des circonstances qui nous forçaient à l'importuner , et à réclamer l'hospitalité , il murmura avec beaucoup de froideur quelques mots dont le résultat fut que nous pourrions , si cela nous

faisait plaisir, coucher sur le plancher. Il était alors neuf heures, et jusqu'à onze, moment où la famille se retira, nous ne jouîmes pas un seul moment de la conversation de notre hôte, ni de son épouse. Quand ils nous eurent quittés, nous nous étendîmes sur le lit peu commode dont on nous avait accordé la jouissance, et après avoir dormi jusqu'à la pointe du jour, nous nous éveillâmes avec des douleurs dans tous nos membres.

Après avoir lu le récit de semblables incidents, vous vous ferez une idée peu avantageuse de l'hospitalité canadienne. Cependant un sentiment de justice m'a forcé de reconnaître que les familles qui vivent le long des bords du St.-Laurent ont été si souvent pillées, trompées, maltraitées de toutes les manières par les aventuriers mal intentionnés qui se rendent dans le haut Canada, qu'il n'eût point été étonnant que nous eussions été encore plus mal accueillis.

La campagne de chaque côté de la rivière, entre Prescott et Montréal, ressemble à celle qui est entre cette dernière ville et Québec; avec cette différence que les maisons au-dessus

de Montréal sont fort inférieures à celles que l'on voit au-dessous de la même ville. Jusqu'à environ 60 milles au-dessus de Montréal, presque tous les habitans sont d'extraction française, et parlent toujours la langue de leurs ancêtres. A peine entendent-ils un mot d'anglais. Ils paraissent être d'une origine peu élevée. Les habitations sont construites en forme de chaumière et sont d'une grande propreté. Le voyageur qui peut trouver l'occasion de dépasser le seuil de leur demeure, verra rarement chez eux l'apparence de la misère ou du mécontentement. Depuis mon arrivée dans le pays, je n'ai pas vu une seule trace d'anxiété ou de souci sur les traits de ces peuples. Dans les villes, dans les villages comme dans les campagnes, tous les yeux brillent de contentement. On n'entend que le langage de l'indépendance. Hélas ! que le triste sort des Irlandais forme un contraste affligeant et pénible avec le bonheur des habitans de ces contrées !

La ligne qui sépare le haut Canada de la partie inférieure, coupe le St.-Laurent à environ 60 milles à l'ouest de Montréal. De cette ligne jusqu'à Prescott, on a le haut Canada sur le

rivage du nord et l'état de New-Yorck sur le rivage du sud.

Les seuls villages entre Montréal et Prescott sont :

La Chine dont nous avons déjà parlé.

Point-Clair à 18 milles de Montréal. Il a une église et un presbytère, et contient environ 100 habitans tous de la religion catholique romaine. C'est le seul village peu soigné de la province inférieure.

Les Cèdres consiste en quelques maisons principalement habitées par des mécaniciens.

Le Coteau du lac également peu étendu, mais plus important comme poste militaire ; un fort ayant été élevé dans le voisinage pour protéger les bords de la rivière et pour intercepter le passage de l'ennemi. s'il s'en présentait pour monter ou descendre le fleuve.

Cornwall, décoré du titre de ville, a plus d'étendue qu'aucun des villages que je viens de citer. Il est situé à 86 milles de Montréal ; il a une prison, un palais de justice, une chapelle catholique-romaine, une maison presbytérienne : on y compte environ 50 maisons et

200 habitans. C'est là que se tiennent les assises pour le district de l'ouest.

PRESCOTT contient environ 140 habitans : on y a élevé un fort appelé *fort Wellington*. La navigation des bâtimens marchands recommence à cette ville et continue jusqu'aux chutes *du Niagara*.

Nous séjournâmes deux jours à *Prescott*, et le 3 septembre, nous nous embarquâmes pour YORK à bord d'un petit shooner, appelé *la Calédonie*. Nous fîmes en six jours ce voyage dans lequel nous eûmes à parcourir une distance de 240 milles.

Entre *Prescott* et *Kingston*, le St.-Laurent présente un aspect aussi sauvage que pittoresque. Le lac des *Mille Iles*, placé entre ces deux villes, offre une combinaison délicieuse des scènes les plus variées de la nature, et en même temps les plus opposées : contraste qui donne encore plus de prix aux beautés que l'on y découvre à chaque pas.

Immédiatement à l'opposé de la ville de *Prescott*, sur le rivage appartenant aux États-unis, on trouve la ville d'*Ogdensburg*, et 12 milles plus haut sur la rive canadienne, est

placé le délicieux village de Brookville , ainsi appelé en l'honneur de feu sir Brook si généralement regretté. Ce lieu , vraiment enchanteur , réunit par sa situation toutes les beautés de la nature. Devant le village coule le fleuve de St.-Laurent , parsemé d'îles nombreuses de formes différentes, et couvertes de bois touffus. Sur les derrières se trouve un assemblage de petites hauteurs , s'élevant l'une au-dessus de l'autre en forme d'amphithéâtre ; et de chaque côté, on voit un grand nombre de fermes dans un état de culture très-avancé. Tout se réunit pour en faire un séjour délicieux. Les maisons sont construites en bois et peintes avec goût. Le palais de justice , placé sur un terrain élevé derrière le village , semble par sa situation dominante veiller à la sûreté des habitans. Brookville contient 450 habitans. Il y a un presbytère ; mais jusqu'à présent, on n'y a pas élevé d'église.

A 67 milles de Prescott et 79 de Brookville , on trouve la ville de KINGSTON à 44 degrés 8 minutes de latitude nord et 76 degrés 40 minutes de longitude ouest. Cette ville , bâtie en 1784 , est maintenant d'une haute impor-

tance pour les intérêts de l'Angleterre dans le Canada. C'est le dépôt maritime du haut Canada. Il est bien protégé par une forteresse appelée le *fort Frédéric*. On voit dans le port de Kingston, qui est très-profond et bien abrité, plusieurs grands vaisseaux : entr'autres le *St.-Laurent*, de 102 canons, qu'on dit avoir coûté l'énorme somme de trois cent mille livres sterling. Quelques-uns de ces vaisseaux ont été construits en Angleterre et envoyés en botte à Québec, d'où on les a transportés à grands frais à Kingston, à bord des bateaux dont j'ai déjà donné la description. On assure que le transport seul de la frégate *la Psyché*, de Québec à Kingston, a coûté douze mille livres sterling. Quel motif a pu induire le gouvernement anglais à construire en Angleterre, où les bois sont si chers, des vaisseaux pour le service du Canada. La politique de ces dispositions que l'on peut assimiler à celle qui consisterait à transporter du charbon de terre à Newcastle d'où on l'extrait, est un mystère que ne peuvent deviner les hommes les plus instruits du Canada. On eut pu envoyer un nombre d'ouvriers et une quantité de matériaux

suffisans pour construire les vaisseaux nécessaires au service du lac , avec le quart des dépenses qu'a occasionnées le transport d'une seule frégate de Québec à Kingston.

Kingston, quoique la plus grande ville de la province supérieure , ne contient cependant que 2,536 habitans , dont la plupart sont descendans de ces *Loyalistes* qui vinrent chercher un asyle en Canada , après la guerre de l'Indépendance des États-Unis. Le reste se compose d'Anglais, d'Irlandais et d'Écossais avec quelques Allemands et quelques Français. Les rues sont alignées avec une extrême régularité : mais les maisons , comme presque toutes celles du Canada , sont très-irrégulièrement bâties. Les chemins sont si mauvais dans cette partie de la province , ainsi que dans les autres , qu'il est difficile de sortir dans le mauvais temps , sans s'enfoncer très-avant dans la boue. Les bâtimens publics sont si peu importans à Kingston , qu'ils méritent à peine qu'on en fasse mention. Ce sont l'église épiscopale protestante , la maison de réunion presbytérienne , la chapelle des Méthodistes, l'église catholique-

romaine, les barraques, la prison et le palais de justice.

Le lac *Ontario* auquel Kingston sert comme d'entrée, est situé entre le 43.^o et le 44.^o degrés de latitude nord, et entre le 74.^o et le 83.^o degrés de latitude ouest. Sa longueur est de 171 milles, sa largeur de 59 et demi, sa circonférence de 467. La profondeur de ses eaux varie extrêmement; mais elle est rarement de moins de 3 brasses et de plus de 50; quoique au centre du lac, on ait souvent jeté une ligne de 350 brasses, sans avoir trouvé le fond. On y ressent souvent de violentes tempêtes qui rendent sa navigation extrêmement dangereuse; et quoiqu'il n'y ait que des marins expérimentés, à qui on puisse confier la conduite des petits vaisseaux marchands qui naviguent sur sa vaste mais trompeuse étendue, un grand nombre d'individus complètement ignorans de tout ce qui concerne la navigation, ont obtenu d'y commander des vaisseaux. Les eaux de ce lac, aussi bien que celles des lacs *Erié*, *Huron* et des autres au-dessus, s'élèvent tous les 35 ans à une hauteur considérable. En 1816, l'*Ontario* s'est élevé à 7 pieds plus haut

qu'on ne l'avait vu depuis plus de trente ans : cela ne doit-il pas être un sujet intéressant de méditations pour les amateurs d'histoire naturelle ? Excepté aux époques mentionnées , la hauteur de ces eaux ne varie jamais de 8 à 10 pouces , au-dessus ou au-dessous de leur état habituel. Quelles causes peut-on assigner à une crue d'eau aussi extraordinaire et capable de produire momentanément un semblable changement.

Entre Kingston et Yorck , on rencontre deux ou trois petits villages , dont le plus grand est *Belleville* qui contient environ 140 habitans.

YORCK est le siège du gouvernement pour le haut Canada. Cette ville est située sur la côte nord du lac Ontario , à 45 degrés 35 minutes de latitude , et 77 degrés 20 minutes de longitude. Son port qui est très-étendu est formé par une péninsule longue et étroite qu'on appelle ordinairement *la pointe de Gibraltar*. Quoique Yorck soit la capitale d'une colonie très-étendue , elle ne serait considérée en Europe que comme un village. Sa position sans défense , et qui ne peut même pas être améliorée , la rend de peu d'importance en temps

de guerre. Elle fut prise par les Américains le 27 avril 1813, mais ils ne la gardèrent que quelques jours : ils l'évacuèrent , après avoir détruit tous les bâtimens publics.

La garnison est placée à environ un mille à l'ouest de la ville , où il y a une baraque pour les troupes , une résidence pour l'officier commandant , une batterie et deux forts destinés à protéger le port. En 1795 ce lieu était presque désert. La ville contient maintenant 1336 habitans et environ 250 maisons dont plusieurs ont une très-agréable apparence. Les édifices publics sont une église protestante épiscopale , une chapelle catholique-romaine , une maison de réunion presbytérienne et une de Méthodistes , l'hôpital , la maison du parlement et la résidence du lieutenant-gouverneur.

L'église épiscopale est un bâtiment sans décorations , construit tout en bois , assez grand , avec un petit clocher également en bois. On y voit un très-vaste cimetière , bien entouré et planté avec goût.

La chapelle catholique-romaine qui n'est pas encore achevée est un édifice qu'on se propose de rendre très-magnifique.

La maison du parlement, édiflée en 1820, est un bâtiment vaste et commode, construit en briques et d'une extrême simplicité.

L'hôpital d'Yorck est le monument public le plus considérable de la province : son extérieur se présente très-bien.

La maison où demeure le lieutenant-gouverneur, est construite en bois ; et sans être à dédaigner, elle est très-inférieure à quelques maisons particulières de la ville, spécialement à celle de l'honorable et révérend don Stenchan. Plusieurs officiers de justice et du gouvernement ont des habitations très-élégantes dans la ville et dans les environs. Il y en a peu qui ne soient bâties en bois : leur aspect est fort agréable à l'œil.

Les rues de Yorck sont régulièrement alignées, et se coupent réciproquement à angles droits : néanmoins, il n'y en a qu'une qui soit bâtie en entier, et, dans les temps humides, les rues qui ne sont pas achevées sont, s'il est possible, encore plus boueuses et plus malpropres que celles de Kingston. La situation de la ville est très-malsaine, parce qu'elle est placée sur un terrain bas et marécageux plus propre

à recevoir des grenouilles ou des habitations de Castor qu'à abriter des créatures humaines. Aussi les habitans sont-ils très-sujets aux douleurs et aux fièvres intermittentes , surtout au printemps et en automne. On a calculé qu'environ les cinq septièmes des habitans étaient annuellement attaqués de ces maladies. La ville d'Yorck possède un très-grand avantage , celui d'un excellent port , mais sans aucun moyen de défense.



LETTRE VI.

Choix d'un établissement. — Avis du colonel Thomas Talbot. — Habitudes bizarres du colonel. — Préférence donnée au territoire de Londres. — Marche vers ce point d'établissement. — Les campagnes bordant la rivière Ouse. — Villages appartenans aux Indiens des six Nations. — Entrevue avec un des Cathéchistes natifs. — Arrivée au port Talbot. — Désastres qu'éprouvent mon père et les colons sur le lac Erié. — Joyeuse rencontre. — Départ du port Talbot pour Westminster. — Situation du territoire de Londres. — Sa distance du lac Erié et autres points. — Sa forme et son étendue. — Premier jour et première nuit dans notre possession, d'Amérique. — Chasse du loup dans la matinée. — Opérations

et séjour dans les bois avant l'arrivée de la famille.

Lorsque nous arrivâmes à Yorck , mon père se rendit auprès du lieutenant-gouverneur et lui présenta l'ordre de lord Bathurst, relatif à la concession des terres qu'il avait obtenues. Son Excellence lui dit qu'il pouvait choisir ces terres dans tout le territoire de la province, parmi celles dont il n'aurait pas encore été disposé: mais il l'assura en même temps, qu'étant lui-même tout récemment arrivé dans le pays, il n'était pas en son pouvoir de lui indiquer les moyens de faire un bon choix. Il adressa mon père au surveillant-général et lui donna une lettre de recommandation pour cet officier, le priant de nous donner tous les renseignemens qui dépendaient de lui: en conséquence, nous nous rendîmes auprès du surveillant-général, mais nous en obtînmes peu de renseignemens satisfaisans.

Peu de temps après, mon père rencontra le colonel *Thomas Talbot*, frère de *Richard W. Talbot*, écuyer, du château de *Malashide*, comté de *Dublin*. Il y avait trente ans que le

colonel était venu dans ces contrées, officier dans le cinquième régiment d'infanterie. Pendant la durée de sa station dans ce pays, il prit un tel attachement pour les bois et pour les déserts du Canada, qu'à son retour dans sa patrie, il éprouva des regrets d'avoir quitté celui qui était devenu son séjour d'adoption. Dans cette disposition d'esprit, il vendit sa commission et obtint la concession de cent mille acres de terre, sous la condition d'y établir un colon par 200 acres. Il choisit cette vaste étendue de territoire sur les bords septentrionaux du lac Erié, environ à 44 milles sud-ouest de Yorck. En 1802, époque à laquelle il n'y avait pas une seule habitation chrétienne à 40 milles de ses propriétés, le colonel commença son établissement, dans les circonstances les plus décourageantes et les plus défavorables. Il donna à son domaine le nom de *port Tulbot*; et en moins de dix ans, il vit s'élever graduellement devant lui un établissement qui portait tous les caractères de la prospérité. Mais il n'a pas encore pu remplir ses engagements envers le gouvernement, et il n'est pas vraisemblable qu'il le puisse, s'il

continue à estimer les terres au prix actuel , celui de trois dollars par acre pour 150 acres , et 50 acres gratis.

Le colonel est peut-être un des hommes les plus bizarres de tout le continent. Non-seulement il mène l'ennuyeuse et triste vie d'un célibataire ; mais encore il ne jouit d'aucune espèce de société. Son aversion pour le beau sexe était si grande pendant plusieurs années, après son arrivée au port Talbot , qu'il refusa de prendre à ses gages une servante, et aimait mieux se condamner à traire lui-même ses vaches , faire son beurre et remplir toutes les autres fonctions de fille de cuisine, de servante et de laitière. N'est-il pas d'ailleurs extraordinaire qu'un officier anglais d'un rang aussi élevé dans l'armée, ait pu se décider à s'établir dans des déserts où il est totalement privé de toute société , à moins qu'il ne se lie avec une classe de peuple qu'il considère comme étant entièrement au-dessous de lui, et avec laquelle il n'a eu jusqu'à présent aucune espèce de rapport ? Étant membre du conseil législatif du haut Canada , il va à Yorck une ou deux fois par an. Ces visites et celles qu'il fait acci-

dentellement en Angleterre, tous les cinq ou six ans, servent à lui faire perdre les manières agrestes et sauvages qu'il contracte dans son domaine isolé, et à lui rappeler que le monde est encore aussi gai que lorsqu'il fréquentait lui-même les cercles les plus joyeux et les plus brillans.

D'après la parfaite connaissance que le colonel avait du pays, mon père le considéra comme pouvant lui donner les meilleurs conseils, relativement au choix d'un établissement. En conséquence, il l'instruisit de notre position et de notre défaut d'instructions locales. Le colonel lui parla de plusieurs points sur lesquels il croyait avantageux de former un établissement : mais il lui recommanda spécialement le territoire de Londres, étendue de terre surveillée depuis un grand nombre d'années par ordre du général Simoe, premier lieutenant-gouverneur du haut Canada. Il fut donc convenu que nous nous dirigerions immédiatement vers *Londres*, et le 11 septembre, toute notre troupe partit pour *Niagara*, à bord du même schooner sur lequel nous étions venus de Prescott.

Niagara est à 40 milles d'Yorck : nous allâmes par eau jusqu'à la ville de *Queenstown*, distante de 7 milles. De ce point au port *Erié*, nous voyageâmes par terre pendant l'espace de 36 milles. De là au port *Talbot* nous fîmes 116 milles, et nous eûmes ensuite à faire 34 milles pour arriver à Londres. Il fut alors reconnu qu'en remontant jusqu'à la naissance du lac *Ontario*, et faisant ensuite un trajet par terre, de 90 milles, nous n'aurions eu à parcourir que 155 milles dans tout notre voyage que nous eussions fait avec beaucoup moins de frais et une plus grande promptitude : mais comme nous étions dans une ignorance complète des localités, nous dûmes nous en rapporter aux renseignemens qui nous furent donnés, et nous fîmes beaucoup plus de chemin.

Quoique je vienne de parler en nom collectif, comme si j'eusse fait partie de la troupe voyageante, je m'en étais séparé à Yorck, fatigué du trajet par eau, et je m'acheminai par terre au port *Talbot*, où j'étais convenu de me réunir à mes compagnons de fortune. Le chemin d'Yorck au port *Talbot*, pendant les pre-

niers 50 milles , passe sur un sol léger et sablonneux qui par conséquent n'est pas susceptible d'une grande amélioration. Plusieurs petites rivières dont les bords sont d'une immense hauteur et presque perpendiculaires , coupent cette partie du pays ; ce qui fait qu'on ne voyage qu'avec beaucoup de peine et de dangers. Les chevaux en montant ou descendant ces rives escarpées , glissent souvent et sont quelquefois précipités et mis en pièces , malgré toute l'habileté et les efforts de leurs conducteurs. Du haut du lac *Ontario* jusqu'à la grande rivière *Ouse* , le chemin prend sa direction à l'ouest : de la grande rivière au territoire de *Wood house* , il continue à incliner vers l'ouest : mais de *Wood house* au port *Talbot* , il se dirige vers le sud-ouest.

Sur les bords de la grande rivière *Ouse* , à 21 milles de *Dundas* , on trouve plusieurs villages habités par *les six Nations Indiennes*. Ces villages qui , très-rapprochés l'un de l'autre , paraissent ne faire qu'un seul établissement , sont composés d'environ 200 maisons , et contiennent près de 1500 habitans. Le territoire sur lequel ils résident est un des plus fertiles

de toute la province : il fut donné aux *Indiens des cinq Nations* , qui en ont , depuis cette époque , admis une autre à participer à tous leurs droits et immunités. Cette concession leur fut faite aussitôt après la guerre de la révolution , comme une indemnité des terres confisquées sur eux par les États-Unis, à cause de leur attachement à la cause royale. Un espace de 6 milles de chaque côté de la rivière, depuis sa source jusqu'à son embouchure , composait originairement leur concession : mais depuis ils ont vendu plusieurs territoires à divers particuliers. Néanmoins ils conservent encore assez de terres pour la subsistance de 50000 individus, si elles étaient convenablement cultivées.

Dans un de ces villages , il a été élevé aux dépens du gouvernement suprême , une très-jolie église, bien supérieure, pour le travail et la grandeur , à la plupart des églises paroissiales d'Angleterre et d'Irlande. La chaire , située à l'extrémité supérieure de l'église, est surmontée des armes royales d'Angleterre , exécutées en bas-relief. Sur le côté droit de la chaire , sont écrits avec goût , en lettres d'or, sur un fond

de bois noir, le *credo* des apôtres, et les prières au Seigneur en langage Indien : l'on voit à gauche le décalogue dans la même langue. Un ministre de l'établissement célèbre ordinairement l'office divin dans cette église, et quand il est absent, il est remplacé dans la chaire par un Indien que ses compatriotes décorent du titre de *docteur Jean*. Ce digne ecclésiastique donne à ses frères, en l'absence du ministre anglais, un échantillon de ses talens oratoires : mais il n'en est pas moins évident que l'évangile n'a pas encore exercé une grande influence sur les cœurs de ces Indiens, ni sur celui de leur prédicateur natif, qui par conséquent ne peut être supposé avoir beaucoup de crédit sur les esprits.

Comme je me trouvai arriver le dimanche dans ce village, et que j'étais curieux de voir comment un peuple non civilisé adorait la divinité, je me rendis auprès du docteur Jean, et je le priai de me faire connaître si l'office divin serait célébré l'après midi. Il ressemblait peu dans le moment où je l'abordai, à un ministre de cet évangile dont le principe est paix sur la terre et bienveillance entre les hommes ; car il

était très-occupé à aiguïser un tomewack. Il répondit à ma question avec la plus grande indifférence : Mon intention était d'avoir aujourd'hui une assemblée ; mais la nuit dernière , j'ai perdu mes lunettes dans un accès de gaieté , et je ne peux par conséquent prêcher jusqu'à ce que M. Smith (le marchand voisin) ait reçu ses marchandises de Montréal. — Je lui demandai alors , si les yeux de son entendement n'étaient pas assez éclairés pour les rendre en grande partie indépendans des secours extérieurs. — Oh oui ! dit-il , mais nous ne sommes pas méthodistes ; nous ne prêchons point sans livres , comme des insensés : si tel était notre usage , nous pensons que nous pourrions autant dépasser nos frères les étrangers dans l'art de la véritable éloquence , qu'ils nous sont supérieurs en amour-propre et en vanité. Mais nous sommes beaucoup plus éclairés qu'eux : nous savons combien la pauvre humanité est sujette à erreur. En conséquence , nous étudions avec grand soin ce que nous avons à dire , avant de tenter de promulguer nos opinions en public. — Je compris que la vanité était le trait dominant du caract-

tère de cet individu , et après avoir conversé quelques momens sur des sujets indifférens , je lui fis mes adieux , bien convaincu que les hommes de tous les pays , plus ou moins civilisés , sont , à l'enveloppe près , partout les mêmes.

Après avoir traversé la grande rivière , le pays , pendant plusieurs milles , prend un aspect vraiment délicieux : de chaque côté du chemin , de vastes plaines , en partie cultivées par la main des hommes , s'étendent aussi loin que l'œil peut atteindre , et forment un contraste aussi agréable que pittoresque , avec la triste et sombre monotonie qui étend son empire sur la plus grande partie de cet immense continent. Ces plaines sont presque entièrement inhabitées , quoique possédant un grand nombre d'avantages. Mais le défaut d'eau et de bois pour les besoins domestiques , et l'infériorité d'un sol léger et sablonneux , les rend d'une très-petite valeur comparative. Il n'y a que pour les voyageurs fatigués d'errer dans ces routes interminables , que l'aspect de ces belles plantations et de champs couverts de fleurs a quelque chose de satisfaisant. C'est un grand

moyen de les consoler des peines qu'ils viennent d'éprouver , et un motif pour les oublier. Vers *la longue pointe* , dans le voisinage de laquelle on trouve aussi des plaines fort étendues , le pays de chaque côté du chemin est assez bien cultivé ; mais les maisons publiques pour la réception des voyageurs ne leur offrent aucun agrément , et tant à l'intérieur qu'à l'extérieur , sont de nature à ne pas donner aux étrangers une haute idée des auberges du Canada.

J'arrivai au port Talbot le 15 octobre , et j'appris que mes amis n'y étaient pas encore rendus. Comme je venais de m'asseoir dans une taverne voisine de la rivière où je m'étais attendu à trouver mon père et sa famille , une dame et un monsieur se présentèrent à la porte. Lorsque la dame entra , je me levai et lui présentai un siège. Le monsieur parut ensuite , et me demanda , selon l'usage suivi dans ce pays , si je voyageais vers l'est ou vers l'ouest. Je lui dis que j'avais déjà exploré la partie de l'ouest aussi loin que je m'étais proposé d'aller , et j'ajoutai que je ne me proposais pas d'aller plus avant dans le pays , avant d'avoir vu mon père

et mes amis (que j'attendais tous les jours de l'est), établis , d'une manière sûre et comode , à quelques milles plus avant au nord.

La dame qui paraissait très-embarrassée , ou plutôt dans un état d'anxiété mentale , dit avec un intérêt très-marqué : Hélas ! monsieur , je crains bien que les espérances que vous avez conçues pour le bonheur de vos amis ne soient péniblement trompées. Je la conjurai de s'expliquer , ce qu'elle fit après quelque hésitation , et en témoignant beaucoup de répugnance ; car il n'y avait point de doute que son exclamation n'eût été involontaire. « Vous n'êtes » pas entièrement sans amis ; vous avez au » moins un frère : je l'ai vu il y a peu d'heures , » bien portant mais malheureux ; il voyage » dans cette direction , et sera auprès de vous » avant peu de temps. » Aussitôt après avoir prononcé ces derniers mots , elle se leva précipitamment de dessus son siège et se retira dans un appartement adjacent où s'adressant à l'aubergiste , elle continua ainsi : « Vers 8 heures , » ce matin , nous avons atteint un nombre de » jeunes gens , tous Européens , parmi lesquels , » il y avait un monsieur qu'on aurait deviné

» être le frère de ce jeune homme. Ce sont les
» seuls passagers survivans d'un grand nombre
» d'autres montés sur le schooner appartenant
» au fort Erié qui a fait naufrage, il y a quel-
» ques nuits, sur le rivage des États-unis. »
J'entendis ces mots avec une émotion indéfi-
nissable, et courant à l'appartement où la
dame conversait encore avec l'hôtesse, je la
conjurai de me dire tout ce qu'elle savait sur
cette funeste catastrophe; elle me dit alors :
« Le 15 septembre, environ à trois heures de
» l'après midi, je vis vos amis s'embarquer au
» fort Erié pour le port Talbot, à bord d'un
» grand schooner; d'après le grand nombre de
» passagers qui le montaient, et le peu de soli-
» dité du bâtiment, les habitans du fort Erié
» conçurent de violentes craintes pour la sûreté
» des passagers: le temps était très-mauvais,
« et le capitaine un homme nul et sans expé-
» rience. Peu de jours après, on reçut au port
» Erié la nouvelle que le 21 septembre le na-
» vire avait fait naufrage sur le rivage des États-
» Unis, et que le petit nombre de jeunes gens
» qui avaient survécu à cet événement avaient

» été recueillis à bord d'un schooner américain
» et débarqués en Canada. »

En apprenant cette triste nouvelle, je partis immédiatement pour aller au-devant de mon frère et de ses heureux compagnons : avant d'avoir fait 3 milles, je rencontrai tout le cortège et jugeai par leur extérieur que les renseignements que j'avais reçus n'étaient pas entièrement exacts : je leur dis ce que j'avais su, et les priai de me faire connaître ce qu'il y avait de vrai dans le récit qu'on m'avait fait. Mon frère m'apprit que les choses ne s'étaient pas tout-à-fait passées comme on me l'avait dit : qu'à la vérité ils avaient fait naufrage ; mais que personne n'avait péri, excepté M. Louis qui était mort de fatigue et des suites d'un rhume. Il m'apprit aussi que mon père et sa famille jouissaient tous d'une bonne santé aux Etats-Unis, où ils attendaient qu'un bâtiment pût les transporter en Canada, ce qui me causa une joie d'autant plus vive que le récit de cette dame m'avait rempli d'alarmes. En effet, quelques jours après, ils arrivèrent tous au port Talbot, après avoir été traités de la manière la plus hospitalière par les habitans du New-

Yorck , pendant le séjour qu'ils furent forcés de faire au milieu d'eux.

Dans les derniers jours d'octobre, mon père conduisit sa famille du port Talbot à Westminster où il la logea jusqu'à ce qu'il eût fait construire une maison sur ses propres terres. Le territoire de Westminster n'est séparé de celui de Londres que par la Tamise.

Londres est situé à environ 24 milles au nord du lac Erié , à 927 milles de cette partie de l'Océan Atlantique qui joint le golphe de St.-Laurent, 607 milles de Québec , 618 milles de la ville de New-Yorck, et 124 du siège du gouvernement du haut Canada. Elle a à l'est *Oxford* , belle ville établie depuis 33 ans, à l'ouest *Westminster* établi depuis 12 ans, au sud-ouest la *De la ware* , *Lobo* à l'ouest, et au nord et au nord-ouest des régions incultes et inconnues.

Le premier novembre 1818, Londres n'avait encore aucun habitant , et son territoire était couvert des différentes espèces d'arbres qu'on trouve dans le Canada. La branche nord de la Tamise coule à travers ce territoire. Son angle est à l'est, et la branche sud le sépare de Westminster. Un grand nombre de petites rivières

serpentent au milieu de presque toutes les propriétés particulières. Ce territoire est considéré comme un des plus fertiles de toute la province.

Il forme un carré partagé en seize concessions : ces concessions sont divisées en lots de 200 acres : il y en a 32 dans chacune. Entre deux concessions on a ménagé 66 pieds de largeur pour les chemins qui sont appelés lignes de concession.

Le 26 octobre , mon frère et moi , avec six hommes porteurs des provisions et des haches de bucherons , nous partîmes de Westminster , et ayant loué un guide , nous entrâmes dans le territoire de Londres , afin de fixer le lot le plus convenable pour y construire une maison : 1200 acres furent assignés à mon père pour son domaine , si je puis l'appeler ainsi. Nous avions , par conséquent , une vaste étendue de terre à explorer avant de nous décider sur la situation qu'il convenait le mieux de choisir. Après avoir employé la plus grande partie du jour à approuver ou désapprouver les lots particuliers , nous convînmes , à l'unanimité , de prendre le quatrième lot de la sixième conces-

sion pour l'asyle futur de notre famille exilée. Lorsque nous fûmes d'accord sur ce point , notre seconde occupation fut de chercher à nous procurer un abri pour la nuit ; car nous étions à 9 milles de toute habitation d'êtres civilisés et au milieu de déserts qui portent l'empreinte de la désolation. Après avoir marché quelque temps , nous parvinmes à découvrir une vieille cabane indienne , abandonnée par ses habitans : nous décidâmes de stationner pendant la nuit dans cette petite hutte ; et munis d'un briquet et de tous les autres matériaux nécessaires , nous eûmes bientôt allumé un excellent feu. Lorsque nous eûmes pris notre souper sur le tronc d'un arbre , nous nous couchâmes pour nous livrer au sommeil : chacun de nous était enveloppé d'une couverture : nous nous relevions alternativement pour alimenter le feu. Ce fut ainsi que nous passâmes la première nuit dans nos possessions américaines. Le matin , vers le lever du soleil , nous fûmes tout-à-coup éveillés par le hurlement d'une troupe de loups qui étaient tous à la poursuite d'un malheureux cerf : les cris de ces féroces animaux ressemblent tellement à ceux des

chiens qui chassent le renard , que je me crus un moment à la chasse dans les bois d'Erin. Mais l'illusion ne fut pas de longue durée : je découvris promptement qu'au lieu d'être dans mon pays natal si rempli de beautés et d'agrémens , je me trouvais au milieu d'un désert aussi effrayant que monotone. Pour ajouter à notre consternation , ou du moins pour lui donner une autre direction , les chevaux dont nous nous étions servi pour porter nos couvertures et nos provisions , avaient brisé leurs licous pendant la nuit et dévoré tout notre pain. Nous aurions été dans la dure nécessité de nous passer de déjeuner , si nos parens n'avaient pas eu la précaution de nous munir de quelques patates qui heureusement pour nous ne sont pas aussi convenables à l'appétit d'un cheval américain que savoureuses au palais d'un Irlandais. Sans cela, nous aurions été forcés de supporter la faim, jusqu'au moment où nous aurions pu recevoir de nouvelles provisions de Westminster.

Nous continuâmes à camper dans les bois , depuis le 26 octobre jusqu'au premier décembre. Pendant cette période , nous établîmes les fondemens d'une maison de 46 pieds de

long et de 21 de large, dont nous finimes d'abord la moitié pour l'usage de la famille qui s'y transporta le 2 décembre, cinq mois et dix-huit jours après notre embarquement pour l'Amérique. Pendant les trente-cinq jours que nous passâmes dans les bois avant l'arrivée de la famille, notre unique logement fut la misérable hutte qui, semblable à l'ancien Argus, avait cent yeux ou plutôt cent trous par lesquels les yeux pouvaient voir au dehors. Aussi quand nous nous éveillions pendant la nuit, nous pouvions aisément voir toutes les étoiles qui ornaient le firmament. Pendant tout ce temps, notre lit ne fut composé que de feuilles sèches.

Ce n'est là qu'une légère esquisse des peines et des fatigués auxquelles doivent se résigner d'avance ceux qui s'établissent dans les déserts. Il faut une grande force d'âme à ceux qui osent s'y exposer. Ce n'est certainement pas une légère épreuve, au moral comme au physique, d'être forcé, après une journée de travail pénible, d'étendre ses membres fatigués sur un terrain nud et glacé, dans le mois de novembre; de n'être protégé contre le vent

du nord et la gelée que par une chétive hutte, avec un feu à peine suffisant pour garantir de l'engourdissement, effet naturel d'une déplorable situation. Mais l'espoir de l'indépendance suffit pour fortifier l'âme contre des privations plus fortes encore. Et celui qui, pendant qu'il est ainsi couché sur la terre peut parvenir à penser que le jour n'est pas loin où il pourra heureusement reposer sur une couche plus commode, envisage ces tourmens passagers comme un moyen de mieux jouir des dédommagemens qui vont bientôt amplement les compenser. Il voit s'approcher rapidement l'instant où un désert aride sera changé en un champ fertile, couvert de fleurs et de fruits. En se livrant à ces joyeuses visions, l'oreiller de bois d'un colon industriel devient pour lui plus doux que le voluptueux duvet, et sa couverture grossière lui semble plus agréable que les draps de la toile de Hollande la plus fine.

LETTRE VII.

Village de Dundas. — Ancaster. — Grand chemin de l'Ouest. — Rue Talbot. — Situation de l'établissement Talbot. — Niagara ou le fort Saint-Georges pris par les Américains. — Revanche des Anglais. — Cascades de Niagara. — Anecdote d'un Indien et de deux Blancs. — Bruit des cascades. — Lac Erié. — Longue pointe et pointe du Dinde. — Amersbourg. — Sandwich. — Lacs Saint-Clair, Michigan, Huron, Supérieur, et Lac des Bois.

Le voyageur par terre d'York à Amersbourg, ville la plus occidentale de la haute province, et distante d'York d'environ 326 milles, rencontre sur sa route très-peu de villages, et ceux qu'il y trouve sont de peu d'importance. *Dundas,*

à 50 milles d'York, *Ancaster*, à 3 milles de Dundas, et *Burford*, à 28 milles d'Ancaster, sont les seuls lieux qui, par le nombre de leurs habitans, ressemblent le plus à des villages : et cependant la population des trois ensemble n'excède pas 600 âmes. Le chemin qui se dirige presque toujours à l'occident, traverse la contrée la plus fertile et la plus riche du nord de l'Amérique-Anglaise : il y a trente ans qu'il n'existait pas une seule habitation entre York et les établissemens français sur le Saint-Clair; excepté quelques retraites très-disséminées et alors paisibles de tribus indiennes, dont la plupart se sont retirées depuis dans des régions plus reculées.

A environ 40 milles à l'ouest de Dundas, on trouve le commencement d'un grand chemin de 50 milles de long : on l'appelle *Talbot-Street*; il est parallèle au lac Erié et traverse cette grande étendue de pays désignée sous le nom d'*Établissement-Talbot* qui comprend un territoire d'environ 11,500,000 acres. Il est situé entre les 42° et 43° degrés de latitude nord et entre les 80° et 81° degrés de longitude ouest. De Dundas le chemin se dirige vers

Grand
Situat-
gara ou
icains.
ades de
et de
— Lac
nde. —
Saint-
ur, et

bourg,
vince,
, ren-
et ceux
undas,

Niagara, maintenant appelé le Fort-Georges, et se prolonge parallèlement à la rivière de Niagara jusqu'à *Queenstown*, et de-là au fort *Erié* où il se termine. La longueur de ce chemin est de 86 milles.

Niagara ou le *Fort-Georges* est situé sur la rive orientale de la rivière de Niagara : il fut détruit par les Américains en 1813. A cette époque, on y comptait près de 200 maisons et plus de 800 habitans.

Immédiatement après que l'armée américaine se fut éloignée de cette scène de désolation, les troupes anglaises, stationnées dans cette partie du pays, traversèrent les lignes : et, pour se venger de l'ennemi, elles détruisirent un grand nombre des villages les plus florissans des frontières de l'ouest. Depuis la destruction de l'ancienne ville, plus de 100 maisons ont été bâties sur son territoire, et on y compte aujourd'hui 558 habitans. Après *Brookville*, c'est le village le plus agréable de la province : et, en considération de sa situation salubre et de la proximité des *Cascades du Niagara*, il est devenu un séjour à la mode pendant les mois d'été. Il contient une église épiscopale protestante, une

maison de réunion presbytérienne, et une chapelle de méthodistes, avec une prison et un palais de justice. Les maisons des particuliers sont toutes bâties en bois. La principale rue est large et bien alignée.

L'espace de pays compris entre le *Fort-Georges* et *Queenstown* est la partie la plus agréable de la province (à l'exception de *Sandwich* et d'*Amersbourg*), et on peut dire que c'est celle qui est le plus susceptible d'être améliorée par la culture, et qui offre le plus de sites d'une beauté vraiment remarquable. De belles fermes, des vergers très-florissans et des côtages très-agréables lui donnent un aspect européen.

Queenstown est bâti au pied d'une haute montagne, distante de 7 milles de Niagara. Elle contient environ 60 maisons et 500 habitans. Elle a une église et un palais de justice, des magasins du gouvernement et des maisons pour le département indien. Sa situation plate et peu remarquable ne lui donne pas un aspect séduisant. Toutes les marchandises, destinées pour la partie occidentale du pays, s'y débarquent, et sont transportées par terre jusqu'au

fort Erié, où elles sont embarquées de nouveau pour leurs différentes destinations sur les bords des lacs *Erié*, *Saint-Clair*, et *Supérieur*.

Les *Cascades de Niagara* sont à environ 7 milles de *Queenstown*, et situées sur le détroit qui unit le lac Erié à l'*Ontario* : l'impression que produit sur l'âme la première vue de ces étonnantes cataractes est, à ce qu'on assure, telle qu'il est impossible à tout homme, tant soit peu possédé de la manie d'écrire, de résister à la tentation d'en faire une description quelconque : j'espère donc que vous me pardonneriez d'en placer ici une légère esquisse.

Je visitai pour la première fois ces célèbres cataractes dans le mois de septembre, saison de l'année où l'Amérique est le plus agréable. Les plus fortes chaleurs sont alors abattues. Le mousquite, rassasié de sang humain, a suspendu ses profondes piqûres, et l'homme délivré des mouches irritantes, des innombrables insectes acharnés à le tourmenter, et de la chaleur brûlante d'un soleil presque insupportable, jouit d'un agréable repos, et se promène dans les campagnes, tranquille et satisfait. Jus-

qu'au moment où je fus arrivé à un mille des cataractes , la voûte du ciel était entièrement dégagée de nuages ; le soleil brillait de son éclat accoutumé ; l'atmosphère était remarquable par sa sécheresse et son extrême lucidité. Mais je ne fus pas plutôt dans leur voisinage immédiat, que toute la nature me parut éprouver un changement aussi subit qu'extraordinaire. La terre , jusque-là desséchée et dure, devint humide, et cédait sous les pieds; le ciel, jusqu'alors si pur, prit un aspect sourcilieux , sombre et menaçant ; l'atmosphère sec et rarefié devint épais et humide , et mon imagination s'isolant de ma raison , me transporta dans un monde entièrement différent de celui où je vivais peu d'instans auparavant. Néanmoins je continuai ma course et je parvins au sommet des hauteurs escarpées qui flanquent ce fleuve imposant. L'accroissement successif de mon élévation ne dissipa point mes précédentes illusions. Je me sentis toujours disposé à douter de mon identité ou de celle du monde. Des montagnes d'eau, vomissant les sons les plus effrayans ; des globes diaprés se précipitant avec une fureur toujours croissante;

des arcs-en-ciel embrassant de leurs couleurs variées une immensité de pays ; des roches menaçantes, s'avancant au-dessus de ces abîmes : tels étaient les traits les plus frappans des scènes imposantes dont j'étais entouré dans ce moment , sans contredit , un des plus remarquables de ma vie.

Pour la première fois je regrettai que les journées de septembre fussent aussi courtes. Mais mon regret cessa bientôt. Car avant que la nuit eût étendu son voile sombre et noir sur ces objets admirables dont je ne pouvais détacher mes yeux , l'astre argenté vint me prêter son agréable secours , et donner à ces lieux un aspect non moins aimable et plus touchant que celui qui m'avait frappé pendant la clarté du jour. Un calme profond succéda au bruit. Les forêts environnantes parurent plongées dans un profond repos : les vents s'étaient calmés ; les feuilles n'étaient plus agitées par la brise ; la voûte azurée du firmament n'offrait pas dans toute son étendue le plus léger nuage : tout ce qui m'environnait , animé ou inanimé, semblait se livrer à un sommeil balsamique et restaurateur.

Tout était tranquille , excepté les cataractes toujours en mouvement qui mugissaient avec leur violence ordinaire et troublaient les eaux du bassin qui gémissait , sur une surface toujours la même. Il n'y eut jamais de plus beau contraste que celui qui existait alors : le bruit des eaux et le calme profond de l'air ; l'éclat brillant des flots qui s'élancent par torrens , et les ombres impénétrables des forêts environnantes , la teinte noire du gouffre dans lequel les ondes se précipitent avec fracas , et l'aspect riant des cieux parsemés d'étoiles que les rayons de la lune faisaient encore ressortir ! Il eut fallu être insensible pour refuser à tant de beautés le tribut de la plus vive admiration et celui de l'hommage le plus mérité au divin ordonnateur d'une aussi imposante création.

Vous savez sans doute que la contrée adjacente dans laquelle est située le lac *Erié* est élevée d'environ 300 pieds au-dessus de celle qui environne l'*Ontario* : le vaste talus ou *Montagne* (ainsi qu'on l'appelle), qui sépare la contrée supérieure de la contrée inférieure , est sur plusieurs points presque perpendiculaire : elle commence au côté nord du lac On-

tario et continue vers la pointe du nord-ouest , jusqu'à l'endroit où elle est coupée par le chemin qui conduit de *Yorck* à *Amersbourg*. Ensuite elle se dirige du côté de l'orient , et enfin vient border le détroit ou rivière de Niagara.

Les personnes qui visitent les cataractes s'arrêtent généralement à un village contigu , consistant en douze maisons, ou environ, et deux excellens hôtels où on trouve tout ce qui convient aux voyageurs les plus difficiles. Du balcon de celui que l'on appelle le pavillon des chutes du Niagara , on découvre une très-belle vue de la cascade du fer à cheval et de l'île qui partage la rivière. Il part aussi de cet hôtel un sentier difficile qui conduit au rivage très-escarpé de la rivière , joignant immédiatement le lieu où était autrefois le plateau du rocher. Il faut aussi remarquer que la rivière sort du lac Erié à 20 milles environ des cataractes , et que jusqu'au moment où elle n'en est plus éloignée que de 3 milles , elle coule paisiblement , et sans que sa surface soit troublée. Alors le lit du courant devient rocailleux , et l'eau est si violemment agitée par sa course rapide sur cette surface raboteuse , que les per-

sonnes les plus fortement constituées peuvent difficilement s'empêcher de frémir à cette vue. Malgré la rapidité du courant, sa violence ne se déploie que des deux côtés de la rivière et laisse le milieu assez tranquille pour porter les bateaux qui vont aborder à l'île. Cette île sépare la rivière en deux bras, avant que les eaux en soient lancées dans les précipices qui forment les cataractes. A mesure que le courant approche de l'île, il semble redoubler de vitesse. La pensée ne peut rien concevoir d'égal à la force et à la vélocité de ses progrès vers les bords des roches sur lesquels il est poussé, jusqu'à ce qu'il tombe impétueusement dans le lit de la rivière qui coule au-dessous, avec un fracas plus assourdissant que celui du tonnerre. Lorsque les eaux tombent dans ce profond bassin, elles rebondissent en l'air en immenses figures sphériques, blanches comme la neige et brillantes comme des diamans. Ces globes après s'être élevés et avoir paru un moment stationnaires, éclatent à leur sommet, et lancent des particules d'eau à une hauteur étonnante. Ils se dissipent ensuite et sont rem-

placés par d'autres qui paraissent et disparaissent de la même manière.

De la partie du plateau du rocher qui existe encore et du sentier dont j'ai parlé, le spectateur étonné domine sur une des vues les plus imposantes et les plus romantiques qui existent dans la nature. Les courans si imposans au-dessus des cataractes ; — au milieu d'eux, l'île de *la Chèvre*, couverte d'arbres dont chacun semble au moment d'être emporté ; — la cataracte du fer à cheval immédiatement au-dessous du plateau du rocher ; — au delà de l'île de la Chèvre, la cataracte du fort Schloper ; — enfin le gouffre effrayant placé au-dessous et lançant perpétuellement des torrens d'eau ! tels sont en abrégé les grands objets qui fixent l'attention du contemplateur de ces imposans phénomènes.

Un autre point de vue d'où ces chutes d'eau prennent, s'il est possible, un aspect plus terrible, c'est le fond de la cataracte. On peut descendre dans ce précipice, au moyen d'une échelle qu'on appelle ordinairement *échelle indienne* ; pièce d'un mécanisme fort simple. Elle consiste en un cèdre dont les rameaux

sont émondés à une distance du tronc suffisante pour qu'ils puissent remplacer des échelons irréguliers. Après avoir descendu cette échelle dont la hauteur perpendiculaire est de plus de 60 pieds, on avance le long du bord de la rivière couvert de roches brisées, de débris de bateaux et autres corps étrangers, jusqu'à ce qu'on arrive au fond de la chute du fer à cheval. De ce lieu souvent les curieux s'avancent encore à la distance de plusieurs centaines de verges, pour voir un prodigieux amas d'eau souterraine, qui est formé par l'avancement de la cataracte. Mais il faut être doué d'une grande force de nerfs pour oser tenter une excursion aussi hardie; car la résolution la plus fortement déterminée peut être ébranlée, quand on considère au-dessus de soi le rocher menaçant qui semble continuellement prêt à céder sous les flots auxquels il sert de support et d'aqueduc. Du bord avancé de ce rocher, la masse des eaux est poussée en avant, laissant une vaste étendue d'eau dont la surface unie prend depuis la chute naturelle de la cataracte jusqu'à la base même de la montagne graduellement minée en dessous. Si l'at-

mosphère est épais , il est encore plus dangereux de s'engager dans cette entreprise hardie : car il n'est pas rare en pareil cas de perdre la respiration , en avançant plus loin sous la voûte rocailleuse. Malgré cet inconvénient et tous les dangers auxquels sont exposés ceux qui se hasardent à une grande distance sous ce roc , les pêcheurs de ces contrées y demeurent souvent plusieurs heures , sans paraître y craindre aucun malheur. La rivière , immédiatement au-dessus des cataractes , fournit une plus grande quantité de poissons qu'ils n'en pourraient trouver dans toute autre pièce d'eau d'une même étendue. Des serpens de diverses espèces abondent aussi sur ces bords. L'aspect de ces animaux , combiné avec tant d'autres objets effrayans ; le mugissement de la cataracte ; l'agitation des eaux de la rivière , concourent puissamment à augmenter la terreur du curieux étonné en contemplant ces lieux si imposans et si nouveaux pour lui.

Toute la largeur du précipice ou des cataractes , y compris l'île qui intervient , est de 1335 verges : la plus grande masse d'eau tombe sur le côté canadien de la rivière ; et d'après

la forme prise par les eaux avant qu'elles ne s'élancent du haut des rochers , elle est désignée sous le nom de cataracte du fer à cheval : elle s'étend depuis le rivage jusqu'à l'île intermédiaire , dans une distance de 600 verges. La cataracte du fort Schloper qui est sur le côté américain présente une nappe d'eau de 350 verges de largeur ; et la petite cataracte s'étend à travers le bord des roches , au-delà de 140 verges : la quantité d'eau lancée par ces trois cataractes est évaluée à 169,344,000 gallons par minute.

On raconte plusieurs accidens arrivés à des personnes qui , à différentes époques , ont été entraînées au fond des cataractes , en tentant de traverser la rivière qui est au-dessus. Mais je crois que la seule anecdote bien authentique de cette espèce , relative aux désastres des premiers temps , est celle d'un Indien. Ce malheureux enfant de la nature , s'étant enivré de liqueurs fortes , après avoir été à la pêche , attacha son canot à un rocher , à quelques milles au-dessus des cataractes , et se couchant sur l'avant , se livra au sommeil. Par suite de quelque accident inconnu , le canot fut déta-

ché de ses amarres , et flotta aussitôt vers le bas du courant. Aussi long-temps que la surface de l'eau continua à être unie , l'Indien bien éloigné de soupçonner le danger qu'il courait , ne fut point troublé dans son sommeil. Mais lorsque sa fragile embarcation entra dans les eaux des cataractes , et fut agitée par les mouvemens violens des flots , il s'éveilla soudain , comme d'un songe effrayant , terrifié par les mugissemens des cataractes dont il approchait rapidement. Apercevant alors tout le danger de sa situation , et revenu de son premier étonnement , il saisit sa rame et fit les plus violens efforts pour se soustraire à la destruction dont il était si éminemment menacé. Lorsque l'inutilité de ses efforts pour arrêter la course rapide du canot , l'eut convaincu que toutes ses tentatives seraient sans fruit , il abandonna sa rame , s'enveloppa avec beaucoup de sang froid dans sa couverture , et appliquant pour la dernière fois , sur ses lèvres , la bouteille de whisky , il s'étendit tranquillement , comme si tout danger avait cessé. Peu de momens après , il fut précipité avec sa barque , au fond des cataractes : depuis,

personne ne vit aucun vestige ni de lui, ni de son canot.

Dans l'été de 1822, un pareil accident arriva à deux malheureux blancs : il paraît que quelque temps auparavant, une partie de l'île des Chèvres qui sépare les cataractes, avait été habitée et cultivée : quelques-uns de ceux qui y résidaient, au moment de quitter leur dangereux séjour, étaient occupés à transporter leur mobilier sur le rivage du Canada. La journée était extrêmement orageuse, et le courant de la rivière par conséquent plus violent qu'à l'ordinaire : quatre hommes avec deux bateaux étaient occupés à embarquer les meubles ; lorsque le premier voyage fut terminé, deux d'entr'eux, craignant le danger résultant de la furie avec laquelle le vent soufflait dans la direction du courant, résolurent de ne pas en courir le hazard, jusqu'à ce que la tempête fut apaisée : ils firent part de cette résolution à leurs camarades qui se moquèrent d'eux, vantèrent leur propre courage et retournèrent à leur dangereuse occupation. Mais peu de momens après, ils furent précipités au fond des cataractes et mis en pièces. A quelque

temps de là , on retrouva dans la rivière , au pied des cataractes , une table qui avait été placée dans la même embarcation , et à laquelle on ne reconnut aucun dommage.

On dit que dans une soirée calme, le bruit des cataractes peut être entendu des hauteurs de *Burlington* , à une distance d'environ 50 milles : mais je dois dire que je n'ajoute point foi à cette assertion , à moins que le vent , qui est un excellent moyen de transporter les sons, ne souffle exactement dans cette direction. Les eaux font un bruit qui pourrait être entendu beaucoup plus loin , si , au lieu de tomber dans un gouffre profond entouré de tous côtés de rochers dont la hauteur perpendiculaire est au moins de 300 pieds , et qui empêchent les sons de se propager , elles tombaient sur une plaine horizontale assez élevée pour que les sons se répandissent sans interruption dans les contrées adjacentes. Pour mieux expliquer ma pensée , je vais citer deux exemples : si on laissait tomber une pierre d'une dimension donnée , de la surface de la terre , dans un puits de 100 pieds de profondeur , le bruit ne serait pas distinctement entendu par une per-

sonne éloignée de 20 verges de l'ouverture du puits : mais si la même pierre était lancée du haut d'un clocher , seulement à la moitié de cette élévation , dans un citerne dont l'eau serait au niveau de la surface de la terre , le bruit occasionné par la chute de la pierre serait distinctement entendu à une distance cinq fois plus étendue que la première.

La hauteur perpendiculaire de la chute du fer à cheval , du bord du rocher duquel l'eau s'élance , jusqu'à la surface du bassin qui la reçoit , est de 140 pieds , et de ce bassin au lit inférieur de la rivière , de 6 $\frac{1}{2}$ pieds , ce qui forme une profondeur de 204 pieds : si on y ajoute 48 pieds , différence de niveau dans le cours de la rivière pendant environ un demi mille immédiatement au-dessus des cataractes , on aura dans cette courte distance une différence totale de 272 pieds entre l'élévation du lit supérieur et celle du lit inférieur.

Avant que le pays fut habité le long des bords du Niagara , on aurait pu voir un grand nombre de bêtes féroces , d'oiseaux et de poissons lancés en pièces au fond des cataractes , et d'innombrables oiseaux de proie planant

sans cesse au-dessus de leurs carcasses putréfiées. Mais depuis que cette partie du pays est bien peuplée , à peine trouve-t-on quelque chose dans le lit de la rivière au-dessous des cataractes , excepté des poissons , et quelques poules d'eau , qui descendant au milieu des courans, ne peuvent plus reprendre leur vol, et sont précipitées dans le terrible abîme.

On suppose en général que les cataractes se prolongeaient autrefois jusqu'à Queenstown , et cette supposition me paraît très-plausible. L'état des bords de la rivière est une forte présomption en faveur de cette opinion , et le reculement constant et progressif des cataractes, observé par les personnes qui habitent dans leur voisinage , ne tend pas moins à confirmer cette conjecture.

Entre les cataractes et le fort Erié , on ne trouve qu'un petit village contenant environ une douzaine de maisons , avec plusieurs magasins militaires et deux ou trois tavernes. Il est situé sur le bord occidental de la rivière *Welland*, et tout auprès on trouve une petite construction militaire appelée le fort *Chippawa*.

Le fort *Erié* est situé sur un terrain élevé, au bord du lac dont il tire son nom. Pendant la dernière guerre, ce poste a été très-fortifié, et joint, par des ouvrages de plus de 1100 verges d'étendue, à *la Montagne du serpent* sur laquelle est placée une forte batterie.

Le lac *Erié* est entre le 41.° et le 43.° degrés de latitude nord, et entre le 79.° et le 82.° degrés de longitude ouest : sa longueur est de 231 milles, et sa largeur de 63 milles et demi. Les rivages du nord sont peu variés et offrent dans toute leur étendue un aspect à peu près uniforme. Les ports y sont rares et peu sûrs. *La longue pointe* du promontoire du nord est une langue de terre, étroite, qui s'avance vers l'est, à portée du territoire de Walsingham, un peu moins de 20 milles ; sa largeur n'excede pas 180 verges.

A *la pointe du Dinde* qui s'avance de la terre ferme vers le promontoire, on a préparé un local pour en faire un arsenal de marine : de là à Amersbourg, rien ne vient interrompre l'uniformité de la côte, si l'on n'en excepte *le rondeau*, petit lac d'environ 9 milles de long,

et 3 de large qui communique au lac Erié par un étroit passage.

Amersbourg est situé à environ 3 milles au-dessus du rivage oriental de la rivière du détroit, et contient près de 100 maisons : pendant la dernière guerre, c'était un poste frontière et un dépôt naval : mais les ouvrages militaires, l'arsenal et les magasins furent détruits par les Anglais en 1813, lorsque les forces supérieures des Américains les contraignirent de les évacuer.

A 14 milles au-delà d'*Amersbourg*, en suivant le cours de la rivière, on trouve la ville de *Sandwich* qui contient environ 60 maisons, avec une église, une prison et un palais de justice. Elle est située dans une très-belle partie du pays, et immédiatement vis-à-vis la ville du *Detroit* qui appartient aux Etats-unis.

De *Sandwich* au lac *Saint-clair*, la qualité du terrain, est, dit-on, inférieure à celle de toute la province : on n'y voit point de terres cultivées, excepté quelques petites pièces dans l'intérieur autour des différentes stations de la *compagnie du nord-ouest*. Le lac *Saint-Clair*

forme presque un cercle dont le diamètre est de 36 milles.

Le lac Michigan, situé entre le 42.^o et le 45.^o degrés de latitude nord, et entre le 84.^o et le 87.^o de longitude ouest, a 262 milles de long, 55 de large, et 750 de circonférence.

Le lac *Huron* est entre le 42.^o et le 47.^o degrés de latitude nord, et entre le 80.^o et le 85.^o degrés de longitude ouest. Il a 218 milles de long, 100 milles de large, et sa circonférence est de 812 milles.

Le lac *Supérieur*, situé entre les 46.^o et 48.^o degrés de latitude nord, et les 84.^o et 88.^o de longitude ouest, est d'une immense étendue. Sa longueur est de 381 milles, sa largeur de 161 milles, et sa circonférence de 1152 milles.

Le lac *des Bois* est très-petit. Son angle nord-ouest n'est pas à moins de 1826 milles de Québec.



LETTRE VIII.

Description du Canada. — Milice de la province supérieure. — Aspect général du pays. — Manière de peupler les provinces intérieures. Rareté des montagnes et longueur des hivers dans le haut Canada. — Les districts les plus améliorés. — Grande variété du sol. — Manière de cultiver après le premier défrichement et de vérifier la qualité de la terre.

Le haut Canada est situé entre le 42.° et le 45.° degrés de latitude nord, et entre les 73.° et 95.° de longitude ouest. Il est limité à l'ouest par le bas Canada; au nord-ouest par la grande rivière ou l'Ottawais; au nord par le territoire de la compagnie de la Baïe d'Hudson; au sud et au sud-ouest par les Etats-unis d'Amérique, ou plutôt par une ligne imaginaire commençant au village de St.-Regis, environ à 53

milles de Montréal , sur le parallèle du 45.^e degrés de latitude nord , d'où elle passe au milieu du St.-Laurent , du lac Ontario , de la rivière du Niagara , du lac Erié , et ensuite dans les lacs Huron et Supérieur , le long lac et le milieu de la chaîne des lacs et autres communications aquatiques , en remontant à l'angle nord-ouest du lac des Bois , et ensuite à l'ouest de la rivière du Mississipi. Il n'y a point de limites assignées à l'ouest ni au nord-ouest. On peut dire , par conséquent , que de ce côté , le Canada s'étend sur les vastes régions qui se dirigent vers l'Océan du nord et la mer pacifique.

La province supérieure est maintenant divisée en onze districts qui sont l'*Oriental* , l'*Ottawais* , le *Johnstown* , le *Bathurst* , le *Midland* , le *Newcastle* , *Home* , *York* , *Niagara* , *Londres* et l'*Occidental*. Ces districts sont divisés en vingt-cinq comtés , qui , avec les villes d'*York* , de *Kingston* et de *Niagara* , envoient quarante-cinq membres au parlement provincial.

Attendu que tout homme dans le Canada , depuis 16 jusqu'à 45 ans , capable de porter

les armes , est obligé de s'enrôler dans la milice , on compte déjà dans le haut Canada seul, 56 régimens bien organisés. Ces régimens sont chacun de 300 à 500 hommes , sans y comprendre les officiers : en sorte que la milice effective de la province peut s'élever à environ 22000 hommes ; immense corps de troupe , si on considère que toute la population blanche ne s'élève pas à plus de 140000 âmes.

Il n'y a maintenant que trois stations navales dans toute la province : *Kington*, la grande rivière *Ouse* et *Pentanguishine*. On trouve dans chacun de ces ports , un capitaine , un lieutenant , un chirurgien et un garde-magasin.

Vous paraissez désirer que je vous donne quelque idée de l'aspect général du Canada : j'ai déjà ébauché ce sujet dans mes premières lettres : je vais néanmoins y revenir encore pour vous satisfaire, afin que vous ne puissiez pas croire qu'en vous en entretenant , comme je l'ai déjà fait , j'ai cédé aux premières impressions. Mes opinions relativement aux paysages du Canada inférieur , maintenant que j'ai parcouru trois fois cette province , sont les mêmes

que la première fois que je l'ai vue, à la suite d'un voyage ennuyeux de six semaines. Je suis vraiment convaincu, et maintenant plus que jamais, que celui qui peut voir de sang froid, ou décrire sans enthousiasme le paysage pittoresque de cette contrée depuis l'entrée du golphe de St.-Laurent jusqu'à Québec, doit être totalement dépourvu des émotions qui sont une des plus douces jouissances de l'homme : les sommets effrayans des montagnes, les cavernes solitaires des vallées, les retraites silencieuses des forêts, le bruit des cataractes égal à celui du tonnerre, les fermes cultivées, les cotages dont tout annonce l'aisance, les églises au toit argenté, sont les traits frappans de cette partie du Canada.

De Québec à Montréal, et de là à Kingston, le voyageur est toujours réjoui, quoique d'une manière moins vive, par l'aspect moins imposant d'un pays plus cultivé. Il ne peut se rassasier de cette vue jusqu'au moment où il dit adieu au St.-Laurent. Toutes les parties du pays où cette délicieuse rivière daigne porter ses eaux, soit sous la forme d'un torrent formidable, soit dans un courant paisible

et limpide , offrent à l'œil enchanté les points de vue les plus agréables et les plus délicieux. On n'y rencontre pas , il est vrai , ces monumens de l'ancienne gloire ou de la magnificence de nos aïeux dont les vénérables cimes reportent notre imagination vers les siècles écoulés ; point de palais en ruine , autrefois domiciles splendides de monarques , maintenant réduits en poussière ; point de tours crénelées , conservatrices de l'indépendance féodale , pour alimenter la curiosité des Antiquaires ou le patriotisme naissant de la jeunesse. Quelques clochers dont les aiguilles resplendissantes n'ont pas encore vu le soleil des siècles passer sur leurs jeunes girouettes , un vieux chêne dont le tronc s'est fatigué de transmettre la sève annuelle à ses rameaux dépérissans , sont en Amérique les seuls objets susceptibles d'éveiller le souvenir agréable , quoique mélancolique , des temps qui ont disparu , ou des héros qui ont terminé leur carrière.

L'histoire ancienne de ce continent est un cahos entouré des plus obscures ténèbres , d'où peut à peine s'échapper un rayon de lumière pour nous diriger dans la recherche des preu-

ves d'une civilisation plus avancée à quelque autre période : à la vérité les Espagnols ont trouvé , dans quelques parties de l'Amérique du sud , des monumens de la civilisation chez les Incas et leurs sujets. Mais aucun d'eux ne peut supporter de comparaison avec ceux qui existent dans les régions correspondantes de l'ancien monde , sur les rivages de la Chine , et dans le grand Archipel Indien. La classe des Mexicains forme à peine une exception à la condition généralement non civilisée des Indiens aborigènes.

Le haut Canada est un pays plat : son aspect est généralement sombre et repoussant. Depuis Kingston jusqu'à l'extrémité ouest de la province , à l'exception de deux ou trois lieux habités , on voyage à travers une forêt continuelle. Il en résulte que la vue n'est jamais étendue , mais ordinairement bornée aux limites d'un seul mille. Cet état changerait bientôt , si les Canadiens voulaient déployer un peu de l'industrie Européenne dans un pays qui renferme tous les élémens de prospérité ; élémens qui n'ont besoin que d'être activement et sagement développés.

Le voyageur savant qui cherche à acquérir de nouvelles connaissances, n'atteindra point son but en parcourant le Canada : à l'exception des cataractes du Niagara et d'un petit nombre de curiosités naturelles, on n'y voit guère que des forêts incommensurables, demeures effrayantes des ours et des loups ; des cabanes en bois, qui quoique toujours propres et commodes au-dedans n'en sont pas moins au dehors de l'aspect le plus triste et ressemblent à des sépultures ; des champs misérablement cultivés, garnis de troncs d'arbres, et entourés de barrières de bois refendu, espèce de clôture à laquelle je ne puis jamais associer d'autre idée que celle de moutons mangeant des navets. Les chemins, si toutefois on peut leur donner ce nom, sont en si mauvais état, qu'il serait impossible d'en donner une juste idée : dans un voyage d'une seule journée, où vous parcourez 50 ou 40 milles, vous êtes obligé de marcher le plus souvent dans des routes formées de troncs d'arbres, de 9 pouces à deux pieds de diamètre. Ces bois sont placés aux endroits les plus humides et les plus marécageux, et (à quelques exceptions près qui

sont extrêmement rares) ce sont les seuls matériaux que l'on emploie pour construire des ponts dangereux : comme ces bois ne sont ni équarris, ni aplatis, et comme ils ne sont pas toujours parfaitement droits, il arrive souvent qu'ils s'écartent et laissent entr'eux des intervalles ; en sorte que les chevaux, les bœufs et les vaches sont continuellement en danger de se rompre les membres en passant dessus. Il arrive néanmoins, sous ce rapport, moins d'accidens qu'on ne serait fondé à le craindre : les bestiaux de toute espèce qui peuplent ce pays sont tellement accoutumés à danser sur le hêtre et sur l'érable, qu'avant même d'atteindre leur seconde année, ils acquièrent une grande habileté à marcher sur ces bois ; et je ne serais pas surpris d'apprendre qu'un cheval ou un taureau américain sont devenus d'excellens danseurs de corde.

La nature a probablement plus fait pour le haut Canada que pour tout autre pays d'une égale étendue : l'art paraît s'y conduire d'après le modeste principe que ce serait de sa part un acte de présomption impardonnable de tenter de porter à un plus haut degré la

prospérité d'un pays comblé des bienfaits de sa sœur aînée. Là l'industrie humaine trouve le plus beau champ pour développer la fécondité de ses ressources : un sol non-seulement capable de produire en abondance tous les objets nécessaires à la vie, mais encore susceptible de fournir à tous les besoins inventés par le luxe ; un climat non-seulement favorable à la constitution humaine, mais encore éminemment propre à la culture de toute espèce de graines et de fruits. Et cependant l'illusion d'un grand nombre d'Européens, relativement à la véritable situation de ces contrées, est encore telle, que la plupart de ceux qui ne les connaissent pas, les comparent, dans leur imagination, aux déserts de la Sibérie. Néanmoins les habitans de la grande Bretagne, commencent maintenant à apprécier assez ses avantages, pour que, d'après le calcul le plus réduit, il soit reconnu qu'il y arrive annuellement d'Europe environ huit mille colons, indépendamment de ceux qui y viennent chaque jour du continent américain.

Non-seulement le bas Canada est plus pittoresque que la partie supérieure : mais aussi

comme il est habité depuis long-temps , les chemins y sont dans un état infiniment meilleur , et la population beaucoup moins disséminée. La principale route se trouve le long du rivage septentrional du St.-Laurent, qui , aussi bien que le rivage du sud , est très-peuplé. Les fermes sont placées très-près les unes des autres , circonstance qui , d'après les relations exagérées de quelques écrivains français , a donné lieu à l'idée romanesque de villages de 50 milles d'étendue. Les terres situées sur les bords de ce noble fleuve , depuis le point où il décharge ses eaux dans le golphe jusqu'à environ 50 milles au-dessus de Montréal , avaient été divisées par le Roi de France en un certain nombre de seigneuries qui étaient concédées à des hommes d'un caractère assez entreprenant pour désirer d'aller se faire une fortune dans les forêts trans-Atlantiques. Ces seigneurs ou grands propriétaires étaient tenus de concéder leurs possessions , en les partageant en lots d'environ 200 acres , à des paysans du pays reconnus pour capables de les bien faire valoir, et qui pouvaient fournir des garans respectables de leur loyauté et de leur bonne réputa-

tion. En obtenant des fermes, les paysans étaient obligés de devenir sur-le-champ colons sédentaires ; de défricher, dans un temps donné, une portion déterminée de chaque lot ; d'entretenir libre et en bon état la voie publique, et de remplir en outre plusieurs autres conditions qui seront détaillées dans la suite de cet ouvrage.

Chacun des lots comprenait, le long de la rivière, l'espace d'environ 38 perches anglaises, et s'étendait en profondeur, dans le pays, à environ 1018 perches : lorsque les terres qui bordaient la rivière furent peuplées de cultivateurs, les seigneurs firent d'autres concessions sur le derrière des premières, et ces nouvelles concessions devinrent, à leur tour, aussi peuplées : mais comme il est d'usage dans toutes les parties du Canada, de ne défricher que le front de chaque lot, en laissant sur les derrières 40 ou 50 acres de bois pour le feu et autres besoins domestiques, un étranger supposerait difficilement qu'il existe quelque établissement au-delà des limites visibles des terres défrichées. Cette coutume explique suffisamment pourquoi ce pays présente tou-

jours le même aspect boisé qu'il avait peu d'années après les premiers établissemens qui y furent faits ; et pourquoi , ainsi que je l'ai précédemment observé , l'on peut rarement étendre la vue au-delà d'un mille. Sur les bords de toutes les petites rivières qui communiquent avec le St.-Laurent , il a été formé de semblables établissemens , et dans ces dernières années , on a tracé et en partie peuplé plusieurs territoires éloignés des rivières navigables. Le seul paysage vraiment pittoresque de ces provinces est celui qui borde immédiatement les rivières. Les nouveaux territoires de la province inférieure , offrent , en tous points , un aspect semblable à celui du Canada , et n'en diffèrent que par l'infériorité du sol : de hautes forêts , des haies en bois , des cabanes construites également en bois , des troncs d'arbres morts , sont les objets inanimés qui se présentent en groupes diversement variés. Pour faire diversion à cette perspective , vous entendez de temps en temps les coups de bec du pivert , les hurlemens de l'ours , le cri monotone du geai , ou quelque autre musique aussi att. active. Ces sons désagréables et

discordans redoublent la tristesse qui s'empare quelquefois de l'âme de ceux qui ont été accoutumés à des scènes plus actives et à une société plus agréable.

Dans le Haut-Canada, il n'y a point de montagnes, mais seulement quelques collines en petit nombre. La seule qui mérite qu'on en fasse mention est celle qui s'étend depuis la tête de *Quinte Bay*, le long du côté nord du lac Ontario, à son extrémité ouest, d'où elle se dirige vers l'orient jusqu'à ce qu'elle atteigne les bords de la rivière du Niagara. Les Canadiens lui donnent le nom de montagne, quoique sa plus grande élévation n'exécède pas 340 pieds, et que sa hauteur moyenne ne soit que de 80 à 100 pieds. Malgré sa grande étendue, cette colline produit peu de variété dans l'aspect du pays. Un aéronaute, dans son vol élevé prendrait peut-être quelque plaisir à la contempler, et pourrait, de sa nacelle, apercevoir un grand nombre de sites pittoresques et romantiques, dont la plupart interceptés par d'impénétrables forêts, se dérobent à l'observation du piéton, comme à celle du voyageur à cheval.

Si les bords des rivières du Haut-Canada étaient cultivés comme ceux de la province inférieure, les fermes nouvellement défrichées ajouteraient beaucoup à la beauté du pays.

L'*Ottawas*, grande rivière qui se décharge dans le Saint-Laurent, à environ trente milles à l'Ouest de Montréal, est une rivière très-belle, très-étendue; elle est navigable pour les bateaux, presque depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Le *Trent* prend sa source dans le voisinage des lacs de la rivière, et après avoir parcouru un espace de près de cent milles, se jette dans la baie de *Quinn*.

La grande rivière *Ouse* se contoune ... lac Érié à environ quarante milles de son extrémité orientale: de petites barques peuvent y naviguer pendant environ cinquante milles. Quelques-unes des plus belles et des plus riches prairies de la province sont situées sur ses bords et sont possédées par les Indiens des six nations.

La *Tamise* prend sa source dans une partie du pays qui n'a pas encore été explorée, et après avoir coulé en serpentant l'espace de plus

deux cents milles, tombe dans le lac Saint-Clair. Sur les bords de cette belle rivière, on voit mille acres de prairies semblables à celles de la grande rivière. Ce sol est formé par les débordemens annuels de la rivière, et ne le cède en rien, j'en suis certain, à aucun autre de l'univers, sans en excepter les fonds de rivière sur les bords de l'*Ohio*. Il produit les plus beaux épis imaginables de blé Indien; mais il est trop riche pour le riz, l'orge, ou tout autre graine commune. On cultiverait avec un succès étonnant, dans ces fertiles terrains, les patates, les navets, et tous les autres végétaux.

Outre ces rivières, il y a une quantité innombrable de petits ruisseaux qui coulent à travers chaque territoire. Les naturels donnent à tous le nom de Creeks, sans qu'on puisse en indiquer la raison.

Les parties les mieux cultivées du Haut-Canada sont depuis la ligne qui le sépare de la province inférieure, jusqu'à la tête de la baie de Quinte, distance d'environ cent cinquante milles; du fort Saint-Georges à Queenstown, pendant sept milles, le long de la rivière de

Niagara, et dans le voisinage de Sandwich et d'Amersbourg ; toutes les autres parties semblent être encore dans leur enfance. Quoique les établissemens soient récents, que les premiers habitans aient dû faire beaucoup d'efforts pour vaincre les difficultés, et féconder ces déserts, on n'aperçoit parmi eux aucun indice de tristesse ou de mécontentement. Les douceurs de la liberté et l'espoir encourageant de l'indépendance donnent à ces heureux maîtres des forêts, les forces et le courage nécessaires pour se livrer sans murmures à ces pénibles travaux. Chaque arbre qui tombe sous les coups de hache, est en réalité un obstacle de moins à leur prospérité toujours croissante, et sa chute fait naître cette délicieuse réflexion qui adoucit toutes les peines et efface le souvenir de tous les maux.

Dans plusieurs parties du district du Milieu, et surtout aux environs de la baie de Quinte, la qualité du sol est très-bonne ; mais ce n'est seulement que dans les districts de Niagara, Londres, et dans le district de l'Ouest, que chaque territoire est composé de terres de première qualité. De la baie de Quinte à York,

le long de *Dundas Street*, il y a une grande quantité de terres de qualité inférieure. Entre York et la tête du lac Ontario, sur les côtés du grand chemin de l'Ouest, les établissemens sont très-nombreux, et le sol, sans être extrêmement fertile, paraît bien cultivé. En suivant toujours le chemin de l'Ouest, depuis la tête du lac Ontario, jusqu'aux réserves des six nations, sur les bords de la rivière de l'Ouse, on s'aperçoit aisément que la qualité de la terre s'améliore. Il y a dans le voisinage d'Ancaster plusieurs fermes étendues et bien défrichées; mais le sol est léger et sablonneux, et par conséquent ne conserve pas long-temps sa fécondité. De la rivière de l'Ouse au lac Saint-Clair, toutes les personnes sans préjugés, qui connaissent les localités, conviennent que la qualité du terrain n'est généralement pas inférieure à aucun territoire d'une égale étendue sur le continent Américain. Sur la plupart des points, une couche de belle terre noire végétale, de six à neuf pouces de profondeur, couvre un lit profond d'argile grise ou sablonneuse, entièrement exempte de pierres. Dans d'autres parties, la terre végétale repose sur

un lit d'argile jaune , qui , maniée dans un temps humide , est très-susceptible d'aller au four.

En retournant à la tête du lac Ontario , et suivant le chemin qui conduit au fort Saint-Georges , et de là , à Queenstown , on trouve , en général , une terre d'une qualité supérieure à celle qui est entre York et Ancaster ; mais pas aussi bonne que celle des terrains de la partie de l'Ouest. Dans plusieurs des nouveaux territoires voisins du lac Erié , la terre est d'une qualité excellente : on doit convenir qu'il est généralement reconnu que tous les nouveaux défrichemens , considérés sous le rapport de leur utilité pour l'agriculture , sont infiniment supérieurs à tous les anciens , et offrent aux nouveaux Colons de très-grands avantages , mais l'avantage le plus précieux est la communication par eau avec les parties les plus éloignées , et la plupart de ces territoires en sont privés.

Je ne doute pas qu'il n'y ait dans ces provinces des millions d'acres de terre , qui , si elles étaient travaillées suivant le système d'agriculture admis en Angleterre , et confiées aux

soins des laboureurs habiles et industrieux , produiraient des épis aussi abondans que ceux de tout autre pays dans l'univers ; mais je n'ai pas remarqué dans tout le Canada , Haut ou Bas , un seul acre de terre qui ne fût cultivé de manière à produire moitié moins de grain qu'il produirait certainement avec des soins mieux dirigés. Aussitôt que la terre est défrichée , on y sème de l'orge , et on y plante du blé d'Inde. Ces semences se succèdent pendant trois ou quatre ans sans interruption , et sans que la terre reçoive aucun labour. A l'expiration de cette période , les mauvaises herbes ont cru rapidement , et le fermier est encore forcé de se servir de la charrue , qui , à la vérité , est un instrument bien peu commode à manier au milieu des troncs d'arbres ; néanmoins elle rend des services essentiels , en retournant sous la terre une partie du sol , qui sert à couvrir une autre récolte que le fermier y met toujours , sans donner une seule pensée aux jachères d'été ou à rien de semblable. L'année d'après , les racines de l'arbre sont plus avancées en putréfaction , et la charrue , par conséquent , devient aussi plus efficace. On tente

une autre récolte, et on agit ainsi pendant 15 ou 20 ans, sans employer le moindre engrais, ni sans changer l'espèce des semences; et cela jusqu'à ce que le sol se trouve complètement épuisé. De cette manière, mille acres d'excellent fonds sont rendus incapables de produire même les choses les plus nécessaires à la vie; tandis qu'avec la culture convenable, la fertilité de ce sol se serait accrue chaque année au grand avantage du propriétaire.

Dans toutes les parties de l'Amérique, la qualité du sol est constatée, plus par les bois qu'elle produit, que par l'apparence de sa superficie, ou la nature de son intérieur. Le terrain qui produit les noyers, les châtaigniers et le jone, est estimé le meilleur. Celui qui est couvert d'érables, de hêtres et de cerisiers, est considéré comme de seconde classe: les parties où croissent le chêne, l'ormeau et le frêne, sont estimées excellentes pour le froment, mais inférieures pour tout autre opération d'agriculture. Les terres où l'on voit croître le pin, la ciguë, le cèdre, méritent à peine d'être reçues à titre de présent. Il est néanmoins difficile de choisir une étendue con-

sidérable de terrain qui n'embrasse une grande variété d'espèces de bois ; mais lorsqu'un homme voit le noyer, le châtaignier, le junc et l'érable mêlés ensemble sur sa propriété, il ne doit pas craindre d'avoir à cultiver un sol stérile.

Le long des bords du Saint-Laurent, et sur les rives du lac Ontario, surtout entre York et l'extrémité Ouest du lac, la qualité stérile du sol est celle qui domine. Dans les districts de Londres et de l'Ouest, et dans plusieurs des nouveaux territoires de Gore, Home et Newcastle, il n'y a pas plus de pins et de cèdres qu'il n'en faut pour bâtir et former des enceintes. Il y a néanmoins plusieurs territoires, dans les districts de l'Ouest, entièrement dépourvus de bois de pins, circonstance qui, en arguant en faveur du sol, est aussi accompagnée de plusieurs inconvéniens très-graves.



LETTRE IX.

Esquisse plus particulière des différens districts.

— *Des districts de l'Orient, y compris Johnstown et Bathurst. — Leurs avantages sous le rapport du commerce et de l'agriculture. — Etablissement militaire. — Soins du gouvernement pour son amélioration et sa prospérité. — Village de Perth. — Caractère de ses habitans. — District de l'intérieur. — District de Newcastle. — District de Home. — Exquising, Chinguacousy, et Nassaucya. — Habitans et population. — District de Gore. — District de Niagara. — Sa proximité des Etats-Unis. — Districts de Londres et de l'Ouest. — Terres dépouillées, communément appelées plaines. — Ce qu'en pensent les Indiens.*

Après avoir donné une légère esquisse de l'ensemble de toute la Province du Haut-Ca-

nada , j'essaierai maintenant de vous en offrir une description plus précise , et de vous parler de chaque district en particulier. Cela est d'autant plus important , qu'ils diffèrent grandement par le sol et le climat , comme par leurs avantages commerciaux et ruraux.

Dans les districts de l'Orient , comprenant ceux d'OTTAWA , JOHNSTOWN et BATHURST , le sol est en général d'une qualité inférieure ; cependant on assure que les parties de ces territoires , qui sont baignées par la grande rivière et le Saint-Laurent , sont extrêmement fertiles. Mais dans plusieurs parties , la terre est beaucoup trop marécageuse et composée de couches d'une glaise froide , circonstances qui , dans le Canada , ôtent toute possibilité d'établir des grandes routes solides. La proximité où se trouvent ces districts du marché de Montréal , et les grandes facilités que leur donnent en outre leurs communications par eau avec l'Atlantique , pourraient , aux yeux d'un observateur superficiel , leur obtenir une préférence décidée sur les autres districts de la province. Mais la sévérité du climat fait plus que balancer

ces grands avantages, et les rend beaucoup moins désirables, comme lieux de résidence pour les agriculteurs, que plusieurs des territoires plus éloignés sur les rivages du lac Érié, et du lac Saint-Clair. Il y a très-peu d'avantages pour un fermier à être voisin d'un marché considérable, s'il ne peut disposer de rien ; et dans l'ensemble des mœurs et du caractère des habitans de l'Est, il est probable qu'ils n'auront jamais, pour des sommes considérables, des produits excédant leur consommation. Le blé d'hiver est une récolte très-incertaine, même dans les meilleurs sols, et le blé indien arrive rarement à sa maturité. Ces deux fâcheux résultats sont dus à la rudesse du climat. Les premières gelées, en automne, et les tardives, dans le printemps, rendent beaucoup trop souvent inutiles les efforts de la persévérance la plus industrieuse. Je suis très-lié avec un habitant de ces contrées, qui, pendant près de vingt ans, a résidé dans un de ces districts et qui demeure maintenant dans celui de *Londres* ; il m'a souvent déclaré qu'il aimerait mieux posséder cinquante

acres dans un des districts de l'Ouest, que cinq cents dans les territoires les plus productifs d'*Ottawas*, de *Johnstown*, ou de *Bathurst*; il m'a assuré que très-peu de fermiers, dans ces districts, pouvaient, dans un espace de dix ans consécutifs, parvenir à récolter une assez grande quantité de grains pour leur propre consommation, et par conséquent, ne pouvaient jamais concevoir l'espérance d'en récolter assez pour en porter au marché.

Les établissemens militaires de *Perth*, *Richmond* et *Lanark*, en y comprenant quelques-unes des meilleures parties des territoires de *Bathurst*, ont été assez heureux pour attirer presque exclusivement l'attention du gouvernement. On a donné des encouragemens de toute espèce aux colons qui ne sont soumis à aucune de ces taxes énormes que l'on arrache aux habitans des autres territoires. Le Gouvernement a choisi ce lieu pour être le séjour de plusieurs officiers à demi-paie, et soldats congédiés des régimens qui ont servi en Canada. Je peux assurer qu'ils sont satisfaits des lots qui leur ont été assignés, et je m'en réjouis pour eux : mais en outre, on voit

avec plaisir les résultats de l'amélioration que l'industrie humaine obtient dans plusieurs parties de ce district, sur les difficultés locales qu'elle éprouve. Déjà les champs ont commencé à prendre un aspect plus riant, les bois disparaissent, et quelques-uns des marais les plus aquatiques ont cédé à l'art et au travail de l'agriculteur.

Le village de *Perth*, qui est le seul de quelque importance dans les établissemens militaires, a pris un accroissement rapide en étendue et en population. Il contient maintenant trois maisons consacrées au culte divin, une prison, un palais de justice, un marché et un grand nombre d'habitations particulières récemment bâties. *Perth* est le dépôt d'où tirent leurs provisions ceux à qui le gouvernement fournit des alimens et des avances pour l'agriculture. Plusieurs des officiers dont j'ai parlé plus haut, demeurent dans ce village et ses environs.

Ceux de nos compagnons de voyage qui s'étaient séparé de nous à *La Chine*, ainsi qu'on l'a vu dans une des précédentes lettres, ont fixé leur séjour dans le voisinage de *Perth*, je

crois dans le territoire de *Goulburn*. J'ai vu des lettres de plusieurs d'entre eux, dans lesquelles ils parlent de leur sol, comme très-fertile, mais aussi très-marécageux; et malgré ce dernier inconvénient, chacun d'eux paraît parfaitement content de sa situation.

Ces districts sont cultivés par des hommes de différentes nations. Dans le comté de *Glengary*, les habitans sont presque tous Écossais. Dans les établissemens militaires, la majorité est Irlandaise; le reste Américains et Anglais. le long des bords du Saint-Laurent, depuis *Glengary* jusqu'à la ligne Orientale de *Plattsburgh*, les Américains, Hollandais et Allemands sont, pour la plupart, propriétaires du sol. Ces trois districts comprennent environ 55000 habitans.

La communication entre le Haut et le Bas-Canada, depuis Montréal jusqu'à Kingston, s'est opérée jusqu'à ces derniers temps, par la route du Saint-Laurent; et comme le bord opposé de cette rivière faisait, pendant une grande distance, partie d'un pays ennemi, à l'époque de la dernière guerre, le transport des marchandises et des provisions pour les troupes

s'effectuait avec beaucoup de risques et d'inconvéniens. Le défaut d'eau, dans la rivière entre les deux provinces, fournissait à l'ennemi des occasions très-fréquentes de s'emparer des provisions et de nuire au commerce. Obvier à ces graves inconvéniens a été long-temps l'objet des sollicitudes et de l'attention du Gouvernement. Après avoir formé plusieurs plans à ce sujet, il fut enfin arrêté d'améliorer la navigation de l'Ottawas, ou Grande Rivière, dont les eaux se mêlent à celles du Saint-Laurent, à un petit nombre de milles au-dessus de Montréal. Pendant plus de 120 milles, à partir de cette jonction jusqu'à Népéan, lieu où la communication par terre doit commencer, l'Ottawas est navigable, à l'exception d'une partie, dans laquelle se trouve un courant fort dangereux appelé le *Long Saut*. On l'évitera néanmoins par un canal de douze milles, dont six ou huit sont maintenant finis, sous la direction du Gouvernement. A Népéan, on a commencé une grande route militaire qui sera bientôt terminée : elle fournira alors une excellente ligne non interrompue de plus de cent vingt milles d'étendue, à travers de belles

campagnes, dont la majeure partie sera bientôt très-peuplée et bien cultivée. Par cette route, dont aucune partie ne sera exposée aux attaques des Américains, on pourra, en temps de guerre comme en pleine paix, transporter les marchandises et les produits du pays dans une distance de 240 milles, si ce n'est plus promptement que par l'ancien cours du Saint-Laurent, du moins avec plus de sécurité. Les habitans du territoire que traverse cette importante route, en recevront un nouveau stimulant à leurs efforts, parce qu'ils y trouveront un surcroit de facilité pour le transport de leurs exportations et de leurs importations.

Le district qui est dans l'intérieur des terres, et dans lequel est située la ville de Kingsron, jouit d'un très-beau climat et d'un sol où on trouve peu de marécages. Toutes les terres qui entourent la baie de *Quinte*, sont d'une excellente qualité, quoique rendues très-improductives par cette mauvaise herbe indigène, appelée *Chardon Canadien*. Tous les efforts faits jusqu'à présent pour extirper cette plante parasite, ont été inutiles, et ce serait inutilement qu'on espérerait une bonne récolte des

terres dans lesquelles on l'a vu paraître. Ce district a été, dans l'origine, peuplé par les personnes qui se déclarèrent pour la cause royale pendant la guerre révolutionnaire des Etats-Unis, et qui, à la fin, furent obligées de se réfugier sur le territoire britannique. Il y a maintenant parmi eux quelques aventuriers Européens ; mais la majorité de ses habitans sont des descendans de ces anti-républicains. La situation de ce district est très-favorable au commerce ; mais l'opinion générale des hommes instruits est qu'il offre très-peu d'avantages à l'agriculture. Il contient environ 21000 habitans.

Dans la plus grande partie du district de **NEWCASTLE**, le sol est très-bon, mais surtout dans les territoires de *Cavan* et de *Monaghan*. Il est très-bien arrosé par la rivière de *Trent*, et les ruisseaux qui en sont tributaires. En totalité, je le regarde comme infiniment supérieur aux districts de l'Orient et à celui de l'intérieur. Son climat est plus sain ; son sol également bon ; et il est probable que la population deviendra plus nombreuse et plus rapprochée. Il contient à présent dix mille âmes.

Le district de HOME , dans lequel est situé *York* , siège du Gouvernement , possède un sol extrêmement varié , dont une partie est excellente , et l'autre de qualité inférieure. Toute la portion qui s'étend le long de l'*Ontario* , est d'une mauvaise qualité. Les nouveaux territoires qui avoisinent le lac *Simcoe* , sont beaucoup plus productifs ; mais dans l'hiver le climat devient très-rigoureux , et la récolte du blé Indien est très-précaire. La température de *Esquising* , *Chinguacousy* et *Nassaucya* , est beaucoup plus tempérée , et leur sol plus fertile. Le territoire de *Markham* , situé au côté Nord-est du chemin qui conduit de *York* au lac *Erié* , est la partie la plus améliorée de ce district principalement habité par les Hollandais dont l'industrie se manifeste évidemment dans les cantons où ils sont établis. Les nouveaux territoires du district de Home sont presque entièrement habités par des Anglais, des Ecossais ou des Irlandais ; et les anciens territoires , qui sont ceux placés le long du rivage de l'*Ontario* , sont peuplés d'Américains. Les rivières *Holland* , *Credit* et *Humber* , fournissent aux habitans d'excellente eau , et du

poisson en abondance , surtout du saumon. On en tue annuellement à coups de lance plus de mille dans la rivière de *Credit* , et on les transporte ensuite dans toutes les parties Occidentales. Les habitans de ce district sont au nombre de quatorze mille.

Le district de GORE est plus montagneux et plus entrecoupé que tout autre de la province. On y trouve néanmoins un climat plus favorable que dans ceux déjà décrits , et le sol en est excellent. C'est le premier district où l'on trouve des vergers à pêches d'une certaine étendue. On voit quelques pêcheurs dans le district de HOME, mais aucun dans les districts inférieurs. Les habitans sont principalement Américains et Hollandais-Pensylvaniens. Je connais peu de fermiers Européens dans ce district. Il y a néanmoins plusieurs marchands Ecossais et Irlandais. Ces négocians sont voyageurs , parce que le terme de colporteur est trop dégradant pour être en usage dans un pays aussi bien habité. La population du district de Gore s'élève à environ 12000 âmes.

Le district de NIAGARA est plus avantageusement situé qu'aucun autre de la province .

tant pour le commerce que pour l'agriculture. Il possède un excellent climat et un sol fécond, et c'est la seule portion du Haut-Canada, où on trouve une grande diversité de paysages pittoresques. Il est limité de trois côtés par des eaux navigables ; au Nord, par le lac *Ontario*, au Sud, par le lac *Erié*, et à l'Est, par la rivière de *Niagara*, possédant ainsi une belle frontière, mais sans aucune défense, d'environ cent vingt milles. Les pêches, les poires et les pommes y atteignent un degré de maturité et de perfection inconnu dans tous les autres districts, excepté ceux de Londres et de l'Ouest. Néanmoins les avantages particuliers de ce district sont presque entièrement balancés par sa proximité des États-Unis, qui, en temps de guerre, en fait un séjour peu agréable pour les hommes qui aiment la paix et la tranquillité. Les fermiers sont tous Américains comme ceux de *Gore*, et les négocians sont d'une classe mixte, Anglais, Ecosseis et Américains. Les habitans sont au nombre de 15000.

Les districts de LONDRES et de l'OUEST, qui s'étendent le long des rivages des lacs *Erié* et *Saint-Clair*, depuis l'embouchure de la grande

rivière, jusqu'à l'extrémité sud du lac *Huron*, possèdent peut-être le plus beau climat et le sol le plus fertile que l'on puisse trouver sur tout le continent Américain ; mais ils sont très-éloignés l'un et l'autre de la seule sortie maritime qui soit ouverte au Canada, celle du golfe de Saint-Laurent. Les Cascades de Niagara, qui interceptent la navigation entre l'Érié et l'Ontario, ôtent la possibilité d'un retour proportionné aux exportations de ces districts, aussi long-temps que les produits de l'agriculture seront peu fructueux, et que les moyens de navigation seront aussi peu faciles qu'ils le sont en ce moment ; mais si on établissait un Canal pour joindre ces deux lacs, les difficultés se trouveraient entièrement levées, et alors les districts de Londres et de l'Ouest, se trouveraient aussi avantageusement placés que ceux de Gore et de Niagara. Sur tous les autres points, ils possèdent déjà une supériorité décidée. Dans ces districts favorisés on trouve, dans toute la perfection possible, toutes les espèces de graines et de plantes qu'on cultive dans l'Amérique du Nord, à l'exception seulement du coton et de l'indigo. Tous les fruits,

par leur beauté et l'excellence de leur saveur, semblent y être indigènes. Les étés y sont très-chauds, et les hivers beaucoup plus doux que dans les districts Orientaux. La population s'y accroît aussi avec rapidité. On compte à présent dans ces deux districts 22,000 habitans, dont près de 3000 descendent d'origine française.

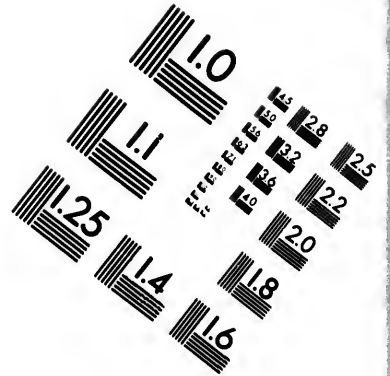
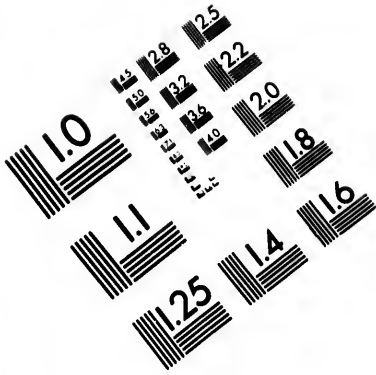
Dans ces districts, et plus particulièrement dans celui de Londres, il y a plusieurs grandes étendues de terre entièrement dépouillée de toute espèce de bois. On leur donne communément le nom de *Plaines*; elles sont pour la plupart d'une nature légère et sablonneuse, mal arrosées et fort inférieures aux terres boisées. Il y a néanmoins plusieurs petites pièces de cette espèce qui sont d'une qualité très-fertile. C'est dans le voisinage de *Long-Point*, sur les bords de l'*Ouse* et dans le *Burford*, que sont les plaines les plus étendues, et les plus fertiles de la province. Depuis l'établissement Indien sur la rivière de l'*Ouse*, jusqu'au village de *Burford*, distance d'environ treize milles, on ne voit pas un seul acre de bois, et cependant cette étendue de terre est d'environ 100,000

acres, dont une grande partie appartient aux Indiens de six nations, qui souvent, pour une légère compensation, en cèdent des portions aux Canadiens pour 999 ans : mais les titres en vertu desquels ces terres sont concédées sont très-sujets à discussion, parce que le gouvernement ne paraît point sanctionner de pareils marchés. Les plaines de la longue pointe sont encore plus étendues et mieux cultivées.

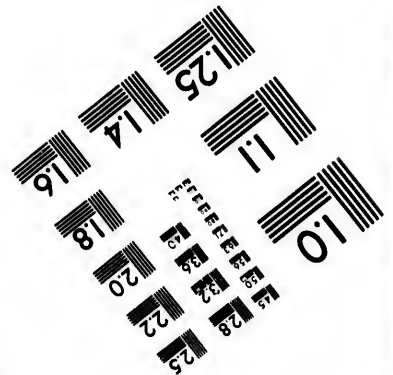
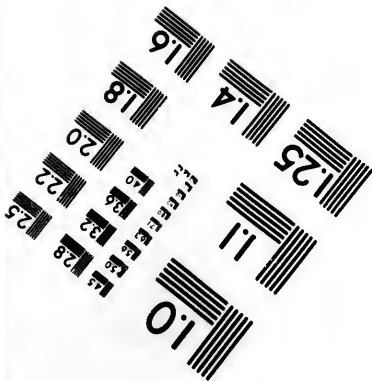
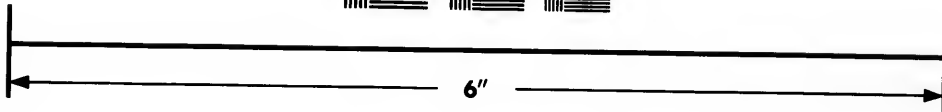
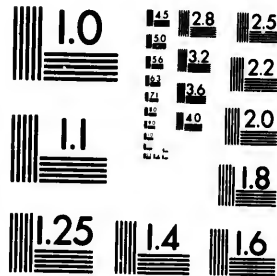
Ce sont les seules portions du Haut-Canada, excepté le voisinage de Niagara et de Sandwich, qui possèdent assez de moyens d'attraction pour engager les hommes qui ont quelque fortune, à s'établir dans ce pays. Néanmoins, elles sont sujettes, comme toutes les plaines d'une grande étendue, à un grand nombre d'inconvéniens, tels que le manque de bois pour le feu, pour les constructions et pour les clôtures. On peut se procurer de l'eau en creusant ; mais on est obligé d'aller très-avant dans les terres pour s'y procurer, à grands frais, les bois dont on a besoin.

On trouve aussi des plaines très-étendues dans les territoires de YORK, dans ceux de *Toronto*, district de HOME, de *Newark* et





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99

Stamford , district de NIAGARA , *Ancaster* et *Dumfries* , district de GORE. Ces plaines et celles dont j'ai déjà fait l'énumération sont les seules que je connaisse ; et j'ai lieu de croire qu'il n'en existe pas d'autres dans la province. Elles sont agréablement parsemées de bosquets de chênes blancs , de pins et de peupliers qui leur donnent plutôt l'apparence de parcs plantés par la main des hommes, que de déserts incultes ombragés par leurs feuillages natifs.

Toutes les fois que je suis entré dans ces plaines , après avoir été renfermé plusieurs mois dans l'enceinte de sombres forêts , j'ai toujours senti mon cœur s'épanouir et mes idées s'agrandir en proportion de la vaste perspective qui s'ouvrait devant moi. C'est surtout dans l'été , lorsque ces plaines étaient couvertes des fleurs les plus variées , que j'éprouvais le plus fortement ces émotions dont je ne perdrai jamais le souvenir.

Quoique l'aspect de ces plaines soit d'une constante uniformité , étant toujours du même niveau et entièrement dénuées d'eau , elles offrent à l'œil un paysage délicieux , lorsque sur-

tout on les compare aux sombres et tristes déserts dont elles sont entourées.

Les opinions varient beaucoup relativement aux terres de cette espèce. Quelques-uns ont pensé qu'elles avaient été originairement défrichées et cultivées par les Indiens : d'autres supposent qu'elles n'ont jamais été boisées. Une troisième opinion veut que les bois dont elles étaient originairement couvertes aient été détruits par le feu dans des temps très-reculés. Les Indiens dont le jugement, en pareille matière, doit être de quelque poids, paraissent incliner pour l'opinion de ceux qui pensent que ces pays n'ont jamais été boisés. Ils disent que quand le grand homme qui est là haut sema tous les arbres que leur pays a produits depuis, il se plaça sur une haute montagne, d'où le vent soufflait avec tant de force, que plusieurs poignées de semences destinées pour ces différentes plaines, furent emportées dans d'autres parties qui avaient déjà reçu leur contingent; et que le grand homme, faisant peu de cas de ces terrains, ne daigna pas leur accorder une poignée additionnelle; jugeant que les Indiens ses favoris seraient satisfaits d'avoir

quelques espaces dépouillés de bois pour pouvoir y danser.

Si ces plaines avaient été boisées à quelque époque, il est probable que ces peuples fameux pour les histoires traditionnelles auraient conservé quelques notions du changement qui se serait opéré.

On a souvent trouvé à quelques pouces de la surface de ces plaines, des pièces de poterie, composées de matériaux grossiers, mais cependant fabriquées avec goût; et comme on n'en trouve dans aucune autre partie du pays, de pareils vestiges des arts et de l'industrie humaine ont porté plusieurs personnes à croire que les terres où on les a découverts, étaient autrefois habitées par un peuple très-avancé dans les arts et la civilisation, tandis que d'autres pensent qu'ils proviennent des émigrés de l'Amérique du sud. Il est maintenant difficile de constater comment, ou par quels moyens, ces pièces de poterie ont été transportées dans les déserts du Canada: les Indiens, à qui j'en ai montré plusieurs, disent que jamais elles n'ont été fabriquées par leur nation, et nous avons toute raison de croire

à la vérité de leur assertion : car s'ils avaient autrefois possédé l'art de fabriquer de telles pièces , il n'est pas probable qu'ils l'eussent jamais perdu.

Une opinion qui semble prévaloir dans tout le Canada est, qu'attendu que le petit nombre d'arbres qui croissent dans ces plaines est toujours d'une espèce différente de ceux qui composent les bois dont elles sont entourées , elles n'en ont jamais produit d'autres. Mais, dans mon opinion , cette conclusion n'est pas juste. Il est un fait bien connu dans ces provinces , c'est que si vous dépouillez une étendue quelconque de forêts des arbres qui la couvrent , et qu'ensuite vous laissez cette terre inculte , peu d'années après elle sera de nouveau couverte d'arbres entièrement différens de ceux que vous aurez détruits. J'ai vu moi-même un champ qu'on assurait avoir été autrefois couvert d'érables , de bouleaux et de chênes , et qui s'était ensuite complètement garni de peupliers et de sureaux , quoiqu'on n'eut jamais vu à plusieurs milles de cet enclos aucun arbre de ces dernières espèces.

LETTRE X.

*Animaux domestiques du Canada. — Le Cheval.
— Bétail à cornes. — Moutons et Cochons. —
Animaux sauvages. — Le Mammoth. — Le
Cerf. — Le Daim. — L'Elan. — Le Caribou.
— L'Ours.*

Les animaux domestiques du Canada paraissent très-inférieurs à ceux d'Angleterre et d'Irlande. Les chevaux de la province inférieure, quoique petits et traités fort durement, sont néanmoins les animaux les plus utiles du monde. Leur hauteur excède rarement $1\frac{1}{4}$ palmes ; et quoique mal faits et avec de fortes épaules, ils sont très-sûrs et d'une vitesse étonnante. Ils supportent toute espèce de travaux et de fatigues, et vivent de toutes sortes d'alimens. Dans l'été, lorsqu'ils ne travaillent pas, on les laisse chercher leur nourriture

dans les bois , où ils pourraient la trouver facilement et en abondance , si les mouches n'y portaient obstacle. Pour se soustraire à ces animaux , fléaux de leur vie , ils sont forcés de s'abriter dans quelque bâtiment , où ils se réfugient invariablement pendant la plus grande partie de la journée. Même , dans la nuit , ils ne sont pas à l'abri de leurs attaques. Depuis la fin de mai jusqu'au commencement de septembre , la mouche , cet infatigable ennemi de l'homme et des animaux , ne cesse pas un seul instant de leur faire la guerre la plus violente. Dans l'hiver , ils ont rarement à leur disposition une bonne écurie pour les garantir de l'inclémence d'un climat rigoureux. A la vérité , ils sont souvent renfermés dans une misérable hutte (construite en bois non assemblés et qui laissent un libre passage au vent et au froid) , où ils n'ont qu'un peu de paille et une très-mauvaise nourriture. Cette espèce de chevaux fut originairement transportée de la Normandie. Un grand nombre en est annuellement exporté dans les Indes occidentales , où ils supportent les chaleurs du climat beaucoup mieux que les chevaux anglais ou américains.

Cheval.
hons. —
h. — Le
e Cari-

ada pa-
terre et
e infé-
ement ,
tiles du
ent 14
e fortes
vitesse
de tra-
es sortes
vaillent
nourriture

Dans la province supérieure, les chevaux sont de race anglaise ou américaine. Ils sont plus grands et mieux faits que les chevaux canadiens, mais ne supportent pas aussi bien les travaux et les fatigues. Ils sont aussi sujets à une plus grande variété de maladies.

On suppose généralement en Europe, que les animaux domestiques dégénèrent sur le nouveau continent; mais cette supposition n'est point fondée. Ceux d'Europe ne dégèneront certainement pas sur le nouveau continent, s'ils y sont aussi bien traités que sur leur terre natale. Mais il arrive que, dans presque toute l'Amérique du nord, on prend très-peu de soin des animaux de toutes les espèces, et tout homme de bon sens peut aisément se convaincre par l'expérience, que la croissance d'un animal dépend beaucoup de la manière dont il est traité dans sa jeunesse.

Les *bêtes à cornes*, dans les deux provinces du Canada, sont au moins d'un tiers plus petites que celles de la grande Bretagne et de l'Irlande et sont traitées, s'il est possible, beaucoup plus cruellement encore que les chevaux: jamais elles ne sont abritées dans l'hiver, et il

n'y a pas un fermier sur dix qui conçoive la pensée de donner un peu de foin à des vaches laitières. Pendant un hiver d'environ cinq mois, on les voit dans les temps les plus froids, lorsqu'il y a presque assez de neige pour les couvrir, étendues près des portes de la grange : leurs regards plaintifs et leur mine affamée toucheraient de pitié les cœurs les plus insensibles. Malgré ce traitement inhumain qu'elles reçoivent pendant l'hiver, elles se trouvent en bon état au retour de l'été, et donnent, je pense, presque autant de lait que les meilleures vaches anglaises. Il est assez remarquable que les Anglais et les Irlandais qui, dans leur patrie, sont accoutumés à soigner beaucoup mieux le bétail, se conforment, en ce point, comme sur plusieurs autres, aux pernicieux usages des Canadiens.

On a calculé que, dans l'hiver de 1822, 1500 têtes de bétail ont péri dans le seul territoire de Londres, et un nombre proportionné dans les nouveaux territoires de la province. Toutes auraient pu être sauvées, si les fermiers avaient eu égard aux sentimens d'humanité et à leur intérêt bien entendu.

Les bestiaux sont sujets, dans le Canada, à un grand nombre de maladies. La plus funeste de toutes est celle de *Hollow horn* (*Corne creuse*). Dans l'hiver, lorsque le froid est vif, et que ces pauvres animaux sont presque entièrement affamés, la moëlle de la corne se gèle. Aux approches du printemps, et lorsque le temps devient plus chaud, il en résulte une mortification qui bientôt devient fatale, à moins qu'on ne la prévienne par l'amputation des cornes, ou en les perçant et les injectant immédiatement avec une grande quantité de thérébentine. Dans ce cas, les trous doivent être faits à la partie inférieure de la corne, afin que la matière corrompue puisse couler au-dehors le plutôt possible.

Sur tous les points de ces contrées, les *moutons* sont les animaux dont l'aspect est le plus misérable. Ils pèsent rarement plus de cinquante livres, et leur toison environ deux livres et demie. Mais elle est très-supérieure en qualité à la laine anglaise. Je crois que cela doit être en grande partie attribué à l'introduction faite dans ces contrées, par feu *lord Selkirk*, des troupeaux de mérinos, et aussi

en partie à l'influence du climat. Car il est très-notoire que les animaux de toute espèce qui habitent les pays froids, sont revêtus d'une enveloppe beaucoup plus belle que celle qui couvre les mêmes espèces dans des climats plus chauds. En Canada, l'été est trop chaud pour permettre aux moutons de paître pendant le jour, et dans la nuit, il faut qu'ils soient à couvert, pour les préserver des ravages des loups. Cette circonstance seule suffit pour rendre impossible l'amélioration de leur race. Car si les meilleurs moutons d'Europe étaient forcés de se soumettre à un tel mode de traitement, ils dégénèreraient certainement au point de devenir inférieurs à l'espèce canadienne, si toutefois cela était possible.

Les *cochons*, particulièrement ceux qui sont croisés avec les races anglaises, sont d'une excellente espèce, s'engraissent très-bien, et deviennent vigoureux sans être d'un gros volume. On les tue ordinairement à l'âge d'un an et demi, lorsqu'ils pèsent environ 200 livres. On les engraisse toujours avec du blé d'Inde, et leur chair, selon moi, est aussi bonne que celle des cochons d'Irlande.

Le bœuf , quoique rarement de première qualité , est en général de bonne espèce : mais les moutons ne ressemblent pas plus à ceux d'Angleterre , que le tabac de Virginie au tabac le plus inférieur.

Les chevaux français se vendent environ quinze livres sterling la pièce. La meilleure espèce des chevaux du Haut-Canada, vingt livres sterling. Les bœufs coûtent quinze livres sterling la paire ; les vaches cinquante schellings la pièce , et les moutons environ six schellings trois pences.

Les animaux sauvages du Canada sont très-nombreux , et plusieurs d'entr'eux fort incommodés. Ce sont le buffle ou bison , l'élan , le daim , l'ours , le loup , le renard , le chat sauvage , le linx , le wolverine , le catamount , le kincajew , la belette , l'hermine , le martin , le mint , la loutre , le martin-pêcheur , l'opossum , la bécasse , le lièvre , le lapin , l'écureuil noir , gris , roux , rayé et volant , le castor , le rat musc et le rat des champs , la taupe et le porc-épic.

Les Indiens supposent que le *Mammoth* habite toujours dans le Canada. Mais son exis-

tence actuelle est très-douteuse. On a souvent trouvé des ossemens de ces énormes animaux dans les différentes parties de l'ancien et du nouveau continent, mais particulièrement dans ce dernier. D'après la forme de leurs dents, on suppose qu'ils étaient carnivores, et d'après la grandeur de leurs os, il est évident qu'ils avaient au moins dix fois la grosseur d'un éléphant. On découvre fréquemment de leurs restes aux différentes sources salées qui sont contigues à la rivière de l'Ohio, et dans plusieurs autres régions du Nouveau-Monde. Les Indiens possèdent, relativement à ces animaux, différentes traditions dont plusieurs portent la teinte de l'absurdité. Un des gouverneurs de la Virginie, ayant demandé à quelques délégués de la tribu indienne du Delaware, *ce qu'ils savaient relativement au Mammoth*, le principal d'entr'eux prit aussitôt l'attitude oratoire, et avec la pompe analogue à l'élévation imaginaire de son sujet, il apprit au gouverneur qu'ils avaient une tradition transmise par leurs pères, portant qu'un troupeau de ces animaux parut tout-à-coup chez eux, et commença une destruction universelle

des ours, cerfs, buffles et autres animaux qui avaient été créés pour l'usage des Indiens. Mais que le grand homme qui d'en haut domine sur l'univers, jetant les yeux sur ce qui se passait au-dessous de lui, et voyant le carnage, en fut si furieux qu'il saisit son tonnerre et descendit sur la terre; que s'étant assis sur une montagne voisine, à la pointe d'un rocher où l'on peut encore voir son siège et l'empreinte de ses pieds, il lança son tonnerre sur ces animaux destructeurs, de manière qu'ils furent tous exterminés, à l'exception d'un seul, qui, s'élançant en avant avec rapidité, se dirigea vers les grands lacs.

Le colonel G. Morgan, dit que quand il visita, pour la première fois, les sources salées sur l'Ohio, il rencontra un nombreux détachement d'Indiens, Iroquois et Wyandots, alors engagés dans une expédition belliqueuse contre la tribu de Chickasaw. Il choisit le principal chef, âgé de 84 ans, comme le plus propre à lui donner quelques renseignemens authentiques sur l'existence de ces animaux. Après lui avoir fait quelques petits présens de tabac et de munitions et lui avoir fait l'éloge

de la sagesse de sa nation , vanté ses exploits pendant la guerre et sa prudence pendant la paix , il lui avoua son ignorance relativement aux ossemens exposés à leur vue , et pria ce chef de lui faire connaître ce qu'il pouvait savoir sur ces débris gigantesques. « Tandis que » j'étais encore très-jeune , dit alors le vénérable monarque , je passai plusieurs fois sur » cette route pour aller combattre les Catabas ; » et les vieux chefs sages et éclairés , parmi » lesquels était mon grand père , me firent part » de la tradition qui leur avait été transmise » relativement à ces ossemens , dont on n'aurait pu trouver les pareils dans aucune autre » contrée. Après que le grand esprit eût créé » le monde , il créa les différens oiseaux et autres animaux qui l'habitent maintenant. Il » fit ensuite l'homme ; mais l'ayant formé blanc , » très-imparfait et d'un mauvais naturel , il le » plaça sur un des côtés de ce monde où il » habite encore , et d'où il a récemment trouvé un passage à travers les grandes eaux pour » venir ici être notre fléau. Le grand esprit , » n'étant point satisfait de son ouvrage , prit » un morceau d'argile noire , et fit ce que les

» blancs appellent un nègre , avec une tête lai-
» neuse. Cet homme noir valait beaucoup
» mieux que l'homme blanc ; mais il ne répon-
» dit pas encore aux vues du grand esprit ,
» parce qu'il était imparfait. A la fin , le grand
» esprit , étant parvenu à se procurer un mor-
» ceau d'argile parfaitement rouge , en forma
» l'homme rouge , absolument selon son inten-
» tion , et il en fut tellement satisfait , qu'il le
» plaça sur cette grande île séparée des hom-
» mes blancs et des hommes noirs , et lui don-
» na des règles de conduite , en lui promettant
» le bonheur s'il les observait fidèlement. Il
» prospéra en conséquence et fut parfaitement
» heureux pendant plusieurs siècles. Mais la
» jeunesse imprudente , oubliant à la fin ces
» préceptes , devint perverse. Pour l'en punir ,
» le grand esprit créa le grand buffle (c'est le
» nom qu'ils donnent au Mammoth) dont nous
» voyons , en ce moment , les os. Il fit la guerre
» à l'espèce humaine seule , et la détruisit
» toute , à l'exception de quelques individus
» qui se repentirent et promirent au grand
» esprit de vivre selon ses lois , s'il voulait les
» délivrer de cet ennemi dévorant. Aussitôt il

» lança ses éclairs et son tonnerre , et détruisit
» toute la race des Mammoths dans ce pays ;
» à l'exception de deux (mâle et femelle) qu'il
» renferma dans cette montagne que vous
» voyer là bas , pour être mis de nouveau en
» liberté , si l'occasion l'exigeait. »

Telles sont les idées que conservent les Indiens , relativement à ces surprenans animaux, et c'est le seul renseignement qu'il ait jamais été possible d'obtenir sur leur existence. D'après les dimensions étonnantes de leurs os , il est évident qu'une volonté spéciale de la providence a seule pu opérer leur destruction. Car certainement aucun animal , ni aucun troupeau d'animaux des espèces actuellement existantes , n'aurait pu avoir assez de courage pour attaquer un monstre dont les énormes défenses ont plus de six pieds de longueur. Néanmoins s'ils étaient carnivores (et comme je l'ai déjà observé , c'est l'opinion générale), leur extraordinaire grosseur aurait dû les rendre trop inactifs, pour pouvoir donner la chasse à des animaux plus légers et plus souples; et par suite, d'après l'opinion de quelques personnes, l'espèce s'est probablement éteinte , faute de

nourriture suffisante. Mais cette opinion est tellement dérogoire à la sagesse que le Divin Ordonnateur des mondes a déployée dans le grand œuvre de la création, que je n'oserais l'appuyer ; parce qu'il est entièrement invraisemblable que celui qui a donné l'existence à tous les êtres animés , n'ait pas , en même temps, pourvu à leurs besoins, et que, par un motif quelconque, il ait pu refuser à quelqu'un d'eux la capacité de se procurer sa subsistance. Il est généralement admis que, soit que le *mammoth* fut carnivore ou graminivore, il aurait pu trouver aisément et abondamment à se nourrir dans quelle partie de l'Amérique que ce fût, s'il était capable de se donner les soins nécessaires pour y parvenir, comme il est impossible d'en douter. D'ailleurs un animal qui existait à une époque aussi récente que celle de la découverte de l'Amérique par Colomb, c'est-à-dire plus de cinq mille ans après la création, aurait-il pu être en danger de périr, faute de subsistance, lorsque, à cette époque, le pays fourmillait de toute espèce d'animaux sauvages, et abondait en provisions

inépuisables d'arbrisseaux mucilagineux et d'herbes nourrissantes.

Le Buffle, (le Bœuf du Canada), quoique entièrement inconnu dans la partie peuplée du Haut-Canada, est toujours très-commun dans le territoire nord-ouest. Il est plus gros que le bœuf domestique, surtout vers la tête, le col et les épaules. J'ai mesuré le seul que j'aie vu en Canada : il avait neuf pieds six pouces de long, depuis la plus basse extrémité de ses cornes, jusqu'à l'insection de sa queue. Sa hanche ou son épaule, était à sept pieds quatre pouces de la terre ; et la circonférence de son corps, dans la partie la plus large, était de huit pieds onze pouces. Sa tête et son cou étaient d'une grosseur prodigieuse ; le poil sur sa tête, son cou et ses épaules, était long et très-frisé, surtout vers le front. Les Canadiens emploient leurs peaux pour se garantir de l'inclémence de l'air, lorsqu'ils voyagent sur des chariots. On les appelle communément *Petites Robes*, et elles se vendent environ sept dollars. Un Buffle dans toute sa croissance pèse environ 2400 livres.

Les Daims sont très-communs, même dans

les parties les plus peuplées du pays : ils sont plus gros que les animaux de même espèce dans la Grande Bretagne. Chaque quartier pèse généralement cinquante livres, et souvent davantage. Pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, ils se réfugient dans les criques et rivières, pour échapper aux violentes attaques des mouches qui, pendant le jour, les privent de repos, et les empêchent de prendre de la nourriture. Dans cette saison de l'année, leur chair est meilleure à manger, et on les tue facilement dans l'eau. La manière de les tirer est assez singulière. Deux personnes, l'une armée d'un fusil, l'autre d'une rame, descendent la rivière dans un canot, sur le tillac duquel est suspendue une lanterne sourde : le canot vogue au milieu de la rivière, et, lui laissant descendre le courant, l'homme qui gouverne prend soin de faire, avec sa rame, le moins de bruit possible; en arrivant à environ deux ou trois cents verges du daim, ils l'entendent jouant dans l'eau, et s'assurent ainsi, autant que cela leur est possible, du lieu où il se tient. Le canot est alors immédiatement dirigé vers lui : aussitôt qu'il aperçoit la lumière, il demeure

immobile , paraissant l'admirer avec la plus grande attention. Ses yeux brillent comme des globes de feu , et à mesure que le canot approche de lui , cet éclat augmente sensiblement. Le chasseur ne fait aucun mouvement , jusqu'à ce que le canot ne soit plus qu'à cinq ou six verges du daim. Alors il décharge son arme , avec l'entière certitude de ne pas manquer sa proie. Il saigne ensuite son gibier , et le dépose sur les bords de la rivière ; il continue à descendre le courant , où , de cette manière , il tue fréquemment deux ou trois daims avant que le jour ne paraisse : lorsqu'il s'aperçoit qu'il approche , il vire de bord , prend son gibier et revient triomphant chez lui : c'est la seule espèce de chasse qui soit utile et agréable en Canada. Celle-ci même serait un amusement dangereux pour un homme qui ne serait pas vigoureux et en pleine santé. On est toujours certain d'être bientôt en proie à l'humidité pendant la nuit , et on est forcé de rester dans le même état jusqu'au matin. Les rosées sont très-abondantes dans cette saison de l'année : et une retraite d'un mois avec une fièvre violente balancent souvent , d'une manière très-fâcheuse ,

l'amusement qu'on a pu prendre pendant une seule nuit.

L'Élan (Cervus alces), est maintenant très-rare en Canada, ou même n'y est jamais vu ; quoique, d'après le nombre de cornes qu'on en voit en différens points du pays, il est très-certain que ces animaux y étaient autrefois très-nombreux. Ses cornes sont d'une étonnante grandeur, ayant cinq pieds d'une extrémité à l'autre. La marche de l'élan est très-lente ; il est presque inactif, et par conséquent incapable de traverser les bois avec cette facilité et cette célérité particulières au daim. C'est pour cela qu'un grand nombre de ces animaux a été détruit à l'époque des premiers établissemens faits dans le Canada.

Le Caribou, distingué par ses bois divisés en plusieurs branches et ses maîtres-andouillers, se trouve dans les parties du Bas-Canada qui bordent le district du Maine. Ces animaux, ainsi que tous les autres de l'espèce du cerf, se nourrissent d'herbes sauvages et des feuilles des arbrisseaux les plus mucilagineux. Dans l'hiver, ils subsistent de noix et de grains qu'ils

se procurent en ouvrant la neige avec leurs an-
douillers.

Les Ours Américains (ursus niger) diffèrent très-sensiblement dans leurs dispositions, des animaux de même espèce qui habitent l'ancien continent. Ils n'attaquent jamais l'homme, quand ils ne sont pas blessés ou irrités par les chiens, si ce n'est pour protéger leurs petits. Néanmoins, ils incommodent extrêmement les colons de toutes les parties du Canada. Dans l'été, ils errent sur la lisière des bois voisins des habitations pour surveiller le moment où les troupeaux de cochons entrent dans les forêts à la recherche des noix, et souvent ils détruisent un grand nombre de ces animaux grogneurs. Lorsqu'un troupeau de cochons est ainsi attaqué, tous les membres se réunissent et forment un cercle dont les têtes sont les points externes de la circonférence. Rangés de cette manière, ils présentent un front redoutable aux ours, leurs ennemis, qui souvent sont forcés d'effectuer une retraite temporaire, loin du champ de l'action. Mais, en général, les assaillans sont heureux, excepté lorsqu'ils rencontrent les redoutables défenses

des vieux cochons qui portent la destruction chez leurs féroces adversaires. Deux ours suffisent pour mettre en déroute cent jeunes cochons, et souvent dans une seule nuit ils en détruisent assez pour avoir de quoi assouvir leur faim pendant un mois entier. Il est naturel de penser que des animaux si nuisibles aux fermiers Canadiens, dont la plus grande source de richesses et d'agrémens consiste dans le bétail et les troupeaux, doivent devenir des objets d'hostilités publiques, aussi bien que particulières. Mais il y a un autre motif qui engage les Canadiens à détruire autant de ces dévoreurs de cochons qu'il est en leur pouvoir de le faire. La valeur de leurs peaux qui se vendent de cinq à sept dollars, et l'excellente qualité de leur chair, que l'on dit supérieure à celle des meilleurs cochons, sont des motifs d'émulation qui engagent un grand nombre de chasseurs (qui n'ont ni troupeaux ni bestiaux à protéger) à leur faire la guerre. L'huile que produit la graisse d'ours est aussi très-appréciée et est recherchée par les quakers américains, comme un excellent remède pour toutes les douleurs, particulièrement pour celles qui rentrent dans la

classe des rhumatismes. Un ours , dans toute sa force , pèse souvent 400 livres , et alors il est estimé au moins vingt dollars , en y comprenant la peau et l'huile. Dans le commencement de l'hiver, ces animaux établissent leur demeure dans les troncs des grands arbres creux , où ils demeurent sans prendre aucune espèce de nourriture jusqu'aux premiers jours du printemps. Si , au commencement de l'hiver, la neige tombe en abondance avant les fortes gelées , on peut facilement suivre les traces de plusieurs de ces animaux , jusqu'à leur retraite , d'où , en pareil cas , il est rare qu'ils sortent en vie. Cette chasse est néanmoins comme toutes les autres en Amérique un exercice aussi dangereux que pénible. Les ours s'enfoncent fréquemment jusqu'à 40 et 50 milles dans l'intérieur pour y chercher un asyle convenable ; ce qui conduit les chasseurs qui veulent les atteindre jusque dans des déserts où la neige vient quelquefois à leur manquer avant qu'ils n'aient rencontré leur proie. Dans cette saison de l'année , la terre chargée de neige est susceptible de changer d'aspect de la manière la plus prompte et la moins prévue,

et le chasseur qui s'éloigne de chez lui en suivant un sentier bien frayé, se proposant de revenir sur ses propres traces, est quelquefois forcé d'effectuer son retour sans retrouver les vestiges de la route qu'il a parcourue. Celui qui, dans une semblable circonstance, n'est pas muni d'une boussole pour diriger sa marche, ou n'a pas le secours du soleil pour lui indiquer sa route, est vraiment bien à plaindre.



LETTRE XI.

Traces de trois ours. — Lieu de leur retraite.

— Précautions pour abattre l'arbre. — Mort de l'un des ours. — Chute de l'arbre où ils étaient réfugiés. — Deux colons se mettent à leur poursuite. — Leurs aventures et leurs privations pendant treize jours. — Ils reviennent sains et saufs.

Il arriva dans le district de Londres, au milieu de l'hiver de 1822, un évènement dont le récit fera suite à ce que je vous ai écrit dans ma précédente lettre des dangers auxquels s'exposent les chasseurs. Un des colons de mon père, nommé Howay, découvrit les traces de trois ours, dans la matinée du premier décembre, et, après les avoir suivis pendant un espace de 3 milles, arriva à l'arbre dans lequel ils avaient pris leur quartier d'hiver.

Ayant avec lui son chien, son fusil et sa hache, il commença à couper l'arbre qui avait environ seize pieds de circonférence. Tandis qu'il était occupé à ce travail, il levait les yeux de temps en temps, pour voir si ses mouvemens n'inquiétaient pas les ours dans leur retraite. Il se trouva bientôt fatigué de surveiller ainsi ses prisonniers, comme aurait pu le faire une sentinelle; et il avait presque entièrement oublié de faire usage de cette précaution indispensable, lorsqu'au milieu de son travail, un grand morceau d'écorce vint le frapper sur la tête. Cet incident excita son attention: et en regardant de nouveau vers le haut de l'arbre, il s'aperçut, à sa grande consternation, qu'un des ours descendait de l'arbre, selon leur manière accoutumée, la queue la première. Craignant d'être attaqué par son noir ami qui paraissait descendre dans des dispositions très-hostiles, il quitta sa hache, et, prenant son fusil, résolut d'en décharger le contenu dans le corps de l'ours; mais, après avoir réfléchi mûrement à ce projet, il s'en désista; craignant que, s'il ne faisait que blesser l'animal, il ne payât de la vie sa témérité. Tandis qu'il passait ainsi le

temps à délibérer, son chien aperçut l'ours qui n'était plus alors qu'à quelques verges de la terre, et, par ses aboiemens, il effraya tellement le féroce animal qu'il remonta sur l'arbre avec une vitesse inconcevable. Arrivé à l'ouverture du tronc, il se retourna et, regardant en bas, il surveilla attentivement le chien et son maître. Howay regretta alors de n'avoir pas appelé quelques-uns de ses voisins pour l'aider dans son entreprise. Mais, craignant que s'il prenait en ce moment cette mesure, sa proie ne lui échappât, il rappela son courage, et, prenant son fusil, il logea une balle dans le cou de l'animal qui vint tomber sans vie au pied de l'arbre. La victoire inspire ordinairement un nouveau courage au vainqueur, et souvent elle fait oublier les règles de la prudence. La conduite d'Howay dans cette occasion offre une exception à une marche si généralement suivie : car au lieu d'être enorgueilli de son succès, et stimulé à poursuivre ses conquêtes, il réfléchit que, quoiqu'il eût été jusqu'alors aussi heureux qu'il pouvait le désirer, il devait néanmoins attribuer ses succès bien plus au hasard qu'à ses prouesses ; et il conclut, dans sa haute sa-

gesse, que, s'il continuait à presser la chute de l'arbre, il pourrait bien à son tour être vaincu. En conséquence, il se détermina prudemment à retourner chez lui et à se procurer un renfort de ses voisins qui ne pût laisser la victoire douteuse. Laisant donc l'ours au pied de l'arbre, il s'éloigna et revint bientôt après avec deux compagnons, trois chiens et une nouvelle hache. Ils eurent bientôt réussi à abattre l'arbre, qui, en tombant, alla en frapper un autre et, par l'effet de sa secousse, rompit par le milieu, précisément à l'endroit où les deux ours étaient logés. Ces animaux étourdis et effrayés passèrent en fuyant si près d'un des colons, qu'il appuya le bout de son fusil contre l'épaule de l'un d'eux et lui mit deux balles dans le corps : l'autre s'échappa sans aucun mal, et les chiens poursuivirent celui qui était blessé, jusqu'à ce qu'il les eut forcés à se retirer, fort maltraités par les morsures qu'ils en avaient reçues.

En ce moment le soleil d'hiver avait cessé de déployer ses rayons éclatans sur cette portion du globe : il eût été imprudent de suivre les traces de l'animal. Mais, le lendemain matin,

Howay , accompagné d'un individu nommé Nowlan , américain d'origine, et par conséquent ayant une grande connaissance des bois, après s'être pourvus préalablement l'un et l'autre d'une hache, de six charges de poudre et de plomb, et d'une quantité suffisante d'alimens pour leur dîner, se mirent en marche sur les traces de l'ours. C'était un jeudi de grand matin , le 12 décembre. Environ vers deux heures de l'après-midi quelques personnes les aperçurent traversant la Tamise, à la distance de plus de 7 milles du lieu d'où ils étaient partis. Ce fut le seul renseignement que nous pûmes obtenir sur eux , pendant 13 jours. Après qu'ils eurent été quelque temps absens, leurs amis conclurent qu'ils avaient péri de faim ou de froid, ou qu'ils avaient été tués par l'ours blessé. Je partageais fortement l'opinion qu'ils avaient péri de froid, parce que le temps était extrêmement rigoureux, qu'ils étaient légèrement vêtus, sans briquet et totalement dépourvus de moyens de défense contre l'air et les élémens. Néanmoins je réunis un grand nombre de colons appartenant au territoire de Londres et de Nassouri; je leur proposai de

nous munir de provisions pour quelques jours et d'aller à la recherche des deux malheureux chasseurs. Ils consentirent unanimement à cette proposition, et nous nous mîmes en route le lendemain matin, pourvus de compas, de boussoles et de trompettes, d'une bonne provision de munitions, de tout ce qu'il fallait pour faire du feu, et amenant avec nous quelques-uns des meilleurs chiens du pays. Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre leur départ et le nôtre, il était survenu un dégel partiel qui n'avait pas laissé sur la terre le plus léger vestige de neige, excepté dans les lieux bas et humides. Nous n'eûmes donc pas de traces anciennes pour diriger notre marche, ni aucune idée de la route prise par Howay et Nowlan, excepté les renseignemens obtenus de ceux qui les avaient vu traverser la Tamise le jour de leur départ. Nous n'avions pas grand espoir de les trouver. Cependant nous continuâmes pendant deux jours à explorer des milliers d'acres de terre, des interminables forêts, et des marais impraticables, où il ne paraissait aucun vestige de traces humaines. Enfin, bien convaincus de l'inutilité de nos recherches,

nous revînmes chez nous, ayant renoncé à tout espoir de les revoir jamais, ni morts ni vivans. Néanmoins une considération diminuait un peu notre affliction. Les objets de nos recherches n'étaient point des pères de famille; ils n'avaient pas sur les lieux de parens qui pussent donner des regrets à leur mort prématurée, de femmes qui dussent déplorer l'instant de leur union, ni d'enfans pour invoquer en vain leur retour.

Treize jours s'étaient ainsi écoulés depuis le départ des deux colons aventuriers; et tout espoir de leur retour s'était complètement évanoui. Le matin du jour de Noël, au moment où j'allais envoyer des messagers à quelques-unes des connaissances les plus intimes de Howay, pour les prier de faire l'inventaire de ses propriétés, je fus informé que lui et son compagnon étaient de retour depuis quelques heures, pleins de vie, mais dans un état déplorable. Aussitôt que je fus un peu revenu de ma surprise, je me rendis auprès d'eux, impatient d'apprendre de leur propre bouche les détails de leur miraculeuse préservation. Jamais de ma vie je ne vis un tableau de douleur, de

pauvreté et de détresse aussi digne de pitié. Leurs formes amaigries, leurs yeux creus et hagards, leurs membres exténués, leurs vêtements déchirés, produisirent sur mon imagination un effet tellement extraordinaire, que je m'approchai d'eux avec un sentiment de timidité dont il m'était impossible de me rendre compte. Je m'assis près d'eux, et, pendant quelque temps, je crus que je conversais avec les esprits des défunts. Durant un entretien de plusieurs heures, il me fut impossible de bannir complètement cette idée de mon esprit. La préservation de ces deux êtres me parut une preuve de l'intervention de la Providence plus marquante et plus signalée que tout ce dont j'ai pu entendre parler jusqu'à ce jour. Comme ces détails doivent être intéressans pour vous qui ne connaissez pas les bois et les déserts de l'Amérique, je vais vous en faire un récit exact où vous ne trouverez que la plus stricte vérité, sans la plus légère exagération.

Le jour de leur départ, ils poursuivirent l'ours qui se dirigea vers le nord-ouest pendant environ vingt milles; et à la nuit, ils s'arrêtèrent sur ses traces. Après beaucoup de diffi-

cultés , ils réussirent à faire du feu , étant parvenus à se procurer de la lumière en appliquant un morceau de linge sec au bassinet de leur fusil , au moment où ils en faisaient partir la détente. Ils passèrent ainsi , sans souper et sans se coucher , la première nuit qui fut extrêmement froide.

Le lendemain matin , ils continuèrent leur chasse , aussitôt qu'ils eurent mangé un petit morceau de pain , reste de leur dernier dîner , qu'ils partagèrent également entre eux et leur chien. Vers midi , lorsqu'ils eurent suivi les traces de l'ours , et ses tours et détours pendant l'espace d'environ vingt milles , il leur fut impossible de distinguer le Nord d'avec le Sud ; et par conséquent , ils se regardèrent comme perdus dans l'immensité de ces forêts illimitées. Ils convinrent de ne pas poursuivre plus long-temps l'animal , convaincus qu'il les conduirait encore plus loin dans des déserts d'où ils ne pourraient plus sortir sans une extrême difficulté , parce que la neige disparaissait rapidement , et que la pluie continuait à devenir plus forte. Ils se rappelèrent alors que dans la première partie du jour , ils avaient croisé ,

dans leur route, les traces d'un autre ours, qu'ils s'imaginèrent pouvoir les ramener vers leurs habitations. Ils résolurent imprudemment de suivre ces traces, se flattant d'ailleurs que, si elles ne les ramenaient pas chez eux, elles les conduiraient au moins à la retraite de l'ours; et que s'ils parvenaient à le tuer, même dans un lieu éloigné de toute habitation, sa chair leur servirait de nourriture, et sa peau serait pour eux un lit plus commode que la terre couverte de neige sur laquelle ils avaient bivouaqué la nuit précédente. D'après des probabilités aussi peu fondées, ils suivirent ces nouvelles traces, jusqu'à la disparition totale de la neige. Dans ce moment le ciel se couvrit de nuages d'une manière tellement effrayante, qu'ils se déterminèrent enfin à renoncer à l'idée de continuer leur chasse, et à ne plus songer qu'à sortir de ces déserts pour ne pas y mourir de faim. Ils étaient alors sur les bords d'un petit ruisseau, dont ils résolurent de suivre le cours, espérant qu'il les conduirait à la Tamise, dans laquelle ils ne doutaient pas qu'il n'allât verser ses eaux. Ils passèrent la seconde nuit sur le bord de ce ruisseau, mais sans pou-

voir prendre de repos. Il ne cessa de pleuvoir, et ils eurent beaucoup à souffrir. Ils se trouvaient dépourvus de tout abri, couverts, seulement en partie, de quelques morceaux d'écorce. Ils entendaient les loups hurler autour d'eux; les vents se déchaînaient avec la plus violente furie; les arbres courbaient jusqu'à terre leur cime altière; et plusieurs, déracinés par de violentes secousses, tombaient, pour ne plus se relever, près du lieu où nos deux voyageurs cherchaient en vain le repos.

Le troisième jour, ils continuèrent leur voyage, en suivant le cours du ruisseau, qui, s'élargissant toujours de plus en plus, les porta à croire que c'était le commencement de quelque grande rivière: ils espérèrent que ce pouvait être la Tamise elle-même. Vers midi, la violence de la tempête commença à se calmer, mais sans que le froid diminuât, ou que la pluie cessât. Un peu avant le coucher du soleil, ils tirèrent sur une perdrix qu'ils eurent le malheur de manquer: trois charges de poudre et de plomb étaient alors tout ce qui leur restait. Mais l'espérance et sa consolante influence les empêchèrent de tomber dans l'abat-

tement : ils s'attendaient à voir bientôt le terme de leurs fatigues et de leurs souffrances. Cependant la troisième nuit se passa d'une manière aussi triste que les précédentes , et le matin les trouva livrés au plus complet désespoir.

Le quatrième jour, ils éprouvèrent une faim extrême et la plus grande lassitude. Leur soif devint également insatiable. Ils étaient obligés de boire toutes les cinq ou six minutes. Dans l'après-midi, leur faim s'accrut à un tel degré, qu'ils auraient mangé quelle chose que ce fût, excepté de la chair humaine. Il était alors six heures, et ils n'avaient encore pris aucune espèce d'aliment. L'effrayante idée de mourir de faim, vint pour la première fois frapper leur imagination. Cependant, avant que l'obscurité de la nuit fût devenue complète, ils parvinrent à tuer une perdrix, dont ils mangèrent imprudemment la moitié à leur souper, et se régalerent du reste le lendemain à déjeuner ; se conformant ainsi, mais dans un sens opposé au véritable, à cette maxime de l'Écriture Sainte, qui dit qu'il ne doit pas y avoir de lendemain pour un Chrétien; ils nous dé-

clarèrent que leur faim n'avait pas été plus apaisée en mangeant cet oiseau , qu'elle ne l'eût été à une époque plus heureuse de leur vie , en avalant une cerise. Il ne leur restait guère plus alors qu'une charge de fusil, et ils résolurent de la conserver pour allumer du feu ; sachant bien que dans la reprise du froid, s'ils étaient exposés pendant une seule nuit au mauvais temps, sans pouvoir se préserver de ses effets par la chaleur du feu, leur perte était inévitable.

La cinquième nuit fut extrêmement froide, et Nowlan s'aperçut le matin que ses pieds étaient dangereusement gelés. Quelque malheureuse que fût leur position avant cet événement déchirant, ils devinrent encore plus à plaindre. Cet être infortuné eut alors à souffrir une complication de maux qu'il n'avait pas encore éprouvés : le besoin impérieux de la faim qu'il ne pouvait satisfaire, une soif continuelle, impossible à apaiser, une fièvre violente qui semblait ne pas devoir diminuer, et le souffle impitoyable de la tempête, contre laquelle il n'avait aucun abri : à tous ces maux venait se réunir la douleur la plus cruelle à laquelle l'espèce hu-

maine puisse être exposée. Jusqu'à ce déplorable événement, ils avaient parcouru au moins cinquante milles par jour, marchant ou, comme ils le disaient eux-mêmes, courant depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher : à peine pouvaient-ils alors parcourir la moitié de cette distance, et ce n'était pas même sans être obligés de faire les plus pénibles efforts.

Dans l'après-midi du sixième jour, le soleil se montra quelques instans, et les convainquit qu'ils n'étaient pas sur les bords de la Tamise : cette connaissance accrut encore leur malheur, en leur donnant à penser qu'ils étaient sur les bords d'une rivière qui pourrait les conduire aux rivages désolés et déserts des lacs Huron ou Saint-Clair. Néanmoins ils continuèrent à suivre son cours, dans l'espoir de découvrir quelque établissement Indien, espoir qu'ils n'auraient pas, s'ils s'écartaient du rivage. Aussitôt que le soleil eut disparu, ils découvrirent un bateau sur le côté opposé de la rivière, et un peu plus loin un canot. L'apparition de ces embarcations leur fit présumer qu'ils ne pouvaient être éloignés de quelque nouvel établissement ; mais lorsqu'ils eurent

avancé quelques milles de plus sans rencontrer aucune autre trace d'habitant, ils conclurent que ces embarcations avaient été entraînées par le courant à la suite du dernier dégel, et avaient été arrêtées à la pointe où ils les avaient aperçues. Ils étaient au moment de couper un peu de bois pour la nuit, lorsqu'ils découvrirent, à quelques perches devant eux, une meule de foin : à peu de distance, et du même côté de la rivière, le foin paraissait avoir été fauché sur les plaines ou bas fonds, où il croît naturellement à l'ombre des épaisses forêts. Cette circonstance, se rattachant à la découverte récente du bateau et du canot, leur persuada qu'ils étaient dans le voisinage de quelque établissement. La meule de foin leur fournit un asile très-commode pour la nuit, et leur parut préférable au meilleur lit dans lequel ils eussent jamais couché.

Le matin du septième jour, ils se levèrent très-rafraîchis, après avoir joui, pour la première fois depuis leur départ, des douceurs de quelques heures d'un profond sommeil. Ils se confirmèrent de nouveau, par l'incident de la meule de foin, dans la résolution de ne pas

s'écarter du bord de la rivière , encouragés par l'idée qu'il les conduirait infailliblement à quelque lieu habité ; mais leur chien , ce fidèle compagnon de leurs dangers , et qui avait partagé leurs privations et leurs souffrances , se trouva , dans cette matinée , incapable d'avancer plus loin. Lorsqu'il tenta de les suivre , il chancela quelques pas , et tomba ensuite sans pouvoir se relever. Dans cet intervalle , la faim des deux voyageurs s'était accrue à un tel point , qu'ils auraient pu manger les alimens les plus dégoûtans : néanmoins ils éloignèrent la pensée de tuer leur chien. Ils le laissèrent mourir d'une mort lente , plutôt que de tremper leurs mains dans le sang de cet animal fidèle et souffrant. A peine avaient-ils dépassé d'un mille la meule de foin , qu'ils furent arrêtés par un marais impraticable qui les força de quitter la direction de la rivière. Les difficultés semblaient les entourer de tous côtés : l'espoir n'avait paru luire un moment à leurs yeux que pour ajouter à tous leurs maux , celui de se voir désappointés dans leur attente. Ils se trouvèrent encore une fois forcés d'errer dans ces déserts où on ne voyait aucune route ,

avec une bien faible espérance de pouvoir regagner le bord de la rivière.

Ils parcoururent , le huitième jour , une grande distance, et le neuvième, à quatre heures après-midi, ils distinguèrent les traces de deux hommes et d'un chien. Ils s'imaginèrent alors qu'ils approchaient enfin de l'établissement, objet si ardemment désiré de leurs vœux : cette pensée ranima leur force et leur courage. D'après cette opinion, ils se portèrent en avant avec la conviction que l'issue du sentier qu'ils venaient de découvrir serait le terme de leurs malheurs , en les conduisant au milieu de leurs semblables. Jugez quel dût être leur découragement, lorsque vers le soir, ils se trouvèrent revenus au même lieu où ils avaient couché cinq nuits auparavant. L'espoir ne vint plus alors ranimer leurs âmes abattues ; ils n'eurent point la pensée, ils ne conçurent pas même le désir de prolonger leur misérable existence. Ils s'assirent donc sans faire de feu, et résolurent de mettre, cette nuit même, fin à leurs malheurs et à leur vie. Les larmes coulèrent alors sur leurs traits égarés, leurs regards mutuels leur apprirent à quel point l'un

et l'autre étaient changés ; la crainte la plus vive qu'ils éprouvèrent fut celle que l'un d'eux mourût avant l'autre , et que le survivant expirât sans qu'il fût donné aucune larme à sa mort. Une autre réflexion vint ajouter encore à leurs tourmens : ce fut la probabilité d'être dévorés après leur mort par les monstres féroces des déserts. Howay , néanmoins , avec un peu plus de force d'esprit , s'encourageait encore lui-même par la pensée que la destruction ainsi opérée de son enveloppe mortelle ne l'empêcherait pas de paraître , devant son Créateur, digne d'être admis dans son sein. Mais Nowlan, quoique déjà soixante hivers eussent sillonné ses joues, avait très-peu de notions sur l'avenir qui l'attendait. Son corps périssable attirait seul son attention. Nourri sur cette terre d'impiété et d'infidélité , ses idées sur la divinité et ses attributs n'étaient pas calculées de manière à élever ses regards jusqu'aux félicités d'un meilleur monde : à peine avait-il la plus légère notion de l'Evangile et des trésors de miséricorde qu'on peut y puiser. Ce monde bientôtne devait plus être d'aucun intérêt pour lui , et il ignorait complètement ce qu'il pou-

vait attendre de l'éternité. Combien est déplorable la situation d'un tel être? n'eût-il pas mieux valu pour lui qu'il n'eût jamais existé? Avec l'espoir brillant et bien fondé d'une heureuse immortalité, on peut se réjouir au milieu des tribulations et des épreuves même les plus pénibles; mais dépourvu de ces puissantes consolations à l'heure de la mort, l'homme assez malheureux pour être ainsi abandonné à lui-même, doit nécessairement mourir de désespoir, succombant à la fois sous le poids du malheur et des remords.

Après s'être livrés pendant environ une heure aux plus sombres réflexions, (temps pendant lequel ils ont déclaré tous deux que si un arbre avait été au moment de tomber sur eux, ils n'auraient fait aucun effort pour échapper à son atteinte destructive), ils commencèrent à considérer comme un devoir, d'employer les moyens que la Providence avait mis à leur disposition pour la conservation de leur vie, qu'elle seule avait le droit de reprendre, puisque c'était elle qui la leur avait donnée, et ils résolurent de faire encore une fois du feu. Ils n'y parvinrent qu'avec une extrême difficulté, parce qu'ils

étaient tellement affaiblis , qu'ils eurent beaucoup de peine à réunir une quantité de bois suffisante. Comme ils employèrent à cette opération les derniers grains de poudre qui leur restaient , ils ne furent plus susceptibles que d'une seule émotion , celle d'une horreur impossible à décrire , à l'idée que la nuit suivante ils devraient payer leur dette à la nature de la manière qui répugnait le plus à leurs sentimens. Ils parlèrent alors avec liberté d'esprit , mais avec une expression mélancolique et la manière dont la gelée accomplirait leur destruction : ils se réunirent à l'opinion la plus probable qu'elle commencerait d'abord par attaquer les extrémités de leur corps , et gagnerait ensuite insensiblement les parties vitales , jusqu'à ce que le sang qui circulait vers le cœur fût entièrement glacé. Après cette conversation , ils se couchèrent sur la terre , oubliant presque entièrement le passé , et ne s'inquiétant point de l'avenir , s'efforçant de se résigner au sort qui les attendait, quel qu'il pût être.

Le matin du neuvième jour de leur déplorable voyage , ils se levèrent dans un état de parfaite apathie , et commencèrent à traverser

les mêmes terres qu'ils avaient parcourues six jours auparavant. Ils arrivèrent le soir à la meule de foin où ils avaient laissé le chien ; ils le trouvèrent vivant , mais incapable de se tenir sur ses pattes. Ce n'était plus absolument qu'un squelette , et il paraissait livré à l'agonie de la mort. Le désir de prolonger leur existence se fit encore une fois sentir à leur cœur ; ils résolurent de chercher le plus promptement possible une nourriture quelconque : leur appétit était devenu tellement vorace , qu'ils enlevèrent l'écorce d'un ormeau , et dévorèrent une grande quantité de la partie intérieure ; mais à peine en eurent-ils mangé , qu'ils tombèrent dans un violent délire , et furent forcés de s'étendre au milieu du foin , où ils restèrent jusqu'au lendemain dans l'agonie du désespoir.

Au point du jour de la dixième matinée , ils étaient beaucoup mieux et auraient voulu se lever ; mais se rappelant alors qu'ils n'avaient plus rien de ce qui leur était nécessaire pour faire du feu , ils résolurent de se rouler de nouveau dans le foin , et d'y attendre tranquillement l'heure de leur dissolution , de quelle manière qu'elle vint à s'opérer. Ils venaient à peine

de prendre cette résolution , lorsqu'ils entendirent le son , si réjouissant pour eux en pareille position , de la clochette d'une vache qui paraissait provenir du rivage opposé de la rivière. Ils se levèrent aussitôt , et examinant ces lieux , ils découvrirent à leur inexprimable satisfaction une hutte en bois , récemment élevée , mais néanmoins sans que rien indiquât qu'elle fût habitée. Pendant quelque temps , ils se sentirent disposés à douter de ce qu'ils voyaient de leurs propres yeux , et à considérer la hutte comme un pur fantôme de leur imagination. Ils se rappelaient avoir passé dans ces mêmes lieux sans avoir remarqué aucun bâtiment : mais en retraçant à leur pensée la circonstance du bateau et du canot , ils furent convaincus que tout était réel. Délicieuse réalité ! Ils résolurent donc de parvenir , par un moyen quelconque , à traverser la rivière à gué , et parcourant ses bords d'un pas faible , mais le cœur tressaillant de joie et de bonheur , ils eurent bientôt découvert un endroit guéable. En arrivant au rivage opposé , ils furent accueillis par un blanc et deux Indiens , qui les conduisirent dans la maison d'un individu nommé Townsend , qu'ils

connaissaient, et de qui ils reçurent tous les secours que pouvait exiger leur déplorable situation. Lorsqu'ils eurent repris toutes leurs facultés morales, leur premier soin fut de remercier le ciel de leur heureuse délivrance.

Peu de mois avant cet événement *Townsend* avait découvert une source de sel sur les bords de la rivière de *Sauble* et commençait alors à établir une manufacture de cet article, à une distance d'environ 20 milles de toute habitation humaine. Cet embryon de manufacture de sel était le bâtiment que *Howay* et *Nowland* avaient découvert après avoir entendu la clochette de la vache. Ce fut une circonstance très-heureuse pour eux : car si ce lieu avait été inhabité, ainsi qu'il l'était peu de temps auparavant, ils auraient, sans aucun doute, rendu leur dernier soupir sur les bords de cette rivière (jusqu'alors inconnue) qui se rend dans le lac Huron sur un point éloigné d'environ 100 milles de toute habitation. Ils n'étaient plus qu'à 50 milles du lac lorsqu'ils furent arrêtés par le marais. En voulant, l'éviter ils étaient, par inadvertance, rentrés dans les bois; et en découvrant leurs propres traces, ils étaient re-

venus, sans le savoir, au même lieu où ils avaient couché cinq nuits auparavant; circonstance qu'ils déplorèrent alors comme un malheur des plus funestes, mais qui, par suite, ainsi que vous venez de le voir, fut la cause de leur délivrance presque miraculeuse.

A la maison de Townsend, ils étaient à 50 milles de chez eux, et, dans tout cet espace, ils avaient à traverser des déserts; mais on y avait pratiqué des sentiers marqués par des incisions dans l'écorce des arbres, à la manière des Canadiens. A cette époque, les pieds de Nowlan étaient dans le plus mauvais état, et comme il ne pouvait se procurer dans cette demeure isolée les remèdes nécessaires pour prévenir une mortification, il partit le lendemain de grand matin avec son compagnon d'infortune. M. Townsend les pourvut obligamment de provisions et de tout ce qui leur était nécessaire pour leur voyage; et le treizième jour, depuis leur départ de l'établissement Talbot, ils eurent le bonheur de revoir leurs foyers. Jugez, d'après ce récit, si l'on doit envier aux Américains le plaisir de la chasse aux ours.

LETTRE XII.

Le Loup. — Le Carcajew. — Le Renard. — Le Catamount. — Le Chat sauvage. — Le Linx ou Loup Cervier. — Le Kincajew. — La Belette. — L'Hermine. — Le Skunk — L'Opossum — Le Cochon de terre — Le Lièvre. — Le Lapin. — L'Écureuil, gris, noir, rouge, rayé et volant. — Le Castor. — Le Rat musc. — La Souris. — La Taupe. — Le Veau marin. — Le Cheval marin, — et les Vaches marines.

On lit dans la grammaire géographique, historique et commerciale de Guttries ce passage extraordinaire, relatif à un animal trop bien connu en Amérique : « Les loups sont rares en » Canada, mais ils fournissent les plus belles » fourrures du pays. » Aucune de ces assertions n'est vraie. Ce savant géographe, en écrivant ce passage était certainement occupé de toute

autre chose plus importante à ses yeux : car il n'existe rien dans les annales de l'histoire américaine, qui puisse confirmer son assertion.

Les loups sont très-nombreux dans tout le Canada et ne donnent aucune fourrure. Leurs peaux sont, s'il est possible, inférieures à celles du chien et de si peu de valeur que, quand ces animaux sont tués on les dépouille rarement. Leur chair est noire et d'une qualité si détestable, que le plus sauvage habitant des déserts ne voudrait pas en goûter. Ils sont incapables de monter sur l'arbre le moins élevé, et lorsqu'ils poursuivent un autre animal, ils abandonnent leur chasse aussitôt qu'ils voient leur proie se réfugier sur un arbre. Il n'y a aucun point du Canada où les chevaux, les moutons et les cochons soient exempts des ravages de ces animaux féroces et carnassiers : mais ils attaquent rarement l'homme, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés par la faim.

Dans les États-Unis, on donne une prime de 20 et quelquefois de 50 dollars, à tout homme qui porte une tête de loup devant le magistrat de la résidence la plus voisine. Par ce moyen, les Américains peuvent espérer de

les voir bientôt entièrement expulsés de leur pays. Il est également en usage dans certains districts du Canada d'offrir quelques dollars pour chaque tête de loup, pourvu qu'il ait été pris par un blanc. Quelque modique que soit cette rétribution, si cependant on voulait l'étendre aux Indiens, ils détruiraient dans un mois un plus grand nombre de ces animaux dévastateurs, qu'on n'en tue en ce moment dans un demi-siècle. Les natifs, justement offensés de voir que cette libéralité ne s'étend pas jusqu'à eux, ne sacrifieraient pas une charge de poudre et de balles, quand même ils seraient certains de tuer une demi-douzaine de loups, parce que leurs peaux n'ont aucun prix et que jamais l'on ne mange leur chair. Tous ceux qui connaissent les Indiens savent qu'ils n'ont aucune prédilection pour les plaisirs qui ne leur procurent aucun avantage, et que, par conséquent, ils passeraient à côté d'un loup sans y faire la moindre attention.

Le Carcajew, quelquefois appelé *mangeur de castors*, ressemble à un blaireau : il a environ deux pieds quatre pouces de longueur ; le corps gros et court ; les jambes courtes et fortes,

et de grandes griffes ; sa queue a environ huit pouces de long , et est très-fourrée. Sa tête est grise , son dos noir, et son abdomen d'un brun rougeâtre. Il vit dans des trous ou terriers ; il est carnivore , et se nourrit aux dépens des animaux qui lui sont inférieurs en force , toutes les fois qu'il peut en attraper. *Pennant* assure qu'il est capable de détruire un cerf en s'attachant à ses cornes , et s'y maintenant jusqu'à ce que l'animal soit entièrement épuisé par les efforts qu'il fait pour se délivrer de son ennemi. Mais je suis porté à douter de la vérité de cette circonstance.

Les Renards sont très-communs et aussi dangereux pour les poulailleurs que les loups pour les parcs de moutons : il y en a de beaucoup d'espèces dans le pays , quoiqu'on les voie rarement le jour. La peau du renard noir est très-estimée : elle vaut environ 4 dollars. Les peaux des renards gris et rouges se vendent ordinairement 6 schellings.

Le Catamount est un animal de l'espèce du chat. Il n'en a pas été vu en Canada depuis plusieurs années. Il est un peu plus long qu'un loup : sa queue a près de trois pieds ;

il a les jambes courtes et le corps vigoureux. On dit que le catamount vit du sang qu'il boit en le suçant à la veine jugulaire des animaux qu'il peut attraper.

Le Chat sauvage est l'animal dont l'aspect est le plus redoutable. Sa tête est énorme; il a environ trois pieds de long; ses griffes sont d'une grandeur remarquable, et ses membres sont très-forts. Il est très-féroce; mais il n'attaque jamais un homme, excepté quand il est irrité par des blessures. Sa couleur est d'un gris jaunâtre, avec des taches noires et des raies.

Le Linx ou *Loup cervier* ne se voit pas souvent dans les parties peuplées du Canada, quoique, à en juger par les peaux que j'ai vus à Montréal, ils doivent encore être très-nombreux dans le territoire du nord-ouest. Le loup cervier est plus grand qu'un chat de taille ordinaire; il a une très-belle fourrure; sa couleur est un gris bigarré, excepté sa queue qui est noire.

Le Kincajew est à peu près de la même grosseur que le linx; ses formes sont agréables et ses membres indiquent de la vitesse et

de l'activité : sa queue a près de trois pieds de long.

La Belette, mustela nivalis, ressemble exactement, dans l'été, aux animaux de même espèce en Angleterre. Elle devient blanche en hiver, comme le lièvre : alors sa fourrure est très-fine et d'une beauté remarquable.

L'Hermine, mustela candida, ne diffère que très-peu de la belette, en forme, en grosseur et en habitudes ; sa couleur est en été un noir tacheté vers l'extrémité de la queue. Les bouts des oreilles sont d'un gris clair. En hiver, cet animal est entièrement blanc.

Le Skunk ou Chassouin américain, mustela americana fatida, que l'on nomme aussi *enfant du diable*, a près de deux pieds de long et il est d'une grosseur proportionnée. Sa queue est longue et très-garnie ; son poil presque tout noir, avec quelques taches blanches, irrégulièrement parsemées sur tout le corps. Il sent mauvais pendant le jour ; et, par cette raison, on ne le voit presque jamais dehors que le soir, lorsqu'il sort pour chercher de la nourriture. Les Canadiens mangent sa chair et emploient son huile à guérir les enflures qui proviennent

de toute espèce de meurtrissures. Il est doué d'organes particuliers qui recèlent et conservent une espèce de liqueur volatile, fétide, qu'il a aussi la faculté de lancer jusqu'à la distance de vingt verges. Lorsqu'il est attaqué, il ne manque jamais d'envoyer une abondante décharge de ces munitions offensives et il abandonne rarement le combat, avant que toute sa réserve soit épuisée.

L'Opossum, didelphis marsupealis, a environ vingt pouces de long; sa queue est dépourvue de poil, et couverte d'écailles qui lui donnent l'aspect d'un serpent. Ses pieds et ses oreilles sont également d'une nudité complète; il se sert de ses griffes comme un singe: son poil est long et grossier; sa couleur d'un gris de différentes nuances. La femelle a sous le ventre une poche dans laquelle elle cache ses petits, lorsqu'elle est poursuivie par un homme ou par une bête: elle peut l'ouvrir à volonté. Lorsque ses petits viennent de naître, ils se tiennent dans cette poche, jusqu'à ce qu'ils puissent courir.

Le Cochon de terre est un animal inoffensif; son corps ressemble à celui d'un cochon an-

glais : mais ses jambes sont comme celles d'un ours , et sa tête également semblable à celle d'un bichon. Il a environ dix-huit pouces de long ; il est très-fort. Cet animal se terre comme le lapin , et demeure dans son terrier pendant la plus grande partie de l'hiver. Il est graminivore et on assure que sa chair est aussi bonne que celle du mouton. On se sert de sa peau pour faire des lanières de fouet , et on l'estime supérieure , pour cet usage , à tout autre cuir.

Le Lièvre du Canada , *lepus hyeme albus* , est très-petit , très-chétif , et ne mérite pas une charge de poudre et de plomb. En hiver, il est tout blanc.

Il n'y a d'autres *lapins* en Canada que ceux qu'on y a importés.

Le Raccoon , *ursus lotor* , ressemble au renard pour la forme et la grandeur. Sa tête , ses pieds et son corps sont gris ; sa queue , qui est longue et bien fournie , est entourée d'anneaux de gris et de noir qui se succèdent alternativement. Ses habitudes ont une ressemblance frappante avec celles de l'écureuil : comme lui , il escalade les arbres les plus élevés , et joue entre leurs branches , sautant de l'une à l'autre avec

une dextérité presque incroyable. Sa nourriture consiste en noix et en maïs ; sa chair est très-estimée par les Canadiens , et sa peau est employée par les chapeliers. Dans l'hiver, il prend sa demeure dans le tronc d'un arbre creux , où , après avoir amassé une quantité suffisante de provisions , il prolonge son séjour jusqu'à ce que la neige ait disparu. On l'apprivoise aisément , et alors il devient aussi joueur et aussi malin qu'un singe.

L'écureuil gris , sciurus cinerius , n'est pas très-commun en Canada. On peut néanmoins en trouver quelques-uns sur chaque point du pays. Cet animal est presque aussi gros qu'un chat , et comme toutes les autres espèces d'écureuils , il est très-fier. Il est infatigable, pendant l'été , dans ses soins pour amasser des provisions pour l'hiver , et il les dépose toujours dans le creux de quelque arbre , aussi près que possible d'un champ de blé. Une circonstance singulière est que sur six de ces animaux ; il y en a cinq de châtrés ; et ce qui est encore plus remarquable , c'est que cette opération est effectuée par les écureuils noirs qui

paraissent être dans un état perpétuel de guerre avec leurs frères gris.

L'écureuil noir, *sciurus niger*, est un très-bel animal : son corps a environ douze pouces de long, et sa queue très-remarquable par l'élégance de sa forme, est presque de la même longueur. Sa chair est très-estimée par les gastronomes canadiens, et sa peau est de quelque valeur. Lui et ses aides-de-camp les *écureuils rouges et rayés* portent plus de tort aux fermiers canadiens que tous les animaux d'Amérique ensemble, excepté le loup. Il n'est pas rare de les voir ravager, dans un seul jour, des champs entiers de blé. Ce n'est qu'avec une extrême difficulté et la plus grande vigilance, qu'une récolte de blé qui est voisine des bois, peut être préservée de ces maraudeurs et de beaucoup d'autres, même jusqu'au moment où elle a atteint la hauteur de six pouces. Aussitôt que l'épi paraît au-dessus de la terre, l'écureuil rayé commense ses premières attaques. Il est suivi des oiseaux noirs, des rouges-gorges et des chenilles : et lorsque le peu qu'ils laissent commence à mûrir, les écureuils rouges et noirs complètent l'œuvre de destruction.

Et *finis coronat opus*. Je crois que dans l'été de 1820, il y eut plus de 1000 acres de blé ruinés par les seuls écureuils dans le territoire de Londres, et j'ai vu tous les ans plusieurs familles réduites à un état de véritable indigence par ces animaux destructeurs, ainsi que par un grand nombre d'autres quadrupèdes ou insectes.

L'écureuil rouge est plus petit que le noir, et plus beau, si cela est possible. Il aime excessivement, comme tous les animaux de son espèce, à émigrer d'un lieu à un autre, et possède une adresse singulière pour traverser les ruisseaux, les rivières et les petits lacs. En arrivant à une pièce d'eau qu'ils veulent traverser, les écureuils rouges se réunissent en grand nombre et construisent un radeau d'une grandeur suffisante qu'ils lancent sans difficulté: ils s'embarquent sans craindre de naufrage, et tournant leurs queues étendues en guise de voiles, vers la bize favorable, ils arrivent promptement au rivage opposé.

L'écureuil rayé est encore plus petit que le rouge: il vit de noix, de fruits, de maïs et d'autres grains. Il peut monter sur les arbres

les plus élevés, et s'élançant de branche en branche, avec l'activité d'un oiseau. L'écureuil rayé a l'habitude de s'enfouir dans la terre; on le voit rarement pendant l'hiver: les animaux de cette espèce sont si nombreux dans tout le Canada, qu'un seul homme peut aisément, dans peu d'heures, en tuer plus d'un cent.

L'écureuil volant, sciurus americanus volans, est le plus petit et le plus singulier animal de la classe des écureuils: ses jambes de devant et celles de derrière sont liées ensemble et au ventre par une double peau. En étendant cette membrane, il peut sauter d'un arbre à l'autre, avec une grande facilité. Sa queue qui est plate lui sert de gouvernail pour diriger sa course. Il se nourrit de noix et de fruits.

Le castor, castor castanei coloris, cauda horizontaliter plana; de tous les animaux, c'est celui qui possède le plus d'instinct, au point de se rapprocher de la capacité intellectuelle. C'est un excellent architecte, et un avocat d'une habileté merveilleuse pour maintenir les liens sociaux. Il est difficile à celui qui ne connaît pas les contrées habitées par les castors, de se former une juste idée de leur inimitable adresse

en architecture , et de leurs laborieux efforts pour utiliser les sociétés par une réunion des moyens mutuels , dans la vue d'assurer le bonheur général. Pour bien apprécier leur adresse et leur industrie , il est indispensable de voir , de ses propres yeux , l'admirable construction des logemens faits par ces animaux. Le castor, parvenu à toute sa croissance , pèse rarement plus de 50 livres ; sa longueur n'est que de 2 pieds 9 pouces , depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. La circonférence de son corps excède à peine 27 pouces. Considéré individuellement , il ne possède pas plus d'instinct ou de force que tout autre animal de même dimension et de semblable construction. Mais quand on l'envisage en nombre collectif , il ne le cède qu'à l'homme pour les attributs de la raison , de la réflexion , de la prévoyance et de l'exécution. Ils contemplent , prévoient , projettent et exécutent avec une facilité et une exactitude qui paraissent plus que de l'instinct. Ils peuvent arrêter le cours des rivières les plus rapides , et diriger leurs eaux dans de nouveaux canaux ; ils peuvent abattre les plus grands arbres , et sont à la fois laboureurs , maçons , charpen-

tiers et architectes, déployant dans chacun de ces arts une capacité et une intelligence qu'on a eu tort de regarder comme des attributs de l'homme seul, et qui le cèdent à peine à celles qui sont le résultat de l'étude et de l'expérience humaine.

La providence semble avoir voulu que cet animal fut distinct de tout autre, tant par la singularité de sa conformation que par celle de sa demeure, et l'avoir formé sur un plan différent, sous plusieurs rapports, de la construction des autres quadrupèdes. Sa queue est plate, ovale et couverte d'écaillés comme celle d'un poisson; elle lui sert à diriger sa course dans les courans les plus rapides, et gouverne tous ses autres mouvemens dans l'eau. Il a des membranes entre les doigts des pieds de derrière, mais non entre ceux des pieds de devant. Sa partie antérieure le fait ressembler, en tous points, à un animal terrestre: sa partie postérieure a tout ce qui caractérise les habitans des eaux. Il a quatre dents qui lui servent alternativement de scie et de hache, et remplissent, d'une manière admirable, les fonctions auxquelles elles sont destinées.

Lorsque les castors sont privés de leurs habitations, par la perfidie des hommes, ils s'assemblent au commencement de l'été pour en élever d'autres dans une position nouvelle et, s'il est possible, plus sûre. Dans ce dessein, ils choisissent quelque partie d'un lac ou d'une rivière, sur les bords de laquelle ils puissent aisément se procurer un approvisionnement suffisant de bois, tant pour leurs propres besoins, que pour l'érection de leurs demeures. S'étant fixés sur le choix de la meilleure situation, ils commencent à ronger un des plus grands arbres qu'ils peuvent trouver, en prenant un soin spécial pour que, s'il est placé sur le bord de la rivière, il tombe de travers dans le courant. Autant de castors qu'il peut en tenir autour de cet arbre qui est ordinairement de six pieds de circonférence, s'occupent à ce travail. Ils attaquent l'arbre à environ 18 pouces de terre, et continuent à le ronger jusqu'à ce qu'il succombe sous leurs infatigables efforts. Pendant qu'une partie de ces animaux est ainsi occupée, une autre exerce son adresse à abattre de plus petits arbres, et un troisième détachement travaille à faire du mortier, et à le

transporter au lieu de l'habitation projetée. Cette partie de leurs travaux s'exécute de la manière la plus plaisante. Aussitôt qu'ils ont réduit le mortier ou glaise à un état suffisant de consistance et de liaison, un des plus grands castors s'étend sur le dos, et souffre que ses coadjuteurs amoncellent sur son ventre une prodigieuse quantité de ciment ainsi préparé. Quand il est chargé de cette manière, deux autres le saisissent par les oreilles, et traînent, jusqu'au bord de l'eau, la créature passive, gémissant sous le poids de son fardeau. Ensuite, entrant dans la rivière, ils le font flotter vers la partie de leur retraite qui exige, le plus promptement, l'emploi de leur chargement.

Leurs cabanes sont souvent de 150 à 200 pieds de long, et quand c'est le cas, ils coupent un arbre de chaque côté de la rivière, de manière que leur sommets s'unisse au milieu; ils rongent les branches qui empêchent ces arbres de se rapprocher du lit de la rivière, et ensuite ils font flotter vers ce lieu, une quantité de petites pièces de bois préparées avec le plus grand soin. Ils coupent à la longueur de six pieds, ces barres qui ont ordinairement quatre pouces

de diamètre et qui sont terminées en pointe à l'une des extrémités ; ils les attachent fortement dans le lit de la rivière en les plaçant séparément à une petite distance les unes des autres , et les unissant de la même manière que l'on joint les côtés d'un panier. On peut appeler cela la carcasse de l'édifice ou plutôt le squelette de la cabane.

Lorsqu'ils ont donné de la consistance à cette construction , au moyen de la glaise , leur premier soin est de diviser la rivière au-dessous en compartimens rectangulaires d'une égale dimension. Les murs qui séparent ces compartimens s'élèvent jusqu'à la surface de l'eau. Ils sont entièrement composés d'argile et ont une épaisseur uniforme de deux pieds. Ils bâtissent des arches sur ces murs , et commencent l'érection de leurs appartemens qui ont invariablement une forme circulaire , et où on ne peut entrer que par l'eau qui est au-dessous. Ces appartemens sont voûtés et plafonnés si proprement et avec des matériaux si solides , qu'ils résistent à la violence des plus longues inondations , et sont impénétrables à tout , excepté aux mains impitoyables de

l'homme. Les queues de ces animaux peuvent faire à la fois l'office de pelles et de truelles. Ils s'en servent pour mêler leur mortier et crépir leurs murs qui sont achevés avec une promptitude et faits avec une solidité à peine inférieure à celle que pourrait y mettre le plus habile architecte. Ils ne se servent jamais des appartemens inférieurs que comme de lieux de refuge en cas d'invasion, et pour des amusemens aquatiques. Ceux du second étage sont divisés en maisons d'habitation, appartemens pour manger et magasins de provisions. Les deux premiers sont toujours parsemés avec goût de feuilles et d'herbages de différentes espèces : les magasins de provisions sont une propriété commune à tous. Mais chaque famille a son appartement séparé, où les étrangers ne sont admis qu'à titre de visite. Les magasins sont constamment approvisionnés d'arbres jeunes et tendres qu'ils aiment particulièrement et dont ils se nourrissent en tout temps. Le nombre des castors composant une communauté de cette nature est indéterminé. Ils sont néanmoins rarement plus de deux cents et moins de trente. Chaque famille con-

siste en cinq ou six membres , et malgré l'état condense de cette société et le nombre d'animaux dont elle se compose , la paix et l'union sont les constantes compagnes de leur vie , et règnent dans leurs demeures. Point de brouilleries domestiques, de querelles politiques, de disputes commerciales; point d'intérêts séparés, de spéculations individuelles. Leurs travaux n'ont point pour objet l'agrandissement particulier de quelques-uns, mais l'avantage général de la société : l'instinct de chacun est le même et les dirige tous vers le même but, celui du bonheur général qui dépend des travaux et de la surveillance de chacun des membres de l'association.

Outre la valeur de la peau qui est très-estimée, le castor possède une autre richesse qui est un puissant stimulant aux yeux des chasseurs et qui suffirait seule pour rendre précieuse la prise de ces animaux. Je veux ici parler du *Castoreum* qu'on trouve dans une membrane derrière les rognons. La valeur de cet article est bien connue, même des Indiens.

C'est dans l'hiver, lorsque les rivières et les lacs sont gelés, que ces animaux sont détruits

en plus grand nombre. Le chasseur, en approchant de leur retraite, fait plusieurs trous dans la glace, à une distance considérable au-dessous de leurs habitations. Alors en brisant les appartemens supérieurs, il parvient à les attirer sous la glace : mais comme ils ne peuvent exister dans l'eau, sans reprendre fréquemment leur respiration, ils se montrent par les trous et sont immédiatement percés par des individus postés à cet effet. De cette manière, on en détruit souvent plus d'un cent dans une heure : et d'après cela, il est très-probable qu'avant qu'un autre siècle se soit écoulé, on en verra très-peu dans le continent du nord de l'Amérique. Lorsque quelqu'un approche de leur demeure pendant l'été, les castors s'avertissent mutuellement, en frappant l'eau de leur queue, avec une telle force que le bruit occasionné par ce singulier procédé, peut s'entendre distinctement à la distance de plusieurs milles.

On assure qu'ils pourraient facilement être apprivoisés. M. Fothergale, éditeur de la gazette du Haut Canada semble, dans ses observations sur ce sujet, être d'avis que si l'on disposait pour eux des enclos convenables,

ils donneraient aux fermiers qui se détermineraient à l'entreprendre un produit plus certain qu'aucun des autres animaux que nous connaissons. Il faudrait néanmoins pouvoir disposer d'un capital considérable pour faire les enclos et autres arrangemens nécessaires pour leur réception. La peau du castor vaut dans ce moment en Canada environ douze schellings six pences.

Le *Rat musc* a été considéré par quelques écrivains comme une espèce diminutive du castor ; mais à mon avis et d'après l'examen suivi que j'ai été à même de faire des deux espèces, la seule ressemblance qui existe entre elles, est celle de leur genre de vie. Ils bâtissent des habitations grossières dans les bas fonds et les eaux dormantes, et ils vivent de végétaux. Leur tête et leur queue ressemblent à celles d'un rat ordinaire ; mais leur fourrure est plus longue et d'une couleur plus sombre. Le nom de rat musc leur vient de ce qu'ils ont des glandes qui contiennent une odeur très-forte ; ils ont au moins quatre fois la grosseur d'un rat ordinaire, animal entièrement inconnu au Canada.

Il y a en Canada plusieurs espèces de souris , entr'autres celle *des champs* , et la *musaraique* , le plus petit de tous les quadrupèdes , qui vit d'insectes.

Les *Taupes* sont très-communes en Canada, et il y en a de plusieurs espèces que je connais trop peu pour pouvoir en parler.

Le *Cochon de haye* est environ de dix-huit pouces de long et d'une grosseur proportionnée: on l'appelle *porc-épic*; mais il ne ressemble à cet animal que par ses tuyaux de plumes qui n'ont que quatre pouces de long , qui sont presque aussi fortes que celles d'un canard , et si dures , si bien garnies de pointes innombrables , que souvent elles deviennent fatales aux chiens assez hardis pour les attaquer : il est impossible de s'en débarrasser, lorsqu'une fois elles ont pénétré la peau. Peu de chiens peuvent être poussés à les combattre, et ceux qui s'y déterminent sont souvent vaincus et toujours très-maltraités. Les Canadiens regardent la chair de cet animal , comme un morceau délicieux. A la vérité , ils mangent de quel animal que ce puisse être , depuis le buffle jusqu'à la

grenouille, qu'il soit carnivore, graminivore, ou amphibie.

On a vu souvent des *Veaux marins* sur le lac Ontario, quoique leur existence dans ces contrées ait été long-temps un objet de doute. En février 1821, on prit un de ces animaux sur la glace dans le voisinage de Kingston, et on le montra dans la ville, comme une grande curiosité.

Le *Cheval marin* et *Veau marine* existent encore à ce qu'on assure dans le golphe et dans le fleuve Saint-Laurent.



LETTRE XIII.

Diverses espèces d'oiseaux et d'animaux aquatiques qui visitent le Canada. — Le Cigne. L'Oie. — Le Héron. — La Grue. — Le Dinde sauvage. — La Caille. — Le Pigeon. — Le Geai. — Le Corbeau. — Le Hibou, etc.

On voit en été une grande quantité d'oiseaux dans le Canada ; mais à dater du commencement de l'hiver, jusqu'à l'ouverture du printemps, les forêts sont entièrement abandonnées par les tribus emplumées. Le *Faisan*, le *Geai*, l'*Oiseau de neige*, le *Pivert* avec deux ou trois plus petits oiseaux dont je ne me rappelle pas avoir entendu prononcer les noms, sont les seuls qui paraissent assez attachés au sol du Canada pour s'exposer à la rigueur de son climat pendant l'hiver.

Il est assez remarquable que dans cet im-

mense assemblage d'animaux emplumés qui fréquentent le Canada pendant l'été, il n'y a point d'oiseaux chantans.

Les *Poules d'eau* sont très-nombreuses sur les lacs et les grandes rivières. Le *Cigne* et l'*Oie du Canada* habitent constamment les lacs.

On trouve sur tous les points de ces contrées des *Canards* de toute espèce : je crois qu'il y en a de plus de quinze dans le Haut Canada. Plusieurs ont un goût de poisson désagréable, et quelques-uns sont absolument immangeables; la chair des canards gris m'a paru supérieure à toutes les autres. Le canard des bois se nourrit sur le sommet des arbres les plus élevés.

Les *Hérons* et les *Grues*, sans être très-nombreux en Canada, y sont vus fréquemment.

Les *Bécasses* qui ne sont pas beaucoup plus grosses que les *Bécassines* sont très-nombreuses dans la partie ouest du Haut Canada.

Le *Dinde sauvage* est un très-bel oiseau; il pèse souvent 40 livres et au-dessus. On les voit fréquemment par nombreux troupeaux dans les différentes parties de la haute province; mais je n'en ai jamais aperçu plus de huit ou

dix ensemble. Dans l'hiver, ils se montrent quelquefois dans les cours des fermes, pour y chercher de la nourriture qu'ils partagent sans crainte avec la volaille du fermier.

Le Faisan, ou *Perdrix*, ainsi qu'on le nomme quelquefois, est, je crois, un oiseau particulier au continent Américain; il diffère entièrement du faisán et de la perdrix qu'on voit en Angleterre. Sa chair est aussi blanche et aussi tendre que celle d'un poulet, et d'un excellent goût; elle est bonne à manger dans toutes les saisons. Dans l'hiver, cet oiseau vit de bourgeons d'arbres; et dans l'été, de fruits et de noix. Quand il s'élance en l'air, il vole toujours sur un arbre, où il demeure longtemps, à moins qu'un coup de fusil ne le renverse.

Les Cailles sont très-communes dans les anciens établissemens, et sont entièrement semblables aux oiseaux du même nom en Europe.

Au printemps, *les Pigeons* arrivent en nombreux troupeaux des contrées du Sud; ils demeurent tout l'été en Canada, et on les trouve dans leurs nids semblables à ceux du pluvier. On en prend quelquefois cinq cents dans un prin-

temps, et souvent on en tue trente ou trente-cinq d'un seul coup de fusil. Les Canadiens salent et mettent en barils les poitrines de ces animaux, et réservent les autres parties pour les manger immédiatement. L'Ornithologie de Wilson, contient un calcul relatif aux troupeaux de ces animaux, qui viennent annuellement fréquenter le Nord, en partant des pays les plus reculés du centre et du Sud. Ce calcul paraît incroyable; mais j'ai été convaincu, par mes observations personnelles, de son exactitude: il dit avoir remarqué un troupeau passant entre Francfort et le territoire Indien, sur une distance d'un mille de largeur, pendant l'espace d'environ quatre heures; et en calculant un mille par minute, cela suppose une longueur de 240 milles. Ainsi en comptant trois pigeons par chaque verge carrée, ce qui est certainement un calcul fort modéré, vous devez trouver dans ce seul troupeau l'immense nombre de 2,250,272,000 pigeons.

On trouve aussi dans ce pays la *Tourterelle*, dont le beau plumage, les formes délicates et les regards innocens, sont bien faits pour attirer l'attention.

On distingue en Canada cinq espèces de *Piverts*, dont deux sont très-belles quant à la forme et à la couleur. Le plus grand, *Picus Erithrocephalus*, que les Canadéens appellent communément Coq des bois, a la tête cramoisie, et une grande touffe de la même couleur, avançant horizontalement sur son cou. Son dos et ses ailes sont agréablement bigarrés de noir et de blanc, et sa queue est d'un vert noir. Les piverts sont pourvus d'un bec angulaire très-dur et très-aigu. Avec le secours de ce bec, ils percent les arbres les plus durs pour y chercher des insectes qui leur servent de nourriture. Leur langue qui a presque trois fois la longueur de leur bec, est pointue et dentelée de chaque côté. Ils s'attachent toujours de préférence aux arbres morts; et en y appliquant leurs becs pour les creuser, ils font un bruit aussi éclatant et quelquefois semblable à celui d'un marteau de menuisier, lorsqu'il est rapidement appliqué sur la tête d'un clou.

Le Geai bleu est plus grand qu'en Angleterre; il ne quitte point le Canada pendant l'hiver. Son plumage est très-beau; mais les sons discordans de sa voix ressemblent à un

croassement , et sont très-désagréables à l'oreille.

Un oiseau appelé *le Pêcheur royal* , qui est quelquefois plus gros qu'un bécassin , mais qui diffère entièrement du poisson Européen de même nom , fréquente les rivières et les ruisseaux du Canada. La couleur de son plumage est bleue : sa tête , qui est hors de toute proportion avec son corps , est d'une difformité effrayante.

D'immenses troupeaux d'oiseaux , ressemblant aux *Oiseaux noirs* d'Angleterre , et portant ici le même nom , s'assemblent au printemps en Canada , et y demeurent pendant l'été. Ce sont les êtres les plus destructeurs du globe ; ils ont une prédilection particulière pour les récoltes de blé qu'ils détruisent fréquemment avec un acharnement inconcevable. Ils m'ont paru une espèce d'étourneaux , et ils sont aussi bruyans.

L'Oiseau bleu est un peu plus gros que le moineau ; son plumage est beaucoup plus beau ; son dos et ses ailes sont d'un bleu de ciel foncé ; sa tête et sa poitrine sont de la même couleur ,

mais plus légère et également entremêlée de nuances rouges et violettes.

L'Alouette paraît avoir beaucoup de rapport avec celle d'Europe ; mais elle ne chante jamais. C'est un oiseau stupide et inactif qui ne veut pas se hasarder à voler.

Les Oiseaux jaunes, qui ressemblent beaucoup aux Canaries, se voient en foule dans toutes les parties du pays. Ils ne chantent point, et cependant je suis très-porté à croire qu'ils sont de la même famille que les Canaries.

L'oiseau bourdonnant, le dernier et le plus délicieux des habitans des airs, est un visiteur annuel du Canada. Il y a différentes grosseurs de ce diminutif d'oiseau, depuis celle d'un roitelet jusqu'à celle de l'humble abeille. L'éclat et la variété de son plumage sont au-dessus de toute description. Le plus petit est, je pense, le plus beau ; ses couleurs sont plus variées et plus nombreuses que celles des autres. Sur sa tête on voit une touffe de plumes, ou, pour mieux dire, de duvet aussi noir que du geai ; sa poitrine est écarlate ; son ventre d'un bleu pâle ; son dos et ses ailes du vert le plus brillant ; et sa queue d'un vert doré, bordé de

quelques-unes des teintes les plus délicates de la nature. Tout son plumage est parsemé de taches d'or. Pendant l'été, on peut voir l'oiseau bourdonnant, dans tous les jardins du pays, étalant son superbe plumage, volant d'un lieu à un autre, et toujours très-occupé à extraire le suc des fleurs.

Quand ses petites ailes sont en mouvement, il fait un bruit semblable à celui du rouet d'une fileuse: c'est ce qui lui a fait donner le nom d'oiseau bourdonnant. Malgré la petite taille, et le fragile physique de cette belle créature, c'est un des génies le plus irritables, et l'ennemi le plus fatal des oiseaux d'un volume supérieur. Il ne balance pas, lorsqu'il est provoqué, à attaquer même un corbeau; il darde avec la rapidité de l'éclair son tendre bec dans le corps de son noir adversaire, et le fait tomber à terre sans vie.

On voit rarement des *Cornilles*, des *Moincaux* et des *Roitelets*, dans la partie Ouest du Haut-Canada; mais dans les districts du Levant, et dans la province inférieure, ils sont communs sans être très-nombreux.

Les *Aigles*, les *Corbeaux*, les *Hibour*, les

Milans et les *Faucons*, sont communs dans les deux Canada.

L'*Aigle Chauve*, *Falco leucocephalus*, est, sans aucun doute, le plus grand oiseau que j'aie jamais vu dans cette contrée. Quelques-uns ont sept pieds de l'extrémité d'une aile à l'autre. Le Docteur Dwight dit qu'un oiseau de cette espèce fut tué à *Broocfield* en *Vermont*, et que ses ailes avaient plus de neuf pieds d'envergure.



LETTRE XIV.

Insectes de différentes espèces. — Papillons. — Sauterelles et Hannetons. — Mouche de cheval. — Mosquite, Mouche de sable et Mouche noire. — Mouche de feu. — Abeille et Frelon, etc.

A leur première arrivée dans ce pays, les Irlandais redoutent extrêmement les serpents de toute espèce ; mais avant qu'ils n'y aient passé un seul été, ils trouvent des ennemis dont l'existence leur était absolument inconnue, et qui sont beaucoup plus incommodes et beaucoup plus dangereux. Je veux parler de ces insectes fatigans et innombrables dont abonde le Canada. Un homme peut résider pendant un demi-siècle dans quelle partie de l'Amérique que ce soit, sans recevoir la plus légère

morsure d'un serpent d'aucune espèce, quoiqu'il soit à même d'en voir une centaine par jour; mais il est impossible de séjourner un seul été dans le pays, sans être extrêmement tourmenté par une variété d'insectes, dont plusieurs sont assez virulentes et dangereuses dans leurs attaques, pour abreuver d'amertume la vie d'un individu, pendant la seule saison de l'année, assez attrayante pour engager quelqu'un à sortir sur le seuil de sa porte. Je n'aurai ni la patience ni les moyens de vous faire une description détaillée de ces animaux; je me bornerai donc à vous présenter une légère esquisse de ceux qui sont les plus remarquables: tels que le papillon et la sauterelle, la mouche de cheval, le mosquito, la mouche de sable et la mouche noire, la mouche de feu, l'escarbot noir et l'abeille de ruche. L'abeille des champs, le frêlon, la guêpe, etc.

Quelques-uns des *Papillons* du Canada sont très-grands, et tous de la plus grande beauté. On penserait que, quand le divin Ordonnateur des mondes s'occupait à leur donner l'existence, il voulut déployer sur leurs ailes toutes les brillantes couleurs et les belles nuances qu'il avait

les moyens de créer. Si les grades de distinction parmi les papillons étaient basés sur les différens degrés de beautés, et que sir Joseph BANK eût vécu en Amérique, il y aurait fait de belles chasses, et aurait eu de nombreuses occasions de s'écrier, *un Empereur; que cela est heureux!* sans courir le danger d'être réprimandé par les enthousiastes botanistes, comme lorsqu'au milieu de leurs tulipes et de leurs œillets, dont il faisait très-peu de cas, il s'élançait à la poursuite de ces volages insectes, sans aucun égard pour les obstacles qui s'opposaient à ses poursuites. Plusieurs papillons du Canada paraissent, en volant, aussi grands qu'une chauve-souris. Mais je pense que la plus grande espèce est la plus belle.

Les Sauterelles et Hannelons infectent tout le pays, et font souvent autant de ravage dans les récoltes du Canada, que les renards de Samson en firent autrefois chez les Philistins. Quelques-uns des hannelons de ces provinces sont aussi gros que des rats de champ, et tous sont beaucoup plus gros qu'aucun de ceux que j'aie jamais vu en Europe. Ils se montrent rarement avant la fin de juillet. A cette époque, ils

se rassemblent en si grand nombre, qu'une seule personne avec un fouet de roulier, pourrait en chasser dix mille devant elle, aussi aisément qu'un berger pourrait conduire un troupeau de moutons. Toute la surface de la terre en est si abondamment couverte, que les récoltes de toute espèce semblent destinées à une immédiate destruction. M. LAMBERT a fait le tableau de leurs ravages dans l'île d'Orléans, pendant deux saisons successives. Il dit que le nombre de ces animaux fut si grand alors, qu'après avoir détruit toutes les productions végétales de l'île, ils furent forcés de la quitter pour échapper à la famine, et que s'étant réunis en différens corps sur l'eau, ils flottèrent avec la marée vers Québec, traversèrent la ville, enlevèrent l'herbe des remparts le long des lieux où ils passèrent, et ensuite avancèrent en colonnes séparées à travers le continent, dans la direction du Sud. Dans le Haut-Canada, ils détruisent quelquefois des champs entiers de grains et de prairies; mais je n'ai jamais entendu parler de ravages aussi grands que ceux qu'ils commirent dans le Bas-Canada. Le docteur DWIGHT assure que les *Sauterelles* ne pa-

raissent dans la Nouvelle-Angleterre qu'en sept en sept ans. Si cela est exact, relativement à cette partie de l'Amérique, nous devons présumer qu'elles sont venues passer leurs longues vacances en Canada; car je les ai vues dans ces contrées pendant six années consécutives.

La Mouche de cheval est plus grande qu'une humble abeille, et c'est l'ennemi le plus dangereux auquel puissent être exposés les pauvres quadrupèdes du Canada. Sa morsure est aussi dangereuse que l'aiguillon d'une guêpe, et elle ne cesse jamais, depuis juin jusqu'en septembre, de tourmenter tous les animaux de la création. Le cheval et le cerf sont néanmoins les objets qu'elle attaque avec le plus de fureur. En vain cherchent-ils les prairies rafraîchissantes, l'ombre des bois, ou le cours des ruisseaux; elle les suit dans chacune de leurs retraites, et devient leur ennemi le plus implacable pendant tous les étés, depuis le lever du soleil jusqu'à ce que la fraîcheur du soir vienne leur procurer quelques heures de relâche. J'ai vu souvent des chevaux mis au mois de juin en très-bon état dans d'excellens pâturages, revenir au mois d'octobre très-amaî-

gris ; ce qui n'est pas étonnant, parce qu'au lieu de paître paisiblement, ils ne sont occupés qu'à se défendre contre les attaques réitérées des mouches de cheval, et d'autres insectes presque aussi importuns.

Mais de tous les animaux qui troublent la paix de l'homme et des bêtes, *les Mosquitoes* sont, sans contredit, les plus insupportables : ils ne vous quittent ni jour ni nuit, pendant quatre mois de l'année, époque pendant laquelle un habitant du Canada pourrait aussi bien faire remonter les eaux rapides du Saint-Laurent, qu'obtenir un instant de tranquillité de la part de ses infatigables persécuteurs. Aucun lieu, même du nombre de ceux les plus consacrés au repos, n'est impénétrable pour eux : l'inquiétude et la douleur sont extrêmes et générales pendant tout l'été. Le loup, l'ours et le serpent à sonnette, dont les noms suffisent pour intimider les Européens les plus intrépides, n'ont rien qui puisse effrayer en comparaison des mosquitoes. Si vous n'alliez jamais seul dans les bois, vous n'auriez rien à craindre des deux premiers ; et en demeurant chez vous, il vous est facile d'éviter la morsure

cruelle du dernier : mais ni votre maison , ni votre lit , ne peuvent vous servir d'asile contre les mosquitoes à longues pattes. En quelque lieu que vous alliez , ces ennemis de votre repos vous trouveront toujours , et multipliant leurs piqûres sur vos jambes , votre visage et vos mains , ils rendront votre existence un véritable fardeau jusqu'au moment heureux où vous pourrez en être délivré.

Dans l'automne de 1818 , un *gentleman* irlandais , d'une famille respectable , qui , par suite des différentes contrariétés qu'il avait éprouvées dans sa vie , avait conçu un violent dégoût pour sa terre natale , s'était établi dans le district de Londres. Il aimait tellement la solitude , qu'il fût , au premier aspect , enchanté à la vue des déserts de l'Amérique. Nous avions l'habitude de promener ensemble une ou deux fois par semaine , sur les bords de la Tamise : dans ces petites excursions , ils ne manquait jamais de découvrir quelque lieu romantique , et épuisait toute son éloquence à en faire l'éloge ; prenant toujours un soin spécial de conclure ses observations par quelques réflexions choisies sur le plaisir de vivre retiré dans cette por-

tion enchanteresse du globe. Comme la solitude avait très-peu de charmes pour moi, je me bornais à donner de la tête un signe d'assentiment, et je souriais. Lorsque le printemps arriva, mon ami fut très-blessé du croassement des grenouilles, qui lui fit considérablement rabattre de ses éloges prématurés du pays. Mais lorsque la mouche de cheval, le mosquito et la mouche de sable parurent, au lieu d'employer son temps, comme il l'avait fait jusqu'alors, à vanter les délices que l'on goûtait dans la solitude et les déserts de l'Amérique, il suivit un système entièrement opposé, et ne cessa de déclamer de la manière la plus virulente contre cette contrée et les insectes dont elle est peuplée. Avant d'avoir passé un seul été dans la province, il considéra les plaies d'Égypte comme un châtement léger, en les comparant aux plaies du Canada. J'ai souvent ri bien sincèrement en le voyant frotter ses doigts, et égratigner ses jambes, quoique je fusse moi-même en butte à de pareils tourmens.

Les enfans souffrent plus, s'il est possible, que les adultes, des mosquitoes et de la

mouche noire : leur tête et leur cou enflent à un tel degré, qu'indépendamment de la souffrance qu'ils éprouvent, ils deviennent un spectacle vraiment affligeant.

Quoique la piqûre de *la Mouche noire* soit peu douloureuse au moment où elle a lieu, elle est néanmoins aussi venimeuse que celle des mosquitoes, et elle est peut-être la plus dangereuse des deux. Le mosquito, semblable à un franc guerrier, dédaignant d'agir en assassin, ne cherche point à cacher ses projets; mais il attaque honorablement son ennemi, au péril même de sa vie, et lui laisse tous les moyens de se défendre; tandis que la mouche noire, semblable au meurtrier nocturne, se cache tout le jour dans l'attente de sa proie, et sort de sa retraite aux approches de la nuit: mais craignant toujours de rencontrer son ennemi face à face, elle se place en embuscade dans ses cheveux, et exécute ses desseins avec la plus complète sûreté; car on sent rarement sa morsure avant qu'elle n'ait eu le temps de se rassasier du sang qu'elle a fait couler. La morsure des mosquitoes produit aussitôt une enflure blanche, qui ressemble à la piqûre d'une

ortie. En peu de temps, elle cause beaucoup de douleur et de démangeaison, qui néanmoins cessent bientôt, si vous n'avez éprouvé qu'une douzaine de morsures; mais lorsque vos mains, vos bras, votre visage, votre cou, vos cuisses et vos jambes sont, littéralement, couverts de leurs atteintes à chaque minute de votre vie, pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, un pareil supplice est vraiment au-delà de tout ce qu'on peut imaginer!

La *Mouche de feu* est de tous les insectes nocturnes le plus curieux à observer. Ce petit être nous offre un exemple étonnant d'une créature admirable; dans certain moment, son corps est sombre et opaque, et dans d'autres, il est brillamment illuminé, comme par un feu réel. Dans les nuits d'été, ces mouches éclairent toute la contrée et ressemblent à une voie lactée d'étoiles subalternes destinées à montrer les sentiers où on peut marcher en sûreté. Ces mouches sont si nombreuses dans toutes les parties du Haut et du Bas Canada, qu'une personne qui ne saurait pas que leur éclat n'a rien d'inflammable, imaginerait que les bois et les champs sont en danger d'une conflagration

immédiate. Les mouches de feu appartiennent si je ne me trompe , à la classe des escarbots ; c'est de leur bas ventre , couleur de paille, que part cet éclat lumineux dont je viens de parler.

Les *Escarbots* sont très-communs en Canada et parfaitement inoffensifs ; mais il y a un insecte qui lui ressemble beaucoup, appelé par les Canadiens , *Punaise de corne* , qui est très-dangereux. Il est pourvu d'une corne extrêmement pointue qui avance horizontalement de sa tête, d'environ un quart de pouce. Comme il va très-vite et semble peu s'occuper de la direction qu'il prend , il se trouve quelquefois en contact avec les hommes , les chevaux et autres animaux, et involontairement il entame leur chair avec son instrument, sans paraître avoir aucune intention hostile contre eux.

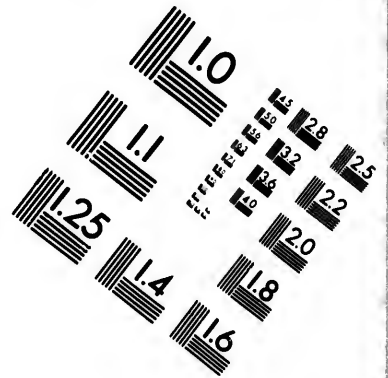
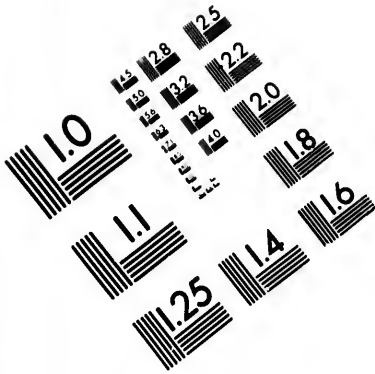
Les *Mouches de maison* sont un fléau insupportable. Je crois pouvoir dire en toute certitude que sur tous les points du pays , une cabane canadienne contient un plus grand nombre de ces insectes que toute une paroisse anglaise. Un Canadien pourrait aussi bien se flatter d'empêcher les nuages d'obscurcir le

soleil , que de préserver ses marchandises et ses propriétés , ses portes et ses croisées , des ordures que produisent ces incommodes animaux. Dans les villes comme dans les campagnes , toutes les croisées en sont tellement salies , qu'une personne qui en ignorerait la cause n'hésiterait pas à taxer les habitans de la maison d'une négligence aussi honteuse qu'impardonnable ; mais c'est un mal qu'il est impossible d'éviter. J'ai connu des personnes qui prenaient constamment le soin de laver les croisées tous les matins , et cependant en examinant le soir ces mêmes croisées , on aurait dû croire qu'elles n'avaient pas reçu d'eau depuis le jour où l'arche de Noé se reposa sur le mont Ararat.

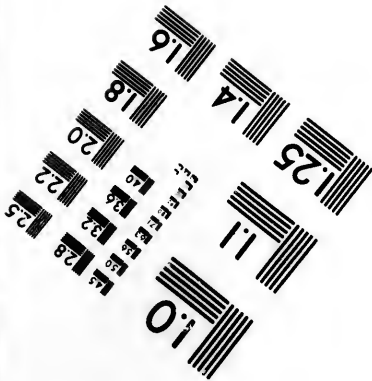
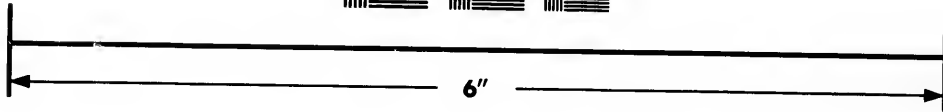
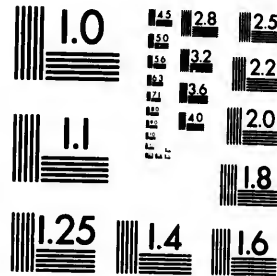
Les *Abeilles* sont maintenant très-connues dans toute les parties de l'Amérique du Nord , où on dit qu'on n'en avait jamais vu avant l'arrivée des Européens. Les Indiens qui n'ont pas de nom pour elles dans leur langue les appellent des *Mouches anglaises*. Le miel est à très-bon marché dans tous les anciens établissemens ; et un grand nombre de fermiers ont depuis vingt jusqu'à trente ruches : indépen-

damment de cela , on découvre tous les jours , dans les forêts , des arbres dont les troncs creux produisent souvent de 70 à 150 livres de miel. La manière de les reconnaître est très-singulière : les personnes choisies pour remplir cette mission ramassent un certain nombre d'abeilles au milieu des fleurs qui bordent les forêts et les réunissent dans de petites boîtes au fond desquelles est un morceau de rayon de miel et sur la couverture un verre assez grand pour recevoir la lumière de tous les côtés. Lorsqu'on suppose que les abeilles ont eu le temps de se rassasier de miel , on en laisse échapper deux ou trois , et on observe attentivement la direction qu'elles prennent en volant , jusqu'à ce qu'on les perde de vue dans l'éloignement ; le chasseur (car c'est ainsi qu'on nomme les preneurs d'abeilles) s'avance alors vers le lieu où il a cessé de les apercevoir et donnant la liberté à une ou deux autres prisonnières , remarque la direction qu'elles prennent comme il a déjà fait pour les premières. Ce procédé est répété jusqu'au moment où les abeilles auxquelles on laisse prendre leur vol , au lieu de suivre la même direction que les





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.4
1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5

10
5

précédentes, volent dans une direction entièrement opposée. Quand cela arrive, le chasseur est convaincu qu'il a dépassé l'objet de ses recherches; car il est généralement reconnu que, si vous enlevez une abeille de dessus une fleur située à quelque distance donnée au sud de l'arbre auquel elle appartient, et que vous la transportiez dans la prison la mieux fermée à une égale distance au nord du même arbre, aussitôt qu'il lui sera permis de s'échapper, après avoir décrit un cercle en volant, elle prendra directement sa course vers sa *dulce domum*, sans dévier en aucune manière ni à droite, ni à gauche. D'après cela, le chasseur qui a pour lui patience, intelligence et persévérance, est certain d'avance du succès; parce que la direction que prend la première abeille est infailliblement celle de l'arbre, où loge l'essaim dont elle fait partie. Ainsi lorsque les abeilles qui sont successivement mises en liberté changent leur vol et paraissent revenir vers le lieu d'où elles sont parties, le chasseur doit être convaincu qu'il a dépassé l'arbre qu'il cherche; son premier soin alors doit être de tâcher de distinguer l'arbre qui contient les

abeilles, des autres arbres placés dans la même direction. Ce serait naturellement une tâche très-difficile pour une personne non initiée à de pareilles découvertes. Mais l'adresse du chasseur américain lui a suggéré des moyens d'attirer auprès de lui les abeilles, lorsqu'il n'est pas trop éloigné de l'arbre où elles ont déposé leur miel. Ces moyens consistent à placer sur une brique chauffée un morceau de rayon de miel dont l'odeur, en fondant, est assez forte et assez attrayante pour engager aussitôt toute la tribu à descendre de la citadelle et aller à la recherche du miel dont l'odeur a pour elles un si puissant attrait; il ne reste plus alors qu'à abattre l'arbre, et il est rare que la quantité de miel qu'on trouve dans son tronc creux ne dédommage très-amplement le chasseur de sa persévérance. Tels sont les détails que j'ai cru devoir vous donner sur ces insectes aussi utiles qu'intéressans, et qui sont à peu-près inconnus dans nos pays où nous n'avons que des abeilles domestiques, entièrement étrangères à la vie nomade des abeilles des déserts et des forêts.

Il est arrivé récemment un exemple extraordinaire des fâcheux effets qui résultent souvent

des efforts combinés des plus faibles ennemis. Dans l'été de 1820 le révérend *Ralph Leceming* d'Ancaster avait un très-beau cheval. Cet animal fut envoyé dans les pâturages d'un fermier voisin qui avait environ vingt ruches d'abeilles. Par un moyen quelconque il parvint à s'introduire sur la pelouse où les ruches étaient placées et en voulant satisfaire sa curiosité, il en renversa une; les abeilles se voyant troublées dans leur demeure, volèrent vers le cheval comme l'objet de leur colère et l'attaquèrent avec la plus grande furie. L'animal ainsi persécuté commença à ruer : dans l'excès de la douleur qu'il éprouvait, il renversa une autre ruche, ce qui doubla le nombre des assaillans; la dernière ruche tomba renversée, lorsque le cheval tomba lui-même. En moins de cinq minutes à dater du commencement de la querelle, le pauvre animal fut réellement mis à mort par les piqûres de ses redoutables et furieux adversaires.

Les *Guêpes* ne sont pas plus communes ici qu'en Angleterre; mais les *frelons* y sont très-nombreux. Les *Puces* n'abondent pas plus en Canada que dans aucune partie du monde.

Une maison commode et proprement tenue en est rarement infectée ; mais les *Punaises* sont les commensales de toutes les habitations, depuis le château de Saint-Louis sur le promontoire élevé de Québec, jusqu'à la plus humble cabane sur le lac Saint-Clair : ces fâcheux insectes, ainsi que la mouche noire, le mosquito et la mouche de maison rendraient vraiment l'existence insupportable aux habitans du Canada, s'ils pouvaient continuer leurs attaques pendant toute l'année. J'avoue même qu'il me paraît étonnant qu'un homme puisse subsister dans un pays où les insectes seuls sont assez nombreux pour détruire toutes les productions de la terre. Je n'ai fait mention que des plus destructeurs. Il y en a un bien plus grand nombre dont je ne peux me rappeler les noms, mais dont les opérations ne peuvent s'oublier aussi facilement.

M. LAMBERT, dans son voyage en Canada, en parlant des mois de mai, juin, juillet, août et septembre, s'exprime ainsi : « Le printemps, » l'été et l'automne sont compris dans ces cinq » mois, et on peut dire que l'hiver se compose » du reste de l'année : le mois d'octobre est

» cependant quelquefois très-agréable , mais la
» nature a déjà commencé à se revêtir de son
» triste manteau , et le souffle des vents du
» Nord-ouest rappelle aux Canadiens les appro-
» ches de la neige et de la glace. Novembre et
» avril sont les deux mois les plus désagréables :
» dans l'un , la neige tombe ; dans l'autre , elle
» disparaît ; l'un et l'autre confinent les ha-
» bitans dans leurs maisons , parce qu'ils ren-
» dent les voyages pénibles et dangereux ;
» dans l'été même , les habitans ne peuvent
» jouir des avantages et des agrémens qu'on
» goûte en Europe à la même époque. A mon
» avis , un des plus grands fléaux auxquels ils
» sont alors exposés ce sont les *mouches de*
» *maison*. Il n'est pas décidé si elles sont natives
» du pays , ou si elles y ont été importées. Je
» crois cependant que leur hardiesse et leur
» assurance excède de beaucoup celle de leurs
» sœurs d'Europe , et leur nombre dépasse toute
» imagination. Il faut que votre chambre soit
» entièrement sombre , où il vous sera impos-
» sible d'y jouir d'un moment de repos : plus
» elle sera chaude et éclairée , plus les mouches
» y seront actives et nombreuses , et vos souf-

» frances croîtront en proportion. Les poëles
» conservent leur vie pendant l'hiver : mais le
» soleil leur rend toute leur vigueur et tout leur
» pouvoir de nuire. En été, il m'est arrivé ,
» étant assis pour écrire , d'être obligé de jeter
» ma plume de côté, par suite de leurs piqûres
» irritantes qui me forçaient, à chaque instant ,
» de porter mes mains à mes yeux , à mon nez
» et à mes oreilles, sans pouvoir respirer un mo-
» ment. Quelquefois dans l'espace de peu de
» minutes , j'ai pu prendre une demi-douzaine
» de ces tourmentans insectes sur mes lèvres
» où je les attrappais précisément à l'instant où
» elles venaient de s'y percher ; en un mot ,
» pendant que j'étais tranquillement assis dans
» ma chaise , j'en étais continuellement assailli,
» et ainsi qu'on l'a observé en Russie , relati-
» vement aux mêmes animaux , ceux qui ont
» été à l'abri de leurs atteintes ne peuvent croire
» qu'ils soient capables d'infliger de pareils
» tourmens. A la fin, lorsque ma patience se
» trouvait épuisée, dans l'intérieur de mon
» habitation, je prenais mon chapeau pour
» aller faire un tour de promenade, espérant
» jouir de la brise délicieuse qui régnait dans

» l'atmosphère pendant cette saison de l'année :
» mais en moins de cinq minutes , j'étais brûlé
» par l'ardeur des rayons du soleil méridien :
» alors pour éviter un coup de soleil , je me
» retirais dans un bois épais et ombragé qui
» semblait m'inviter à m'abriter sous son feuil-
» lage. Mais , comme pour porter mes souf-
» frances au dernier excès , j'étais aussitôt cir-
» convenu par des myriades de mosquitoes ,
» mouches de sable et autres insectes venimeux
» dont les attaques multipliées sur mon visage ,
» mes mains et mes jambes me forçaient , bien
» que malgré moi , à retourner dans ma de-
» meure au milieu de mes premiers ennemis qui ,
» quoique également insupportables , n'étaient
» pas néanmoins aussi fatiguans que le urs frères
» à longues pattes. »

M. Lambert ajoute : « La piqûre des mos-
» quites ne cause d'abord qu'une légère dou-
» leur ; mais le lendemain elle est très-doulou-
» reuse et devient quelquefois dangereuse , si
» on la frotte violemment. Le meilleur remède
» est de mouiller la partie blessée avec quelque
» acide puissant ; le jus de citron et le vinaigre
» m'ont souvent soulagé de la douleur et de

» l'irritation excitée par son venin. Les mouches
» de sable sont si petites qu'elles sont à peine
» perceptibles dans leurs attaques, et votre front
» sera inondé de sang avant que vous ne vous
» aperceviez que vous en êtes entouré. » Tel est
le tableau fait par M. Lambert des fléaux à la
merci desquels sont continuellement exposés
les habitans du Canada, et je ne peux que
rendre hommage à la vérité de ce tableau.



LETTRE XV.

Amphibies et poissons du Canada. — La Grenouille et ses différentes affinités. — Crapaud. — Tortue de marais. — Serpent à sonnettes. — Le pouvoir qu'il a de fasciner. — Morsure faite par un de ces animaux à un gentleman. — Le Serpent noir. — Serpent d'eau, etc. — Poissons de différentes espèces dans les rivières du Canada. — Saumon. — Esturgeon. — Poisson-chat. — Brochet. — Brocheton et Mulet. — Chien de mer. — Hareng. — Poisson blanc. — Anguille, etc.

Quoique les oiseaux d'Amérique ne soient pas extrêmement harmonieux, on peut dire cependant que les forêts retentissent d'une musique naturelle, depuis le commencement du printemps, jusqu'à la fin de l'été. L'uniformité

mité de leur chant se trouve en quelque sorte compensée , tant pour la variété que pour la nouveauté , par les cris, les rugissemens , les croassemens des grenouilles et de leurs nombreuses affinités. Ces animaux qu'on a burlesquement appelés *Rossignols hollandais* , ne cessent jamais , ni nuit ni jour , de faire entendre leurs hideux hurlemens pendant tout l'été , et avec tant de force et d'effet , qu'il est difficile d'entendre autre chose que leur désagréable musique , depuis le commencement de mai , jusqu'à la fin de septembre. Les forêts , dans leurs parties les plus humides et les plus marécageuses , en sont entièrement couvertes. Il est impossible de concevoir rien d'égal au bruit et à la variété de leurs sons. Quelqu'un qui entendrait cette musique discordante sans savoir par quels instrumens elle est produite , serait porté à croire que toutes les bêtes des champs et les oiseaux de l'air sont réunis , et préparent leurs voix pour le commencement d'un grand concert dont l'objet serait de célébrer le retour du printemps.

Les Irlandais qui arrivent en Canada vers l'automne et dans l'hiver , et qui ne sont pas in-

- La Gre-
rapaud. —

nettes. —

Morsure

leman. —

, etc. —

es rivières

geon. —

heton et

— Pois-

e soient

eut dire

t d'une

acement

'unifor-

formés de l'accueil bruyant qui les y attend, se munissent souvent au printemps de fusils chargés dans l'espoir de tuer quelques-uns de ces animaux qu'ils n'ont pas encore vus ; jugeant de leur volume , par la force de leurs cris , ils ne s'attendent à rien moins qu'à trouver un buffle, un loup ou un ours. Lorsqu'ils arrivent dans cette intention hostile, au lieu dont les sons semblent sortir et qu'ils n'aperçoivent sur la terre que de grosses grenouilles , ils dirigent leur attention plus haut, et renonçant à tuer un buffle , ils espèrent au moins trouver un dinde sauvage. En découvrant qu'on ne peut rencontrer ni oiseaux , ni quadrupèdes, ils imaginent qu'il y a certainement dans le voisinage quelque caverne souterraine dans laquelle de semblables animaux vivent engourdis pendant l'hiver , et que venant à sortir de leur léthargie , ils sont occupés à débattre quelque point important relatif à leurs excursions d'été. Pénétrés de cette idée ou de quelque autre aussi étrange et également plausible , ils retournent vers leurs femmes à qui ils racontent l'histoire de leur désappointement , n'oubliant pas d'y insérer le rapport authentique de la

caverne que leur imagination a créée sous l'influence trompeuse et ventriloque des grenouilles.

Les plus grosses des *grenouilles* pèsent environ cinq livres chacune et pourraient dévorer un oison d'un mois. Telle est la variété des espèces de grenouilles dans le Canada, qu'il y en a depuis cette grosseur, jusqu'à celle d'un œuf de roitelet. Les *crapauds* sont aussi très-nombreux, et quoique les préjugés vulgaires les peignent comme ennemis de l'homme et capables d'extraire de leurs corps des substances vénéneuses dont la communication est nuisible, ils ne sont pas du tout malfaisans. L'aspect de leur ensemble n'est rien moins qu'agréable, et c'est peut-être en partie la raison pour laquelle on les tue lorsqu'on les voit paraître.

La Tortue de marais, lorsqu'elle est dans toute sa croissance, a environ deux pieds de diamètre. On dit que sa chair égale en saveur celle des Tortues des Indes Occidentales. Ces animaux peuvent vivre dix jours après qu'on leur a coupé la tête. Je pouvais à peine le croire dans les premiers jours de mon arrivée en Canada. Mais, depuis, j'ai été témoin oculaire du

fait. Elles déposent leurs œufs dans le sable. Ils sont au nombre de cinquante, ronds et de la grosseur d'une forte crabe. Les Canadiens les mangent et les considèrent comme supérieurs en qualité à ceux des volailles domestiques. Une grosse tortue est capable de marcher en portant un homme sur son dos, et quelques personnes assurent qu'elles pourraient porter deux hommes sans laisser apercevoir le moindre symptôme qui indique que leur charge est trop forte.

Ily a maintenant peu de *serpens* dans le Bas-Canada. Mais il y en a une grande variété dans la province supérieure.

Le Serpent à sonnettes, sans être le plus gros, est certainement le plus formidable de toutes les espèces de serpens. Les plus longs ont cinq pieds et la grosseur de la jambe d'un homme. Mais leur longueur commune est de trois pieds et demi. L'aspect de ces reptiles est beaucoup plus propre à exciter l'admiration qu'à faire naître des alarmes. On dit qu'il possède à un tel degré la puissance de fascination, qu'il peut dans tous les temps fixer l'attention des oiseaux, des écureuils, des grenouilles et des

autres animaux , de manière à les priver complètement de la faculté de se mouvoir . et à les forcer de demeurer en quelque sorte attachés au sol où ils paraissent uniquement occupés à admirer les yeux brillans et les écailles de différentes couleurs de leur mortel ennemi. Il n'y a rien qui puisse surpasser la beauté du serpent à sonnettes , ou la splendeur de ses yeux. Ses sonnettes consistent en plusieurs anneaux distincts attachés à l'extrémité de sa queue. Le nombre de ces anneaux devient visible lorsque le serpent a trois ans , et ensuite il lui en vient un nouveau chaque année. On croit ordinairement en Europe que le serpent à sonnettes avertit toujours lorsqu'il est au moment d'attaquer un homme ou une bête. Mais le fait n'est point exact : j'en ai tué plusieurs ; j'en ai vu aussi un grand nombre tué par d'autres ; et je suis convaincu par l'expérience et mes observations, qu'ils font rarement entendre leurs sonnettes lorsqu'ils sont attaqués. Quoiqu'ils possèdent la faculté d'infliger la mort presque instantanément, ils paraissent répugner à attaquer l'homme , excepté pour leur propre défense. Lorsqu'un de ces animaux est au moment de

mordre un homme ou un animal, ses yeux deviennent étincelans. Tout son corps se gonfle de rage. Sa tête et son cou s'aplatissent, se tendent et se détendent alternativement. Ses lèvres se contractent et se développent, découvrant par intervalles sa terrible langue fourchue et ces funestes réceptacles de poison avec lequel il se propose d'infliger la mort la plus cruelle. Néanmoins il parvient rarement à accomplir son funeste dessein. Car s'il est aperçu avant d'avoir lancé son dard vénimeux, on peut l'éviter promptement et s'en défaire très-facilement. Un seul coup de baguette (ne fût-elle pas plus forte qu'un fouët de cheval) suffit pour le mettre hors de combat, quoiqu'il ne soit pas facile de le priver entièrement de la vie. La manière la plus sûre de détruire ces reptiles vénimeux est de les attaquer à l'ouverture de leur caverne, lorsqu'ils ne sont pas encore totalement revenus de l'affaiblissement que leur a causé leur retraite pendant l'hiver. Dans cette saison, on les trouve à l'entrée de leur caverne se chauffant aux rayons du soleil. Les personnes qui vont à leur recherche dans l'intention de les détruire, ont soin de se

munir de grandes bottes qui s'élèvent au-dessus des genoux. Elles s'élancent soudainement au milieu de ces animaux et en tuent souvent plusieurs centaines avant qu'ils aient le temps de regagner leur asile. Les émanations qui proviennent de leurs corps morts produisent des maladies soudaines, ce qui force les assaillans à se retirer promptement du lieu de l'action.

M. W. H...., écuyer, résidant à Dundas, dans le district de Gore, se trouvant, il y a quelques années, à une chasse de cette espèce, reçut d'une manière singulière une morsure d'un très-gros serpent; il aperçut sa queue dans la fente d'un rocher, et le prit très-impudemment dans l'intention de le tirer au grand jour, et de lancer sa tête contre le rocher dans lequel il faisait sa demeure. Il se trouva que le serpent était roulé; sentant qu'on touchait sa queue, il s'élança contre la main de l'assaillant, et lui fit une légère blessure. M. H. prit sur-le-champ son canif, et coupa la chair blessée; mais quoique cette opération eût été faite sans délai, il se trouva que c'était encore trop tard. En peu de temps,

sa main et son bras commencèrent à enfler , et à prendre la couleur d'un serpent. Tout le corps se trouva bientôt affecté de la contagion qui gagnait rapidement ; enfin , en moins d'une heure , il offrit le spectacle le plus déplorable que puissent présenter les misères humaines. On le porta chez lui où il reçut tous les secours qu'on pouvait attendre du zèle et de l'adresse de ceux qui le servaient. On fit bouillir dans du lait une grande quantité de racines de *bistorte* et de *frêne blanc*, et on lui fit prendre en abondance de cette boisson , sans qu'il parût en recevoir aucun soulagement immédiat. Pendant l'espace de huit ou dix jours , il endura les plus cruelles souffrances ; mais à l'expiration de ce terme , il éprouva un grand soulagement , et la peau tachetée commença à reprendre sa première couleur. Il lui fut néanmoins impossible , pendant six mois , de sortir de son lit , et ce ne fut qu'après une année entièrement écoulée , qu'il lui fut possible de reprendre ses premières occupations.

Les Indiens mangent les serpens à sonnettes , et considèrent leur chair comme supérieure à celle des anguilles. Il est assez remar-

quable que les cochons les dévorent sans en éprouver aucun mal. Tous les autres quadrupèdes les craignent, et évitent soigneusement les lieux où ils les ont une fois rencontrés.

Un serpent qui ressemble à celui à sonnettes, et qu'on appelle *le Pilote*, à cause de son penchant à le précéder, est aussi venimeux, et également redouté par les hommes et par les animaux. Il y a un autre reptile de même espèce, qu'on appelle *Serpent à sonnettes, bâtard*, à cause de sa grosseur diminutive. Il n'a que dix-huit pouces de long, et on le regarde comme plus venimeux que ceux dont j'ai déjà parlé.

On trouve *le Serpent noir* dans toutes les parties du Canada. Sa morsure est venimeuse; mais il est rare que l'effet en soit fatal. Il a depuis cinq jusqu'à dix pieds de long. Son dos et ses côtes sont d'un gris noir, extrêmement brillant et doré; et son ventre d'un gris argenté qui s'unit imperceptiblement au noir par les plus belles nuances. Cet animal possède la puissance de fascination à un degré plus éminent encore que le serpent à sonnettes; il a, en outre; un attribut qui lui est particulier.

C'est une singulière faculté de flagellation, qu'il exerce quelquefois envers son malheureux frère d'une manière très-affectueuse : car lorsqu'il a embrassé le serpent à sonnettes dans ses amples plis, il le frappe avec sa queue jusqu'à la mort. Il s'entortille aussi quelquefois autour d'un enfant ou de la jambe d'un homme, et ne s'en dégage jamais qu'il n'ait été coupé en morceaux.

Le Serpent d'eau ressemble à l'extérieur au serpent à sonnettes, mais il a rarement plus de trois pieds de long. Sa morsure est aussi venimeuse et peut-être plus à craindre que celle du serpent à sonnettes, parce qu'on court le risque de le rencontrer sur les bords de toutes les rivières et ruisseaux du Haut-Canada.

Les Petits Serpens verts, formant la plus belle espèce de serpens, sont très-nombreux dans toutes les parties du Haut-Canada. J'ai un champ labouré d'environ quarante acres, et je suis convaincu qu'il contient dans ce moment plus de trois mille de ces animaux.

Les rivières et les lacs du Canada abondent en poissons des espèces les plus variées et les meilleures. On prend les *Saumons* en grande quantité jusqu'à la hauteur des cascades de

Niagara. Mais on ne trouve ni *Saumons* ni *Anguilles* dans les rivières ou lacs supérieurs. Par suite de l'éloignement où le lac Ontario se trouve de la mer, les saumons qu'il contient sont d'une qualité très-inférieure ; mais les rivières et les lacs du Haut-Canada abondent en poissons qui ne le cèdent en qualité à aucun autre. Des *Esturgeons*, d'une immense dimension, sont pris en grand nombre dans plusieurs des grandes rivières, surtout dans la Tamise ; les poissons de cette espèce pèsent souvent au-delà de cent cinquante livres, et ont sept pieds de longueur. Au printemps, ce poisson, comme tous ceux de l'Amérique, excepté les saumons, remonte les rivières, en partant des grands lacs pour déposer leur frai. Ils retournent ordinairement trois semaines après dans leur séjour ordinaire, et laissent les rivières presque entièrement dépourvues de poisson pendant le reste de l'année. Il n'y demeure qu'un petit nombre de truites, et même elles se retirent dans les petites rivières ou dans les ruisseaux dont les eaux conviennent mieux à leurs goûts ou à leurs habitudes.

On tue les Esturgeons avec une gaffe ou lance,

tandis qu'ils nagent lentement en remontant les courans. Aussitôt qu'ils se sentent frappés, ils tournent sur eux-mêmes et s'élancent avec une vitesse étonnante pour redescendre, entraînant après eux la gaffe ou la lance, jusqu'à ce que, épuisés par la perte de leur sang, ils puissent facilement être attirés sur le rivage. Au printems de 1821, un de mes amis pêchait dans la Tamise canadienne, accompagné de son fils, jeune homme d'environ vingt-deux ans; il remarqua un Esturgeon d'une grandeur extraordinaire qui remontait la rivière. Le fils le perça sur-le-champ avec sa lance, et, tenant fortement son arme, il fut entraîné dans l'eau. Pendant quelque temps, il flotta sur le courant derrière l'Esturgeon. Mais à la fin se trouvant fatigué de cette manière désagréable de voyager, comme un autre *Aristus*, il se mit à califourchon sur l'animal, et, se servant de sa lance comme d'une bride pour le guider, il le monta pendant environ un mille, toujours en descendant la rivière qui, en cet endroit, est large, profonde, irrégulière et rapide. L'infortuné poisson, trop affaibli par la perte de son sang pour pouvoir se défendre, expira sous

le poids de son cavalier. Les exploits équestres de *John Gilpin* ont été célébrés dans une balade bien connue qui porte son nom.

Le Chat-Poisson, le Brochet, le Brocheton, le Mulet et le Chien de mer abondent dans toutes les rivières et dans tous les lacs. On prend des *Harengs d'eau douce*, en grande quantité, sur les rivages du lac Ontario; mais ils sont très-inférieurs à ceux qu'on trouve dans l'eau salée, quoiqu'ils soient aussi estimés des Canadiens.

Les Truites sont rares et très-petites. Mais elles paraissent à l'œil d'une beauté rare, et surpassent de beaucoup celles d'Angleterre par la variété et le brillant de leurs couleurs.

À l'extrémité occidentale du lac Erié, on prend annuellement une grande quantité de *Poissons Blancs*; ils sont un peu plus grands que les *Maquereaux*, et on les regarde comme les poissons les plus délicieux de tout le pays. On lestrouve à l'embouchure du Niagara et, je crois, dans un ou deux autres endroits, le long du rivage nord-ouest du lac Ontario.

On dit que les *Anguilles* y sont d'une excellente qualité; on les prend en grand nombre

dans ce lac et dans les rivières Niagara et St.-Laurent.

En Canada , on prend les poissons de toute espèce avec des lances ou des filets ; on n'y connaît point la pêche à la ligne. Les moustiques et les mouches de sable rendent impossible pour tous autres que pour les Indiens de se tenir seulement pendant une heure sur les bords d'un lac ou d'une rivière. Ainsi que je vous l'ai déjà dit , ces insectes sont très-incommodes dans les bois : mais il est impossible de supporter leurs attaques dans le voisinage de l'eau où ils paraissent redoubler de force et de méchanceté.



LETTRE XVI.

Arbres qu'on trouve en Canada. Érable dur et doux. — Hêtre rouge, blanc et bleu. — Chêne noir, rouge et blanc. — Orme rouge et blanc. — Noyer. — Châtaignier. — Peuplier. — Saule pleureur. — Peuplier de Lombardie. — Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Pêchers, etc.

Les forêts du Canada sont abondamment fournies de presque toutes les espèces d'arbres qui fleurissent dans les autres parties du continent américain : l'érable dur et doux ; le hêtre rouge, bleu et blanc ; le frêne noir et blanc, l'orme rouge et blanc ; le bois de fer et le bouleau, etc. Les arbres à fruit sont le pommier, le poirier, le prunier, le cerisier et le pêcher.

L'Érable à sucre, acer saccharinum, est la production la plus utile et la plus précieuse des

forêts américaines. Néanmoins, M. PARKINSON, dans son *tour en Amérique*, en parle très-défavorablement. Il dit que, s'il n'avait pas d'autre sucre, il ne prendrait jamais de thé. Il émet aussi l'opinion qu'avant de pouvoir manufacturer le sucre provenu de l'arbre, il serait indispensable qu'un homme apprit l'état de raffineur; mais je ne suis pas de son avis. Je pense avec tous les hommes qui connaissent le sucre d'érable, que c'est une des productions les plus importantes du continent américain. Un fermier actif et industrieux, avec le seul secours de ses femmes, s'il est pourvu des chaudières nécessaires, pourrait annuellement récolter sept cents livres de sucre qui ne le céderait pas en qualité à celui qui est manufacturé dans les Indes Occidentales. Si on considère qu'il ne faut pas plus de quinze ou seize jours pour fabriquer cette quantité, il paraîtra, à toute personne exempte de préjugés, que l'érable à sucre est d'une valeur inappréciable pour le cultivateur américain. S'il n'existait pas en Canada de manufacture de cette espèce, on serait obligé, dans les territoires éloignés de la province supérieure, de payer le sucre trente-

six sols de France, la livre, tandis que dans le présent état de choses on peut s'en procurer une quantité suffisante pour le cinquième de cette somme. En ce moment, sept cents livres de sucre valent onze livres sterlings, à raison seulement de huit sols de France la livre; ce qui donne au fermier une ample compensation d'un peu plus de quinze jours de travail employés à le fabriquer dans une saison de l'année où il pourrait difficilement faire de son temps un emploi utile. A la vérité, une seule famille n'en fabrique pas toujours une aussi grande quantité; alors néanmoins ce n'est pas la faute de l'arbre, mais de ceux qui l'exploitent. Les habitans de toute autre partie de la terre, en pareille occasion et avec les mêmes facilités, obtiendraient double et peut-être triple quantité du sucre que les Américains se contentent de manufacturer. Je connais, dans le district de Londres, deux ou trois familles qui sont dans la constante habitude de réaliser le produit annuel de mille et quelquefois de quinze cents livres de sucre. En effet, le travail nécessaire pour en manufacturer deux mille livres, n'est guères plus grand que celui qu'il faut pour en

obtenir un seul quintal; il n'est pas, d'ailleurs, besoin d'avoir fait un long apprentissage pour confectionner le sucre d'érable; il peut aussi bien être fabriqué par le paysan le plus grossier arrivant d'Europe que par le plus habile raffineur de la Jamaïque.

On commence, en général, à manufacturer ce sucre dans les premiers jours du mois d'avril, lorsque la sève de l'arbre est au premier période *de sa fermentation*, au retour du printemps, époque où le fermier ne pourrait utilement se livrer à aucune autre occupation d'agriculture. On choisit la partie du domaine qui contient la plus grande quantité d'érables à sucre en fleur, et le plus à la proximité les uns des autres; on y élève une hutte temporaire pour la commodité des ouvriers: deux suffisent pour exploiter cent arbres dont la sève découle en même temps. Dans les temps pluvieux, ce n'est que lentement que les arbres donnent leur jus précieux; et, pendant tout le mois consacré à ce travail, il arrive souvent qu'il ne se trouve que huit ou neuf jours favorables à cette partie de l'opération. Le meilleur temps pour la faire est celui où il gèle pendant la nuit,

tandis que le jour est égayé par les rayons d'un soleil bien chaud. Si l'on ne continuait pas à tenir les chaudières en activité nuit et jour, la sève s'accumulerait trop rapidement dans les réservoirs et donnerait bientôt les symptômes d'une fermentation vineuse qui altérerait la qualité, et la rendrait impropre à faire du sucre.

La première chose qu'il faut se procurer pour commencer à manufacturer cet article est une chaudière en cuivre qui coûte, dans le Haut-Canada, environ deux livres sterling, dix schellings. Elle contient environ trente gallons, et, avec une petite marmite, elle suffit, dans une saison favorable, pour faire bouillir cinq cents livres de sucre. Cent cinquante auges, huit réservoirs et quatre seaux à main sont nécessaires pour que cette chaudière soit régulièrement approvisionnée. Les auges coûtent seize schellings et trois deniers le cent; les réservoirs, qui sont des barrils à un seul fond, coûtent quatre schellings chacun, et les seaux deux schellings six deniers chaque. Ce sont les seuls ustensiles dont un émigrant aura besoin; il peut lui-même faire les auges, pendant

l'hiver précédent, s'il a acquis assez d'adresse pour se servir de sa hache. Une main un peu habile peut faire trente ou trente-cinq auges par jour : et quoiqu'elles ne soient façonnées que par le secours de la hache, elles peuvent servir plusieurs années, si elles sont soigneusement mises à couvert pendant l'été. Les arbres sont percés au moyen d'une incision faite avec une hache, ou par la perforation d'une tarière. Mais la dernière manière est regardée comme la plus nuisible à la croissance de l'arbre. Un petit rejeton d'environ neuf pouces de long devient le conducteur de la sève de chaque incision à son auge respective, de laquelle, au moment où elle est presque pleine, elle est transportée au moyen des seaux dans le réservoir où elle doit s'arrêter. Lorsqu'on a laissé tomber au fond les parties les plus grossières du sédiment, la sève est mise dans les chaudières et réduite en mélasse par le simple procédé de l'évaporation. Le liquide, dans cet état plus épuré, est retiré des chaudières et placé dans des réservoirs jusqu'à ce qu'il devienne presque froid. Alors on le fait couler à travers une étoffe de laine dans une plus pe-

tite chaudière, où après avoir été clarifié avec des œufs, du lait ou le sang d'un jeune bœuf, on le fait bouillir jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de sucre candi; mais si l'on veut s'en servir comme de sucre ordinaire, le sirop dans son dernier degré de purification est laissé dans une caisse à sucre qui est percée au fond pour laisser couler les parties humides en forme de mélasse. Beaucoup de cultivateurs ne clarifient ni ne coulent les mélasses et, par conséquent, font du sucre de qualité très-inférieure. Mais, en se conformant strictement aux instructions simples que je viens de donner, le novice le plus ignorant dans cet art pourrait manufacturer du sucre égal au meilleur qu'on importe en Angleterre. Il y en a néanmoins quelquefois des parties qui ont un goût particulier, provenant souvent de l'espèce de bois dont les auges sont faites, et quelquefois de n'avoir pas été surveillé dans les chaudières où on l'aura laissé brûler. Chaque arbre, l'un dans l'autre, donne, d'une seule incision, environ vingt gallons de sève, et une quantité proportionnée par les autres incisions qui ne doivent pas excéder le nombre de qua-

tre. Cinq gallons de sève contiennent au moins une livre de sucre.

Indépendamment de cette propriété sucrée de l'érable, il possède plusieurs autres qualités qui le rendent infiniment précieux. Le bois de quelques-uns est si beau et si bien veiné que quand il est travaillé en meubles de différentes espèces, ces meubles sont beaucoup plus élégans que ceux que l'on fait en acajou; l'érable fournit aussi le meilleur bois à brûler du nord de l'Amérique.

Il y en a aussi une autre espèce qu'on appelle l'*érable doux*, *acer rubrum*, qui ne contient qu'une petite portion de sève, d'une nature acidulée.

Le Hêtre blanc, *fagus ferruginea*, ne sert guères que pour le feu ou pour le rabot; mais *le hêtre rouge* est un bois très-solide et très-estimé pour faire des palissades. *Le hêtre bleu* est une espèce d'arbrisseau.

Le Chêne blanc, *quercus alba*, quoique très-inférieur à celui d'Angleterre, est le plus utile des bois de tout le pays pour les usages ordinaires; mais les *chênes noir, jaune et rouge* ont peu de prix.

L'Orme rouge ou *blanc* parvient à la plus étonnante dimension. Le premier, en général, se trouve creux et est de peu de valeur ; mais le dernier est très-solide et par cela même fort recherché par les menuisiers et les fabricans de meubles. Il y a une autre espèce d'orme appelée *l'Orme d'eau*. Lorsque cet arbre est accidentellement percé par un coup de hache, il coule de cette ouverture une quantité étonnante de liqueur fétide de couleur d'ambre et de la plus mauvaise odeur. Un seul arbre en produit souvent plusieurs galons. Cet arbre n'est d'aucune utilité.

Le bois de fer doit son nom à son extrême dureté ; il n'a jamais plus de quarante à cinquante pieds de hauteur et d'un pied de diamètre. On en fait peu d'usage en Canada.

Les Noyers noirs et blancs ne croissent que dans les champs les plus fertiles. Ils produisent d'amples provisions d'excellentes noix qui sont plus grosses que celles d'Europe et ont un goût plus fin.

L'écorce du noyer blanc possède quelques vertus médicinales très-extraordinaires. Si elle est enlevée, de la racine en haut, et administrée

à un malade , elle opérera comme un émétique ; mais si on l'enlève des branches, en descendant, ses propriétés sont **changées** , et elle devient alors un violent purgatif. On se sert aussi de ce bois pour la teinture.

Le Châtaignier, castanée vesca , produit une grande quantité de très-belles châtaignes : mais l'usage peut en être nuisible à la santé , parce qu'elles contiennent une grande quantité de matière onctueuse , dont on peut extraire une excellente huile. J'en ai moi-même obtenu dix gouttes d'une seule châtaigne dont l'enveloppe n'était pas plus grosse que celle d'une noix.

Le Tremble, le Saule pleureur et le Peuplier de Lombardie sont rares en Canada ; et cependant ce sont les seuls arbres du pays qui contribuent , à un certain point , à son ornement. Les autres n'offrent à la vue que le triste aspect de leurs troncs, nus jusqu'à la hauteur d'environ cent pieds au-dessus de la terre : même au dessus de cette élévation , l'œil cherche en vain un feuillage vaste et touffu ; les branches s'élèvent en lignes directes : elles sont si rares et si peu four-

nies de rameaux qu'elles présentent le plus chétif aspect. On pourrait peut-être faire disparaître cet inconvénient en les étêtant ; alors le surcroît d'air et la vigueur que la sève acquerrait, pourraient rendre les branches et leurs feuilles plus vivaces.

Lorsque je parcourus pour la première fois ces contrées, je fus très-surpris de trouver toutes les fermes situées au milieu de champs nus et dépourvus de l'ombrage même d'un seul arbre, ou du plus petit arbrisseau. J'imputai alors cet état de choses au mauvais goût des habitans. Mais je ne tardai pas à découvrir que cet aspect de nudité avait des causes presque inévitables. En admettant la possibilité de choisir dans les forêts, avant qu'elles soient défrichées par les colons, quelques arbres propres à orner les environs des habitations, il ne serait pas possible de les conserver sans mettre en danger la vie de ceux qu'ils seraient destinés à couvrir de leur ombrage.

En Amérique, les racines de tous les arbres s'étendent presque horizontalement le long de la surface de la terre dont elles sont très-rapprochées. Ces racines ont, par conséquent,

peu de force et de profondeur dans le sol vierge qui les supporte. Ainsi l'arbre qui est épargné par la hache du bûcheron, tandis que ceux dont il était précédemment entouré sont abattus, n'a point à se féliciter de la prolongation de son existence, ni d'avoir échappé à la destruction. Le vent impétueux n'aura pas plutôt soufflé sur sa tête qu'il sera renversé. Voilà le principal motif qui fait qu'on ne voit point d'arbres autour des fermes américaines.

D'ailleurs, un fermier américain, surtout dans les terres nouvellement défrichées, n'a pas de temps à donner aux embellissemens de ses domaines. Lors même qu'il y serait porté par goût, les circonstances où il se trouve l'empêchent de s'y livrer. Dans la nécessité où il est de consacrer tout son temps à utiliser ses terres, leur défrichement, leur culture et la construction des bâtimens convenables et nécessaires sont en général ses occupations exclusives, et absorbent presque tout son temps, depuis le premier moment où il prend sa hache en main, jusqu'à celui où sa tête, blanchie par l'âge, l'oblige à renoncer aux travaux de l'agriculture ; car les laboureurs étant non-seulement très-

rare, mais exigeant des gages. Les-foits qu'on hésite à promettre, parce qu'on n'a que trop souvent, en pareil cas, la bourse vide, le fermier se contente des secours qu'il peut retirer de ses propres bras et de ceux de sa famille; secours dont l'insuffisance fréquente rend la vie un état continuel d'inquiétudes et de fatigues.

Dans le nombre des arbres dont j'ai fait l'énumération, le pin, le chêne noir et blanc, et le noyer noir, sont ceux qui parviennent à la plus forte grosseur, et présentent l'aspect le plus formidable. Il n'est pas rare d'en trouver plusieurs ayant trente pieds de circonférence, et quelques-uns même davantage. Mais il est impossible de s'assurer exactement de leur âge, parce qu'ils sont généralement creux ou morts dans le cœur. J'ai une fois compté la croissance d'un orme, par la méthode ordinaire du nombre de cercles que forme chaque année le renouvellement de la sève, et, quoiqu'il n'eût que trois pieds de diamètre, je trouvai qu'il avait bravé les tempêtes de trois cent douze hivers. D'après cette circonstance, je regarde comme très-probable que les arbres de dix

3

pieds de diamètre doivent avoir courbé leur tête pendant au moins onze siècles, sous la volonté de la puissance créatrice : quoique ceci soit à peine croyable pour les hommes dont l'existence est si bornée, le fait n'en est pas moins vrai. Car en observant d'un œil attentif la croissance annuelle de ces arbres énormes, je me suis convaincu qu'elle n'excédait pas celle des petits.

Le docteur Howison, dans ses *esquisses du Haut-Canada*, dit : Les paysans montrent la
» plus grande indifférence pour tout ce qui
» n'est pas nécessaire au maintien de l'exis-
» tence : ils sèment assez de blé, de maïs et
» de patates pour se mettre à l'abri du besoin.
» Mais rarement ils tentent de rendre leur vie
» plus commode ou plus agréable, en créant des
» jardins, ou en ornant les sites de leurs rus-
» tiques demeures, par ces améliorations ru-
» rales qui décorent si fréquemment les ha-
» bitations des paysans anglais. »

Le désappointement dont se plaint le docteur Howison est plus ou moins senti par ceux qui visitent ces régions. J'arrivai en Canada avec les plus fortes préventions en faveur de

cette contrée. A peine ma pensée admettait-elle qu'elle fût inférieure au jardin d'ÉDEN ; je me la représentais comme habitée par un peuple vertueux , industriel et hospitalier. Mais lorsque j'abordai sur ces rivages couverts de bois , je trouvai la réalité bien inférieure à la chimère que je m'étais créée. La nature a incontestablement fait beaucoup pour ce pays : le sol est de la plus grande fertilité , presque sur tous les points , et les arbres presque partout élèvent majestueusement leurs branches vers les nuages. *Mais ces délicieux cottages se trouvèrent à mon arrivée enveloppés des ombres impénétrables de forêts sans bornes : ces hommes industriels et hospitaliers , ces femmes belles et vertueuses* avaient comme moi émigré à la recherche d'un plus beau ciel , ou d'une meilleure fortune ; car je n'en ai pu découvrir aucune trace.

Les vergers , très-nombreux dans les anciens établissemens , sont les seules plantations dont le pays puisse se vanter : et ils ont même peu d'obligation aux fatigues du cultivateur , bien que les *pommes* qu'ils produisent ne soient inférieures à aucune du monde. Celles des dis-

tricts de l'ouest en particulier sont de la plus grande beauté et d'un goût exquis. Le cidre est d'une bonté remarquable , quoiqu'on le boive toujours nouveau. On s'en sert ordinairement en hiver , et rarement (pour ne pas dire jamais) il peut atteindre l'âge de six mois. Il se vend environ dix schellings le baril de trente deux galons.

Les *pêches* ne viennent que dans les districts de Gore , de Niagara , de Londres et de l'Ouest. La rigueur des gelées dans les districts de l'Est, aussi bien que dans le Bas-Canada , fait périr les arbres pendant qu'ils sont jeunes, et ôte la possibilité de cultiver dans les vergers ce fruit délicieux.

Les *poires* y sont rares. Par compensation les *cerises rouges* y sont très-abondantes. Les *cerises sauvages*, rouges et noires, abondent dans les bois : mais comme elles croissent à la cime d'arbres qui ont souvent neuf pieds de circonférence et cent pieds de haut, on ne peut jamais les obtenir qu'en abattant l'arbre. Elles sont en général consommées par les nombreuses volées de pigeons qui viennent en été visiter ces contrées ; et il est à remarquer que

ces oiseaux n'y touchent jamais que quand elles sont en parfaite maturité.

Le *raisin*, dans son état naturel, est une production des forêts du Canada. Le fruit en est petit et aigre. Mais il n'est pas douteux qu'il ne puisse être amélioré par la culture.



LETTRE XVII.

Productions potagères. — Melons. — Concombres. — Pommes-Tomates. — Poivre rouge. — Carottes. — Choux. — Haricots et Pois. — Asperges et Epinards. — Patates, etc.

Quoique les habitans du Canada donnent peu d'attention aux productions potagères, on trouve dans les jardins beaucoup de fruits et de végétaux supérieurs aux meilleures productions de nos dispendieuses serres-chaudes.

Les *Melons*, dont les graines sont négligemment semées sur la terre et croissent sans la moindre précaution, atteignent, tant pour la grosseur que pour le goût, un degré de perfection que ces fruits ne peuvent jamais acquérir dans la grande Bretagne, avec tous les secours de l'art. Dans le Haut-Canada, ils pèsent en général vingt livres, et les plus gros jusqu'à cinquante.

Ils procurent, sans travail ni dépense d'aucune espèce, un des agrémens les plus recherchés du luxe, à des habitans très-peu capables d'apprécier la délicatesse des fruits qu'une nature bienfaisante et libérale leur prodigue. Si le climat du Canada était aussi peu favorable à la croissance des fruits et des végétaux que celui de la grande Bretagne ou de l'Irlande, ses habitans vivraient et mourraient sans en avoir jamais goûté; car ils sont trop indolens et trop négligens pour se donner les soins qui pourraient leur procurer. J'ose dire que si la manne pleuvait du ciel dans leur bouche, ils l'avaleraient; mais que si elle tombait sur la terre, ils supporteraient quelque temps la famine, avant de se déterminer à la ramasser.

Les *Concombres*, les *Courges*, et les *Pommes-Tomates* y parviennent au plus haut degré de bonté, sans coûter ni soin, ni dépenses à leurs consommateurs.

Le *Poivre rouge*, le *Radis*, les *Carottes* et les *Panais* se trouvent aussi en grande quantité dans les jardins canadiens, et toujours aussi gros que savoureux. Il en est de même du *céleri*, des *asperges*, des *épinards* et des *chous*.

Les Canadiens cultivent comme une production très-peu profitable, les pommes de terre, qui sont toujours aqueuses et d'un mauvais goût. Ils calculent qu'il faut plus de travail pour en cultiver et récolter un seul acre, qu'il n'en faudrait pour cultiver cinq acres de blé. Néanmoins, le prix qu'on en retire quelquefois suffirait pour dédommager amplement le cultivateur de la perte de son temps, si les demandes en étaient étendues, ou du moins certaines.



LETTRE XVIII.

Plantes céréales. — Riz. — Maïs. — Froment.

Seigle. — Tabac et Chanvre. — Botanique.

Les grains de toute espèce réussissent aussi très-bien en Canada , et on peut en étendre la culture autant qu'on le veut.

Le *Ris* n'a jamais été un objet d'attention pour le fermier Américain , quoiqu'il ne soit pas douteux que, par les débordemens auxquels sont sujettes plusieurs petites rivières, cette culture pourrait devenir très-utile. Il croît dans un état sauvage , sur les terrains marécageux , dans plusieurs parties du Haut-Canada, mais surtout dans le voisinage du *Lac du Ris*, dans le district de *Newcastle*. Les oiseaux sauvages vivent et s'engraissent de ce grain , et les Indiens sont très-adroits à le recueillir sur les bords marécageux des lacs. Ce ris est d'une grosse espèce , et sa couleur est bruné.

Le *Mais*, ou *blé d'Inde*, pour trois quarts de boisscau, qui suffisent à ensemercer un acre de terre, rend, environ vingt-cinq boisseaux, dans les districts Occidentaux du Haut-Canada; mais il n'en produit pas plus de seize dans les districts de l'Est, et dans le Bas-Canada.

Le *Froment*, ou *blé d'hiver*, est généralement semé entre le 1.^{er} et le 15 septembre, et quelquefois même plus tard. Il donne ordinairement vingt-cinq boisseaux par acre.

Le *Seigle* est très-cultivé, surtout dans le Haut-Canada, où on s'en sert principalement pour la distillation. Il produit environ vingt boisseaux par acre, et se vend vingt-cinq pour cent moins que le froment.

Le *Tabac*, quoique peu cultivé dans les deux provinces, paraît bien réussir partout où on en fait l'essai; mais je pense que pour le rendre utile, comme objet de spéculation commerciale, il ne réussirait bien que dans le district de Londres, et celui de l'ouest de la haute province. Le sol et le climat de ces districts sont tellement favorables à sa croissance, que le tabac qu'ils produisent n'est pas inférieur en qualité au meilleur des États-Unis. Si l'attention des fer-

miers de ces deux districts, était plus particulièrement dirigée vers la culture du tabac et du chanvre, leur produit suffirait, sans aucun doute, pour les dédommager de leurs travaux, et stimuler leurs efforts, qui seraient beaucoup mieux récompensés que par les produits résultans de la culture de grains ; car il est universellement reconnu en Canada qu'un boisseau de blé, dans le mauvais état actuel des affaires, coûte au fermier trente pour cent de plus qu'il ne peut en obtenir, si son temps est estimé au prix moyen de la journée d'un laboureur. Néanmoins, ce n'est ni le courage, ni l'esprit d'entreprise qui manquent dans ce pays ; mais tous les plans formés pour son amélioration, quelque raisonnables ou praticables qu'ils puissent être, demeurent sans succès, faute de moyens pour les exécuter. Le gouvernement colonial paraît prendre si peu d'intérêt à la prospérité de cette contrée, qu'on ne peut attendre de ce côté, aucun encouragement. Il semble être indifférent aux autorités existantes que les habitans passent leur vie dans le besoin et les fatigues, ou qu'ils jouissent de l'aisance et de l'honnête indépendance qui

pourraient certainement être le partage de tous les Canadiens, si les gouvernans adoptaient des mesures que tous les hommes sans préjugés estiment aussi praticables, qu'elles sont indispensables à leur bien être.

Le *Chanvre* est un autre article dont la culture, quoique dans ce moment entièrement négligée, enrichirait probablement bien plus ces provinces et le gouvernement dont elles dépendent, qu'aucune des autres branches de commerce qu'on y exerce. Il est reconnu que le sol et le climat du Canada sont aussi favorables à cette production que ceux de la Pologne et de la Russie, et que c'est une source de richesses dans tous les pays où elle est exclusivement cultivée. Cependant les deux Canada n'en produisent pas à présent une quantité suffisante pour pendre leurs propres malaiteurs.

La botanique pourrait trouver à augmenter ses richesses en Canada. Cette branche si intéressante des connaissances humaines y a été très-peu explorée. Les plantes qui se rapprochent de celles d'Europe sont d'une qualité très-inférieure, à raison du peu de soin qu'on donne à leur culture.

LETTRE XIX.

Curiosités naturelles dans la haute province. —

Gouffre près de Queenstown. — Honteuse aventure d'un soldat anglais. — Cascades de West-Flamborough. — Sources minérales. — Sources salées. — Défaut d'encouragement pour les manufactures de sel. — Conduite de la législation provinciale. — Marne. — Plomb noir. — Fonderies de fer.

Le Canada offre un vaste champ aux recherches des naturalistes, des botanistes, des minéralogistes et des chimistes. On a découvert, sur plusieurs points, et dans presque tous les districts, différentes espèces de mines, et des sources minérales, dont quelques-unes sont d'un grand intérêt et pourraient être utilisées.

Il y a, en outre, plusieurs curiosités naturelles, bien faites pour attirer l'attention : les

principales sont les cataractes de Niagara , dont il a déjà été fait mention , le Gouffre , dans la même rivière ; les grandes et petites Cascades , à West-Flamborough , et plusieurs sources salines , minérales et bitumineuses.

Le Gouffre entre les cataractes de Niagara et le village de Queenstown , est une chose extrêmement curieuse , sans être néanmoins inexplicable. Il est situé dans la partie de la rivière de Niagara , où les bords ont près de deux cents pieds d'élévation presque perpendiculaire. Des arbres d'une immense dimension étendent de tous côtés leurs amples feuillages sur ce gouffre effrayant , et sont agités d'un tremblement produit par la violente circulation de l'eau. Audessus du gouffre , la rivière est profonde et rapide , et coule dans un canal resserré , qui n'a que 150 verges de largeur , et qui tout-à-coup s'étendant jusqu'à cinq cents , forme un bassin ovale , qui a au moins six mille pieds de circonférence. En approchant de ce bassin , le courant redouble de vélocité , comme s'il était impatient de se dégager des limites étroites dans lesquelles il est confiné , et passant par dessus un talus de cinquante pieds de pente ,

entre dans le bassin avec un bruit effroyable. Divergeant ensuite au Nord du canal direct, il court avec impétuosité à travers des rochers qui semblent s'opposer à son passage, jusqu'au moment où il paraît enfin regagner son lit naturel, qui commence à l'angle d'un promontoire rocailleux et menaçant, dont le sommet sombre et couvert de bois épais domine sur ce vaste abîme. Le curieux tournoiement de l'eau crée ce gouffre; en roulant rapidement sur son axe, de cinq en cinq minutes, il forme un violent flux et reflux, qui s'élève et s'abaisse d'environ 80 pouces dans l'espace d'une demi-heure. Toutes les matières flottantes qui sont entraînées au bas des cataractes, vont tomber dans cet énorme précipice, où elles demeurent quelquefois plusieurs jours, tournant continuellement avec les eaux du gouffre, jusqu'à ce que probablement, par un simple effet du hasard, elles soient rejetées sur ses bords, ou entraînées plus bas, par l'impétuosité du courant. Ce gouffre diffère de beaucoup d'autres, en ce qu'il ne possède pas la propriété attractive qui fait ordinairement refluer tous les objets vers leur centre.

Il y a quelques années, un soldat anglais, stationné à Queenstown, alla visiter le gouffre. Quelques-uns de ses camarades l'accompagnèrent dans cette excursion. Dans le cours de la conversation, qui eut lieu à ce sujet, un des Canadiens énonça la conviction de l'impossibilité qu'il y avait de naviguer sur le bassin sans être entraîné par le courant du gouffre. Le soldat entendit la remarque, et parut concevoir quelques doutes sur son exactitude, supposant probablement qu'on parlait ainsi pour en imposer à la crédulité anglaise, et pour faire paraître le phénomène beaucoup plus merveilleux : lorsqu'il eut, pendant quelque temps, examiné la rivière avec attention, il offrit de parier une certaine somme, qu'il traverserait le bassin sur une simple planche de pin. Le pari fut immédiatement accepté, et une planche préparée pour son embarcation. Comme un vrai fils de Neptune, mettant de côté toute appréhension, il descendit sur le rivage avec la planche sur l'épaule et une rame à la main : arrivé sur le bord, il s'embarqua, accompagné des vœux que ses camarades faisaient cordialement pour son heureux trajet. En un moment,

il fut poussé au milieu des eaux agitées, et forcé, par la violence irrésistible du courant, d'abandonner le canal, et de prendre le rapide circuit du vaste bassin. Il employa vainement les plus grands efforts pour regagner le cours de la rivière : à la fin, convaincu de l'impossibilité de se sauver, il commença à demander à grands cris des secours à ses camarades. Sans perdre un instant, on se procura des cordes ; mais avant qu'elles fussent convenablement disposées pour sa délivrance, il fut tellement attaqué de vertiges, par suite de sa rotation circulaire, qu'il put à peine conserver l'équilibre sur son siège fragile, qui, malgré son extrême longueur, était entraîné avec la même rapidité, que la roue d'un moulin à eau. Cinq minutes de délai de plus de la part de ses amis, lui auraient coûté la vie ; il fut néanmoins promptement retiré de sa dangereuse situation ; et son aventure sert aujourd'hui de leçon à ceux qui seraient tentés de s'engager dans une entreprise aussi hasardeuse.

Les cascades de *West-Flamborough*, dans le district de Gore, quoique peu connues, sont comptées parmi les grandes curiosités du Haut-

Canada ; elles sont situées dans une partie reculée et peu-fréquentée du pays , au milieu de hauteurs escarpées , couvertes de leurs forêts natives. Comme les Canadiens parlent rarement des curiosités de leur pays , et ne paraissent même éprouver aucune satisfaction à entendre les étrangers les vanter comme grandes , romantiques et pittoresques , il est probable qu'aucun écrivain précédent n'a entendu parler de ces cataractes , sur lesquelles mon attention fut appelée pour la première fois par le colonel Simon , des milices de Gore. Elles sont situées à environ un demi-mille l'une de l'autre , sur deux petites rivières qui se réunissent un peu au-dessous de la cataracte inférieure , et qui après avoir traversé le village de *Paradis-Cooté* , se déchargent dans la baie de *Burlington*. Ces cascades n'ont d'autre nom distinctif que celui de grande et petite chute.

La grande cataracte tombe du haut d'un rocher élevé de plus de 130 pieds au-dessus du niveau de la rivière : le fond du lit qui reçoit ces eaux est composé de roches brisées , dont les pointes inégales produisent une immense masse d'écume , et une espèce de bouillonne-

ment, d'où sort, par intervalle de deux à trois secondes, une immense colonne d'épaisses vapeurs. Au-dessus de la cataracte, la rivière coule en serpentant à travers une des vallées les plus sauvages et les plus sombres que j'aie jamais vu.

La situation de la petite cataracte est plus romantique encore. Jusqu'à ce que vous arriviez à deux ou trois verges de la chute, il est impossible de l'apercevoir. Des sons effrayans frappent l'oreille; de brillans arcs-en-ciel charment l'œil; mais c'est en vain que vous portez partout vos regards pour en connaître la cause cachée. Vous avez atteint le bord même du précipice, avant d'avoir pu apercevoir le moindre filet de ces eaux qui tombent par torrens; et cela même serait fort difficile, parce que le passage qui y conduit est rendu presque impénétrable par l'abondance des taillis, et le nombre prodigieux d'arbres dont les branches pendantes sont en partie immergées dans le courant, et trahissent leur impuissance en essayant vainement de résister à son impétueuse fureur.

Avant d'arriver à la cataracte, le ruisseau ou

petite rivière coule doucement dans un étroit canal formé sur le vaste sommet d'une éminence rocailleuse, qui est élevée de deux cents pieds au-dessus de la campagne environnante. Par suite de cette particularité, l'éminence, vue à une certaine distance au-dessous des cataractes, paraît avoir été fendue et complètement séparée des parties environnantes du promontoire, par quelque violente convulsion de la nature. L'ouverture, ou vallée, présente un aspect des plus terribles. Des arbres énormes renversés avec leurs racines, de grands fragmens de rocher, qui semblent avoir été détournés de leur destination originaire, sont confusément épars à ses côtés comme réservés à anéantir le téméraire navigateur qui oserait s'engager dans les eaux inférieures. Cette cascade, quoique formée par une masse d'eau moins abondante que l'autre, tombe d'une hauteur beaucoup plus considérable; car il y a une distance de cent cinquante pieds entre le bord du rocher duquel l'eau s'élance, et le lit de la rivière qui la reçoit. En hiver, ces cascades paraissent encore plus grandes et plus imposantes qu'en été. Indépendamment de ce

que l'onde s'élançe avec sa rapidité ordinaire, les branches qui y sont plongées se garnissent de glaçons transparens comme du cristal ; les arbres blanchis se courbent sous le poids des brillantes concrétions dont ils sont chargés depuis leur sommet jusqu'à la surface de l'eau ; et fréquemment agités par les courans opposés, ils perdent un grand nombre de leurs rameaux, qui se brisent comme de la glace lorsqu'ils sont dans cet état de congélation.

A un demi-mille de ces cascades, dans une vallée située entre West-Flamborough et Ancaster, on trouve une source minérale dont les eaux sont si fortement imprégnées d'une solution de soufre, que les bois d'alentour à une distance considérable, en conservent l'odeur. Les bestiaux de toute espèce aiment tellement cette eau, qu'ils viennent, par instinct, de plusieurs milles, uniquement pour en boire.

Dans le voisinage de *Long-Point*, il y a une autre source de même espèce ; l'eau en est plus forte, et les pierres qui l'entourent sont incrustées de soufre pur.

A une petite distance des *Cataractes de Niagara*, il y a une source encore plus cu-

rieuse ; elle émet un gaz hydrogène , tellement pur , qu'aussitôt qu'on approche une torche , elle prend feu sur-le-champ. Elle est visitée par un grand nombre de personnes , qui désirent s'assurer par elles-mêmes de ses propriétés inflammables : mais je n'ai pas ouï dire qu'il ait été fait pour l'analyser aucune tentative par des gens capables de bien remplir ce but.

On a découvert au milieu de *la Tamise* , non loin de *la Delaware* , une source beaucoup plus remarquable qu'aucune de celles dont je viens de faire mention. On peut recueillir tous les jours de cette curieuse source , ou plutôt de la surface de la rivière , directement au-dessus d'elle , plusieurs mesures d'huile minérale ; elle a une odeur très-désagréable , et un grand rapport de couleur avec les huiles d'Angleterre. Ceux qui en ont fait l'épreuve , la considèrent comme un remède très-efficace contre les rhumatismes : on s'en sert intérieurement et extérieurement , et quoique souvent administrée sans précaution et sans mesure , on n'a jamais reconnu qu'elle produisît aucun effet nuisible.

Les sources salées abondent dans toutes les parties de la province supérieure ; mais jusqu'ici,

il y en a peu que l'on ait cherché à convertir en sel. Les Canadiens aiment mieux acheter des Américains cet article de première nécessité, que de le manufacturer eux-mêmes. On dit que le manque de capitaux est la cause de cette répugnance de la part des Canadiens; mais j'en doute beaucoup, quoique bien convaincu qu'il faudrait des sommes considérables pour monter en grand des manufactures de sel, établissemens qui deviendraient un objet d'utilité publique, en même temps qu'ils donneraient des bénéfices honnêtes à ceux qui les formeraient. Mais le peu de personnes qui possèdent des capitaux suffisans pour entreprendre de pareilles opérations, les emploient toujours dans d'autres branches de commerce ou d'industrie, qui probablement leur procurent des avantages plus immédiats sans être plus certains. Dans un grand nombre de pays, les individus qui les habitent, agissent comme s'ils ne faisaient pas partie d'un corps collectif, et ne consultent que leurs propres intérêts, sans avoir égard à ceux de la communauté dont ils sont membres. Sous ce rapport, le Canada est plus malheureux que les pays environ-

nans : il ne s'y est pas encore formé de ces réunions d'hommes animés du désir d'opérer le bien public. Le gouvernement provincial du Haut-Canada paraît ne s'occuper des colons en aucune manière , excepté pour leur établissement et pour le défrichement de leurs lots ; il ne daigne ni leur porter secours , ni favoriser aucun plan qui ait pour objet l'avantage futur et la prospérité de la province , comme dépendance de la Grande-Bretagne. Si le lieutenant-gouverneur et le conseil reçoivent cinquante dollars de chaque malheureux , émigrant pour cent acres de terre (qu'il avait cru lui être généreusement et gratuitement accordées par Sa Majesté) , ils n'en dorment pas moins d'un sommeil tranquille , et mangent d'un aussi bon appétit que si la province qu'ils administrent , au lieu de tomber dans un état d'insolvabilité totale , était au moment de rivaliser avec la mère patrie , pour l'agriculture , les manufactures et les arts. Tandis que les habitans des Etats-Unis , aussi attentifs à leurs propres intérêts qu'à ceux de la république dont ils font partie , consacrent tous leurs efforts à l'amélioration intérieure de l'union , et employent tous

les moyens qui sont en leur pouvoir pour se rendre indépendans des autres nations, les habitans du Haut-Canada, dans un pays beaucoup plus favorisé de la nature, négligent entièrement toutes les mesures qui pourraient tendre à en faire un asile également agréable, et pour ceux que le malheur poursuit, et pour les hommes entreprenans qui viennent y travailler à augmenter leur fortune.

Pendant la dernière guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, le sel ne se vendait pas en Canada moins de cinquante dollars le baril, et si une autre guerre avait lieu, il est très-probable que les Canadiens seraient forcés de l'acheter à un prix beaucoup plus élevé; parce que la population de la province est presque le double de ce qu'elle était alors, et que la quantité de sel qu'on y fabrique maintenant est moindre qu'elle n'était en 1811.

D'après la conduite tenue par l'assemblée des états du Haut Canada, il paraîtrait au moins sous quelques rapports, qu'ils sont déterminés non-seulement à ne rien faire pour l'avantage et le bien être de la colonie, mais encore à comprimer tous les efforts qui peu-

vent être tentés individuellement par les habitans pour l'amélioration de leur situation et de leurs intérêts. M. MERRIT de *Twelve-Mile-Creek*, près de Niagara, découvrit, il y a quelques années, une source de sel dans son domaine : comme il ne possédait qu'un petit capital, il commença des travaux proportionnés à ses moyens ; en peu de temps, il parvint à fabriquer chaque jour une quantité assez considérable de sel ; mais convaincu que la source pouvait fournir assez d'eau pour en faire une quantité beaucoup plus grande, ils'adressa à la législature à l'effet d'en obtenir des secours. A cette époque le sel américain payait un droit de cinq schellings par boisseau ; mais peu de temps après, pour *l'encouragement spécial de M. Merrit et de tous ceux qui pourraient faire de semblables entreprises*, la législature dans sa sagesse réduisit le droit, sur le sel importé, à trois schellings neuf pences.

Dans la dernière session du parlement provincial, un de ses membres (M. Wilson de Wentworth) proposa un bill dont l'objet était d'encourager les manufactures de sel dans le Haut Canada. Avant la présentation de ce bill.

la chambre était convaincue de la nécessité d'encourager cette fabrication ; et si je ne me trompe, il fut unanimement résolu d'accorder des encouragemens. Mais étrange inconséquence ! les mêmes hommes qui, quelques heures auparavant avaient si promptement reconnu la nécessité d'accorder des encouragemens à cette branche d'industrie commerciale, refusèrent d'allouer la modique somme de mille livres sterlings pour un objet si important, lorsqu'on leur en présenta la proposition en forme. Bien qu'il ne pût en résulter aucune gêne pour le gouvernement, d'après le mode indiqué par l'auteur de la proposition, elle n'en fut pas moins rejetée. Et cependant il a été calculé que les habitans du Canada paient annuellement aux États-Unis d'Amérique, pour le sel seulement, plus de cent mille dollars en espèce, qui doivent être prélevés dans des provinces où l'argent est plus rare peut être que dans toute autre partie du monde.

On fabrique maintenant du sel en petite quantité près de *Niagara*, à *Saltfleet* et à *Barton*, à la tête du lac *Ontario* et à la baie de *Quinte* dans le district de l'intérieur. Mais la quantité

qu'on en fabrique sur tous ces points est d'une si petite importance, que si les Américains mettaient un embargo sur cet article, le prix en augmenterait de cinq cent pour cent dès le premier mois. La méthode pratiquée pour se procurer une quantité d'eau suffisante imprégnée de matière saline, est de creuser dans le voisinage de la source de sel. Quelques-uns sont obligés de creuser jusqu'à deux ou trois cents pieds de profondeur pour en obtenir une quantité assez abondante; mais quoique l'on soit généralement obligé de creuser dans le roc, la dépense de cette opération n'est pas aussi considérable qu'on pourrait l'imaginer: au moyen d'une fraise ou d'un touret de six pouces de diamètre, trois hommes peuvent dans un jour, creuser à cinq pieds de profondeur un rocher de pierre à chaux.

On trouve dans plusieurs parties du Haut Canada, principalement dans la grande rivière *Ouse*, le *gypsum* ou *sulfate de chaux*. Quoiqu'il n'améliore pas extrêmement les terres sur lesquelles on le répand comme engrais, parce qu'il s'évapore aisément, il contribue beaucoup à augmenter la quantité et le poids d'une récolte de

grain, immédiatement après qu'on l'a employé. Mais les seuls terrains auxquels cet engrais soit véritablement utile sont ceux d'une nature légère et sablonneuse. Une petite quantité suffit pour un acre, lorsqu'elle est convenablement distribuée sur sa surface. Si on l'emploie comme engrais dans une terre destinée pour une récolte de maïs, il suffira d'en jeter, dans chaque trou, avec le grain, la contenance d'un verre à vin; et si on veut s'en servir dans une terre destinée à recevoir du bled, quatre ou cinq boisseaux mêlés avec la semence suffisent pour un acre.

On a aussi découvert des lits de *marne*, de *terre de pipe* et de *blanc d'Espagne*.

On trouve, sur les bords du lac *Gananoqui* et dans quelques autres parties de la province, du *plomb noir* et de *l'ocre jaune*.

Les *Mines de fer* sont très-abondantes dans plusieurs districts. Il n'y a néanmoins dans le Haut Canada que deux fonderies de fer ou de métal; une dans le voisinage de *Longue Pointe*, sur les bords du lac Érié et l'autre dans le territoire de *Marmora*, district intérieur. La première dont les opérations sont maintenant fort étendues a été établie par une petite com-

pagnie d'Américains de l'état de New-York ; la seconde appartient à M. *Charles Hayes* de la maison W. et R. Hayes en *Bridge-Street* à DUBLIN. Quels seront les résultats pécuniaires de cette entreprise, c'est ce qu'on ne peut encore décider. Si les bras n'étaient pas aussi rares, je ne douterais pas de ses succès ; mais dans un pays où le moindre manouvrier ne voudra pas travailler dans une manufacture de cette espèce, à moins de quarante livres sterlings par an, outre la nourriture et le logement, la perspective des bénéfices pour les entrepreneurs est très-douteuse. Une chose est certaine cependant, c'est que si quelque espèce d'entreprise doit réussir dans le Canada, c'est celle-là. Les chaudières à potasse et à sucre, les poêles et autres ustensiles de fer sont très-recherchés. La seule question à résoudre est de savoir si les négocians qui importent ces articles d'Europe pourront les donner à aussi bas prix que ceux qui les fabriquent en Canada. Pour répandre quelques lumières sur ce sujet, je me bornerai à faire mention du prix de ces objets à Niagara qui est situé à 200 milles environ plus avant dans

New-York ;
Hayes de la
lge-Street à
pécuniaires
on ne peut
nt pas aussi
accès ; mais
ouvrier ne
manufacture
rante livres
re et le loge-
es pour les
ne chose est
si quelque
le Canada,
otasse et à
siles de fer
question à
ans qui im-
urront les
ni les fabri-
e quelques
erai à faire
ara qui est
avant dans

l'intérieur que la fabrique de MM. Hayes. Le fer
de toute dimension s'y vend en détail à quatre
pences la livre : les barres de fer anglais à vingt
schellings le quintal, et l'acier à six pences la
livre.



LETTRE XX.

Climat du Canada. — Effet de la gelée sur le corps humain. — Maladies. — Aurore Boréale et autres phénomènes atmosphériques.

Comme la grande différence qui existe entre le climat du Canada et celui des contrées situées sous la même latitude en Europe, a fourni à un grand nombre de savans matière à des spéculations philosophiques, je n'essaierai pas d'expliquer ce phénomène, puisqu'après tout ce qui a été écrit sur ce sujet, la cause de cette différence semble avoir échappé aux recherches les plus actives et les plus profondes. Plusieurs écrivains attribuent la rigueur du climat pendant l'hiver aux vents du nord-ouest qui dominent d'une manière étonnante et à l'étendue immense des lacs qui couvrent une si grande partie du Haut-Canada. Il paraîtra évident à tout homme qui voudra réfléchir que la

rigueur du climat pendant l'hiver ne peut être attribuée justement à l'influence des lacs puisque les parties de ce grand continent, voisines de la mer, jouissent d'un climat beaucoup plus tempéré que les contrées méditerranées qui se trouvent situées sur la même latitude, quelque soit leur éloignement. Les pêcheurs réussissent fort bien, et donnent des fruits en parfaite maturité le long de l'extrémité nord-ouest du lac *Ontario*, par 43 degrés 30 minutes de latitude et sur la côte septentrionale du lac *Érié*: et à la petite distance de 35 milles de ce dernier lieu, par 42 degrés 20 minutes de latitude, ce fruit ne peut être cultivé sans le secours des serres chaudes. J'ai souvent vu la neige épaisse de trois pieds à un degré au sud du rivage septentrional de l'*Ontario*, tandis qu'à la même époque elle n'excédait pas six pouces dans le voisinage même du lac.

Tous les argumens qui ont été produits jusqu'à présent à l'appui des diverses théories inventées pour expliquer la rigueur particulière du climat de l'Amérique septentrionale, comparative-ment avec la température des contrées Européennes sous une latitude correspondante,

paraissent tellement contradictoires , et tellement susceptibles de réfutation ou du moins d'objections , que je me bornerai à un simple exposé des faits : vous pourrez , à loisir , en tirer les conclusions qui vous paraîtront le plus en harmonie avec la raison et la philosophie.

On peut néanmoins faire encore une remarque avant de quitter entièrement ce sujet. Aucun homme capable de réflexion ne peut douter que , dans toute cette région élevée , le climat n'éprouve une altération matérielle , à mesure que le pays est plus découvert , et que cette amélioration ne s'opère graduellement , dans une proportion exacte avec les progrès des arts de la civilisation. Environ les dix-neuf vingtièmes du Haut-Canada sont encore couverts d'immenses forêts , et ceux qui ont eu l'occasion d'observer les changemens salutaires opérés dans la partie habitée , depuis qu'elle a reçu quelque culture , peuvent juger sainement des grands effets qu'on pourrait espérer d'un défrichement complet de tout le pays. Je ne veux pas parler des divers avantages qui résultent sensiblement des grands défrichemens , habilement dirigés : tels que la diminu-

tion de la vermine et des insectes vénimeux ; la disparition des vastes marais ; les grandes dimensions qu'ont acquises toutes les productions végétales partout où il est permis au soleil d'exercer d'une manière illimitée sa vivifiante influence ; l'augmentation visible d'aisance et de commodités, obtenue par le colon, tant pour lui et sa famille que pour son bétail, pendant les rigoureux froids de l'hiver et les extrêmes chaleurs de l'été, partout où les forêts ont disparu sous les efforts de l'industrie humaine. Ces effets immédiats de la culture, ainsi que plusieurs autres avantages qui pourraient être plus particulièrement détaillés sont évidens dans toutes les parties cultivées du Bas-Canada. Mais on peut les voir dans une plus grande perfection, quoique sur un champ moins vaste, dans tous les nouveaux établissemens de la province supérieure, région plus élevée et plus méridionale. Cette amélioration anticipée du climat n'est pas purement hypothétique. On peut la prouver par la seule circonstance du dessèchement complet de plusieurs ruisseaux qui portaient autrefois leurs eaux dans les rivières ou les lacs contigus et qui ont entière-

ment disparu depuis que les arbres qui les ombrageaient ont été abattus. J'ai vu moi-même plusieurs exemples de courans ainsi desséchés, lorsque leurs principales sources ont été détruites par le défrichement de cette immense étendue de terres appelées l'établissement Talbot; et des faits semblables sont connus de toutes les personnes qui se sont occupées avec quelque soin de la culture américaine et qui ont examiné ses nombreux résultats sur divers points. Les naturalistes ont parlé de la puissante influence que les arbres exercent dans l'ancien continent pour la conseryation de la fraîcheur et de l'humidité des terres environnantes; mais combien plus grands doivent être les effets de cette influence en Amérique où la distillation et l'irrigation sont maintenues dans une constante activité par des millions de grands arbres dont le sommet s'élève à plus de deux cents piéds au-dessus de la surface de la terre, et plus encore dans une région comme le Haut-Canada qui s'élève à mesure qu'on s'éloigne des rives de l'Océan. Ces arbres comparables à des colonnes majestueuses doivent être de puissans conducteurs du fluide

atmosphérique, et leur chute est la suppression d'une source féconde d'humidité. Je laisse à d'autres le soin de décrire les conséquences remarquables de pareils changemens introduits par les arts de la civilisation.

Dans le Bas-Canada, l'hiver commence à peu près au 20 octobre; et la neige, depuis cette époque jusque vers le 16 avril séjourne sur la terre. Ces deux mois, ainsi que je l'ai déjà remarqué, sont les plus désagréables de l'année pour les voyageurs. Durant cette période, le froid est violent; le thermomètre marque, en général, de 10 degrés au-dessus, jusqu'à 30 degrés au-dessous de zéro; dans le Haut-Canada et surtout dans les parties occidentales, l'hiver commence rarement avant le milieu de décembre et la neige disparaît ordinairement à la fin de mars. La différence de climat entre les deux provinces est néanmoins plus sensible par sa durée que par les degrés de froid ou de chaud. Dans le Haut-Canada, les étés sont plus longs et aussi chauds que dans la province inférieure; mais les hivers, quoique plus courts, sont presque aussi rigoureux en proportion de leur durée.

Le froid de l'hiver, quoique rude, ne produit pas d'effets nuisibles à la constitution humaine, excepté ceux que l'on peut éviter au moyen de légères précautions. Mais on voit souvent dans le Haut-Canada un grand nombre de maladies, engendrées par l'extrême chaleur de l'été, qui retiennent, pendant plusieurs mois, sur le lit de douleur un grand nombre d'habitans: malgré cette circonstance, je ne puis regarder ce climat comme véritablement malsain. Les maladies contagieuses ou dangereuses sont peu connues dans le pays, et je crois qu'il y a peu de personnes qui aient quelques objections à faire contre cette province sous le rapport de la salubrité. On ne peut nier que tous les fortes gelées n'aient souvent des résultats fâcheux; mais je pense que de dix personnes qui ont été gelées dangereusement, il y en a neuf qui ne peuvent imputer leur malheur qu'à leur imprudence ou à leur inattention. Si un homme s'enivre dans une taverne au point qu'en retournant chez lui il soit forcé de se coucher sur la route et s'y endorme, il ne peut, avec justice, imputer la perte de ses bras ou de ses jambes à la rigueur du froid. Il est vrai que

quelques individus sont par fois gelés sans s'être livrés à aucun excès et seulement en suivant leurs occupations ordinaires. Mais j'en ai peu vu dans ce cas pour qui il en soit résulté de graves accidens.

Je connais cependant un jeune homme qui, pendant l'hiver dernier, eut extrêmement à souffrir de l'intensité du froid. Ayant été chargé par le sous-shérif du district de Home de citer quelques personnes résidentes dans les nouveaux territoires de la partie septentrionale du district d'York, il partit à pied pour remplir sa mission; c'était un émigrant anglais qui résidait depuis peu dans le Canada, et qui ne connaissait pas bien les bois. Il s'égara dans l'après-midi du premier jour de son voyage; il erra dans la forêt jusqu'aux approches de la nuit sans pouvoir retrouver sa route; sentant ses pieds extrêmement froids, il s'assit sur un tronc d'arbre, ôta ses souliers et ses bas, et, en frottant ses pieds avec de la neige, le sang reprit bientôt sa circulation accoutumée. Comme ses bas et ses souliers étaient mouillés quand il les ôta, ils gelèrent si complètement qu'il lui fut impossible de les remettre; mais.

convaincu qu'il ne pourrait marcher qu'en couvrant ses pieds d'une manière quelconque, il se vit dans la nécessité d'ôter sa veste, et il la coupa en morceau pour les envelopper. Cet expédient lui réussit très-bien pendant une heure ou deux; mais, au bout de ce temps, ces enveloppes se trouvèrent tellement déchirées qu'il fut réduit à traverser pieds nus de vastes déserts couverts de neige; il est à peine nécessaire de dire que dès le moment où ses pieds se trouvèrent ainsi sans abri contre le froid, ils furent presque aussitôt gelés. Après avoir erré toute la nuit dans les bois, il rencontra le matin un homme qui le conduisit à un établissement, et qui malheureusement lui conseilla de mettre ses pieds dans l'eau chaude pour détruire l'effet de la gelée. Il eut recours à cet expédient le plus nuisible et le plus funeste de tous ceux qu'il aurait pu employer. Il en résulta une douleur si vive qu'il tomba dans un évanouissement complet dont il ne revint qu'au bout de 48 heures. A l'expiration de ce temps, il s'était opéré une mortification qui ne se termina que par la perte de ses deux pieds.

Dans le Haut-Canada, la neige tombe rare-

ment avant la fin de novembre, et le froid n'est jamais bien violent que vers le milieu de décembre. Alors les rivières les plus rapides sont complètement gelées à leur surface et toute la superficie de la terre est recouverte d'un manteau blanc. Cette température continue généralement pendant les mois de janvier et de février. A cette époque, il survient quelquefois de courts dégels qui donnent momentanément un nouvel aspect à la nature : mais le froid reprend bientôt son empire. Ces changements sont très-souvent subits dans le fort de l'hiver. La neige a rarement plus de deux pieds de profondeur et, malgré la sévérité du froid, elle ne contracte pas trop de dureté pendant toute la saison. Comme les chemins sont très-mauvais pendant l'été, l'hiver est en Canada la saison des voyages. Pour cette raison, le temps froid est accueilli par les Canadiens comme une délicieuse période pendant laquelle ils peuvent partir sans difficulté pour aller au loin visiter leurs amis, envoyer au marché leurs blés et autres productions, faire venir des villes éloignées les provisions qui leur sont nécessaires, et enfin vaquer à toutes leurs

affaires domestiques de quelque importance. Aussi long-temps que la neige conserve sa profondeur et que les chemins ont une base solide, un traîneau canadien roule doucement sur sa surface avec autant de facilité que de vitesse, et deux chevaux peuvent aisément faire des journées de 40 à 50 milles, traînant le poids d'un tonneau sur des chemins qui, dans l'été, sont presque entièrement impraticables. Dans les nouveaux établissemens, les troncs d'arbres, qui se montrent au-dessus de la neige, rendent les voyages plus désagréables que dans les parties anciennement défrichées, où l'on ne trouve plus de semblables inégalités.

Les courses en traîneau sont un amusement favori des Canadiens ; ils considèrent cette manière de voyager comme la plus agréable qu'on ait pu inventer. Lorsqu'ils entreprennent ces excursions, ils se vêtissent fort chaudement, en s'enveloppant dans une peau d'ours ou de buffle. Les personnes des deux sexes portent par-dessus leurs souliers et leurs bas de gros bas de laine et recouvrent leurs mains de gants de peau de daim doublés en laine. Elles portent aussi des bonnets fourrés et des capu-

chons ; l'intérieur du traîneau est garni en peau d'ours, et une peau de buffle à laquelle on a laissé son poil, couvre les voyageurs depuis les pieds jusqu'à la ceinture. Ainsi équipés, ils bravent les temps les plus rigoureux et voyagent souvent l'espace de 10 à 15 milles sans s'arrêter pour se rafraîchir ou pour quelque autre cause.

Dans les premiers jours d'avril, la neige commence à disparaître graduellement ; les chemins deviennent impraticables et les voyages de toute espèce sont généralement suspendus. Au premier avril, les fermiers commencent à labourer ; vers le 20, on sème le blé de printemps, et vers la fin de mai on sème le blé d'Inde, et on plante les patates.

Dans les premiers jours de juin, le temps devient fort chaud : alors les fièvres ordinaires et intermittentes commencent à se répandre. La propagation de ces maladies en Canada a été attribué à plusieurs causes. Quelques-uns pensent qu'elles proviennent des émanations produites par les végétaux putrifiés ; mais cette théorie, quoique plausible et appuyée d'un grand nombre d'argumens puissans, n'en est pas moins erronée. Dans le Bas Canada la

quantité des végétaux putréfiés est aussi grande que dans la haute province , et celle des terres humides et marécageuses est beaucoup plus considérable. Néanmoins, dans le premier, les fièvres ordinaires et intermittentes sont entièrement inconnues. De même, dans la partie orientale du Haut Canada qui abonde en marais, les habitans ne sont que partiellement atteints de ces maladies ; tandis que , dans les districts de l'Ouest, peu de personnes arrivent à l'âge de vingt ans sans en avoir éprouvé plusieurs fois les fâcheux effets. J'ai disserté sur ce sujet avec plusieurs médecins , sans avoir pu obtenir une explication satisfaisante de l'origine de ces maladies. Dans l'été de 1819, les fièvres de toute espèce se manifestèrent d'une manière alarmante dans presque toutes les parties du Haut Canada , mais plus particulièrement dans les districts de l'Ouest. La saison fut très-sèche et extrêmement chaude, et je crois qu'à peine une famille sur dix fut exempte de maladies. Malgré cela le Haut Canada peut, même sans faire abstraction de cette année, être considéré comme très-sain, en comparant les provinces des États-Unis, qui se trouvent

placées sous la même latitude. Car tandis que les Canadiens étaient affectés de ces fièvres très-accablantes, mais peu dangereuses, les Américains étaient moissonnés par milliers, par la FIÈVRE JAUNE, ce fléau dépopulateur des cités. En résumé, je ne pense pas que le climat, soit pendant les froids rigoureux de l'hiver, soit pendant les grandes chaleurs de l'été, considéré sous le rapport de son influence sur la santé des hommes et sur les productions végétales, présente des inconvéniens suffisans pour détourner d'aller habiter cette contrée. Enfin, tout bien considéré, après avoir examiné la question sous tous ses rapports, je doute si le Haut Canada n'est pas un pays plus sain que l'Angleterre et que l'Irlande; il est du moins bien certain que sous ce point de vue, le Bas Canada est supérieur à l'un et à l'autre.

Je sais qu'il est généralement admis en théorie que les eaux stagnantes sont les causes des fièvres de toute espèce. Mais sur ce point mon opinion est entièrement différente, et je me félicite de pouvoir l'appuyer de la respectable autorité du docteur DWIGHT dont voici les

judicieuses observations sur les États-Unis presque entièrement exempts de ces maladies.

« On a communément supposé que les eaux
» stagnantes sont insalubres dans les pays
» exposés à de fortes chaleurs, comme celles
» qui règnent pendant l'été dans une partie de
» l'Amérique. Cette supposition est en grande
» partie, pour ne pas dire entièrement, erron-
» née, au moins en ce qui concerne la Nouvelle
» Angleterre : il est probable qu'il y a dans ce
» pays, un aussi grand nombre de petits lacs
» et d'étangs que dans toute autre contrée de
» même étendue. Après des recherches très-
» actives et très-multipliées, je n'ai pas pu en
» trouver un seul dont les rives fussent un
» séjour mal sain. Je ne parle pas des étangs
» artificiels : ceux-ci sont très-souvent insa-
» lubres. Je ne désigne ici que ceux que la
» nature a formés : ceux-là me paraissent
» d'une salubrité qui ne laisse rien à désirer.
» Dans le territoire de Plymouth qui est fort
» étendu, il y a un grand nombre de lacs et
» d'étangs : mais on ne sait pas qu'ils aient
» jamais produit d'effets fâcheux sur la santé
» des habitans.

» On a pensé que les végétaux morts pou-
» vaient être la cause de l'insalubrité des eaux
» stagnantes. Cette opinion peut être juste à un
» certain point : mais je ne pense pas qu'en thèse
» générale on puisse les considérer comme pro-
» duisant les fièvres aiguës, puisqu'on a reconnu
» que ces maladies se manifestent presque tou-
» jours au printemps. D'ailleurs les végétaux pé-
» rissent à la Nouvelle Angleterre comme partout
» ailleurs ; et cependant autant que j'ai pu m'en
» instruire , les fièvres aiguës et intermittentes
» sont absolument inconnues sur le revers
» occidental des montagnes vertes , excepté
» dans le voisinage de deux ou trois marais
» situés dans le territoire de Guilford. Je sup-
» pose ici que la putréfaction végétale est spé-
» cialement considérée comme la cause des
» maladies d'automne. Que cette putréfaction
» végétale soit une cause *auxiliaire* de ces ma-
» ladies ; à la bonne heure , cela peut être rai-
» sonnablement admis. Mais que ce soit la *seule*
» ou même la *principale* , il doit être permis
» d'en douter. Cette putréfaction existe régu-
» lièrement chaque année , et ces maladies se

» montrent rarement dans certains lieux. La
» putréfaction existe dans tout le pays, et
» les maladies, lorsqu'elles existent, sont con-
» finées dans quelques points resserrés. Si on
» dit que les eaux stagnantes sont nécessaires
» pour produire cet effet, je répondrai que
» dans la vaste étendue de pays que j'ai spé-
» cifiés, ces eaux ne produisent point un sem-
» blable résultat; je dirai enfin que ces maladies
» prédominent aussi souvent là où de parcellles
» eaux n'existent pas, que là où elles existent;
» qu'on les trouve également dans les plaines
» et dans les vallées, sur les côteaux et même
» sur les montagnes les plus élevées. »

Après s'être ainsi exprimé, le docteur Dwigb émet l'opinion que les maladies dont nous avons parlé sont plutôt produites par les putréfactions animales que par les eaux stagnantes ou les miasmes marécageux.

« Il y a plusieurs années, écrit-il, que je mis
» une certaine quantité de graines de poivre
» dans un verre d'eau, et peu de jours après,
» j'aperçus une légère écume répandue sur sa
» surface. Après quelques autres jours, en
» examinant cette écume avec un microscope,

» je vis qu'elle contenait une infinité d'animaux
» vivans. Au bout de deux ou trois jours encore,
» j'inspectai de nouveau l'écume et n'y trouvai
» aucune apparence de vie. Après une autre
» courte période, l'écume se trouva de nouveau
» remplie d'animaux vivans, qui disparurent
» ensuite; et cela continua ainsi alternative-
» ment jusqu'à ce que l'eau devint si fétide
» qu'il ne fut plus possible de l'examiner. La
» conclusion que je tirai de ces faits, c'est que
» la première race de ces animalcules, qui était
» morte après avoir fait ses œufs, avait été
» remplacée au bout d'un court intervalle par
» une seconde, et qu'à celle-ci avait succédé
» une troisième.

« La fétidité qui provient de la putréfaction
» de ces êtres éphémères, diffère sous un rap-
» port, de celle que produit la mort d'animaux
» d'un plus gros volume : quoiqu'elle ne soit
» sensible qu'à une petite distance, elle est peut-
» être plus répugnante que l'odeur d'un cadavre
» corrompu ; elle est au moins beaucoup plus
» suffocante. Quand de pareilles émanations se
» portent sur les poumons, il semble que la
» nature ne puisse y résister, et que l'on soit

» prêt à succomber sous leur impression. Cette
» odeur avait une qualité piquante, qui lui était
» propre, et qui semblait affaiblir la force vi-
» tale, *vis vitæ*, d'une manière différente de tout
» ce que j'ai pu éprouver jusqu'alors.

» L'écume qui recouvrait cette eau de poivre,
» paraissait être la même que celle que l'on
» aperçoit quelquefois dans les fortes chaleurs
» sur les eaux stagnantes, et qui abondent dans
» les marais exposés au soleil. La putréfaction vé-
» gétale semble être nécessaire à la production,
» et même à l'existence de ces petits animaux,
» ou du moins leur être concomitante.

» Quelque influence que puisse avoir la pu-
» tréfaction végétale, je suis fortement porté,
» par plus d'un motif, à croire que la pu-
» tréfaction animale est la cause immé-
» diate de ces maladies de toute espèce que l'on
» attribue justement aux eaux stagnantes. Il
» sera, je pense, universellement reconnu que
» des semblables maladies ne proviennent jamais
» d'eaux stagnantes qui ne sont pas couvertes
» d'écumes dans une grande partie de leur sur-
» face; et peut être en viendra-t-on à recon-
» naître que la plupart, pour ne pas dire tous

» les lieux où les eaux stagnantes sont recou-
» vertes de cette écume', sont insalubres. Au-
» tant que j'ai pu l'observer, les lacs de la Nou-
» velle Angleterre, sont entièrement exempts
» de la plus légère pellicule de cette nature ;
» leurs eaux sont pures et potables ; elles sont
» produites par des sources souterraines, et elles
» sont, par conséquent, trop froides, et, de
» plus, trop agitées par les vents, pour per-
» mettre ordinairement l'existence d'animal-
» cules. »

Cette opinion, quelque plausible qu'elle pa-
raisse, est, comme beaucoup d'autres théories
qu'on émet, incapable de supporter l'épreuve
d'un examen approfondi : maintenant, dans la
partie Occidentale du Haut-Canada, où les
fièvres sont très-fréquentes, il y a fort peu de
lacs ou d'étangs dont les eaux soient stagnantes,
et ils sont tous formés par des eaux potables,
aussi pures et aussi limpides qu'aucune eau
puisse l'être dans la même situation. En effet,
ils s'alimentent par des sources, qui dans les
plus grandes chaleurs de l'été, conservent par-
faitement leur fraîcheur, et sont, par consé-
quent, exemptes de putréfaction animalcu-

laire. Le contraire a lieu dans les parties Orientales du Haut-Canada, et dans la plus grande partie du Bas-Canada, où ces maladies sont entièrement inconnues.

Dans le Canada, le temps est toujours plus froid lorsque le ciel est brillant et clair, et lorsque le vent souffle du nord-ouest; la neige tombe rarement, tant que le mercure demeure au-dessous de zéro. On pourra aussi se former quelque idée de la rigueur de la gelée, lorsqu'on saura que de l'eau jetée en l'air, à une certaine hauteur, est complètement cristallisée avant de retomber sur la terre. Dans le Haut-Canada, l'on a rarement de la pluie pendant l'hiver; mais quand il en tombe, elle est invariablement accompagnée d'une gelée très-piquante. Rien ne peut surpasser la beauté des forêts dans cette circonstance. A mesure que la pluie tombe sur les arbres, elle se gèle immédiatement; et si elle continue pendant long-temps à tomber avec abondance, les troncs des arbres, leurs branches et leurs rameaux, sont si complètement couverts de glace et garnis de glaçons, que la forêt semble transformée en un innombrable assemblage de chandeliers de cristal,

qui réfléchissent dans leurs festons élégamment taillés les rayons de la lumière , avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Le soir, lorsque les rayons de la lune descendent sur la scène , et viennent l'éclairer de leur lumière argentée , on voit un spectacle nouveau : les sommets des arbres paraissent revêtus de pur or ; les perles et les améthystes semblent semés avec profusion.

En été, les phénomènes météorologiques ne sont ni moins brillans, ni moins étonnans. Pendant les mois de juin, de juillet et d'août, l'aurore boréal éclaire notre ciel, nos bois, nos champs, nos demeures, et, je crois, que je pourrais dire jusqu'à nos âmes ; car un homme qui n'est pas encore arrivé au dernier degré d'insensibilité, ne peut résister à l'influence qu'un pareil phénomène doit nécessairement exercer sur l'âme du spectateur enchanté. Nous sommes, en général, instruits de son apparition, par le craquement et le sifflement qu'elle produit. Les nuages qui couvrent l'horizon du côté de l'Orient, commencent à se mouvoir du Nord, et ensuite du Sud. Ils circulent d'une extrémité des cieux à l'autre extrémité avec la rapidité de l'éclair, et s'agitent ainsi con-

tinuellement jusqu'à ce que toute la voûte du firmament paraisse embrasée. Je me suis souvent assis en plein champ pour admirer les mouvemens constamment variables de cet étonnant phénomène , qui me paraissait toujours nouveau et toujours sublime.

Le phénomène météorologique , bien remarquable , dont je place ici l'intéressant récit , extrait du journal de Montréal , arriva à une époque où je ne résidais pas encore dans cette ville.

« L'étonnante apparition qui a eu lieu la semaine dernière , laissera de longs souvenirs parmi les habitans de ce district , et le jeudi de cette même semaine sera classé dans les siècles futurs , avec le célèbre dimanche si obscur qui eut lieu en 1785. Il s'est passé une série d'événemens également faits pour produire une forte impression sur les ignorans comme sur les hommes instruits. Les premiers ne considèreront ces évènements que tels qu'ils se sont passés , et avec un mélange de crainte et de respect ; ils y verront l'intervention immédiate de celui qui dirige à son gré les ouragans et les tempêtes. Les derniers s'abaisseront , se re-

cueilleront en eux-mêmes, et frémiront à la pensée de leur néant. Toutes leurs connaissances, leurs longues études des causes et des effets, seront insuffisantes, pour expliquer les aberrations du cours ordinaire de la nature, dont ils ont été les témoins.

« Le premier incident extraordinaire, qui attira l'attention générale, eut lieu dimanche dernier. La matinée était extrêmement sombre pour la saison, et, vers les huit heures, l'atmosphère parut couvert d'un nuage épais. Le vent était léger, soufflait du Nord Nord-Ouest, et semblait insuffisant pour repousser l'épaisse vapeur qui flottait au haut du firmament. Un peu avant neuf heures, il tomba une averse de pluie d'une couleur d'airain très-foncé et paraissant imprégnée d'une substance noire qui ressemblait à la suie; circonstance qui semblait expliquer ce qui se passait alors dans les cieux. On conjectura qu'un volcan avait éclaté dans quelque région éloignée, et que les cendres de l'éruption se mêlant aux nuages leur donnaient cette couleur surnaturelle. Dans le cours de la journée, le

temps devint clair , et l'après-midi fut assez agréable.

« Le jeudi suivant fut un jour d'anxiété , et donna lieu aux conjectures les plus alarmantes. Dans les premiers momens de la matinée , le ciel fut clair et serein. La brise légère du nord-ouest et le froid piquant qui avait régné pendant la nuit , nous laissaient espérer une journée également propre aux affaires et aux plaisirs. Vers les dix heures , le vent devint variable , tournant tantôt vers l'ouest et remontant ensuite vers le nord. Une vapeur épaisse et humide parut envelopper toute la ville , et l'aspect de l'atmosphère semblait annoncer une pluie prochaine et abondante. A mesure qu'on avança vers le milieu du jour , le temps se surchargea de plus en plus d'épais nuages. L'obscurité s'accrut à tel point qu'entre midi et une heure , il devint indispensable d'allumer des flambeaux dans tous les bureaux publics de la ville , et même dans les étaux des bouchers sur la place du marché. L'obscurité continua à s'accroître , et avec elle la crainte de voir arriver quelque événement funeste , pour dernier résultat d'une journée qui s'annonçait

sous d'aussi fâcheux présages. Mais bien que l'obscurité allait toujours croissant , elle ne fut pas uniforme dans ses progrès. De temps à autre , un rayon de lumière d'un blanc argenté semblait percer un moment l'épais atmosphère et y répandre une clarté passagère qui disparaissait au bout de quelques secondes.

« Ce fut pendant cette période , que l'aspect des cieux parut plus remarquable pour un observateur attentif : l'obscurité devenue encore plus sensible par les effets momentanés de la pâle lumière qui venait à éclairer , inspirait aux spectateurs alarmés un redoublement de frayeur. Tous considéraient ce phénomène comme immédiatement lié à quelque grande convulsion de la nature. Mais personne ne pouvait juger s'il en était le précurseur ou seulement la suite. Un peu avant deux heures après midi , on ressentit sur divers points de la cité une légère secousse de tremblement de terre , accompagnée d'un bruit ressemblant à celui que produit au loin la décharge d'une pièce d'artillerie. Comme l'attention de tous les habitans était particulièrement dirigée vers l'état du ciel, cette secousse ne produisit que peu de

sensation. L'obscurité qui augmentait toujours occupait toutes les pensées. Et toute autre considération disparaissait devant la pénible attente des résultats qui pouvaient avoir lieu. Environ vingt minutes après trois heures, au moment où l'obscurité était parvenue à un degré tel qu'elle ne pouvait plus augmenter, toute la ville fut instantanément illuminée par un des éclairs les plus vifs et les plus brillans qu'on eut jamais vus à Montréal. Il fut soudainement suivi d'un violent coup de tonnerre si bruyant et si rapproché, qu'il ébranla jusques dans leurs fondemens les édifices les plus solides.

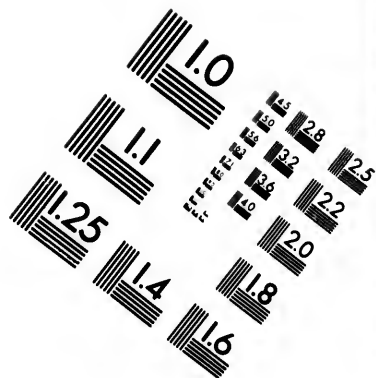
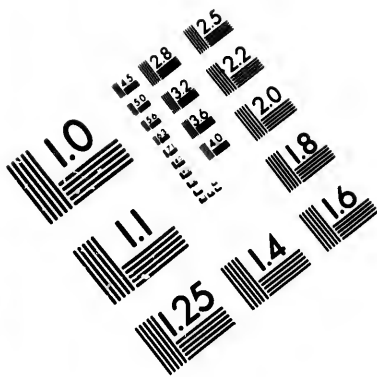
« La proximité du tonnerre et la violence de la secousse firent penser à plusieurs personnes qu'un second tremblement de terre avait eu lieu. S'il en a été ainsi, la commotion s'étant opérée en même temps que l'ébranlement occasionné par le coup de tonnerre, n'a pu en être distinguée. Mais nous pensons que le mouvement vibratoire qui fut ressenti, doit être entièrement attribué à la proximité des nuages, au moment où ils se dégageaient des parties électriques qu'ils contenaient. Le premier coup fut suivi de quelques autres et accompagné

d'une pluie très-abondante semblable à celle qui avait tombé le dimanche précédent , mais d'une couleur plus sombre et qui paraissait plus chargée de matières noirâtres.

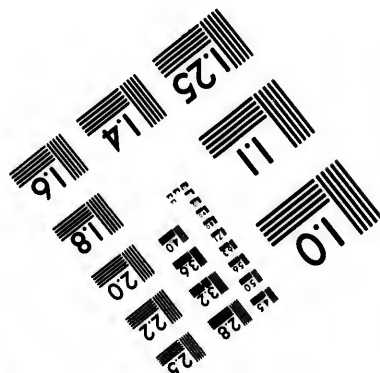
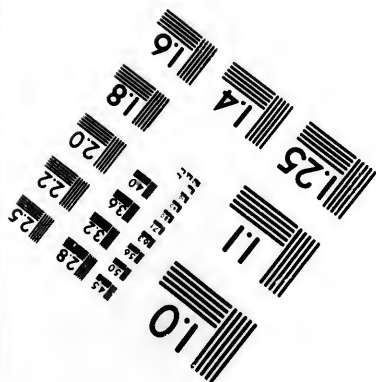
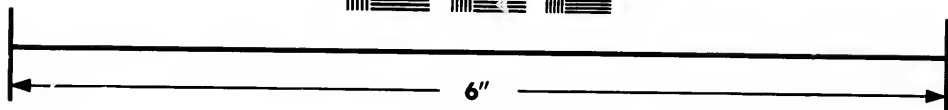
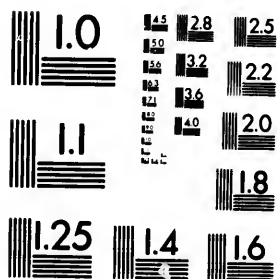
« Après que le tonnerre et la pluie eurent cessé , l'obscurité ne disparut pas aussi complètement qu'on aurait dû l'attendre , si elle eut été occasionnée seulement par la présence des nuages orageux. Elle continua toujours au contraire , et parut même s'accroître jusqu'à quatre heures. Cependant l'inquiétude générale se calma , parce que la cause de ces ténèbres extraordinaires se trouvait en partie expliquée. Il serait difficile de peindre la situation générale des esprits pendant l'après-midi de cette journée où tout le monde s'attendait à quelque terrible catastrophe.

Aux approches de la nuit , on fut moins sensible à la continuation de l'obscurité avec laquelle on s'était en quelque sorte familiarisé , et on parla avec plus de sang-froid de tout ce qui s'était passé jusqu'à ce moment. Mais les événemens de cette journée n'étaient pas encore terminés. On découvrit que la foudre avait frappé le clocher de l'église française dans la





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2
E 15 E 28
E 32 E 25
E 36 E 22
E 40
E 18
5

11
1.0
E 15

rue de Notre-Dame : le premier indice qu'on en eut vint des flammes qui sortaient du clocher au point de jonction du crucifix de fer avec la partie construite en bois. Leur apparition à travers l'atmosphère chargée de nuages épais produisait l'effet d'un fanal éloigné, en pleine mer. On fit venir les pompes avec la plus grande diligence : mais aucune d'elles n'eut assez de force pour lancer l'eau à une aussi grande hauteur. On se procura, après beaucoup de recherches une petite pompe de jardin que l'on monta sur le beffroy le plus élevé. De là on jeta de l'eau dans l'intérieur du clocher et on parvint ainsi à arrêter le feu. Mais déjà le bois qui supportait le crucifix avait été consumé. Vers huit heures, le crucifix de fer tomba avec un bruit effrayant et se brisa en plusieurs pièces. Heureusement il tomba dans la rue Notre-Dame près du coin d'une maison occupée par M. Bernard, marchand de modes, et il ne résulta aucun accident de sa chute. Aussitôt qu'elle eût eu lieu, le feu fut éteint sans détruire le clocher et sans se communiquer à aucun des bâtimens adjacens.

« L'église de *Bonsecours* fut aussi frappée par

la foudre. Elle parut, aux yeux de ceux qui en étaient près dans le moment, semblable à une grande fusée tombant sur le haut du conducteur, d'où elle descendit sur le champ avec un fracas imitant celui qu'aurait pu faire une bombe, mais beaucoup plus fort. La secousse fut assez violente pour ébranler tout le bâtiment. Il est assez étonnant que le dommage en cette occasion n'ait pas été plus considérable. La méthode que l'on a employée pour attacher à l'église la baguette conductrice, est contraire à tous les principes que nous connaissons. Elle avance à la vérité au-dessus de l'aiguille du clocher; mais dans sa descente, au lieu de parcourir la route la plus directe à l'extérieur, en évitant tout contact avec d'autres matières également douées d'une faculté conductrice, elle passe immédiatement sous l'étain qui couvre le toit, suit le toit jusqu'à sa jonction au mur de l'église, le long duquel elle est attachée de distance en distance par des crampons de fer. De cette manière bien peu convenable, si la baguette conductrice venait un jour à être frappée par une plus grande quantité de fluide électrique que ses dimensions ne peuvent en con-

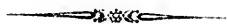
tenir, la grande quantité de fer et d'autres substances métalliques, qui l'entourent recevraient la partie du fluide électrique surabondant, lui serviraient de conducteur le long du toit, et exposeraient ainsi l'édifice à un danger éminent. »

tres subs-
cevraient
dant, lui
i toit, et
nger émi-

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.



PRÉFACE DU TRADUCTEUR.	I
INTRODUCTION DE L'AUTEUR ANGLAIS.	
Motifs qui déterminent sa famille à émigrer en Amérique?	IV
Raisons de sa préférence pour le Canada.	VII
Démarches auprès de lord Bathurst, pour obtenir une concession de terre.	VIII
Réception des ordres pour le gouvernement du Canada.	XI
Préparatifs de départ.	XIII

LETTRE I^{re}.

	Pages.
Réflexions sur le départ.	I
TOME I.	24

Arrivée et séjour à Cowe.	2
Description du navire destiné au transport.	3

LETTRE II.

Embarquement.	5
Mal de mer.	6
Mort de plusieurs enfans dans la traversée.	7
Entrée dans le golfe de Saint-Laurent.	8
Fleuve Saint-Laurent et diverses îles.	10
Île d'Orléans.	14
Brillant aspect des deux rives du fleuve.	18
Arrivée à Québec.	20
Population de cette ville.	22
Visite dans un hôtel.	23

LETTRE III.

Situation de Québec ; son aspect extérieur.	26
Citadelle ; cap du Diamant.	28
Portes de la ville.	29
Plaines d'Abraham.	30
Statue du général Wolf.	31
Château de Saint-Louis.	<i>ibid.</i>
Autres édifices publics.	32
Origine du mot <i>Québec</i> et de celui <i>Canada</i> .	35

LETTRE IV.

2			
3		Départ de Québec pour Montréal.	38
		Villes et villages entre Québec et Montréal.	41
		Situation de Montréal. Son aspect intérieur et extérieur.	45
5		Edifices publics.	47
6		Maisons particulières.	56
7		Banques.	57
8		Bibliothèque publique.	58
10		Population.	59
14		Bateaux à vapeurs.	<i>ibid.</i>

LETTRE V.

23		Départ pour le Haut-Canada ; embarquement à la Chine.	65
		Bateaux plats.	66
		Lac Saint-Louis ; les cascades.	<i>ibid.</i>
		Difficultés de la navigation sur le Saint-Laurent.	67
26		Événemens de la route ; inhospitalité des habitans.	69
28		Villes et villages entre Montréal et Prescott.	75
29		Prescott ; lac des mille îles ; Ogdensburg.	76
30		Brookville.	77
31		Kingston.	<i>ibid.</i>
<i>ibid.</i>		Le lac Ontario.	80
52		York : siège du gouvernement du Haut-Canada.	81
55			

LETTRE VI.

Le colonel Thomas Talbot.	86
Choix de l'arrondissement de Londres pour s'y établir.	89
Niagara.	90
Chemin d'York au port Talbot.	91
Les six nations indiennes.	<i>ibid.</i>
Vastes plaines.	95
Naufrage de la famille sur le lac Érié.	98
Londres.	100
Choix d'un terrain; séjour dans les bois; construction d'une maison.	101
Installation de la famille.	104

LETTRE VII.

Voyage d'York à Amersbourg.	106
Divers villages.	107
Etablissement Talbot.	<i>ibid.</i>
Niagara.	108
Queenstown.	109
Les cataractes de Niagara.	110
Accidens divers.	119
Lac et fort Érié.	125
Amersbourg; Sandwich.	126
Lacs Saint-Clair, Michigan, Huron, etc.	127

LETTRE VIII.

86	Situation du Haut-Canada.	128
s'y	Division en districts; milice, etc.	129
89	Description générale du pays : état de la culture.	130
90	Des premiers établissemens dans le Bas-Canada.	137
91	Montagnes et rivières du Haut Canada.	140
ibid.	Qualité du sol.	143
95		
98		
100		

LETTRE IX.

101	Districts d'Ottawas, de Jonhstown et de Bathurst.	150
104	Etablissemens militaires de Perth, Richmond et Lanark.	152
	Communication entre le Haut et le Bas-Canada.	154
	District de l'intérieur.	156
	District de Newcastle.	157
	District de Home.	158
106	Districts de Gore et de Niagara.	159
107	Districts de Londres et de l'Ouest.	160
ibid.	Terres dépouillées de bois, appelées plaines.	162
108	Diverses opinions sur ces terres.	165
109		
110		
119		
125		
126		
127		

LETTRE X.

	Animaux domestiques; chevaux.	168
--	-------------------------------	-----

Bétail à corne.	170
Moutons.	172
Cochons.	173
Animaux sauvages.	174
Le Mammoth : traditions sur cet animal.	<i>ibid.</i>
Le Buffle.	181
Le Daim.	<i>ibid.</i>
L'Élan ; le Caribou.	184
L'Ours d'Amérique.	185

LETTRE XI.

Chasse aux ours.	189
Aventures de deux colons, égarés à la poursuite d'un ours.	<i>ibid.</i>

LETTRE XII.

Le Loup.	214
Le Carcajew.	215
Le Renard ; le Catamont.	216
Le Chat sauvage ; le Linx ; le Kincajew.	217
La Belette ; l'Hermine ; le Shunk.	218
L'Opossum ; le Cochon de terre.	219
Le Lièvre ; le Lapin ; le Racoon.	220
Les Ecureuils, gris, noir, rouge, rayé, volant.	221
Les Castors ; leur intelligence.	224

170
172
173
174
ibid.
181
ibid.
184
185

189
ibid.

214
215
216
217
218
219
220
221
224

DES MATIÈRES.

361

Construction de leurs habitations.	227
Leurs habitudes; manière de les tuer.	230
Rat musc.	233
Souris, Taupe, Cochon de haie.	234
Veau marin, cheval marin, vache marine.	235

LETTRE XIII^e.

Diverses espèces d'oiseaux.	236
Poule d'eau, Cigne, Oie, Canard, Héron, Grue.	237
Bécasses, Bécassines.	<i>ibid.</i>
Dinde sauvage.	<i>ibid.</i>
Faisan ou Perdrix, Caille, Pigeon.	238
Tourterelle.	239
Pivert, Geai.	240
Pêcheur royal, Oiseau noir, Oiseau bleu.	241
Alouette, Oiseau jaune, Oiseau bourdonnant.	242
Corneille, Moineau, Roitelet.	243
Aigle, Corbeau, Hibou, Milan, Faucon.	<i>ibid.</i>

LETTRE XIV^e.

Insectes de différentes espèces.	245
Les Papillons.	246
Sauterelles et Hannetons.	247
Mouche de cheval.	249
Mosquites.	250

Mouche noire.	253
Mouche de feu.	254
Escarbot, Punaise de corne.	255
Mouches de maison.	<i>ibid.</i>
Les Abeilles.	256
Guêpes, Frêlons.	260
Puces et Punaises.	<i>ibid.</i>
Importunité des Mosquites et autres insectes.	261

LETTRE XV.

Amphibies et Poissons : Grenouilles , Crapauds.	269
Tortue de marais.	<i>ibid.</i>
Serpent à sonnettes.	270
Effet que produit sa morsure.	273
Le Serpent pilote; le Serpent à sonnettes, bâtard.	275
Le Serpent noir.	<i>ibid.</i>
Le Serpent d'eau; le Serpent vert.	276
Saumons, Anguilles, Esturgeons,	<i>ibid.</i>
Le Chat-poisson; le Brochet, etc.	279
Harengs d'eau douce, Truites, Poisson blanc.	<i>ibid.</i>

LETTRE XVI.

Arbres du Canada.	281
L'Erable à sucre.	<i>ibid.</i>
Manière d'en extraire le sucre.	284

253
254
255
ibid.
256
260
ibid.
261

DES MATIÈRES. 535

Erable doux.	288
Le Hêtre ; le Chêne.	<i>ibid.</i>
L'Orme ; le Bois de fer.	289
Le Noyer ; le Châtaigner.	<i>ibid.</i>
Le Tremble ; le Saule pleureur ; le Peuplier.	290
Pommiers, Pêchers, Poiriers, Cerisiers.	296
Raisin sauvage.	297

LETTRE XVII.

s. 269
ibid.
270
273
rd. 275
ibid.
276
ibid.
279
ibid.

Productions potagères : Melons.	298
Concombres, Courges.	299
Tomates, Poivre rouge.	<i>ibid.</i>
Radis, Carottes, Panais.	<i>ibid.</i>

LETTRE XVIII.

Plantes céréales : Riz.	301
Maïs, Froment, Seigle.	302
Tabac.	<i>ibid.</i>
Chanvre.	303
Botanique.	<i>ibid.</i>

LETTRE XIX.

281
ibid.
284

Curiosités naturelles.	305
------------------------	-----

Le Gouffre.	306
Aventure d'un soldat anglais.	308
Cascades de West-Flamborough.	309
Sources minérales.	313
Sources salées.	314
Défaut d'encouragement pour la fabrication du sel.	315
Sulfate de chaux.	320
Marne, terre de pipe, blanc d'Espagne.	321
Plomb noir, ocre jaune.	<i>ibid.</i>
Mines de fer.	<i>ibid.</i>

LETRE XX.

Climat du Canada.	324
Amélioration du climat par l'effet du défrichement.	326
Effets que produit la gelée sur les membres de l'homme.	331
Neige : voyages en traîneau.	355
Chaleurs de l'été; maladies qu'elles occasionnent.	355
Des eaux stagnantes.	338
Vue d'une forêt dont les arbres sont couverts de glaçons.	344
Aurore boréale et autres phénomènes météorologiques.	345
Récit d'un phénomène météorologique arrivé à Montréal.	346

306

308

309

315

314

sel. 315

320

321

ibid.

ibid.

324

che-

326

de

331

355

ent. 555

338

de

544

ro-

345

à

346

